This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,377,168

0.6
9
5

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ETUDES GRECQUES

EN FRANCE

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées franc de port, 13, boulevard Saint-Michel, au secrétaire, M. Chassang.

Les membres de l'Association qui ne résident pas à Paris sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, au trésorier, M. Gustave d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins.

A Paris, les cotisations sont touchées à domicile.

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE.

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869.)

5e Année, 1871

PARIS

A. DURAND ET PEDONE LAURIEL, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE CUJAS, 9 (ANCIENNE RUE DES GRÈS)

AD. LAINÉ, LIBRAIRE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

1871

880.6
A9
v. 5

Contin
Biblion
2-18-52
77548

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

STATUTS.

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage par tous les moyens en son pouvoir le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui par leur zèle et leur influence ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé :

D'un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui

n'aura pas assisté de l'année aux séances sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale, et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France

sont admis à voter soit, en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au conseil d'État.

Adopté, après révision du Comité, par l'Assemblée générale de l'Association le 2 avril 1869.

MEMBRES FONDATEURS.

(1867.)

MM.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.
ALEXANDRE, membre de l'Institut.
BERTRAND (Alexandre), directeur du Musée de Saint-Germain.
BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
BRÉAL (Michel), professeur au Collége de France.
BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.
BURNOUF (Émile), directeur de l'École française d'Athènes.
CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.
CHASSANG, maître de conférences à l'École normale supérieure.
DAREMBERG, de la bibliothèque Mazarine.
DAVID (baron Jérôme), vice-président du Corps législatif.
DEHÈQUE, membre de l'Institut.
DELYANNIS (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.
DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes.
DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur.
DÜBNER, helléniste.
DURUY (S. Exc. M. Victor), ministre de l'instruction publique.
EGGER, membre de l'Institut.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte.
GIRARD (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure.
GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.
HAVET, professeur au Collége de France.
HEUZEY, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à l'École des Beaux-Arts.

HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
HILLEBRAND, professeur à la Faculté des lettres de Douai.
JOURDAIN, membre de l'Institut.
LEGOUVÉ, de l'Académie française.
LÉVÊQUE, membre de l'Institut.
LONGPÉRIER (de), membre de l'Institut.
MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
MILLER, membre de l'Institut.
NAUDET, membre de l'Institut.
PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
RAVAISSON, membre de l'Institut.
RENAN, membre de l'Institut.
RENIER (Léon), membre de l'Institut.
SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
THENON (l'abbé), directeur de l'École des Carmes.
THUROT, maître de conférences à l'École normale supérieure.
VALETTAS (J.-N.), professeur (Londres).
VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
VINCENT, membre de l'Institut.
WADDINGTON, membre de l'Institut.
WEIL, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.
WESCHER, ancien membre de l'École française d'Athènes.
WITTE (baron de), membre de l'Institut.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1871-1872.

Président honoraire : M. PATIN.
Président : M. EGGER.
1er *Vice-président :* M. THUROT.
2e *Vice-président :* M. HEUZEY.
Secrétaire-archiviste : M. CHASSANG.
Secrétaire-adjoint : M. LOUIS HAVET.
Trésorier : M. Gust. d'EICHTHAL.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1871-1872.

Nommés en 1869 :

MM. DELTOUR.
FOUCART.
JULIEN GIRARD.
GLACHANT.
GUILLAUME.
TALBOT.
TOURNIER.

Nommés en 1870 :

MM. DARESTE.
DEHÈQUE, décédé; remplacé par M. ALBERT DUMONT.
GUIGNIAUT.
JOURDAIN.
GEORGES PERROT.
SAINT-MARC GIRARDIN.
L'abbé THÉNON.

Nommés en 1871 :

MM. Beulé.
Bréal.
Brunet de Presle.
Daremberg.
Jules Girard.
Miller.
Pierron.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Dareste de la Chavanne (Rod.).
Deltour.
Jourdain (Ch.).
Pepin Lehalleur (Émile).

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. Gidel.
Heuzey.
Perrot (G.).
Thurot.

MEMBRES DONATEURS.

MM.

ALPHÉRAKIS (Achille), à Taganrog (Russie).
ATHANASIADÈS (Athanassios), à Taganrog (Russie).
AVGERINOS (Antonios), à Taganrog (Russie).
BANQUE NATIONALE de Grèce, à Athènes.
BEULÉ, député, membre de l'Institut.
BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.
CHARAMIS (Adamantios), à Taganrog (Russie).
CHRYSOBELONIS (Léonidas), négociant à Constantinople.
CONSTANTINIDÈS (Zanos), à Constantinople.
COUSTÉ (E.), directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles).
DEVILLE (Gustave), docteur ès lettres, ancien membre de l'École française d'Athènes.
DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur.
DOZON (Aug.), consul de France en Épire.
DRÈME, président à la cour d'Agen (Lot-et-Garonne).
DURUY (Victor), ancien ministre de l'instruction publique.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
FOUCART, ancien membre de l'École française d'Athènes.
GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
GRÉGOIRE, archevêque de Chios, à Constantinople.
GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis (Turquie).
HACHETTE (L.) ET Cᵉ, libraires-éditeurs, à Paris.
HOUSSAYE (Henry), homme de lettres.
JOHANNIDÈS (Emmanuel), à Taganrog (Russie).
KARAPANOS (Constantin), docteur en droit, négociant, à Constantinople.
KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant (Constantinople).

Kostès (Léonidas), à Taganrog (Russie).
Lanier, libraire, à Paris.
Landelle, peintre, membre de l'académie d'Amsterdam.
Maggiar (Octave).
Mallortie, principal du collége d'Arras.
Manousès (Constantinos), à Taganrog (Russie).
Manousès (Demetrios), à Taganrog (Russie).
Marcellus (comte Édouard de).
Martin (Henri), doyen de la Faculté des lettres (Rennes).
Mavrocordato (Nicolas), nomarque de Corfou.
Mourier, vice-recteur de l'Académie de Paris.
Négropontès (Demetrios), à Taganrog (Russie).
Nicolaidès (G.), de l'île de Crète (à Athènes).
Nicolaidès (Nicolaos), à Taganrog (Russie).
Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Riant (Paul), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires.
Richard Kœnig, négociant, à Alexandrie.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
Saripolos (Nicolas), professeur à l'université (Athènes).
Scaramangas (Jean P.), à Taganrog (Russie).
Scaramangas (Jean A.), à Taganrog (Russie).
Scaramangas (Doucas J.), à Taganrog (Russie).
Scaramangas (Stamatios), à Taganrog (Russie).
Souvazoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant à Constantinople.
Théocharidès (Constantinos), à Taganrog (Russie).
Université d'Athènes.
Vallianos (Andréas), négociant, à Constantinople.
Zariphis (Georges), négociant, à Constantinople.
Zographos (Christakis Bitos), négociant, à Constantinople.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 20 JUILLET 1871.

MM.

ABDERRAHMAN-BEY, 47, rue du faubourg St-Honoré.
ACATOS (Nicolas), négociant, à Constantinople.
ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.
AFENDOULI (Théodore), professeur à l'École de Médecine (Athènes).
AGATHIDÈS, professeur, 28, Kildare Terrace, Bayswater (Londres).
AGELASTO (E.), négociant, allée des Capucines, 49 (Marseille).
ALBERT frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 15 (Marseille).
ALEXANDRIDÈS (Zacharias), négociant, à Constantinople.
ALPHERAKIS (Achilleus), à Taganrog (Russie).
AMBANAPOULOS, négociant, rue Sylvabelle, 112 (Marseille).
AMIC (Édouard), banquier, à Alexandrie (Égypte).
AMIEL, chef d'institution, rue Saint-Jacques, 151 *bis*.
ANASTASIADIS (A.), à Taganrog (Russie).
ANDRÉADIS (Mme), directrice de l'École primaire grecque, au Caire.
ANTHOPOULOS (Constantin), membre du tribunal de commerce (Constantinople).
ANTONIADIS (Alexandre), négociant (Constantinople).
ARISTARCHIS STAVRACHIS, membre du conseil d'État (Constantinople).
ARISTOCLÈS (Jean), professeur de la grande École patriarcale, à Constantinople.
ARLÈS DUFOUR, à Lyon.
ARMINGAUD, professeur au collége Rollin, 17, rue Cassette.
ARYTAIOS (Théodore), professeur à l'École de Médecine (Athènes).
ASSELIN, professeur au collége Rollin, 40, rue de l'Ouest.
ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog (Russie).
ATHÉNOGÉNÈS (Georges), négociant (Constantinople).
AUBÉ, professeur au lycée Condorcet, 8, rue de Vienne.

AUVRAY (l'abbé Emmanuel), professeur au petit séminaire (Rouen)
AVGERINOS (Antonios), à Taganrog (Russie).
AVIERINO (Alexandre), négociant, Gresham-house (Londres).
BABANGA (N.), négociant, 22, rue Impériale (Marseille).
BAER (Hermann-Joseph), libraire à Francfort-sur-le-Mein, 51, rue des Écoles.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans (Loiret).
BAHAUX (J.), licencié ès lettres, 71, boulevard Mont-Parnasse.
BAILLIÈRE (Germer), 17, rue de l'École de Médecine.
BAILLY (Anatole), professeur au lycée (Orléans).
BAILLY (Ch.-A.), à St-Gratien (près Enghien).
BALANOS (Spyridion), professeur à l'École de Droit (Athènes).
BALLAKIS (Chr.), négociant (Constantinople).
BALTARD, membre de l'Institut, 4, rue de l'Abbaye.
BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (Athènes).
BARKER (Frédéric), banquier, à Alexandrie (Égypte).
BARET, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 15, passage Stanislas.
BARON (L.), ancien député, Fontenay (Vendée).
BARRIAS, 71, rue d'Amsterdam.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, de l'Institut, 29 *bis*, rue d'Astorg.
BARY, professeur au collége Rollin, 47, rue Pigale.
BASIADÈS (Héraclès-Constantin), docteur ès lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi, 14 (Constantinople.)
BASILI (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce.
BASILI (D.-M.), négociant, rue Breteuil, 32 (Marseille).
BASILIADÈS (S.), négociant, rue Nicolas, 32 (Marseille).
BAUDE (Alph.), inspecteur général des ponts et chaussées, 13, rue Royale St-Honoré.
BAUDREUIL (DE), 29, rue Bonaparte.
BEAUJEAN, professeur au lycée Descartes, 39, rue de l'Université.
BEAUSSIRE, député, 90, boulevard Saint-Germain.
BECQ DE FOUQUIÈRES, 1, rue d'Argenson.
BELIN (Ferdinand), professeur au lycée (Brest).
BÉLISAIRE (Jean), professeur de grec, 6, rue Canonge (Marseille).
BELISARIOS (K.), à Taganrog (Russie).
BELOT, professeur au lycée 9, rue Montebello. (Versailles).
BENIZELOS (Miltiadès), professeur à l'École de Médecine (Athènes).
BENLOEW, professeur à la Faculté des lettres de Dijon.

BENOIST (Eugène), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
BENOÎT (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy.
BÉRARD-VARAGNAC, 31, Avenue de Neuilly (Porte-Maillot).
BERÇOET, chef d'institution, 8, cité Malesherbes, rue de Laval.
BERGAIGNE, licencié ès lettres, 13, rue Daguerre.
BERGE (DE LA) du Cabinet des médailles, 93, rue du Bac.
BERNARDAKIS, 40, rue des Saints-Pères.
BERRANGER (l'abbé H. de), curé de Noisy-le-Sec.
BERTRAND (Alexandre), directeur du musée (Saint-Germain en Laye).
BERTRAND (Gustave), 30, rue Taitbout.
BÉTANT, consul de Grèce, à Genève.
BÉTOLAUD, ancien professeur de l'Université, 53, rue du Bac.
BÉTOURNÉ, professeur au lycée (Bordeaux).
BEUGNOT (comte), 50, rue François Ier.
BEULÉ, député, membre de l'Institut, 25, quai Conti.
BIENAYMÉ (Jules), membre de l'Institut, 1, rue de Fleurus.
BIKELAS (D.), négociant, 19, Old Broad street (Londres).
BIMPOS (Théoclète), archimandrite, professeur à l'École de théologie (Athènes).
BLACHE, de l'Académie de médecine, 5, rue de Suresne.
BLACKIE (John-Stuart), professeur à l'Université (Édimbourg).
BLAMPIGNON (l'abbé), aumônier du lycée (Vanves).
BLANC (Charles), de l'Institut, à Saint-Gratien (Seine-et-Oise).
BLANCART, professeur de grec moderne (Marseille).
BLAVET, 18, avenue Raphaël (Passy-Paris).
BLONDEL (Charles), ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au lycée de Versailles, 38, avenue de Saint-Cloud (Versailles).
BLOTNICKI, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile.
BOISSIER (Gaston), professeur au Collége de France, 93, rue des Feuillantines.
BOISSONADE (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 28, rue Gay-Lussac.
BOLE (Gustave), avocat, 55, rue aux Ours.
BONAFOUS, doyen de la Faculté des lettres (Aix).
BONFIGLI, professeur (Savona).
BOTTENTUIT (le docteur), 36, rue du Champ-des-Oiseaux (Rouen).
BOUCHARDAT, professeur à la Faculté de médecine, 8, rue du Cloître-Notre-Dame.

BOUCHERIE, professeur au lycée (Montpellier).
BOUCHOT, professeur au lycée Descartes, 58, rue de Vaugirard.
BOUDEAU, correcteur d'imprimerie, 49, rue Notre-Dame-des-Champs.
BOUILLIER, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
BOULATIGNIER, conseiller d'État, 45, rue de Clichy.
BOUTMY (Émile), professeur à l'École spéciale d'architecture, 11, rue de Médicis.
BRAUD (J.-B.), professeur, 9, rue Sainte-Croix (Nantes).
BRÉAL (Michel), professeur au Collége de France, 63, boulevard Saint-Michel.
BRELAY (Ernest), négociant, 34, rue d'Hauteville.
BRIAU, bibliothécaire de l'École-de-Médecine, 41, rue de la Victoire.
BROGLIE (le duc de), de l'Académie française, 94, rue de l'Université.
BRUNET DE PRESLE, de l'Institut, 71, rue des Saints-Pères.
BUISSON (Benjamin), professeur au gymnase protestant de Strasbourg, 5, rue Lamandi (Batignolles-Paris).
BURET, docteur en droit, avocat (Caen).
BURNOUF (Émile), directeur de l'École française d'Athènes.
CABANEL, membre de l'Institut, 17, rue de la Rochefoucauld.
CAFFARELLI (comte), député, 58, rue de Varennes.
CAFFIAUX, ancien professeur au collége, bibliothécaire de la ville (Valenciennes).
CAHEN D'ANVERS (comte), 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS, 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS (Louis), 47, rue Laffitte.
CAHEN D'ANVERS (Mme), 118, rue de Grenelle-Saint-Germain.
CAILLEMER (Exupère), professeur à la Faculté de droit de Grenoble (Isère).
CALLIGAS (Paul), professeur à l'École de droit (Athènes).
CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres (Strasbourg).
CARAMANOS (Ph.-G.), négociant, rue de la Grande-Armée, 4 (Marseille).
CASSIANOS (Spiridion), négociant, à Marseille.
CASSIMATI, avocat, à Syra (Grèce).
CASTORKI (Euthymos), professeur de philosophie à l'Université (Athènes).
CATZIGRAS COSMAS, négociant (Marseille).

CAUMONT (de), correspondant de l'Institut (Caen).
CAUSSADE (de), bibliothécaire au Louvre, 25, rue de Laval.
CEFFALA (Georges), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).
CHABOUILLET, conservateur du Cabinet des médailles, 58, rue La Bruyère.
CHANTEPIE (de), bibliothécaire à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
CHAPPUIS, doyen de la Faculté des lettres (Caen).
CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog (Russie).
CHASLES, membre de l'Institut, 3, passage Sainte-Marie, rue du Bac.
CHASLES (Émile), 2 *ter*, impasse Sainte-Marie, rue du Bac.
CHASSANG, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 13, boulevard Saint-Michel.
CHASTELLUX (comte Henri de), 90, rue de Varennes.
CHATEL (Eug.), archiviste du département du Calvados (Caen).
CHATELAIN (Emile), élève de l'Ecole des hautes études, 28, villa d'Orléans, Grand-Montrouge.
CHÉNIER (G. de), 55, rue Bellechasse.
CHERBULIEZ (André), professeur de littérature ancienne à l'Académie (Genève).
CHERBULIEZ (Victor) (Genève).
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (Léonce), 10, rue de l'Oratoire.
CHÉRONNET-CHAMPOLLION (René), 10, rue de l'Oratoire.
CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des plantes.
CHEVREUSE (Paul de), 21, rue Saint-Dominique Saint-Germain.
CHEVRIAUX, proviseur au lycée (Vanves).
CHOISY, ingénieur des ponts et chaussées, à Rethel (Ardennes).
CHOUSY (Vte de), ancien président de la commission pontificale près l'exposition universelle de 1867, au Guérinet (par Herbault), Loir-et-Cher.
CHRYSOBELONIS (Léonidas), négociant (Constantinople).
CIRCOURT (comte A. de), aux Bruyères, près Bougival (Seine-et-Oise).
CLAVEL (Victor), professeur au lycée (Bourges).
CLÉANTHE (Zénon), architecte (Constantinople).
CLERMONT-TONNERRE (duc de), 78, rue de l'Université
CLUGNET, professeur au collége de Pontoise.
COHN (Albert), docteur en philosophie, 42, rue Richer.
COLIN, 18, boulevard Montmartre.
CONDÉS (Élie), rue Napoléon, 26 (Marseille).

CONDURIOTTI, ministre de Grèce, à Florence.
CONSTANTINIDÈS (Ch.-Georges), rentier (Constantinople).
CONSTANTINIDÈS (Zanos), négociant, à Constantinople.
CONTAL, 9, rue de Vézelay.
COQUEREL (Athanase), fils, pasteur-aumônier, 3, rue de Boulogne.
CORESIS (Nicolaos), à Taganrog (Russie).
CORGIALÉGNO (André), négociant, Cours Bonaparte, 87 (Marseille).
CORGIALÉGNO, négociant, Cours Bonaparte, 87 (Marseille).
COSSOUDIS (Thémistocle), négociant (Constantinople).
COSTE (Olivier de la), licencié ès lettres, 108, rue du Bac.
COUDRAY, chef d'institution, à Joinville (Eure-et-Loir).
COURET (Alph.), docteur en droit, 2, rue Servan (Grenoble).
COUSTÉ, directeur de la manufacture des tabacs, 63, quai d'Orsay.
CRASSAS (Johannès), à Taganrog (Russie).
CRAUK, 146, rue de Vaugirard.
CRÉPIN, professeur au lycée Charlemagne, 65, rue de l'Université.
CURNIEU (le baron de), 68, rue de la Chaussée-d'Antin.
DA COSTA, substitut du procureur impérial, à Compiègne (Oise).
DAMALAS, négociant, Allée des Capucines, 65 (Marseille).
DAREMBERG, de la bibliothèque Mazarine, 1, rue de Seine.
DARESTE DE LA CHAVANNE (Rod.), avocat, 9, quai Malaquais.
DARESTE DE LA CHAVANNE (Cléophas), doyen de la Faculté des lettres (Lyon).
DAVID (baron Jérôme), 50, rue de Moscou.
DECHARME (Paul), professeur au lycée (Montpellier).
DELACROIX, professeur au lycée Descartes, 15, rue de la Vieille-Estrapade.
DELAGRAVE, libraire-éditeur, 58, rue des Écoles.
DELALAIN (Jules), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles.
DELALAIN (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles.
DELAUNAY (Ferd.), 8, rue des Saussaies.
DELESSERT (Mme Gabriel), 19, rue Raynouard (Passy-Paris).
DELORME (S.), 26, rue de la Ferme-des-Mathurins.
DELPECH, professeur, Christ's-Hospital (Londres).
DELTA (Thomas), négociant, 3, Winchester Buildings (Londres).
DELTOUR, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, 42, rue Abbatucci.
DELYANNIS (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique à Paris (Athènes).

DELZONS, professeur au lycée Saint-Louis, 62, rue du Cardinal-Lemoine.

DEMARQUAY, docteur-médecin, 47, rue de la Victoire.

DEMARSY, archiviste paléographe, 69, boulevard Saint-Germain.

DEPASTA (A.-N.), libraire (Constantinople).

DEPASTA (Antoine), négociant (Constantinople).

DERVIEU (Édouard), banquier, 41, rue du Cardinal Fesch.

DESCHAMPS (Arsène), préfet des études au collége communal (Louvain).

DESCHANEL (Émile), ancien maître de conférences à l'École normale supérieure, 34, rue de Penthièvre.

DES FRANCS, professeur de rhétorique au lycée de Bourg (Ain).

DESJARDINS, 11, rue Maurepas (Versailles).

DETHIER (Ph.-A.), docteur en philosophie, directeur de l'École autrichienne de Constantinople.

DEVILLE (Mme veuve), 112, rue de Provence.

DEVIN, avocat, 12, rue de l'Échiquier.

DEZEIMERIS (Reinhold), 9, rue Maison-Daurade (Bordeaux).

DIDOT (Ambroise-Firmin), libraire-éditeur, 56, rue Jacob.

DILBEROGLOU (S.), négociant, Threadneedle street (G. J. Cavaty et Ce, Londres).

DIVERIS (Démétrius), négociant, à Constantinople.

DOUCET (Camille), de l'Académie française, 32, rue du Bac.

DOZON, consul de France en Epire, à Prevesa (voie Trieste).

DRAPEYRON, professeur au lycée Saint-Louis, 3, rue Clotaire.

DRÈME, président à la Cour d'Agen (Lot-et-Garonne).

DUC, membre de l'Institut, 4, rue du Marché-Saint-Honoré.

DU CAMP (Maxime), 50, rue de Rome.

DUCOUDRAY, agrégé d'histoire, 33, rue d'Assas.

DUFAURE, de l'Académie française, ministre de la justice, 48, rue de Provence.

DUGIT, ancien élève de l'École d'Athènes, 38, rue de l'Orme (Montreuil-sous-Bois, Seine).

DUMAS (E.-R.), professeur au lycée, 12, rue Rougier (Marseille).

DUMONT, inspecteur de l'enseignement moyen, rue Montoyer (Bruxelles).

DUMONT (Albert), de l'École française d'Athènes, 58, rue Jacob.

DUMREICHER (Ernest de), vice-consul de Danemark, 103, boulevard Haussmann.

DUPANLOUP (Monseigneur), évêque d'Orléans.
DUQUESNE, 51, rue Laffitte.
DURAND, libraire-éditeur, 9, rue Cujas.
DURET (Mme), 17, quai Voltaire.
DURUTTI, directeur de la manufacture de soie, à Athenes.
DURUY (Victor), ancien ministre de l'instruction publique, 82, rue de Rennes.
DUVAUX (Jules), professeur au lycée (Nancy).
DUVEAU, professeur au collége Saint-Rambert (Lyon).
ÉCOLE Albert-le-Grand, à Arcueil (Seine).
EGGER, membre de l'Institut, 48, rue Madame.
ÉGINÉTÈS (Dionysios), professeur à l'École de droit (Athènes).
EICHTHAL (Adolphe d'), membre du Conseil supérieur du commerce, 98, rue Neuve-des-Mathurins.
EICHTHAL (Eugène d'), 100, rue Neuve-des-Mathurins.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, 100, rue Neuve-des-Mathurins.
ÉLÈVES (les) de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm.
ÉLÈVES (les) du Lycée d'Orléans.
ÉLÈVES (les) du collége de Valenciennes.
ÉLÈVES (les) de rhétorique du collége Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs.
ÉLÈVES (les) de rhétorique du lycée Condorcet (division Gidel-Talbot).
ÉLIADE (Léonidas), négociant, 6, rue du Conservatoire.
ELIASCOS (Constantin), négociant (Constantinople).
ERLANGER (Émile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout.
ESSARTS (Emmanuel des), professeur au lycée (Nancy).
ESTRANGIN (A.), banquier, rue Noailles, 18 (Marseille).
ÉTIENNE (L.), professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, suppléant à la Faculté des lettres de Paris, 17, rue Soufflot.
EUMORPHOPOULOS (A.-G.), négociant, Ethelburg house, Bishopsgate street (Londres).
EUSTATHIUS (D.), négociant, boulevard Notre-Dame, 81 (Marseille).
FABRE (l'abbé), de la Société des langues romanes, 59, rue Abbatucci.
FAURE (André), 80, rue Taitbout.
FAVARD (Eugène), 18, rue d'Aguesseau.

FAVRE (Jules), de l'Académie française, ministre des affaires étrangères.

FAVRE (Léopold), élève de l'École des hautes études, 6, rue des Granges (Genève).

FEUILLET DE CONCHES (baron), 73, rue Neuve-des-Mathurins.

FILON, inspecteur de l'Académie de Paris, 57, Boulevard Saint-Michel.

FLORENT LEFÈVRE, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 13, rue de Tournon.

FONTAINE (Médéric), ancien notaire, 63, rue Blanche.

FORTOUL (l'abbé), directeur à l'école des Carmes, 70, rue de Vaugirard.

FOTIADÈS (G.), négociant, boulevard de Rome, 44 (Marseille).

FOUCART, professeur au lycée Condorcet, 13, rue de Tournon.

FOULON (Monseigneur), évêque de Nancy.

FOURNIER (Eug.), docteur ès sciences, 86, rue La Fontaine (Auteuil).

FRANGOPOULO, 10, rue de l'Étrier (Marseille).

GAFFAREL, professeur d'histoire au lycée (Besançon).

GAIDOZ (Henri), directeur de la *Revue Celtique*, 32, rue de Madame.

GALUSKY (Ch.), 126, rue de Poissy (Saint-Germain-en-Laye).

GANNEAU (Paul), directeur de l'Institution Houllier, 40, boulevard Gouvion Saint-Cyr (Ternes).

GARELLI (Alexandre), négociant, Cours Lieutaud, 77 (Marseille).

GARNIER, architecte de l'Opéra, 84, boulevard Saint-Germain.

GARNIER (Auguste), libraire, 6, rue des Saints-Pères.

GARNIER (Hippolyte), libraire, 6, rue des Saints-Pères.

GATTEAUX, membre de l'Institut, 41, rue de Lille.

GAUDRY (Albert), 12, rue Taranne.

GAUFRÈS, chef d'institution, 8, rue d'Arcet.

GEBHARDT, professeur à la Faculté des lettres (Nancy).

GENOUILLE (Eugène), professeur de l'Université, 57, rue des Saints-Pères.

GEORGANTHOPOULOS (J.), doct. en droit, avocat (Constantinople).

GEORGEL, professeur au lycée (Nancy).

GEORGIADÈS (C.-B.), 19, rue Sénac (Marseille).

GEORGIADÈS (D.), négociant, rue Curiol, 7 (Marseille).

GÉRANDO-TÉLÉKI (Attila de), licencié ès lettres, 45, rue de Vaugirard.

GÉRIN (l'abbé), impasse du Bel-Air, 3 et 5, Rennes (Ille-et-Vilaine).

GERMAIN (l'abbé), licencié ès lettres, à l'école des Carmes, 70, rue de Vaugirard.

GÉROME, membre de l'Institut, 6, rue de Bruxelles.

GHINIS, à Taganrog (Russie).

GIANNAROS (Thrasybule), négociant (Constantinople).

GIDEL, professeur au lycée Condorcet, 114, rue Saint-Lazare.

GILBERT, 9, avenue de la Reine Hortense.

GINOUILHAC (Monseigneur), archevêque de Lyon (Rhône).

GIOURDIS (B.), à Taganrog (Russie).

GIRARD (Jules), maître de conférences à l'École normale supérieure, 3, rue Corneille.

GIRARD (Julien), proviseur du lycée Descartes, rue Saint-Jacques.

GIRAUD (Charles), membre de l'Institut, à l'École de droit.

GLACHANT, inspecteur général des études, 30, rue Scheffer (Passy).

GLYCAS (Nicéphore), archimandrite, professeur de l'école théologique de Chalki (Constantinople).

GOGOS (G.), de Lesbos, docteur en théologie, 38, quai des Bateliers (Strasbourg).

GOMBOS (Basili), négociant (Constantinople).

GOUIN (Ernest), constructeur, 4, rue Cambacérès.

GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*, 88, boulevard Saint-Germain.

GOUNAROPOULOS, négociant, Alexandrie (Égypte).

GOUNAROPOULOS (C.), docteur en médecine, consul de Grèce à Saint-Jean-d'Acre.

GOUNOD, membre de l'Institut, 19, rue de la Rochefoucauld.

GRANDGAGNAGE (Charles) à Liége (Belgique).

GRANDGAGNAGE (J.), premier président honoraire à la cour (Liége, Belgique).

GRANDJEAN, propriétaire, 6, rue de Seine.

GRAUX (Charles), bachelier ès lettres et ès sciences, à Vervins (Aisne).

GRAVIER (Léopold), conseiller de préfecture du département de l'Aube, à la préfecture (Troyes).

GRÉARD, inspecteur général de l'instruction publique, 77, boulevard Saint-Michel.

GRÉGOIRE VI, patriarche œcuménique de Constantinople.

GRÉGOIRE, archevêque de Chios (Constantinople).

GRÉGORAS (Germanos), archimandrite et professeur à l'école théologique de Chalki (Constantinople).
GRÉHAN, professeur au collége de Compiègne (Oise).
GRUYER (Anatole), 22, rue de l'Arcade.
GRYPARIS (S.-N.), professeur de grec, 4, Traverse du Chapitre (Marseille).
GUÉRARD, directeur de Sainte-Barbe-des-Champs (Fontenay).
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 25, quai Conti.
GUILLAUME, de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
GUILLHEMASSY, professeur, 5, rue Corneille.
GUIMET (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde (Lyon).
GUILLEMOT (Adolphe), professeur au lycée Condorcet, 37, boulevard Malesherbes.
GUION (Jean), docteur en droit (Constantinople).
GUIONIS (Michel), négociant (Constantinople).
GUIZOT (François), membre de l'Institut, 10, rue Billaut.
GUIZOT (Guillaume), ministre de France, à Athènes.
GUMUCHGUERDANE (Athanase), à Philippopolis (Turquie).
GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis (Turquie).
HACHETTE (Louis et Cie), libraires-éditeurs, 77, boulevard Saint-Germain.
HALLBERG, docteur ès lettres, professeur au lycée (Bordeaux).
HALPHEN (Eugène), avocat, 111, rue de l'Empereur (Passy).
HAMEL, professeur à la Faculté des lettres (Toulouse).
HARCOURT (comte Jean d'), 89, rue de l'Université.
HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Descartes, 47, rue du Château-d'Eau.
HAVET (Ernest), prof. au Collége de France, 38, rue des Écoles.
HAVET (Julien), élève du lycée Saint-Louis, 38, rue des Écoles.
HAVET (Louis), licencié ès lettres, 38, rue des Écoles.
HAZZIFILO, négociant, 6, rue du Conservatoire.
HEINRICH, prof. à la Faculté des lettres, 28, cours Morand (Lyon).
HELLEU, professeur au lycée Condorcet, rue du Havre.
HENNING (Dr K.), 48, rue d'Assas.
HESSE (Antoine), banquier (Marseille).
HETSCH (l'abbé), supérieur du petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret).
HEUZEY, conseiller, 4, rue de Crosne (Rouen).

HEUZEY (Gustave), 25, rue de l'Impératrice (Rouen).
HEUZEY, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à l'École des Beaux-Arts, 8, quai de la Mégisserie.
HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, 9, rue Sala (Lyon).
HILLEBRAND, professeur à la Faculté des lettres de Douai.
HINSTIN, professeur au lycée impérial (Lyon).
HIS DE LA SALLE, 51, rue de Clichy.
HITTORFF (Charles), 63, rue Saint-Lazare.
HORTUS, ancien chef d'institution, 94, rue du Bac.
HOUSSAYE (Henry), 49, avenue de Friedland.
HUBAULT (G.), professeur au lycée Descartes, 11, rue Bonaparte.
HUBERT (Alfred), 18, rue de Berlin.
HUGUET, professeur de rhétorique au collége, Pontoise (S-et-Oise).
HUILLIER, ancien notaire, 43, rue de Provence.
HURET, ancien inspecteur d'Académie, 146 *bis*, avenue de Neuilly.
HUSSON (Georges), 191, rue Saint-Honoré.
INFREVILLE (René d'), élève de l'École des hautes études, 4, impasse Royer-Collard.
INGLESSIS (Antoine), négociant (Constantinople).
INGLESSIS (Panaghis), négociant (Constantinople).
INGRÈS (Mme), 11, quai Voltaire.
IONIDÈS, négociant, 19, Old Broad street (Londres).
JACOB (Alfred), élève de l'École des hautes études, 52, rue du Château-d'Eau.
JACOBO (Miltiade), 5, place de la Sorbonne.
JACQUET (père), 14, rue Castiglione.
JARDIN, avocat, 13, rue Saint-Lazare.
JAVAL (Émile), 25, rue Saint-Roch.
JAVAL (Léopold), député, 6, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
JEANNEL, professeur à la Faculté des lettres (Dijon).
JERACH (Louis), licencié ès lettres, 27, rue Croix-des-Petits-Champs.
JÉRASIMOS, archevêque de Chalcédoine (Constantinople).
JOANNON (Antonin), banquier, 22, quai Tilsitt (Lyon).
JOHANNIDÈS (Emmanuel), à Taganrog (Russie).
JOLY (A.), professeur à la Faculté des lettres (Caen).
JOURDAIN, membre de l'Institut, 21, rue de Luxembourg.
KALLIADÈS (Constantin), secrétaire du conseil d'État (Constantinople).

KALLINICOS (D.), négociant (Constantinople).
KALVOCORESSIS (Démétrius-J.), négociant (Constantinople).
KANAKIS (Athanase), négociant (Constantinople).
KANAKIS (Constantin), négociant (Constantinople).
KARAPANOS (Constantin), docteur en droit, négociant (Constantinople).
KARATHEODORI (Constantin), docteur-médecin (Constantinople)
KARAÏSKAKI, capitaine dans l'armée hellénique (Athènes).
KARTALIS (S.-G.), négociant (Constantinople).
KEBEDGY (Stavro-M.), négociant (Constantinople).
KEPHALIDIS (Jean), 27, rue Bonaparte.
KERGORLAY (comte Henri de), 48, rue de Varennes.
KOCCONIS (D.-J.), négociant (Constantinople).
KOÏOUNTZOGLOU (Georges), à Philoppopolis (Turquie).
KOROMILAS (Antoine), typographe (Constantinople).
KOSTIS (Léonidas), à Taganrog (Russie).
KOUMPARIS (Aristide), astronome (Constantinople).
KYRIAKOS D. MITZARA, à Philippopolis (Turquie).
KYRO (D.), à Philippopolis (Turquie).
L.... présenté par M. Gustave d'Eichthal.
LABARTHE, propriétaire, 19, rue Jacob.
LABARTHE (Jules), 2, rue Drouot.
LABITTE, libraire, 5, quai Malaquais.
LABOULAYE (Édouard), député, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, 34, rue Taitbout.
LACROIX (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré.
LACROIX, à la Briche-Saint-Denis.
LAGACHE, directeur du service sténographique, au Corps législatif.
LAGRANGE (marquis de), de l'Institut, 29, rue Barbet-de-Jouy.
LAGRANGE (l'abbé), à l'Évêché (Orléans).
LAGUICHE (marquis de), 16, rue Matignon.
LAMARE, sous-préfet des études à l'institution Sainte-Barbe, place du Panthéon.
LAMAZE (Albéric de), élève du lycée Condorcet, 6, rue de Tivoli.
LANDELLE (Charles), 17, quai Voltaire.
LANDOIS, ancien recteur, 37, rue de Saint-Pétersbourg.
LANGLACÉ, 8, rue Montbauron (Versailles).
LANJUINAIS (Vicomte Henri), propriétaire, 14, rue Moncey.
LA NOUE (vicomte de), 20, rue de Courcelles.

LAPRADE (Victor de), de l'Académie française, 10, rue de Castries (Lyon).

LA SAUSSAYE (L. DE), membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon (Lyon).

LASTEYRIE (Ferdinand de), membre de l'Institut, 11, quai Voltaire.

LAURENT-PICHAT, député, 39, rue de l'Université.

LAZOPOULOS (Georges), professeur (Constantinople)

LEBLANT (E.), membre de l'Institut, 3, rue Leroux (avenue de l'Impératrice).

LE BRET (Paul), représentant de la Compagnie des mines d'Anzin, 22, rue Caumartin.

LEBRUN, de l'Académie française, 1, rue de Beaune.

LECOMTE (Eugène), agent de change, 2, rue de la Chaussée-d'Antin.

LECOULTRE (Jules), élève de l'École des hautes études, 2, rue Racine.

LEE CHILDE, 9, rue de Penthièvre.

LEGENTIL, professeur au Lycée (Caen).

LEGOUEZ, professeur au lycée Condorcet, 28, rue de la Rochefoucauld.

LEGOUVÉ, de l'Académie française, 14, rue Saint-Marc-Feydeau.

LEGRAND (Émile), 8, rue des Deux-Gares.

LEHMANN, membre de l'Institut, 23, rue Balzac.

LEMOINNE (John), 109, boulevard Haussmann.

LENIENT, maître de conférences à l'École normale supérieure, suppléant à la Faculté des lettres, 48, boulevard Saint-Germain.

LÉONARD (l'abbé), professeur à l'institution Notre-Dame (Auteuil-Paris).

LÉOTARD (Eug.), ancien élève de l'École normale, place Louis XVI (Lyon).

LE PROUX (Ferdinand), élève de l'École des chartes (Saint-Quentin).

LEROND, professeur au lycée Charlemagne, 95, boulevard Saint-Michel.

LEROY (Alph.), professeur à l'Université, 139, rue Saint-Gilles (Liége).

LEROY-BEAULIEU (Anatole).

LETRONNE (Mlle), 17, quai Voltaire.

LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collége de France (Bellevue, près Paris).

LEVIS MIREPOIX (Comte de), 121, rue de Lille.
LÉVY BING, banquier, 15, rue de la Banque.
LILLERS (DE), 46, rue de Bourgogne.
LONGPÉRIER (DE), membre de l'Institut, 50, rue de Londres.
LONGPÉRIER (Henri de), élève de l'École des hautes études, 50, rue de Londres.
LORRAIN (Paul), professeur agrégé à la Faculté de médecine, 11, rue de l'Odéon.
LOYSEAU, professeur au lycée (Angers).
MAGGIAR (Louis), banquier, à Alexandrie (Égypte).
MAGGIAR (Octave), négociant, 32, boulevard des Italiens.
MAGNABAL, agrégé de l'Université, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain.
MAGNIER (l'abbé), curé de Fontaine-lez-Vervins (Aisne).
MAIGRET (Édouard), 3, boulevard des Capucines.
MAIGRET (Théodore), 3, boulevard des Capucines.
MALIACA (Abraham), professeur (Constantinople).
MALIADIS (Démétrius), docteur en droit, avocat (Constantinople).
MALLORTIE, principal du collége (Arras).
MANDRAS (Georgios), à Taganrog (Russie).
MANOUSIS (Constantinos), à Taganrog (Russie).
MANOUSIS (Demetrios), à Taganrog (Russie).
MARCELLUS (comtesse de), 16, rue Martignac.
MARCELLUS (comte Édouard de), à Gironde (Gironde).
MARIETTE, correspondant de l'Institut de France, en Égypte.
MARION, professeur au lycée (Montpellier).
MARTIN (Abel Tomy), docteur en droit, 91, rue de Sèvres.
MARTIN (Henri), historien, 54, Ranelagh (Passy-Paris).
MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 2, quai Saint-Yves (Rennes).
MARTIN PASCHOUD, pasteur, 198, rue de Rivoli.
MASSON (Gustave), professeur de littérature française à l'école de Harrow, Middlesex (Angleterre).
MATHIUDAKIS (Alexandre), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique (Constantinople).
MAUNOIR (Charles), secrétaire de la Société de géographie, 14, rue Jacob.
MAURY (Alfred), de l'Institut, directeur des archives.
MAVROCORDATO (D.-A.), négociant, 37, Threadneedle street (Londres).

MAVROCORDATO (Nicolas), nomarque de Corfou (Grèce).
MAVROGENI (Spyridion), docteur-médecin (Constantinople).
MAVROGENI (Mme Marie), à Constantinople.
MAVROGORDATO (Emmanuel), négociant, 56, Westbourne Terrace Bayswater (Londres).
MAVROGORDATO (Étienne-M.), négociant (Constantinople).
MAVROGORDATO, 5, rue Boissy-d'Anglas.
MAXIMOS (Pantaléon), négociant (Constantinople).
MAYRARGUES (Alfred), ancien professeur, 40, rue Blanche.
MAZIMBERT, professeur au lycée Condorcet, 83, rue de Rome.
MÉLAS (Constantin), Cours Bonaparte, 103 (Marseille).
MÉLAS (Michel), Cours Bonaparte, 103 (Marseille).
MÉLAS (B.), négociant, Old Broad street (Londres).
MÉLAS (G.), chez P. Sugdury, à Rostoff-sur-Don (Russie).
MENU DE SAINT-MESMIN, préfet des études au collége Chaptal, rue Blanche.
MÉREAUX (Amédée), ex-président de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, 36, rue du Champ-des-Oiseaux (Rouen).
MERLET, professeur de rhétorique au lycée Descartes, 64, boulevard Saint-Germain.
MESSAGER (E.), 5, rue Tronchet.
MÉTAXAS (Georges), Cours Bonaparte, 87 (Marseille).
MÉTAXAS (J.), docteur-médecin, Allée des Capucines, 25 (Marseille).
MEUNIER, docteur ès lettres, 27, rue de Bréa.
MEUNIER DU HOUSSOY, attaché à la légation de France à Athènes.
MÉZIÈRES, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 77, boulevard Saint-Michel.
MICHALINOUDÈS (J.-A.), négociant, Place Centrale, 5 (Marseille).
MICHEL, 76, rue d'Assas.
MICHELET (Jules), membre de l'Institut, 76, rue d'Assas.
MICHOGLOU (Alexandre), négociant (Constantinople).
MICHOGLOU (Jean), négociant (Constantinople).
MICHOTTE, 3, rue de Rouvray (parc de Neuilly).
MICRULACHI (S.-E.), négociant, Allée des Capucines, 27 (Marseille).
MILL (John Stuart), Black Heath Park (Kent).
MILLER, membre de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif.
MILNE EDWARDS, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, au Jardin des Plantes.
MOLINOS (Léon), ingénieur, 2, rue du Cardinal Fesch.

MONGINOT, professeur au lycée Condorcet, 51, rue de Rome.
MONNIER (Fr.), docteur ès lettres, 9, rue de Babylone.
MONOD (Gabriel), répétiteur à l'École des hautes études, 62, rue de Vaugirard.
MONTAGNE, directeur de l'institution François Ier (Angoulême).
MORAND, juge au tribunal (Boulogne-sur-Mer).
MOREAU-CHASLON (Georges), 100, boulevard Haussmann.
MORTEMART (marquis de), 16, rue Matignon.
MOUILLARD, proviseur du lycée, 27, rue Sainte-Hélène (Lyon).
MOURIER, vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne.
NASOS, directeur de la Cie d'assurance *le Phénix*, à Athènes.
NAUDET, membre de l'Institut, 184, rue de Rivoli.
NAVILLE (Édouard), licencié ès lettres (Fontanée, près Genève).
NAVILLE (Ernest), correspondant de l'Institut (Genève).
NAVILLE (Louis), licencié ès lettres, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville (Batignolles).
NEFFTZER, rédacteur du journal *le Temps*, 10, faubourg Montmartre.
NÉGRÉPONTIS (Ménélas), négociant, à Constantinople.
NÉGROPONTIS (Demetrios), à Taganrog (Russie).
NEMTZOGLOU (Z.), à Philippopolis (Turquie).
NÉOPHYTE, archevêque de Dercon (Constantinople).
NICODÈME, archevêque de Cyzique (Constantinople).
NICOLAIDÈS (G.), de l'île de Crète (Athènes).
NICOLAIDÈS (Théodore), négociant, 4, rue Dieudé (Marseille).
NICOLAIDÈS (Xénophon), négociant, 48, boulevard Longchamp (Marseille)
NICOLAIDÈS (Nicolaos), à Taganrog (Russie).
NICOLAIDÈS (Nicolas-Jean), de Smyrne, étudiant en médecine, 4, rue de l'École-de-Médecine.
NICOLAS (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante (Montauban).
NISARD (Charles), 103, rue de Grenelle-Saint-Germain.
NISARD (Désiré), de l'Académie française, 2, rue Casimir-Delavigne.
NISARD (Auguste), inspecteur de l'Académie de Paris, 89, boulevard Haussmann.
NOMICOS (André), négociant, à Constantinople.
NOUGUIER (Henri), ancien avocat au conseil d'État et à la cour de cassation, 4, cité d'Antin.

NOUBRIT (Robert), avocat à la cour de Cassation et au conseil d'État, 10, rue Garancière.

OECONOMIDÈS (Basilios), professeur à l'École de droit (Athènes).

OLIVIER, secrétaire de l'académie d'Hippone (Bône).

OLLÉ LAPRUNE, professeur au lycée de Versailles, à Suresne.

OPPERMANN, 30, rue Saint-Georges.

ORPHANIDÈS (Théodore), antiprytane de l'Université, professeur de botanique (Athènes).

ORPHANIDÈS (Démétrius), président de l'Académie de médecine, professeur à l'Université (Athènes).

OURSEL (Paul), 231, rue Saint-Honoré.

PAGNERRE (Louis), bibliothécaire du palais de l'Élysée.

PANDIA RALLI, négociant (Londres).

PANORIOS (N.), 22, boulevard du Nord (Marseille).

PANTALIDÈS (Thém.), prêtre de l'Église grecque orthodoxe, rue de la Grande-Armée, 23 (Marseille).

PANTAZIS (Miltiade), professeur (Constantinople).

PAOLITIS, à Philippopolis (Turquie).

PAPA (Daniel), négociant (Constantinople).

PAPADATIS (K.), à Philippopolis (Turquie).

PAPADOPOULOS (Démétrius), docteur-médecin (Constantinople).

PAPARRIGOPOULOS, professeur à l'École de droit (Athènes).

PARAPANTAPOULOS (Jean), professeur de l'École commerciale hellénique de Chalki (Constantinople).

PAPAZOGLOU, à Philippopolis (Turquie).

PARIS (Gaston), docteur ès lettres, professeur suppléant au Collége de France, 7, rue du Regard.

PASPALLI (Nicolas), négociant, à Constantinople.

PASPATIS (Alexandre), docteur-médecin (Constantinople).

PASQUET, professeur au lycée Condorcet, 57, rue Neuve-des-Mathurins.

PASSY (Louis), 45, rue de Clichy.

PASTRÉ, chez M. Cousté, 63, quai d'Orsay.

PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris, 15, rue Cassette.

PEDONE-LAURIEL, libraire-éditeur, 9, rue Cujas.

PÉLICIER, professeur au collége (Compiègne).

PELLETIER, président à la Cour des comptes, 46, avenue Gabriel.

PÉPIN LEHALLEUR (Émile), docteur en droit, 14, rue de Castiglione.
PÉRIER (Pierre-Casimir), licencié ès lettres, 76, rue Galilée.
PERRENS, professeur au lycée Condorcet, 9, rue de Greffülhe.
PERROT (Alfred), professeur au lycée (Nîmes).
PERROT (Georges), maître de conférences à l'École normale supérieure, 52, rue d'Hauteville.
PESSONNEAUX, professeur au lycée Corneille, 30, rue Monsieur-le-Prince.
PETIT (Louis), docteur ès lettres, porte Bellon, à Senlis (Oise).
PETIT DE JULLEVILLE, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au collége Stanislas, 76, rue d'Assas.
PETIT-JEAN, principal du collége de Schelestadt.
PHILIPPOS IOANNOU, professeur à l'Université (Athènes).
PHOTIADIS (Nicolas), négociant (Constantinople).
PIAT (Albert), 98, rue Saint-Maur-Popincourt.
PIERRON (A.), professeur au lycée Descartes, 76, rue d'Assas.
PITTI (A.), négociant, boulevard du Nord, 27 (Marseille).
PLOCQUE, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, 41, rue Saint-Georges.
POITRINEAU, professeur au lycée (Lorient).
POMPERY (de), au château de Salsoigne (Aisne).
POTOUS (Xénophon), négociant (Constantinople).
POTRON, 10, rue d'Antin.
POTTIER (René-Jean), professeur, 115, rue de Provence.
PRACHE, 290, rue Saint-Honoré.
PRAT (Léon), avenue Marigny.
PRESSENSÉ (Edmond de), député, 58, rue de Clichy.
PRETENTERES (Typaldos), médecin de S. M. Hellénique, professeur à l'École de médecine (Athènes).
PRILEJAEFF (Dr), aumônier de l'ambassade de Russie à Paris, à l'ambassade.
PROÏOS (A.), négociant (Constantinople).
PROU, ingénieur civil, 15, place de la Bourse.
PRUENGNAUD (Eugène), caissier de la Société immobilière des ouvriers, 8, impasse Bourdin.
PSICHA, négociant, 19, Gresham house (Avierino et Ce) (Londres).
PSYCHARIS (Mme Marie-A.) (Constantinople).
PSYCHARIS (Antoine), négociant (Constantinople).
QUESNEL (Adolphe) négociant (Havre).

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Marquis de), 1, rue Soufflot.
QUINOT, professeur au lycée Condorcet, 45, rue de Constantinople.
RALLI (Georges), prytane de l'Université, professeur de droit (Athènes).
RALLI (V.), négociant, 11, Finsbury Circus (Londres).
RALLI SCHILIZZI ARGENTI, négociant, allée des Capucines, 41 (Marseille).
RAMBAUD, répétiteur à l'École des hautes études, 71, boulevard Saint-Michel.
RANGABÉ (Rizo), ministre de Grèce, à Constantinople.
RAPHAEL (R.), trésorier du consulat hellénique (Constantinople).
RATHIER, licencié ès lettres, conseiller de préfecture, 16, quai des Abattoirs (Melun).
RAVAISSON, membre de l'Institut, 9, quai Voltaire.
RENAN, membre de l'Institut, 29, rue Vanneau.
RENIER (Léon), membre de l'Institut, à la Sorbonne.
RENIERI, sous-gouverneur de la Banque nationale de Grèce (Athènes).
RENOUARD (Léopold), 3, rue de Grammont.
RETZINAS (D.-G.), négociant, 23, allée des Capucines (Marseille).
REVIERS DE MANNY (vte de), à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
REVILLOUT, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
REYNALD, professeur à la Faculté des lettres d'Aix.
RHALLIS (Étienne), négociant (Constantinople).
RHASIS (Démétrius), premier drogman de l'ambassade hellénique (Constantinople).
RIANT (Paul), docteur ès lettres, de la Société des Antiquaires, 2, rue de Vienne.
RICHARD KŒNIG, négociant, à Alexandrie (Égypte).
RIFF, principal du collége d'Obernai (Bas-Rhin).
RILLIET (Albert), ancien professeur de littérature étrangère à l'Académie de Genève (Genève).
RINN, professeur au collége Rollin, 212, rue Saint-Jacques.
ROBERT (Charles), correspondant de l'Institut, 9, rue des Saints-Pères.
ROCHE DU TEILLOY (Alexandre DE), professeur au lycée, 34, rue de la Commanderie (Nancy).
RODOCANAKI (Emmanuel-P.-T.), négociant, 29, Finsbury Circus (Londres).
RODOCANAKI (T.-E.), négociant (Marseille).

RODOCANAKI (Emmanuel-Z.), négociant, 22, New city Chambers (Londres).
RODOCANAKI (Michel), négt, allée des Capucines, 25 (Marseille).
RODOCANAKI (P.), 42, avenue Gabriel.
RODOCANAKI (Stamali), nég., Traverse du Chapitre, 14 (Marseille).
ROEDTS, 8, rue Tronchet.
RONCHAUD (Louis de), rédacteur en chef du journal le *Jura* (Lons-le-Saunier).
RONTOPOULOS (D.-S.), secrétaire de première classe du consulat hellénique (Constantinople).
ROPAS (Th.), docteur médecin, à Alexandrie (Égypte).
ROSSOS (N.), avocat (Marseille).
ROZE (Ferdinand), à la préfecture maritime (Cherbourg).
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte.
ROTHSCHILD (baron James de), 33, rue du Faubourg-St-Honoré.
ROUCH, correcteur d'imprimerie, 58, rue du Cherche-Midi.
ROUGÉ (vicomte de), membre de l'Institut, 53, rue de Babylone.
ROUVRAY (Alfred), professeur au collége Rollin, 26, rue d'Enfer.
RUELLE (Ch.-Ém.), attaché à la Bibliothèque des Sociétés savantes, 6, rue Bellechasse.
SABATIER, ministre plénipotentiaire, 35, avenue de la Reine-Hortense.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Henri), membre de l'Institut, 47, rue Madame.
SAINT-MARC GIRARDIN, membre de l'Académie française, député, 5, rue Bonaparte.
SAINT-RENÉ TAILLANDIER, professeur à la Faculté des lettres, secrétaire général au ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain.
SALOMON, professeur au lycée Descartes, 16, boulevard Saint-Michel.
SALVAGO PANTALÉON, négociant, allée de Meilhan, 25 (Marseille).
SARAPHIS (Aristide), négociant (Constantinople).
SARCEY (Francisque), 17 *bis*, rue de la Tour-d'Auvergne.
SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université (Athènes).
SAUVAGE, ingénieur en chef des mines, directeur du chemin de fer de l'Est, 31, rue de Chabrol.
SAVOUS, professeur au lycée Charlemagne, 3, rue Mogador.
SCARAMANGAS (Doucas), à Taganrog (Russie).
SCARAMANGAS (Jean-P.), à Taganrog (Russie).

SCARAMANGAS (Jean-A.), à Taganrog (Russie).
SCARAMANGAS (Stamatios), à Taganrog (Russie).
SCHLIEMANN (Henri), 6, place Saint-Michel.
SCLAVOS (P. C.), négociant, 76, Palmerston Buildings. (Londres).
SCLIVANIOTIS, négociant, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.
SCOULOUDIS (Étienne), négociant (Constantinople).
SEILLIÈRE (Aimé), 30, rue du Sentier.
SEKIARIS (Panthias), négociant (Constantinople).
SELIGMANN, professeur au lycée de Versailles, 85, boulevard de la Reine.
SÉNART (Henri), licencié ès lettres, 69, rue de Grenelle-Saint-Germain.
SEVASTOPOULO (Alexandre), négociant (Constantinople).
SIDERICUDI NEGREPONTIS, négociant, rue du Théâtre français, 4 (Marseille).
SIMÉON (comte), 23, quai d'Orsay.
SINADINO, chez M. Cousté, 63, quai d'Orsay.
SINANO, banquier, à Alexandrie (Égypte).
SIPHNÉOS (Jean), négociant (Constantinople).
SKYLIZZI (Jean Isidoridis), 58, boulevard Mont-Parnasse.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT, 82, rue de Grenelle-St-Germain.
SOMAKIS, avocat (Athènes).
SOPHOCLÈS (Gabriel), directeur de l'école grecque de Péra (Constantinople).
SOUGDOURIS (Constantin), négociant (Constantinople).
SOURY (Jules), attaché à la Bibliothèque nationale, 9, quai Napoléon.
SOUVADZOGLOUS (Basile), négociant (Constantinople).
SPANOUDIS (Alexandre), négociant, rue de Rome, 80 (Marseille).
STEPHANOVIC (Zanos), à Constantinople.
SUGDURY, négociant, Gresham house, Mauro Basich, 50 (Londres).
SURELL, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du chemin de fer du Midi, 99, rue de Provence.
SVORONOS (Antoine), négociant (Constantinople).
SVORONOS (Michel), négociant (Constantinople).
SYDNEY SCHUTZ, administrateur du chemin de fer de Ramlé, place des Consuls, à Alexandrie (Égypte).

TALBERT, directeur du collége Rollin, 42, rue Lhomond.
TALBOT, professeur au lycée Condorcet, 39, rue Godot-Mauroy.
TANIDIS (Athanase), à Philippopolis (Turquie).
TANTALIDIS (Élias), professeur de l'École théologique de Chalk (Constantinople).
TARRAL, 14, cours la Reine.
TATTEGRAIN, conseiller à la Cour impériale d'Amiens, 32, rue du Loup (Amiens).
TAUPIN (Henri), licencié ès lettres, 105, boulevard Saint-Vincent-de-Paul.
TAVERNIER, 20, rue Neuve-des-Capucines.
TAXIS (Basile), négociant (Constantinople).
TELFY (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth.
TERRAY (le comte), 21, rue Saint-Dominique Saint-Germain.
TERTU (Comte de), Tertu par Trun (Orne).
TESTENOÎRE-LAFAYETTE (Philippe), rue de la Bourse, 28 (St-Étienne, Loire).
THÉDENAT (l'abbé H.), de l'Oratoire, censeur des études, au collége de Juilly (Seine-et-Marne).
THENON (l'abbé), directeur de l'école des Carmes, 70, rue de Vaugirard).
THEOCHARIDIS (Constantinos), à Taganrog (Russie).
THEODORIDIS (Nicolas), pharmacien (Constantinople).
THIRION, professeur au lycée Condorcet, 198, rue de Courcelles.
THOURON (Victor), ancien président de l'Académie du Var (Toulon).
THUROT, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre de l'Institut, 4, impasse Royer-Collard.
TIMBAL, 13, rue de l'Abbaye.
TIOPOULOS (Achille), rue du Coq, 4 (Marseille).
TIVIER, professeur au lycée (Amiens).
TOUGARD (l'abbé Alb.), professeur au petit séminaire (Rouen).
TOURNIER, répétiteur à l'École des hautes études, 6, rue Servandoni.
TOURTOULON (baron de), enclos Tissié-Sarrus (Montpellier).
TRANCHAU, proviseur au lycée (Orléans).
TRAVERS (Émile), conseiller de préfecture à Caen (Calvados).
TRESSE, 182, rue de Rivoli.
TRÉVERRET (Armand de), prof. à la Faculté des lettres (Bordeaux).
TRIANTAFILLIS, professeur à l'École commerciale (Venise).
TRICOT (Lucien), 68, chaussée d'Antin.

TURRETTINI (Auguste), ancien conseiller d'État de la république (Genève).

UBICINI, 36, rue Montparnasse.

UNIVERSITÉ D'ATHÈNES.

URBAIN (Ismayl), 22, rue du Pont-Saint-Marceau, Aix (Bouches-du-Rhône).

VACALOPOULOS (Th.), négt, allée des Capucines, 25 (Marseille).

VALASSOPOULOS (Athanase), négociant (Constantinople).

VALETTAS (J.-N.), professeur, 29, Ledbury Road, Notting Hill (Londres).

VALLIANOS (André), négociant (Constantinople).

VALLIER (Jérôme), négociant, rue Sylvabelle, 94 (Marseille).

VAPHIADIS (Apostolos), docteur-médecin (Constantinople).

VAPHIADIS (Georges), journaliste (Constantinople).

VARNIER, professeur au lycée (Caen).

VAROUCHOGLOU, à Philippopolis (Turquie).

VATIKIOTIS (le Docteur), à Alexandrie (Égypte).

VAUZELLE (Ludovic de), conseiller à la cour impériale (Orléans).

VENTHYLOS (le Dr), à Philippopolis (Turquie).

VERGOTIS (M.), professeur de grec, boulevard du Nord, 27 (Marseille).

VÉRIN, professeur de rhétorique à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher).

VERNA (baron de), 6, place Henri IV (Lyon).

VIDAL-LABLACHE, agrégé de l'Université, ancien membre de l'École française d'Athènes, 13, rue du Sommerard.

VILLEMAN, professeur, 5, rue Corneille.

VILLENICH (Michel), 15, rue de Madrid.

VINET (E.), bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 1, rue de Madame.

VITET, de l'Académie française, 9, rue Barbet-de-Jouy.

VLACHOS (Angelos), ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Athènes.

VLADOS (le Dr), à Philippopolis (Turquie).

VLANGALI-HANDJÉRI (le prince), 55, avenue Joséphine.

VOUTYRAS (Savtros-Jean), journaliste (Constantinople).

VRETOS (Jean-A.), journaliste (Constantinople).

WADDINGTON (H.), membre de l'Institut, 8, rue Boissy-d'Anglas.

WALLON (Henri), député, membre de l'Institut, 95, boulevard Saint-Michel.

WEIL (H.), professeur à la Faculté des lettres (Besançon).

WESCHER, ancien membre de l'École française d'Athènes, 12, rue de la Barouillère.

WIDAL, professeur à la Faculté des lettres (Besançon).

WIERZEYSKI (d'Ielita), ex-directeur du collége Munigo, à Corfou, professeur à Sainte-Barbe, rue Notre-Dame-des-Champs, passage Stanislas, 3.

WITTE (baron de), membre de l'Institut, 5, rue Fortin.

YEMENIZ fils, consul de Grèce (Lyon).

YPSILANTI (princesse), 48, avenue Gabriel.

YPSILANTI (princesse Élisabeth), 48, avenue Gabriel.

YSEUX, maire de Nogent-le-Bernard (par Saint-Come, Sarthe).

YUNG, directeur de la Revue des cours littéraires et scientifiques, place Saint-Germain-des-Prés.

ZAFIROPOULO (Constant), négociant, rue du Coq, 4 (Marseille).

ZAÏMIS (Thrasybule), ancien député, ancien ministre (Athènes).

ZAMBACO, médecin, 21, rue Marignan.

ZARIFI (Léonidas), négociant, rue du Coq, 4 (Marseille).

ZARIFI (Périclès), négociant, 2, Winchester Buildings, E. O. (Londres).

ZARIPHIS, négociant, à Constantinople.

ZIPHOS, négociant, 11, Leicester Terrace, Bayswater (Londres).

ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin (Constantinople).

ZOGRAPHOS (Christakis Bitos), négociant (Constantinople).

ZYGOMALAS (N.), négociant, Lime street (Londres).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUILLET 1871.

DISCOURS

DE M. BRUNET DE PRESLE

PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

La cinquième année de notre Association, pour laquelle votre choix bienveillant de l'année précédente m'amenait à l'honneur de vous présider, semblait s'ouvrir sous d'heureux auspices. Le nombre croissant de nos adhérents, en augmentant nos ressources, faisait proposer de joindre à notre Annuaire une publication plus fréquente ou plus étendue, dont les communications intéressantes, lues dans nos réunions, auraient aisément fourni la matière.

Il ne fallait rien moins que ce calme prospère pour m'enhardir à succéder à MM. Patin, Egger et Beulé. Leur nom, leur autorité, leur parole, ont promptement groupé autour d'eux les hellénistes de France et d'Orient, qui croient que l'étude des grands modèles de l'antiquité est encore le plus sûr moyen de conserver chez nous le sentiment et le

culte du beau. L'impulsion était donnée. J'espérais que mon dévouement assidu suffirait pour suivre, sans dévier et sans nous laisser ralentir, la voie si bien tracée.

Ces espérances ont été cruellement déçues par les événements qui marquent cette année 1870-1871 comme une des plus funestes dans les annales de la France. Notre Société ne pouvait manquer d'en ressentir un douloureux contre-coup.

D'autres malheurs encore ont troublé nos travaux. Peu de jours après notre réunion générale, un événement lointain, mais auquel notre Association ne pouvait rester étrangère, est venu nous attrister : un vaste incendie a dévoré une grande partie de Constantinople et détruit le local où se réunissait la Société littéraire hellénique, l'Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος, et la bibliothèque déjà riche qu'elle y avait fondée avec le concours de notre ministère de l'instruction publique. Cette bibliothèque promettait d'être d'un grand secours pour les voyageurs qui vont explorer l'Orient comme pour les hommes dévoués qui ont entrepris de ranimer les études grecques dans ce foyer qui les a préservées durant tout le moyen âge, et qui, en les transmettant à l'Italie, a provoqué la renaissance. L'ancien président du Syllogos, M. Héroclès Basiades, qui avait salué avec bonheur la création de notre Société, a perdu dans cet incendie sa propre bibliothèque et le manuscrit d'un livre auquel il travaillait depuis longues années sur l'histoire de la littérature grecque.

A la nouvelle de ce désastre, votre bureau, sur l'initiative de votre trésorier, n'a pas hésité à informer nos souscripteurs de Constantinople, dont nous avons reçu jusqu'à présent un concours si généreux, que si ces tristes circonstances ne leur permettaient pas d'acquitter leur cotisation, leurs noms continueraient cependant de figurer cette année sur notre liste. Vous venez de recevoir, pour le rétablissement de la bibliothèque de Constantinople, un appel auquel plusieurs de nos confrères se sont empressés de répondre. Espérons que, par le courage et l'activité de

ses membres, la Société littéraire hellénique de Constantinople aura bientôt réparé ses ruines.

Quelque affreux que soit un incendie allumé par hasard, une ville le répare et sort quelquefois plus brillante de ses cendres, comme la campagne refleurit après un ouragan passager. La guerre et les calamités qu'elle entraîne laissent des traces plus profondes. La France en a éprouvé les plus cruelles atteintes. Au milieu d'une prospérité excessive dont on jouissait avec une insoucieuse imprévoyance, une lutte sanglante a été tout à coup entreprise contre un peuple avec lequel nous pensions n'avoir plus à nous mesurer que dans les voies de la civilisation.

Un des premiers et douloureux épisodes de cette guerre fut le bombardement de Strasbourg, berceau de plusieurs de nos hellénistes distingués, et l'incendie de sa riche bibliothèque. Votre comité, Messieurs, s'est associé à la protestation que l'Institut adressait au monde savant dans la prévision qu'une semblable destruction pouvait menacer les trésors de science que Paris ouvre au monde entier.

En effet, des obus prussiens sont aussi tombés sur plusieurs de nos édifices, sur nos hospices, nos lycées, nos écoles, et y ont fait d'innocentes victimes; mais les objets les plus précieux de nos bibliothèques et de nos musées avaient été mis en lieu de sûreté. On ne prévoyait pas alors que cette population de Paris, si calme et si courageuse en présence des attaques de l'ennemi, exaspérée par nos désastres, se laisserait égarer par des barbares insensés jusqu'à porter de ses propres mains la torche et la dévastation dans les monuments qui faisaient l'orgueil de notre capitale. Heureusement le Louvre et ce palais des Beaux-Arts qui renferment tant de chefs-d'œuvre, et où nous trouvons de nouveau une si splendide hospitalité, n'ont reçu que des blessures extérieures. Durant le premier siége, ce palais avait été converti en ambulance, et nous n'aurions pas voulu troubler un seul instant les soins touchants et assidus que notre cher confrère qui le dirige prodiguait aux blessés. C'est dans le cabinet de votre président que les mem-

bres du comité et quelques autres de nos confrères présents à Paris, lorsqu'ils n'étaient pas appelés à la garde des remparts, se réunissaient le soir. L'obscurité des rues, sillonnées quelquefois par l'éclat d'un obus, ne les arrêtait pas, et, au milieu des inquiétudes les plus poignantes, nous n'avons pas cru devoir délaisser des études qui nous offraient mieux qu'une distraction, surtout lorsqu'un de nos confrères nous traçait le tableau du développement de la littérature grecque pendant les luttes sanglantes de la guerre du Péloponnèse. La gloire qu'Athènes s'est acquise dans toutes les branches de l'intelligence a fait oublier ses fautes et ses revers. Nous étions heureux de constater par notre assiduité que nous n'avions pas non plus un seul jour désespéré de l'avenir de notre pays.

M. le secrétaire vous parlera tout à l'heure de nos travaux de cette année, de nos concours, de notre Annuaire, dont l'impression est fort avancée, et qui ne portera pas trop, je l'espère, la trace des troubles de la guerre. Mais, hélas! cette année a laissé dans nos rangs des vides nombreux et bien sensibles. En inscrivant ici pour la dernière fois des noms qui vont disparaître de notre liste qu'ils honoraient, je ne puis songer à consacrer à chacun des confrères que nous avons perdus une notice en rapport avec leur mérite. Plusieurs ont déjà reçu ou recevront bientôt des hommages plus dignes d'eux; mais nous associerons dans nos communs regrets des noms diversement célèbres, et que réunissait ici l'accord d'une même pensée.

Lorsqu'un homme a occupé comme M. Villemain une si grande place dans le mouvement et dans la direction littéraire du pays, il pourrait suffire de prononcer son nom. Puis-je cependant me dispenser de rappeler ici quelques-uns de ses titres particuliers à notre reconnaissance? M. Villemain faisait partie en 1826 du comité grec, composé des hommes les plus éminents de la politique et des lettres, des Chateaubriand, des Choiseul, des La Rochefoucault, des Delessert, et dont M. Didot reste seul parmi nous le digne représentant; comité qui a si puissamment

contribué à l'affranchissement de la Grèce. M. Villemain servit aussi cette cause par la publication, en 1825, de son *Lascaris* et de l'*Essai historique sur l'état des Grecs depuis la conquête musulmane jusqu'à nos jours*. Ses leçons et ses livres témoignent de sa profonde connaissance de la littérature grecque. Il se plaisait souvent à réciter des tirades du *Philoctète* de Sophocle, qu'il avait apprises à l'âge de dix ans, lorsqu'au Lycée impérial, par un ancien et utile usage que Mgr l'évêque d'Orléans a fait revivre dans son séminaire, on faisait représenter des tragédies grecques par les élèves. Ces jeunes acteurs se préparaient ainsi dans leurs jeux à jouer un jour des rôles plus sérieux. Pendant son passage au ministère de l'instruction publique, M. Villemain donnait au savant grec Minoïde Mynas la mission de rechercher dans les couvents du mont Athos quelques épaves échappées au naufrage de l'antique littérature grecque. C'est à cette mission et à celles qui l'ont suivie que nous sommes redevables des fables ésopiques en vers de Babrias, publiées par M. Boissonade, du livre si curieux des Φιλοσοφούμενα, dont M. Miller reconnut de suite l'intérêt, et dont il a donné la première édition; du traité de *Philostrate sur la gymnastique*, édité par M. Daremberg; de ce précieux manuscrit des tacticiens grecs, dont M. Wescher a tiré si bon parti dans sa nouvelle édition, et où il a retrouvé des fragments inédits d'anciens historiens; de la logique de Galien, publiée par Mynas; de plusieurs traités qui éclairent l'histoire du droit *gréco-romain*, et aussi d'une histoire de la Chine en grec moderne, par Chrysanthe Notaras, qui attend encore un éditeur.

Dans les concours de l'Académie française, M. Villemain a plus d'une fois ramené à l'étude de l'antiquité grecque, source inépuisable du beau. C'est ainsi qu'il avait provoqué la traduction de Pindare, qui lui fournit à lui-même le sujet d'une remarquable étude *sur la poésie lyrique des Grecs*, et où M. Dehèque obtint un prix qui ne l'avait pas décidé à publier une traduction qu'il revoyait et perfectionnait encore dans les derniers jours de sa vie.

Un mois était à peine écoulé depuis la mort de M. Villemain, et notre Société perdait un autre membre éminent de l'Université, M. Alexandre, né à Paris en 1797, entré à l'École normale en 1814. Nommé fort jeune professeur de rhétorique à Nancy, M. Alexandre y manifestait déjà sa prédilection pour la littérature grecque, dont il inspirait le goût à ses élèves. J'en puis citer comme témoin et comme exemple mon maître et ami Berger de Xivrey, que M. Alexandre retrouva quelques années plus tard pour collègue à l'Académie des inscriptions, et dont on m'excusera de rappeler ici le souvenir; car, si la mort ne l'eût prévenu, M. Berger de Xivrey eût été des premiers à se joindre à notre Association, qui répondait si bien aux aspirations de sa vie.

M. Alexandre a donné la plus grande marque de son désir de propager dans notre jeunesse l'étude du grec, en employant plusieurs années de sa vie à composer et à corriger ses dictionnaires *grec-français* et *français-grec*. Travail ingrat, c'est-à-dire qui fait bien des ingrats, car ceux qui s'en servent le plus n'y remarquent souvent que ce qu'ils n'y trouvent pas.

Comme Boissonade, M. Alexandre, familier avec les meilleurs écrivains, a consacré de préférence ses veilles à quelques auteurs délaissés, auxquels ses travaux ont rendu du prix. Telle est son édition des livres sibyllins, complétés par les découvertes d'Angelo Maï, avec une traduction en vers latins d'une fidélité qui n'exclut pas l'élégance, et une savante introduction critique. Telle est encore son étude sur Gémiste Pléthon, cet admirateur de la philosophie antique, qui entreprit aux derniers jours de l'empire grec de créer un nouveau système religieux, et ne réussit qu'à faire supprimer ses livres par l'Église. M. Alexandre en a réuni les fragments et reconstruit le plan.

Après la mort de M. Hase, l'Académie avait confié à M. Alexandre la publication de l'Alexiade d'Anne Comnène, remarquable spécimen de la langue grecque à Byzance au douzième siècle, sous la plume d'une savante princesse, et

précieux document de notre histoire. Continué par M. Miller, ce volume des historiens des croisades sera un nouvel exemple du soin consciencieux que M. Alexandre apportait à ses travaux, sans se préoccuper de la renommée.

Ce dévouement à la science pour elle-même, pour les plaisirs qu'elle donne et le profit de la jeunesse, est l'honneur de beaucoup de nos maîtres. Mais je ne l'ai jamais vu à un degré plus remarquable que chez M. Dehèque, qui nous a été enlevé au mois de décembre, loin de Paris, à Étretat, où il avait accompagné sa famille à une époque où on ne pouvait pas prévoir que la guerre lui fermerait le retour dans la ville qu'il aimait, où il avait laissé tant d'amis qui n'ont appris que plus tard qu'ils ne le reverraient plus.

M. Dehèque semblait apporter autant de soin à cacher son savoir que d'autres à l'étaler; cependant il le mettait avec empressement à la disposition de tous ceux qui venaient le consulter. Il s'intéressait à leurs travaux, jouissait de leurs succès et y applaudissait avec un enthousiasme qu'il a conservé toujours aussi vif, aussi jeune pour tout ce qui est beau, pour les arts comme pour les lettres, pour la littérature antique comme pour les productions nouvelles.

Détourné par les circonstances du professorat, où son élocution facile et brillante l'aurait fait remarquer, et jeté pendant la plus grande partie de sa vie dans l'administration d'un des arrondissements importants de Paris, il se consacra à ces nouveaux devoirs avec le même zèle sous des régimes divers, à travers deux révolutions, obtenant par sa fermeté, sa droiture, l'estime des hommes de tous les partis. En dehors des heures consacrées au public, il trouvait le temps de visiter les écoles primaires, les établissements de bienfaisance, toujours prêt à rendre un service non-seulement à ses amis, mais à tous ceux qui faisaient appel à son obligeance, ne se dérobant pas au monde où il était recherché, et, au milieu de tout cela, grâce à ce secret de ne pas perdre un instant, amassant dans ses cartons des travaux qui sembleraient le fruit d'une vie uniquement consacrée à l'étude. Le petit nombre d'o-

puscules qu'il s'était avec peine décidé à imprimer ont suffi pour le faire admettre à l'Institut. Il est vrai qu'il y était déjà depuis longtemps connu par le concours qu'il avait apporté à plusieurs savants travaux. Il était d'ailleurs impossible de causer avec M. Dehèque sans reconnaître l'élévation et l'étendue de son esprit, sans être attiré par sa bienveillance. Moi qui ai joui et profité pendant plus de quarante ans de cette douce intimité, et qui fus le confident d'une partie de ses travaux, je craindrais de me laisser entraîner à mes souvenirs et à mon émotion en vous parlant plus longtemps de lui. Je sais d'ailleurs que deux de nos confrères ont témoigné l'intention de fixer le souvenir de cette vie modeste et pleine d'utiles exemples. Je me repose sur eux pour rendre une image fidèle de cet homme excellent.

Je n'ai pas connu personnellement M. Félix Gillon, magistrat à Bar-le-Duc, dont j'ai appris la mort récente; et, ayant été éloigné de Paris dans ces derniers temps, je n'ai pu me procurer de renseignements sur sa carrière. Je sais seulement qu'il avait pris assez d'intérêt à notre Société pour s'y inscrire comme donateur, et que, ne pouvant assister à nos séances, il avait donné ce bon exemple d'adresser des réponses écrites aux questions que nous avons soulevées sur l'enseignement de la langue grecque.

Ces questions avaient aussi vivement intéressé M. Meyer, inspecteur de l'Académie de Paris, qui s'était fait connaître au début de sa carrière par une thèse sur Lucien, et qui n'avait pas cessé de se tenir au courant des principaux travaux dont la langue grecque est l'objet. M. Meyer est auteur d'une *Étude sur le théâtre latin* fort estimée, et d'*Études de critique ancienne et moderne*. M. Meyer est mort en 1870 dans un âge peu avancé.

Sur la liste de nos donateurs figurait le nom de Mme Maurice, qui avait voulu perpétuer ainsi l'œuvre à laquelle son père, M. Vincent, un de nos membres fondateurs, et son mari, mort il y a deux ans, avaient apporté leur concours. Mme Maurice a succombé elle-même le 9 juin 1871, dans

sa trente-quatrième année. Mais le nom de M. Vincent ne sera pas oublié de ses anciens confrères, et il nous sera également rappelé par un de nos membres les plus zélés, qui s'honore du titre de son élève.

A cette liste déjà si longue des pertes que les lois de la nature nous ont infligées cette année, les dernières convulsions de la guerre civile sont venues ajouter une mort aussi cruelle qu'inattendue. Le père Captier, du tiers-ordre de Saint-Dominique, fondateur et prieur de l'école Albert-le-Grand d'Arcueil, a été arraché de cet établissement, où il était resté pour soigner les blessés, et impitoyablement massacré le 25 mai dernier, avec douze de ses compagnons, prêtres ou professeurs laïques. Le père Captier était l'élève de prédilection et le secrétaire de Lacordaire ; il l'avait accompagné à Rome et avait été chargé par lui de diriger plusieurs institutions, et enfin de fonder ce collége d'Arcueil, qui avait pris en peu d'années un grand accroissement sous sa direction éclairée, ferme et paternelle. Le père Captier avait été appelé par le gouvernement dans la commission chargée d'étudier la question difficile de la liberté d'enseignement supérieur. Notre Société, où il s'était fait inscrire depuis deux ans, pouvait compter sur cet esprit si ouvert pour adopter les meilleures méthodes d'enseignement et pour les propager dans les établissements religieux.

Je croyais avoir terminé cette lugubre énumération, et voici qu'à la dernière heure on m'annonce la mort de deux de nos associés Hellènes, très-zélés pour notre Association, et qui me laissent de vifs regrets personnels. M. Phocion Roque était fils d'un Français établi à Athènes, dont parlent Chateaubriand et lord Byron. Sa mère était Athénienne et le fit élever dans la communion de l'Église orientale. Il fit ses études en France, entra de bonne heure au ministère des relations extérieures de Grèce, et remplit divers postes en Angleterre, en Italie, et plusieurs fois à Paris comme chargé d'affaires. Il s'était acquis l'estime et la confiance des membres du corps diplomatique, et n'a cessé de travailler à maintenir les meilleures relations

entre la France et la Grèce, en effaçant d'un côté les préventions qu'un roman, un pamphlet spirituel propagent trop aisément chez nous, en ramenant d'un autre côté à des idées saines et pratiques. Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont éprouvé avec quelle distinction nos hommes de lettres et nos savants étaient accueillis par lui.

M. Roque n'était pas étranger à nos études. Quel Grec pourrait être indifférent à l'histoire de son pays? En 1849, il a publié à Malte, en français, une topographie d'Athènes, et il y a deux ans, à Paris, une description d'Athènes, que fait connaître les découvertes les plus récentes et résumi les travaux des archéologues sur la cité de Minerve.

M. Roque venait d'être nommé ministre de Grèce aux États-Unis; mais il dut conduire d'abord la légation à travers les lignes d'investissement à Tours, puis à Bordeaux; c'est là qu'il est tombé malade, et il est revenu finir ses jours à Paris le 27 avril. Il était né le 1/13 novembre 1807.

Je voudrais douter encore de l'autre mort qu'on vient de m'annoncer, et dont je n'ai pas reçu la nouvelle directe. Il s'agit de M. Marino Vréto, dont je savais depuis quelque temps l'état presque désespéré.

M. Marino Papadopoulos Vréto, né à Corfou en 1828, a été quelque temps vice-consul de Grèce à Paris, et, en dernier lieu, consul grec à Marseille. Il avait fait une partie de ses études à Paris. Il écrivait le français et sa langue maternelle avec une égale facilité. Il publia des journaux français à Athènes, et à Paris il a fait paraître pendant dix ans l'*Almanach national de la Grèce*, qui avait pris la forme d'un riche album, et dans lequel il a inséré un grand nombre d'articles intéressants sur la littérature néo-hellénique et fait connaître les principaux actes de notre Société. Il a inséré un grand nombre d'articles dans nos revues et publié des contes et poëmes de la Grèce moderne, avec une introduction par Prosper Mérimée. La France était devenue pour lui comme une seconde patrie; mais il conservait pour le pays natal un culte ardent. A travers des difficultés de plus d'un genre, il poursuivait ses travaux

avec une activité presque fébrile, et peut-être avait-il contracté dans cette trop grande contention d'esprit le germe de la cruelle maladie à laquelle il vient de succomber, au moment où il semblait devoir jouir du fruit de ses efforts. M. Saint-Marc Girardin lui écrivait il y a dix ans : « *Vous avez commencé l'apprentissage de la vie, qui est toujours rude et pénible ; vos talents et votre dévouement à votre patrie finiront par triompher des obstacles que vous avez rencontrés.* » Moi aussi, j'ai souvent été témoin de son énergie et de son dévouement filial, et je plains profondément son vieux père, dont il était le soutien et l'orgueil.

Dieu veuille que le rétablissement des communications si longtemps interrompues ne nous apporte pas encore quelque triste nouvelle ! En voyant partir à la fois tant de compagnons ou de guides de mes premières études, et d'autres qui devaient me survivre, je ne puis me défendre d'une profonde tristesse. Mais ce n'est pas dans cette assemblée, qui compte encore tant d'hellénistes distingués, qu'il est permis de s'abandonner au découragement. Si les temps sont devenus plus difficiles, vous redoublerez d'efforts et vous ne laisserez pas éteindre ni même obscurcir en France le flambeau de l'hellénisme, que les Lascaris et les Hermonyme de Sparte ont apporté aux Longueil, aux Budé, aux Estienne.

Pour l'avenir de cette Société, je suis sans inquiétude en remettant aujourd'hui sa direction au savant qui a déjà tant contribué à son développement, et dont l'activité grandit avec les années. *Crescit eundo.* Il sera secondé, comme j'ai été heureux de l'être, par votre Comité, par votre secrétaire qui en est l'âme, par votre trésorier, qui nous est enfin revenu après une longue absence, et qui, de loin comme de près, n'a cessé de s'occuper d'une œuvre à laquelle il a pris à l'origine une si grande part.

Il ne me reste qu'à vous remercier encore une fois, Messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait, et qui, en resserrant pour moi les liens d'affectueuses liaisons, m'a aidé à traverser moins tristement cette cruelle année.

Permettez-moi d'ajouter encore un mot. Lorsque parmi tant d'éminents professeurs vous avez choisi pour président un homme qui s'est voué surtout à l'étude et à la pratique du grec vulgaire, je pense que vous avez voulu témoigner votre désir d'établir des relations de plus en plus intimes avec la Grèce. C'est pour cela que je n'ai pas cru devoir décliner une tâche qui avait de quoi m'effrayer. J'étais et je suis de plus en plus convaincu des avantages réciproques de ces relations. Les Hellènes, qui cèdent quelquefois un peu trop dans leurs productions nouvelles à l'influence des littératures modernes, seront ramenés à l'étude plus approfondie des écrits de leurs ancêtres en voyant le culte dont ces écrits sont toujours l'objet dans l'Europe savante; et vous, Messieurs, qui défendez pied à pied les études classiques, solide base de toute éducation, contre les préventions de quelques parents, qui n'apprécient que les études d'une utilité immédiatement pratique, contre l'éloignement de la jeunesse pour les livres et pour ce qui est vieux, vous ranimerez aisément l'intérêt de vos élèves en leur disant que cette langue, qui depuis Homère a produit tant de chefs-d'œuvre, n'est pas une langue morte, que c'est une langue vivante, dans laquelle chaque jour voit éclore des productions intéressantes, qui se plie aisément à l'expression de toutes les idées nouvelles, et qu'ils peuvent avoir occasion de parler et d'entendre parler même sans sortir de Paris. Pour jouir de ces avantages presque sans travail, que faut-il? Renoncer à une prononciation défectueuse et surannée qui nous isole. C'est là ce que je ne cesserai de répéter sur tous les tons, comme le vieux Caton terminait invariablement ses harangues par son *delenda est Carthago.*

Depuis la séance du 20 juillet, le bruit de la mort de M. Marino Vréto a été heureusement démenti. D'un autre côté, la Société a eu le regret d'apprendre la perte de plusieurs de ses associés dont le souvenir sera rappelé dans l'Annuaire de l'an prochain.

RAPPORT DE M. CHASSANG

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1870-71.

MESSIEURS,

Après une année comme celle qui vient de s'écouler, il semble que la tâche du secrétaire d'une Société telle que la nôtre soit fort simplifiée, et qu'il n'ait qu'à constater l'arrêt temporaire, mais naturel et obligé, des réunions et des travaux. Il n'en est rien, heureusement; et s'il était besoin d'une preuve pour démontrer aux plus sceptiques la vitalité de notre Association, nous la trouverions dans la manière dont nous avons traversé cette époque néfaste, la fin de 1870 et le commencement de 1871.

Jamais en effet, à part une interruption forcée de deux mois, nos réunions n'ont été plus fréquentes, et cela même pendant le siége, même en plein bombardement. Il n'a été donné qu'à la Commune de nous disperser; ceux d'entre nous qui étaient venus, en s'entretenant des études grecques, se délasser de leurs fatigues de la garde nationale sédentaire, ou même de la garde nationale mobile, ont dû y renoncer sous l'abominable régime qui a sévi dans Paris du

18 mars au 21 mai. Les plus jeunes, en effet, étaient traqués comme réfractaires et menacés d'être enrôlés parmi les Fédérés; les autres étaient plus ou moins inquiétés, ou tout ou moins désignés comme suspects; et un bon nombre avaient dû quitter Paris pour soustraire leurs familles aux maux présents et à ceux qu'on pouvait prévoir, sans compter les atrocités qu'il fallait laisser dans le domaine de l'imprévu.

Pendant le siége, l'initiative de notre président a provoqué, outre les réunions ordinaires de chaque mois, des réunions de quinzaine, qui ont été consacrées à de nombreuses lectures, destinées à prendre place dans le prochain Annuaire. Il a su maintenir ces séances par son zèle, son activité et une sorte de vertu attractive qui lui est propre. C'est lui qui, à la même époque, a donné au Comité une hospitalité dont nous avions grand besoin, et dont l'Association doit lui être reconnaissante. Ce n'est pas que l'École des Beaux-Arts nous fût fermée; l'honorable directeur de cette École n'a pas cessé de tenir une de ses salles à notre disposition; mais des raisons de discrétion et de convenance nous empêchaient de demander un asile que nous voulions laisser tout entier aux malades et aux blessés.

Un certain nombre de membres de l'Association ont donc été très-assidus aux séances, même à partir du mois de novembre. Il n'en a pas été de même de tous les membres du Comité, qui étaient ou absents ou dispersés. Les circonstances étaient si exceptionnelles qu'il n'a pas paru équitable au Bureau d'appliquer cette année l'article 14 de nos statuts : « Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé demissionnaire. » Mais le Bureau croit devoir rappeler ici cet article, afin que les membres qui ont été élus pour compléter le Comité connaissent bien tous l'engagement qu'ils prennent envers l'Association en acceptant de la représenter.

Ces circonstances exceptionnelles ont aussi empêché les Commissions du prix de l'Association et du prix Zographos de se constituer à temps pour annoncer à cette séance le

résultat de leurs jugements. Le terme des Concours avait été, l'année dernière, fixé au 1er janvier 1871. Le siége a fait reporter cette échéance au 15 mai. Les troubles qui ont accompagné et suivi le règne de la Commune ont empêché de clore définitivement ces Concours avant le mois de juin, et d'organiser les Commissions avant la séance ordinaire du mois de juillet. Les décisions relatives aux concours de cette année, concours qui ont attiré d'assez nombreux candidats, ne seront donc officiellement annoncées que dans le rapport que présentera l'année prochaine votre secrétaire; mais les commissions ne prolongeront pas outre mesure l'attente des concurrents, et, dès que leur décision sera prise et sanctionnée par le Comité, elle sera communiquée aux journaux, dont la publicité devancera celle de notre Annuaire de l'année prochaine.

Les raisons qui ont apporté des retards à la décision des commissions pour les prix de 1871 ont paru au Comité devoir faire proroger un peu le terme des concours qui seront ouverts en 1872 pour le prix Zographos et pour le prix de l'Association. Ce terme est reporté de la fin de décembre à la fin de février; et, pour être admis à l'un ou à l'autre de ces concours, il suffira que les candidats fassent remettre leurs ouvrages au secrétariat avant le 1er mars 1872.

Nous avons éprouvé cette année le regret de n'avoir pas de récompenses à distribuer aux apprentis hellénistes de nos lycées et de nos colléges. Par suite d'un arrêté du ministre de l'instruction publique, le concours général de Paris et les concours académiques des départements n'ont pas eu lieu en 1871. C'est pour nous une raison de plus de consacrer un rappel sympathique, bien que tardif, aux lauréats de l'année 1870.

Concours général de Paris.

Renard, élève du lycée Saint-Louis (Rhétorique);
Thomas, élève du lycée Napoléon (Seconde);
De Barral, élève du lycée Bonaparte (Troisième).

Concours académiques de province.

FABRY, élève du lycée de Marseille, Académie d'Aix (Troisième);
DANGUY, élève du collége de Soissons, Académie de Douai (Troisième);
CHAVEGRIN, élève du lycée de Metz, académie de Nancy (Seconde).

Comme vous le voyez, Messieurs, une de nos couronnes est allée chercher un jeune homme qui faisait ses études dans cette ville de Metz qui vient d'être violemment arrachée du sein de la patrie française. Le 28 juillet 1870, le proviseur du lycée de Metz, qui venait de recevoir la caisse contenant ce qu'il appelait « les quatre magnifiques volumes du prix », écrivait au secrétaire une lettre de remercîments pour l'Association. Il lui disait : « Chavegrin est un excellent élève qui se destine à l'École normale. Le lycée de Metz, qui a toujours eu du succès dans les sciences, conserve sa supériorité dans les études littéraires. L'insigne faveur que l'*Association pour l'encouragement des études grecques* vient de faire à notre jeune lauréat entretiendra une noble émulation parmi ses condisciples. » Qu'est devenu aujourd'hui ce beau lycée, qui faisait la gloire de l'Université, comme la ville elle-même faisait l'orgueil de la France? Hélas! maîtres et élèves sont dispersés, et l'idiome tudesque retentit dans ces murs qui n'étaient habitués qu'au son de la langue française. Envoyons du moins un souvenir à cette noble ville, qui a récemment prouvé qu'elle gardait un cœur français, et qui n'est pas plus destinée à demeurer allemande que ne le sont restées Venise et Milan.

On ne s'étonnera pas si, cette année, le secrétaire n'a pas à mentionner, comme il l'a toujours fait précédemment, les relations qu'a entretenues l'Association avec les Sociétés étrangères. Cependant les hommages qui nous sont venus de divers côtés, et qui ont apporté à notre bibliothèque un

assez sensible accroissement, prouvent que, si l'Association s'est ressentie de l'isolement où s'est trouvée la France, elle n'a pas été plus que notre pays destituée de témoignages d'estime et de sympathie (1).

Je m'aperçois, Messieurs, que, quelques efforts que j'aie faits pour ne vous parler que des affaires de l'Association et pour m'abstraire ici des maux de la France, je n'ai pu m'empêcher de reporter vers de douloureux souvenirs votre pensée comme la mienne. C'est un motif pour qu'il me soit permis, en terminant ce rapport, de citer une belle pensée

(1) Nous inscrivons ici, par ordre de dates, chacune des publications ainsi offertes à la bibliothèque de l'Association :

Diverses publications périodiques, comme le Νεόλογος, l' Ὁμόνοια et l' Ἑπταλόφος de Constantinople ; le journal l'*Indépendance hellénique ;* la *Topographie de l'Iliade,* par M. Nicolaïdès, in-8° ; *Étude sur Apollonius de Tyr*, par M. Gidel, dans les *Medieval Greek texts* de M. Wagner, in-8° ; *Études sur la musique grecque,* par M. Tiron, in-8° ; *Éléments harmoniques d'Aristoxène*, traduits pour la première fois par M. Ruelle, in-8° ; *de l'Origine des monnaies et de leurs noms,* par M. Bernardakis, in-8° ; *Grammaire latine du Dr Madvig*, traduite par M. Theil, in-8° ; divers ouvrages de M. Sathas, in-8° (Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Ἑλληνικὰ ἀνέκδοτα, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Ἱστορικαὶ διατριβαί) ; *Œuvres morales de Plutarque*, traduites par M. Bétolaud, 5 vol. in-12 ; seize *Brochures* sur des sujets de littérature grecque (Aristophane, Théocrite, Platon, etc.), par M. Hamel, in-8° ; *Étude sur le traité des Lois de Théophraste*, par M. Dareste, in-8° ; *Rapport sur les travaux de l'Université d'Athènes* en 1868-69, par M. Rhallys, in-8° ; Περὶ δυνάμεως τῆς ψυχῆς, par M. Bernardos, in-8° ; Τὸ Σύμπαν, par M. Rhaptarkis, gr. in-8° ; *Traduction de Dion Cassius*, par M. Boissée, 10e vol., in-8° ; cinquième volume des *Fragmenta historicorum græcorum* de la collection grecque-latine de MM. Didot, gr. in-8° ; deux fascicules des publications de M. Émile Legrand sur le moyen âge grec : Ἡ εὐμόρφη βοσκοπούλα, Ἱστορία τοῦ ῥε τῆς Σκωτίας, in-8° ; Ἑλληνικὰ δστρακα, par M. Saryanni, in-12 ; *Traduction de Boèce par Maxime Planude*, éditée pour la première fois en entier par M. Bétant, in-8° ; deux Dissertations de M. Egger *sur les mots de commandement en usage chez les Grecs* et *sur l'emploi des termes empruntés à la langue grecque dans la nomenclature des sciences ;* trois *Brochures* de MM. Triantafillis, Bonfigli et Bikela, relatives aux études grecques, in-8°.

de Pindare, que notre président nous rappelait en ouvrant les séances de l'année 1870-1871. C'était le 3 novembre, alors que les malheurs réservés à notre pauvre France n'étaient pas encore tous consommés, alors qu'il restait quelque espoir de voir se terminer moins désastreusement la guerre étrangère, et qu'on ne prévoyait pas l'effroyable guerre civile qui allait suivre. M. le président nous engageait à ne pas nous décourager et à nous souvenir de ce que dit Pindare dans la VIIe *Isthmique :*

> Ἰατὰ δ' ἐστὶ βροτοῖς σύν γ' ἐλευθερίᾳ
> καὶ τά.... (1).

La vérité de cette pensée nous a tous frappés, et l'on ne me reprochera pas de reproduire ici une citation faite si à propos; car, aujourd'hui plus que jamais, elle est pleine d'enseignements et d'espérances.

(1) *Isthm.*, VII, 15.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Comptes de 1870 (1) et budget de 1871.

Recettes de 1870.

En caisse au 31 décembre 1869.....		1,077 fr.	21
Produit des cotisations :			
16 versements de souscripteurs donateurs.	1,620 fr.		
Don annuel de l'université d'Athènes.....	400		
Montant des cotisations ordinaires.	5,330		
Total des cotisations.....		7,350 fr.	»
A reporter..		8,427	21

(1) Par suite des événements des dix derniers mois, quelques-unes des recettes et des dépenses qui figurent aux comptes ci-dessous n'ont été effectuées qu'en 1871. Néanmoins, pour plus de simplicité et de clarté, nous les avons portées au compte de 1870, ce qui est sans inconvénient, ces sommes ne portant pas intérêt.

Report.			8,427 fr.	21
Solde de notre compte chez Durand et Pedone-Lauriel.			14	75
Topographie de l'Iliade.....			51	»
Intérêts des fonds placés :				
25 janvier. Arrérages de 107 obligations de l'Ouest, à 7 fr. 28.....	778	96		
28 juillet. Arrérages de 111 obligations rendues nominatives, à 7 fr. 50.	832	50		
28 juillet. Arrérages de 10 obligations à 7 fr. 27.....	72	70		
			1,684	16
Profits et pertes. Bénéfice sur 3 obligations remboursées et achetées.....			512	75
Total des recettes.....			10,689	87

Observations.

Les 16 versements de donateurs reçus cette année sont exclusivement d'origine grecque. Quinze proviennent de nos confrères de Taganrog et un (montant à 120 francs) de M. Nicolaïdès d'Athènes, le même qui nous a cédé le produit de la vente de la *Topographie de l'Iliade*. De la part de nos confrères hellènes, c'est un moyen d'éviter l'embarras d'un payement annuel toujours plus ou moins difficile pour une localité éloignée, mais c'est surtout un témoignage de leur foi dans l'avenir de la Société.

Le montant des cotisations ordinaires, qui avait été de 6,600 francs en 1869, est seulement de 5,330 francs en 1870. Cette diminution s'explique par les désastres de cette dernière année, l'incendie de Péra d'abord, puis la guerre en France. Nous avons renoncé pour cette année à

la cotisation de nos confrères de Constantinople, déclarant que nous abandonnions au *Syllogos* de cette ville, pour l'aider à réparer ses pertes, ce qui pourrait être versé en notre faveur. En France, l'interruption des communications a retardé jusqu'ici l'envoi des cotisations de Marseille et de Lyon.

Dépenses de 1870.

Frais de l'Annuaire et impressions diverses.....	1,892 fr.	50
Frais de distribution et d'expédition de l'Annuaire...	151	10
Compte du secrétaire, frais d'agence, etc.....	374	75
Frais de trésorerie, encaissement des cotisations. ...	133	60
Loyer de la salle de la rue Hautefeuille et indemnité à l'agent.....	250	»
Services à l'École des Beaux-Arts..... ...	35	»
Prix dans les colléges.....	325	35
Prix de la Société.....	1,000	»
Prix Zographos.....	1,000	»
Profits et pertes.....	10	»
Dépenses diverses, ensemble.....	5,172	30
Achat de 14 obligations des chemins de l'Ouest.....	4,815	90
En caisse au 31 décembre 1870.....	701	67
Somme égale à la recette.....	10,689	87

Observations.

Nous nous bornons à remarquer que ces dépenses n'offrent aucune différence notable avec celles de 1869.

L'actif de la Société se composait, à la date du règlement des comptes, de :

60 obligations du chemin de l'Ouest, nominatives, ayant coûté	20,263 fr. 79
En caisse au 31 décembre 1870	701 67
Ensemble	20,965 fr. 46
Auxquels il faut joindre pour mémoire la valeur des donations faites à la Société par MM. Marcellus et Nicolaïdès.	
Le fonds Zographos est représenté par 61 obligations nominatives du chemin de l'Ouest, ayant coûté	20,065 fr. 05

Budget de 1871.

Notre revenu fixe s'élève maintenant à :

Arrérages de 60 obligations nominatives appartenant en propre à l'Association	900 fr.
Arrérages de 61 obligations du fonds Zographos	915 »
Total	1,815 »

Report.	1,815 fr.	
Il est difficile d'estimer quel pourra être, dans les circonstances présentes, le produit des cotisations. Nous croyons cependant ne rien exagérer en l'évaluant approximativement à.....	5,000	»
Nous aurons en outre cette année une ressource extraordinaire, par suite du remboursement et rachat de 5 obligations sorties au dernier tirage; soit environ.....	1,000	»
Total approximatif de nos ressources pour 1871.	7,815	»

Somme bien plus que suffisante pour couvrir nos dépenses.

Les Membres de la commission administrative,

R. Dareste.
F. Deltour.
Ch. Jourdain.
Émile Pépin Lehalleur.

Le trésorier,

Gustave d'Eichthal.

RAPPORT

DE LA COMMISSION SUR LES OUVRAGES PROPOSÉS POUR LE PRIX ZOGRAPHOS EN 1871 (1).

M. ALBERT DUMONT, RAPPORTEUR.

MESSIEURS,

Votre commission du prix Zographos a examiné les ouvrages suivants :

1° Études sur les historiens byzantins; — les Derniers Jours d'un empire, par M. Raymond François. Paris, librairie internationale, 1870. Un volume petit in-8°.

2° Histoire de la nation hellénique, par M. Paparrigopoulos. 3 vol. in-8°, Athènes, 1865-1868; en grec moderne.

3° La Chronique de Galaxidi. Athènes, 1865, brochure in-8°. — Joseph Nazi, roi des Cyclades. Athènes, 1865, brochure in-8°. — Philologie néo-hellénique; biographie des Grecs qui se sont illustrés dans les lettres depuis 1453 jusqu'à 1821. 1 vol. in-8°, Athènes, 1868. — La Grèce soumise aux Ottomans : Τουρκοκρατουμένη Ἑλλὰς. 1 vol. in-8°,

(1) La commission était composée de MM. Armingaud, Rambaud, Drapeyron et Albert Dumont.

Athènes, 1869. — Ἑλληνικὰ Ἀνέκδοτα. 2 vol. in-8°, contenant : 1° la Guerre de Crète, d'Athanasios Skliros; 2° le poëme de Coronaios de Zante sur Mercure Boua. — Dissertations historiques. Athènes, 1870. Et quelques autres brochures : tous ces mémoires et ouvrages, en grec moderne, envoyés au concours par un même auteur, M. Constantin Sathas.

Sous un titre un peu étrange, car par *les Derniers Jours d'un empire* nous devons entendre la période qui commence à la fondation de Constantinople et finit en 1453, c'est-à-dire un espace de onze siècles, M. François a réuni un certain nombre de courtes études sur les historiens du Bas-Empire. Ces notices, dont le plan est peu varié, débutent toujours par un résumé sommaire des principaux événements de la vie de l'écrivain, tels qu'on les connaît par les biographies courantes; viennent ensuite des extraits, choisis pour montrer que Zonaras, Agathias ou leurs imitateurs ne pensaient pas sur la politique et la religion comme un philosophe moderne. L'auteur quitte alors le ton du simple récit, et termine par une apologie oratoire des idées de liberté et de progrès. Dans chacun de ces articles, M. François, comme il le dit lui-même, a surtout voulu *fustiger le despotisme, la bureaucratie et la superstition.*

Ce livre est d'une lecture facile; les citations qui en remplissent la plus grande partie lui donnent souvent un réel intérêt. Toutefois on ne peut guère admettre que l'auteur ait compris les caractères de l'empire byzantin; nous ne croyons même pas que ce soit là un des buts qu'il s'est proposés. Il s'abstient de toute recherche érudite; s'il consent à recourir aux sources, il se sert des traductions anciennes et abandonnées, et il n'éclaire l'histoire d'aucune institution du Bas-Empire; quand par hasard il ne se tient pas dans des généralités très-vagues, il exprime rarement une opinion que la critique puisse admettre. L'empire byzantin mérite qu'on l'étudie avec soin; de récents travaux, que la commission n'a pas la liberté

d'apprécier (1), mais que le public savant a déjà mis à leur place à côté des bons ouvrages que produit chaque jour l'érudition française, viennent de montrer une fois de plus toute la grandeur de ce sujet neuf et attachant.

Un des moindres mérites des livres que nous rappelons, c'est que leurs auteurs, qui savent aussi, quand il le faut, prononcer des jugements sévères, cherchent à connaître les Byzantins avant de les condamner. L'administration et l'esprit de l'empire de Constantinople, formés sous la triple influence de l'hellénisme tel que nous pouvons l'étudier au troisième siècle, des habitudes de centralisation romaine, du génie propre à l'Orient gréco-syrien, ont des caractères dont il faut montrer les origines et les développements naturels. Le byzantinisme subtil, raffiné, passionné pour les choses de l'esprit, intelligent, actif, courageux même, n'est qu'une dernière forme de cet esprit grec que M. François croit juger d'un mot en disant qu'il était républicain; comme si les formes de l'esprit républicain, semblable en cela à celles de l'esprit monarchique, ne variaient pas à l'infini selon les temps et selon les lieux. Ces éloges sans réserve pour les sentiments de la liberté dans la Grèce ancienne, sont aussi passés de mode aujourd'hui que les condamnations absolues pour la servilité des monarchies. Du reste, même aux yeux d'un observateur qui ne fait pas de ce sujet une étude spéciale, le Bas-Empire a, par certains côtés, une grandeur qu'il est impossible de méconnaître. Cette longue durée de plus de dix siècles est un premier titre à notre sympathie; pour un État, vivre est un mérite dont il faut lui tenir compte, surtout quand il se défend au milieu des invasions, en face d'ennemis dont le flot sans cesse renaissant le bat de tous les côtés avec une violence que l'Europe occidentale n'a pas toujours éprouvée impunément; puis les codes des empereurs, ceux des iconoclastes surtout, ne sont-ils pas

(1) *Héraclius*, par M. Ludovic Drapeyron; *Constantin Porphyrogénète*, par M. Alfred Rambaud.

inspirés souvent par des principes élevés que nos législations les plus libérales retrouvent à peine aujourd'hui? Les élèves de l'architecte Anthémius ont construit d'admirables monuments; leurs traditions, recueillies par les Ottomans, vivent encore dans le monde oriental tout entier. Dès le onzième siècle, les écoles de Constantinople formaient nos peintres de madones, alors que personne n'apercevait encore à l'horizon les premières lueurs de la Renaissance. Enfin, au lendemain de la victoire de Mahomet II, cette race dégénérée a su nous transmettre, et surtout nous expliquer les chefs-d'œuvre de la littérature hellénique. L'histoire qui se donne le titre d'*irréconciliable* peut prononcer sur les Byzantins des arrêts aussi rapides que ceux d'un tribunal révolutionnaire; nous lui demanderons du moins de les motiver; elle ne peut refuser toujours d'étudier les sujets dont elle parle, sous peine de ramener la critique de trois siècles en arrière, vers ces époques où l'esprit humain, pour employer des expressions chères à l'école que nous rappelons, *gémissait sous le joug de l'ignorance et des passions aveugles.*

La commission ne pense pas que *les Derniers jours d'un empire*, par M. Raymond François, puissent rendre aux études grecques des services assez importants pour que nous décernions à cet ouvrage le prix Zographos.

M. Paparrigopoulos, professeur ordinaire et plusieurs fois prytane de l'université d'Athènes, poursuit depuis bien des années déjà une grande tâche qui n'est pas au-dessus de ses forces. Il a entrepris de raconter aux Grecs l'histoire de leurs ancêtres, depuis les plus lointaines origines de la race hellénique jusqu'aux temps modernes. Trois volumes de cette œuvre ont déjà paru. Ils ont placé leur auteur au premier rang des écrivains de son pays; ils lui ont fait en Europe une juste réputation.

Ce qui nous frappe d'abord dans cet ouvrage, c'est le soin avec lequel il est composé; toutes les parties en sont bien tenues, subordonnées les unes aux autres. Ce serait là un mérite en tout pays; en Grèce, où le goût de l'excur-

sus fleurit de notre temps comme dans l'antiquité, mais fait courir à l'écrivain plus de péril aujourd'hui qu'autrefois, ce mérite est de premier ordre. Le tome I s'arrête à la bataille de Chéronée; le tome II à la fin de l'empire romain. On ne peut demander à l'auteur, dans un récit général, des recherches personnelles nombreuses, bien que M. Paparrigopoulos, dans nombre de mémoires, surtout dans sa polémique contre Falmerayer, ait fait ses preuves comme érudit. Mais c'est être neuf que de se montrer au courant de tous les ouvrages que la Grèce a inspirés à l'Occident, que de prendre à Ottfried Müller, à Bœckh ou à leurs élèves, les idées originales, les faits inconnus jusqu'alors qu'ils ont acquis à la science; que de profiter sans effort de ce travail incessant de la critique sur les choses grecques; que de fondre enfin des renseignements si divers de manière à présenter un récit suivi, qui n'est jamais pénible et où la vraisemblance de l'ensemble fait croire à la vérité de tous les détails.

Le tome III contient l'histoire de l'empire byzantin jusqu'au synode de 867. M. Paparrigopoulos s'arrête à cette date : elle marque en effet le début d'une période nouvelle, la séparation des deux Églises est définitive. Pour le lecteur occidental ce volume offre plus d'intérêt que les deux précédents. M. Paparrigopoulos y traite des questions moins connues; il met en lumière plus de faits sinon nouveaux, du moins en général négligés. Il en explique tout l'intérêt. On lira surtout avec profit les chapitres consacrés aux iconoclastes; l'auteur a su montrer, dans un tableau attachant, les problèmes moraux engagés dans cette guerre religieuse souvent mal comprise, les principes élevés qui inspiraient les empereurs les plus opposés au culte des images. La querelle des images, qui a donné son nom à cette lutte célèbre, n'était qu'une partie du débat; en réalité, la guerre, guerre cruelle, souvent sans merci, mettait aux prises les partisans d'un passé contre lequel il fallait réagir, et ceux d'une réforme générale devenue depuis longtemps nécessaire dans

la religion, dans les lois, dans la politique et dans les mœurs.

L'auteur avait à se garder d'un grave danger; il est Grec, et il écrit pour les Grecs. L'orgueil national ne l'entraîne à aucun excès; il a des réserves dans ses éloges; la démocratie athénienne ne lui paraît pas être un idéal qu'il puisse proposer sans restrictions, et nous trouvons chez lui des idées vraies et neuves, qui font honneur à sa critique comme à son courage; ainsi il met le doigt sur une des plaies de l'hellénisme dans tous les temps. Le mal comme le bien de la Grèce à ses yeux, c'est d'avoir toujours fait passer dans son estime la puissance intellectuelle avant la puissance morale. Thémistocle et Photius sont des exemples qu'il cite naturellement. Certes ce n'est pas là le seul défaut du génie grec; mais celui-là est capital et prime tous les autres. Cette sorte d'oubli des principes moraux, si naturel chez une race douce, humaine, libérale, moins préparée que toute autre à regretter les grandes qualités qui lui manquent, explique même cette difficulté que l'esprit grec a eu si souvent à se faire une juste idée de ses plus sérieux intérêts. Cette intelligence si vive à tout comprendre a de singuliers aveuglements sur les conditions de dignité que l'esprit occidental demande à un peuple qui se respecte, sur cette sévérité de principes que les nations civilisées exigent dans leurs rapports mutuels, sur ce devoir pour arriver à un grand but qu'on ne peut atteindre seul, de montrer par mille preuves à ses alliés naturels qu'on est digne de leur amitié. L'intelligence, certes, n'a jamais manqué aux Grecs; mais dès le jour où ils ont rencontré des étrangers qui, eux aussi, savaient peindre, l'occidental, qu'il fût Romain et contemporain de Trajan, qu'il s'appelât Villehardouin ou Raymond Montaner, nous les a représentés comme une race qui ne pensait pas de tous points comme nous sur la conduite de la vie. La Grèce porte dans l'histoire la peine de sa merveilleuse intelligence, et de toutes ces qualités aimables qui ne lui ont jamais permis d'arriver dans la déchéance

à ces formes grossières après lesquelles un peuple n'a plus qu'à se régénérer ou à mourir. Elle n'a fait qu'effleurer toutes les formes du mal; mais aussi, même aux plus grandes époques, a-t-elle jamais eu ces principes arrêtés dont l'antiquité gréco-orientale pouvait se passer, sans lesquels la dignité d'un peuple à nos yeux est sans cesse en péril? M. Paparrigopoulos ne le pense pas tout son livre prouve que cette opinion chez lui est le fruit de sérieuses réflexions et de longues études.

L'histoire ancienne et celle du moyen âge sont tous les jours en progrès; la critique moderne les étudie aujourd'hui avec ce sens des nuances, cette finesse de tact, cette habileté d'induction qu'elle porte en toutes choses; elle sait donner la vie aux détails en apparence les plus insignifiants révélés par l'érudition; elle anime le passé dans toute sa vérité; elle s'élève à des lois générales que les progrès de la psychologie historique et de la philosophie sociale rendent possibles. Peut-être eût-on désiré que M. Paparrigopoulos se fût attaché plus qu'il ne le fait à rechercher ces heureuses qualités; mais elles sont si rares et si neuves, qu'on ne peut guère reprocher à l'auteur de les avoir négligées, puisque du reste son livre, à tant d'autres égards, est une œuvre digne d'éloges.

La langue de M. Paparrigopoulos est excellente; élégante sans recherche, simple sans rien de commun, les Grecs modernes y trouvent un modèle digne d'être proposé aux jeunes écrivains qui se forment tous les jours dans le monde hellénique. Nous regrettons, et l'Association regrettera comme nous, que le devoir de l'apprécier n'ait pas été réservé au savant helléniste qui nous préside. M. Brunet de Presle a souvent exprimé dans le cours qu'il professe à l'École des langues orientales vivantes, son opinion sur le style de M. Paparrigopoulos : nous pouvons du moins être l'écho d'un maître aussi autorisé.

On sait les polémiques passionnées qu'ont soutenues les uns contre les autres, tant en Grèce qu'en Occident, les partisans de la langue néo-hellénique ou romaïque, qui

s'éloigne beaucoup du grec ancien, et ceux de la κοινὴ γλῶσσα, langue commune, qui se rapproche, au contraire, de la langue *hellénistique*. M. Paparrigopoulos écrit la κοινὴ γλῶσσα; il n'emploie pas encore l'infinitif, il s'interdit un certain nombre de modes, et se prive ainsi de formes précieuses; mais il introduit dans sa phrase le datif, et il le fait de manière à ne pas choquer l'oreille la plus habituée au langage populaire; il suit scrupuleusement les déclinaisons et les conjugaisons classiques. Par un heureux usage des participes, qui donnent à la phrase plus d'ampleur, par l'art avec lequel il rattache les propositions incidentes à la proposition principale, il se rapproche de la syntaxe ancienne. Il n'arrive jamais à l'ampleur du style de Platon ou de Démosthène, mais un choix habile de prépositions et de conjonctions lui permettent de pondérer les différentes parties de la phrase de manière à rappeler parfois l'allure antique. Telle page dans son livre peut être rapprochée des morceaux les plus simples d'Élien ou de Lucien. Il a une évidente préoccupation de l'harmonie, et c'est là encore une qualité remarquable. En général la phrase est courte, d'une compréhension très-facile; nous dirions qu'elle est française, n'étaient les inversions qui lui donnent un caractère grec très-marqué. Sans aller jusqu'à l'emploi exclusif des formes classiques, comme M. Valettas dans son commentaire des lettres de Photius, sans descendre, comme la plupart des journaux d'Athènes, à toutes les imperfections grammaticales du langage de l'Agora, moins populaire que M. Rhangabé, qui est pourtant un si habile humaniste, moins audacieux que Constantin Œconomos, M. Paparrigopoulos nous paraît se tenir dans la mesure exacte d'innovation que permet en ce moment l'état de la langue grecque. Un Grec moderne lit son ouvrage avec plaisir; un Grec ancien le comprendrait sans difficulté. Nous voyons ainsi par un exemple important combien est naturel le progrès qui consiste à substituer dans le grec moderne les formes grammaticales anciennes aux variétés infinies et toujours indécises d'une grammaire

romaïque qu'il est impossible de fixer, qui change selon les cantons, souvent selon les individus, et que personne n'a jamais pu enseigner.

La commission n'avait pas hésité à décerner le prix Zographos à l'ouvrage de M. Paparrigopoulos, quand sont arrivés au concours, le mois dernier, les nombreux volumes présentés par M. Constantin Sathas.

Ce savant qui, bien que très-jeune, s'est déjà fait un nom en Europe, a entrepris de publier les monuments inédits de la littérature grecque du moyen âge, d'éclairer par des recherches neuves et érudites l'histoire politique et intellectuelle de la Grèce depuis la chute de Constantinople jusqu'à nos jours. Son œuvre est déjà considérable; elle se recommande par les renseignements importants qu'elle fournit en grand nombre. Nous ne pouvons analyser ici des ouvrages aussi étendus. Notre collègue M. Gidel a déjà apprécié devant vous ce poëme de Coronaios de Zanthe, qui fait revivre les exploits d'un *Estratiot.* Nous y voyons ce qu'étaient ces armatoles albanais et grecs qu'on rencontre partout en Europe au seizième siècle, et que plusieurs publications, parmi lesquelles je citerai surtout les articles insérés dans le *Spectateur d'Orient*, nous avaient déjà permis d'entrevoir; il y a là un heureux commentaire de Comines, de Guichardin, de tous ceux de nos historiens d'Occident, qui ont parlé de ces chefs hellènes, mais sans en bien comprendre toujours le vrai caractère. La forme particulière de ce courage si original, qui apparaît pour la première fois dans l'histoire au temps de Pyrrhus, ce type classique de l'armatole épirote, et que nous retrouvons ensuite à toutes les époques, jusque dans les rangs des soldats d'Odysseus et sous les murs de Missolonghi, se montre à nous avec toutes ses nuances dans le poëme de Coronaios. Ses peintures ont une réelle valeur aux yeux de l'histoire générale. En même temps cette chronique a le mérite de nous dire comment les Grecs du seizième siècle comprenaient l'Italie, la France, l'Angleterre; le narrateur nous introduit dans la cour de nos rois,

dans les salles du conclave, il juge des institutions et des pays qui nous sont familiers; à chaque pas ces jugements et ces descriptions sont pour nous des occasions précieuses de mieux étudier les Grecs, de les mieux connaître.

La chronique de Galaxidi nous initie aux détails de la vie provinciale dans la Grèce du moyen âge. L'histoire de Nazi rétablit heureusement la biographie de cet israélite célèbre, qui eut un palais et une cour à Péra au seizième siècle, fut roi de Chypre, puis échangea ce titre honorifique contre le duché des Cyclades; elle intéressera en particulier plusieurs de nos collègues, car la *Revue numismatique* a publié depuis longtemps ce beau médaillon d'Élisabeth Nazi, fréquent dans les collections de bronze de la renaissance, mais encore imparfaitement étudié quand Charles Lenormant essaya, il y a quelques années, avec le concours de M. de Longpérier, d'en donner une explication satisfaisante. M. Sathas a dit le dernier mot sur la biographie de Nazi et de sa famille; il a complété heureusement le travail de Charles Lenormant.

L'histoire de la guerre de Crète nous paraît avoir surtout un mérite philologique; cependant, malgré la banalité des formes poétiques, le caractère grec s'y peint souvent sous des traits que l'histoire remarque avec plaisir.

Les *bibliographies littéraires* sont des notices sur tous les Grecs, religieux ou laïques, qui ont écrit depuis 1453. M. Sathas en compte plus de 1,200; on voit qu'il est bien plus complet que Rizo Néroulos, Paranikas, et M. André Vrétos. Les éléments les plus neufs de ce livre ont été recueillis par l'auteur au prix d'une longue correspondance entretenue durant plusieurs années avec les monastères grecs. On trouve dans cet ouvrage des renseignements tout à fait inédits et qu'on chercherait en vain ailleurs; ils forment un ensemble précieux et d'une grande nouveauté. Que si M. Sathas s'attache à recueillir la biographie des moindres *caloyers* quelque peu lettrés, nous devons comprendre ces scrupules minutieux qui sont les marques de son érudition; il importe de ne laisser de côté aucun do-

cument, si peu intéressant qu'il puisse paraître; l'auteur fait une vaste enquête, dont le premier mérite doit être d'être complète.

Ce livre toutefois est plutôt une suite de bibliographies qu'une étude littéraire. M. Sathas est sobre de jugements; il se borne en général à quelques mots élogieux. Plein d'admiration pour les hommes dont il parle, il n'use pas à leur égard de cette libre critique qu'on voudrait voir dans un pareil ouvrage. Il sait gré à tout Hellène qui a écrit d'avoir fait un livre, ce livre fût-il médiocre et même mauvais, et il décerne volontiers à chacun d'eux des éloges oratoires semblables à ceux que la Grèce romaine a inscrits sur le marbre en l'honneur de tant d'écrivains de décadence condamnés depuis longtemps à l'oubli qu'ils méritaient. De ces logographes qu'il cite en si grand nombre, combien en est-il qui aient une valeur, dont le mérite original soit digne de notre attention? L'enthousiasme de M. Sathas, le parti pris chez lui de ne jamais comparer les œuvres grecques aux travaux du même genre faits en Occident, de ne considérer que les Hellènes sans s'être formé tout d'abord un jugement sévère par des études de littérature générale, font que nous retrouvons sans cesse chez lui les défauts ordinaires aux publications helléniques, défauts respectables, au moment où la critique et l'érudition renaissent en Grèce, mais qui deviendraient un grave danger s'ils ne devaient disparaître bientôt.

Cette prodigalité même d'éloges empêche l'auteur de mettre en lumière les mérites originaux des œuvres importantes; ainsi nous ne croyons pas qu'il étudie assez longuement cette poésie phanariote, tantôt satirique et spirituelle, tantôt aimable et presque sensuelle, imitée de l'antique et cependant personnelle, qui fleurit au début de ce siècle en Épire, à Constantinople, à Bucharest : celle de Vilaras et de Christopoulos, par exemple, noms chers à quelques-uns des membres les plus distingués de notre association. Il ne s'arrête pas à peindre toute cette école d'humanistes si attachante qui, à la fin du siècle dernier,

se passionna pour les délicatesses de Rousseau et les grâces de l'Anthologie. C'est à peine s'il parle des chants populaires, qui sont la partie la plus vivante de la littérature grecque moderne; le recueil de Passow vaut à lui seul vingt poëmes en vers politiques; la race hellénique y revit tout entière avec ses superstitions, aussi vieilles que les Grecs, les Sirènes, Charon, le Tartare, ses étranges idées sur la vie future, sa conception toute païenne du monde et de la Providence. Dans l'ordre des recherches philosophiques, il ne suffit pas de nous dire qu'Œconomos ou tout autre ont écrit des ouvrages volumineux; il faut nous montrer comment s'est formée cette scholastique toute particulière, dernier produit d'une philosophie en décadence depuis dix siècles; il faut étudier les transformations de l'esprit byzantin, et par là, nous amener à comprendre les difficultés que la renaissance littéraire de la Grèce moderne a rencontrées, les obstacles dont elle doit aujourd'hui triompher. L'auteur enfin doit pénétrer dans l'esprit de cette littérature, en saisir et en montrer les vrais caractères.

L'histoire des insurrections grecques depuis 1453 jusqu'à 1821 est remarquable, comme l'ouvrage précédent, par l'abondance des renseignements souvent inédits. M. Sathas connaît bien les sources occidentales et les nombreuses publications qui se font tous les jours dans les revues d'Athènes et de Constantinople; il y ajoute le fruit de ses recherches personnelles. Il est vrai, pendant quatre siècles la Grèce s'est soulevée tous les vingt ans; mais en rendant justice à ces efforts, c'est fausser l'histoire que de raconter ces luttes sur le ton du dithyrambe. Ce qu'étaient ces révoltes, nous le devinons en lisant M. Sathas lui-même; nous le savions déjà par les relations des Vénitiens; la guerre de l'indépendance, — qu'on lise Trikoupis, Finlay ou le dernier et précieux ouvrage de M. de Prokesh d'Osten, — nous le montre suffisamment. Quiconque a vécu en Orient peut apprécier la nuance exacte de l'héroïsme hellénique, un des plus persistants et des plus dignes de

sympathie qui aient paru dans l'histoire. Sa première vertu est de ne jamais désespérer; son invincible orgueil fait sa grandeur et sa force; la haine éternelle de l'étranger en est le second caractère. Il est capable à ses heures d'un dévouement absolu, et, nous le croyons avec M. Sathas, il durera autant que le monde oriental lui-même. Mais, à côté de ces grandes parties, il faut montrer sinon les ombres, du moins les traits qui le rendent original. Oratoire, fastueux, emphatique, capable de toutes les souplesses et de toutes les habiletés, assez clairvoyant pour tempérer presque toujours une indignation qui ne l'aveugle jamais par le calcul de ses intérêts immédiats, mêlé d'éléments divers comme la race même qui couvre la Grèce, ardent et intrépide avec les Albanais ou les habitants d'Hydra et de Psara, prudent et calculateur avec les Phanariotes et tous les hommes qui approchent de près le vainqueur, et vivent souvent aux dépens de leurs frères d'origine hellénique, cet héroïsme est difficile à étudier : il mérite un tableau où la variété des couleurs, le contraste des traits les plus différents, la juste opposition des nuances, nous révèlent les qualités de l'historien.

Dans ses dissertations historiques, M. Sathas étudie longuement quelques questions plus connues en Occident qu'il ne paraît le croire, et entre autres le projet d'Albéroni pour la régénération de l'Orient. Ce n'est là qu'une de ces nombreuses utopies qui ont séduit parfois les politiques. Les efforts de l'ordre de Malte en 1821 pour aider à l'affranchissement de la Grèce, ont-ils jamais eu une plus sérieuse valeur? On parcourt cependant avec curiosité ces correspondances enthousiastes des nobles Occidentaux et des Hellènes lettrés; on lit avec intérêt ces éloges que les Grecs et les chevaliers échangent avec une si complète libéralité, et cette suite de rêves chimériques, attachants seulement parce qu'ils montrent une fois de plus l'activité et le patriotisme des Grecs. Le poëme d'Ali-Pacha ne fait guère revivre la figure de ce grand chef de guerre, qui n'a point trouvé encore un peintre digne de lui.

Les livres de M. Sathas sont surtout des travaux d'érudition; l'auteur soumet les faits à une critique sérieuse, mais pour l'originalité personnelle, la grandeur de l'ensemble, le mérite littéraire de l'œuvre, l'influence qu'elle doit exercer sur le mouvement intellectuel des pays helléniques, l'histoire de M. Paparrigopoulos a une supériorité incontestable. Nous lui savons gré surtout de ces jugements indépendants, de cette liberté d'appréciation que nous ne retrouvons pas chez son concurrent. M. Paparrigopoulos sait que le génie grec a de graves défauts; il le dit simplement, sans effort, avec une complète sincérité; par là il appartient à la grande école des historiens modernes qui se fait de l'impartialité le premier des devoirs et se propose avant tout d'expliquer les événements, d'analyser les caractères. Ce qui importe en histoire, c'est de faire connaître les faits et les hommes tels qu'ils ont été; les conclusions morales viennent ensuite tout naturellement. Par là il justifie l'ambition qu'il exprime à la première page de son livre, de servir aux progrès des idées helléniques. Il ne faut rien moins que de pareils mérites pour contre-balancer ceux de M. Sathas. Nous ajouterons qu'à un autre titre ce savant serait digne des encouragements de l'association. Les Grecs s'occupent trop de l'Occident, trop peu d'eux-mêmes; ils négligent, en général, les antiquités de leur pays; les manuscrits, la langue romaïque, la littérature moderne, les traditions, tous ces travaux enfin dans lesquels ils pourraient rendre à l'Europe de si grands services. Ils sont au milieu de tous ces beaux sujets d'études; ils peuvent les aborder sans peine; trop souvent il faut que les savants d'Occident, au prix des voyages difficiles et qui parfois ne sont pas sans danger, aillent eux-mêmes s'occuper de ces importantes recherches. M. Sathas donne un excellent exemple : il est Grec et fait des choses grecques; son activité promet à la science les travaux les plus utiles; son initiative trouvera des émules.

Nous avions pensé à décerner à M. Sathas une mention

très-honorable, mais nous avons préféré réserver ses ouvrages, qu'il promet de compléter pour le concours de 1871, auquel la dernière rédaction de nos programmes lui permet de se présenter. D'ailleurs la lettre d'envoi nous laissait dans l'incertitude sur ses intentions.

Il nous reste encore, Messieurs, pour terminer la tâche que vous nous avez confiée, à vous dire quelques mots d'un ouvrage qui nous a été adressé le 2 juin dernier : *les Éléments harmoniques d'Aristoxène, traduits en français pour la première fois d'après un texte revu sur les sept manuscrits de la Bibliothèque impériale, et sur celui de Strasbourg.* L'envoi de ce travail prouve une fois de plus combien il est nécessaire, selon un usage reçu dans toutes les sociétés savantes, que les commissions ne soient nommées qu'après la clôture des concours, pour que vous remettiez le soin de juger les ouvrages qui vous sont soumis aux personnes les plus capables de les apprécier.

L'auteur, M. Ruelle, n'a pas dit s'il entend présenter les Éléments harmoniques d'Aristoxène pour le prix Zographos ou pour le prix ordinaire. Comme le dépôt de son livre n'a pas été fait avant le 1er juin, il est naturel de l'ajourner à l'année 1871; la commission lui demande de décider lui-même avant le 31 décembre prochain à quel concours il présente son ouvrage. Mais elle tient dès aujourd'hui à le remercier de l'excellente pensée qu'il a eue en nous adressant un livre important, digne sans doute de ses travaux antérieurs.

Vous nous permettrez, Messieurs, d'insister sur une dernière considération, à laquelle le livre dont nous parlons donne un à-propos tout particulier. Nos règlements portent que les manuscrits ne sont pas reçus au concours, et nous savons combien il est délicat de modifier même en partie un article aussi important. Notre société, en couronnant des ouvrages imprimés, leur accorde une récompense qui peut aider à leur succès; ne servirait-elle pas plus efficacement le progrès des études grecques si, à l'occasion, il lui était possible, dans des conditions détermi-

nées et qu'il serait nécessaire de définir sévèrement, de décerner des prix même à des œuvres manuscrites, et de donner ainsi à un travail encore inédit tout l'appui de son autorité morale?

Quand des savants se consacrent, comme M. Ruelle, à des études toutes spéciales, ils ne trouvent auprès du public qu'un accueil assez indifférent. Malgré les travaux du regrettable M. Vincent, malgré ceux de MM. Tiron, Fétis, Gustave Bertrand, en France, de Bœckh, de Bellermann, de Rossbach, de Wesphal, de Gewaert en Allemagne ou en Belgique, la musique grecque est encore à peu près inconnue; elle préoccupe justement les savants, qui, pour justifier le soin avec lequel ils l'étudient, n'auraient qu'à citer les chapitres que lui consacre la Politique d'Aristote. Cependant, à moins que ces auteurs ne s'imposent de grandes dépenses, sur ce sujet et sur des sujets du même genre, qui sont ceux dont il faut le plus encourager l'étude, car ils promettent à la science des résultats nouveaux et importants, il leur est difficile de publier leurs travaux. Ainsi, dans le présent exemple, la commission, qui n'est pas dans la confidence de l'auteur, ne verrait aucun obstacle à ce qu'il joignît à son livre les manuscrits qui le complètent, et qui peut-être ne seront jamais imprimés. Elle offrirait par là à un savant, dont il est permis d'attendre beaucoup, le moyen de paraître dans nos concours avec l'ensemble de ses travaux sur un même sujet.

La commission émet également le vœu qu'il soit décidé par le règlement si un auteur peut présenter à un seul concours tous ses ouvrages, quelle que soit la date de leur publication, ou les livres parus depuis une époque donnée, ou ceux-là enfin qui traitent du même sujet.

MÉMOIRES ET NOTICES.

OBSERVATIONS

SUR L'*EROTICOS*

INSÉRÉ, SOUS LE NOM DE LYSIAS,

DANS LE *PHÈDRE* DE PLATON;

PAR M. E. EGGER.

L'opuscule attribué à Lysias dans le *Phèdre* de Platon est-il réellement de Lysias ou bien de Platon lui-même? Cette question ne semble ni longue ni importante à résoudre. Cependant elle a été mise au concours par une des plus savantes universités de l'Allemagne, celle de Breslau. Deux mémoires au moins ont concouru, dont l'un, celui de M. Hænisch, publié en 1825, après avoir obtenu l'accessit, a été réimprimé, en 1827, par son auteur, en tête d'une édition spéciale de l'*Eroticos*. Un éminent philologue, K. Frid. Hermann, en a rendu compte, l'année suivante, dans les *Annales de Heidelberg*, et il a, depuis, réimprimé sa critique, sous la forme et avec les développements d'un mémoire spécial (1). Sans parler ici d'autres observations

(1) *Gesammelte Abhandlungen und Beiträge zur classischen Litteratur und Alterthumskunde.* Gœttingen, 1849, in-8°.

ou discussions plus courtes, sur le même sujet, publiées par les éditeurs de Platon et par les historiens de la littérature grecque, voilà donc sous nos yeux les pièces d'un débat régulier, d'une enquête approfondie. M. Hænisch a cru démontrer, contre une opinion assez générale jusqu'alors, que l'*Eroticos* est une œuvre authentique de Lysias; M. Hermann a soutenu la thèse contraire. Chacun d'eux raisonne avec une grande connaissance des textes anciens et un véritable talent de critique. Entre ces thèses contradictoires, toutes deux habilement soutenues, il est difficile de trouver une opinion moyenne, et il paraît d'abord superflu de rouvrir la discussion. Mais la question discutée peut, je crois, s'éclairer d'un jour nouveau par le rapprochement de quelques textes qu'on n'y a pas jusqu'ici rattachés. Elle touche, d'ailleurs, par plusieurs points à l'histoire des écoles littéraires dans un siècle vraiment classique, et elle nous offre une occasion, toujours utile, d'étudier les procédés de la critique ancienne dans le classement des écrits attribués aux grands orateurs, et d'apprécier les libertés que se permettait alors, en bien des genres, l'art, souvent très-habile, des faussaires. Ces raisons m'ont encouragé à reprendre, devant le public français, le sujet mis au concours, il y a plus de quarante ans, par l'université de Breslau; à l'examiner avec indépendance, sans oublier les opinions de ceux qui l'ont étudié avant moi, mais en préférant toutefois, pour cette étude, le point de vue que j'ai librement choisi.

On sait avec quelle gracieuse ironie Platon, au début du *Phèdre*, l'un de ses plus anciens dialogues (1), introduit un court plaidoyer sur le droit des amants, plaidoyer qu'il prétend écrit par Lysias et auquel il oppose une composition de forme également sophistique, pour rattacher ensuite à ces deux thèses la théorie de l'amour et du beau, qui fait le véritable objet du dialogue entre Phèdre et Socrate. La thèse soutenue dans le discours de Lysias est

(1) F. Ast, *de Platonis Phædro*, Ienæ, 1801, in-8°.

que, de deux poursuivants, il faut préférer celui qui n'est pas amoureux. Socrate trouve que cette thèse est froidement défendue, et par des raisons fort impertinentes, quand il y avait, ne fût-ce que chez les poëtes, mainte bonne raison à recueillir en sa faveur. Il s'essaye donc à refaire en ce sens le travail de Lysias. Mais bientôt, averti par son génie familier qu'il perd sa peine à s'exercer sur ces questions d'amour, sans savoir même ce que c'est que le véritable amour, le voilà qui s'engage dans une autre voie. Selon l'exemple célèbre donné par Stésichore, il va chanter une *palinodie*, c'est-à-dire réfuter son propre discours en même temps que celui du rhéteur, et cette palinodie sera un plaidoyer en l'honneur de l'amour supérieur aux grossières séductions des sens, de l'amour idéal, qui, par la contemplation de la beauté terrestre, nous met en rapport avec le céleste principe du beau, avec les dieux.

Comparé surtout à la sublime conclusion du *Phèdre,* le prétendu discours de Lysias paraît une œuvre si misérable qu'on hésite, dès l'abord, à la tenir pour authentique. Si l'on n'est pas familiarisé avec les mœurs d'Athènes, le sujet seul de cette composition implique une telle offense à la morale, qu'on répugne à y reconnaître la main d'un orateur sérieux. C'est donc là un scrupule qu'il faut, avant tout, écarter.

Quand il serait vrai, comme le disent, sans le prouver, Hermias, dans son commentaire sur le *Phèdre,* et un scholiaste d'Hermogène (1), que le discours fût adressé à Phèdre lui-même, on ne serait pas forcé, pour cela, d'en rien conclure contre le caractère de l'un ni de l'autre personnage. Les mœurs athéniennes étaient, sans doute, fort relâchées; mais la littérature était plus immodeste encore que les mœurs, et elle se permettait des jeux d'esprit dont l'idée seule révolte notre sentiment des bienséances. Les

(1) Commentaire sur le *Phèdre*, p. 77, éd. Ast; fol. 18, verso, du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n. 1827, que nous avons sous les yeux. — *Rhetores græci*, éd. Walz, t. VII, p. 1162.

plus honnêtes gens, et nous en trouvons l'aveu étrangement sincère dans l'orateur Eschine (1), se jouaient, en vers comme en prose, avec les thèses les plus scabreuses; c'était même là un moyen, recommandé par les rhéteurs, de se préparer aux plus sévères offices de l'éloquence. Nous trouvons chez les Grecs, non-seulement les exemples, mais les préceptes et la théorie de ces badinages (2), dont la tradition, passant d'eux aux Romains, et des païens aux chrétiens, s'est perpétuée jusque dans nos littératures modernes (3). A cet égard, il était convenu que l'on pouvait, que l'on devait distinguer l'homme de l'écrivain. Pline le Jeune nous le déclare nettement, au sujet de quelques hendécasyllabes un peu trop lestes qu'il envoie à un ami : « L'homme doit être chaste; ses vers n'y sont pas tenus. » Catulle ne l'a-t-il pas dit en propres termes?

> Nam castum esse decet pium poetam
> Ipsum, versiculos nihil necesse est;

et sur ce thème Pline écrit, à son tour, un petit plaidoyer en prose, plaidoyer tout plein d'érudition et de grâce (4). Voilà une tolérance très-périlleuse, et que nous blâmons, assurément, mais dont il faut, au moins, tenir compte quand on juge des œuvres où l'auteur met volontiers sous son propre nom les aventures et les sentiments de personnages imaginaires. Sans cette précaution, nous serions exposés, dans l'histoire littéraire, à beaucoup de méprises. Comment, en effet, et pour citer un exemple, comment trouver place, dans la vie d'Anacréon ou dans celle d'Ho-

(1) *Contre Timarque*, § 136.

(2) Voyez un exemple de ces préceptes dans Hermogène, *des Formes du style*, II, 5, t. III, p. 325, éd. Walz, et comparez la thèse spéciale de M. E. Talbot, *de Ludicris apud veteres laudationibus*. Paris, 1850.

(3) L. Feugère, *Œuvres choisies d'Est. Pasquier*, t. I, p. CXXXII et suivantes. Cf. notre *Hellénisme en France*, t. II, p. 160.

(4) *Epistolæ*, IV, 14. Cf. V, 3, et VII, 4.

race, pour tous les péchés dont leur poésie les accuse, si on en prend au mot tous les prétendus témoignages? En ce qui concerne Lysias, auquel cette observation même nous ramène, le petit paradoxe qui porte son nom n'a-t-il pas trouvé grâce devant l'austérité de deux stoïciens? et cela sans doute parce qu'ils n'y voyaient qu'un jeu d'esprit. Le gravé Fronton, écrivant au plus vertueux des Césars, à Marc-Aurèle, lui envoie, un jour, et lui recommande les deux petits discours contenus dans le *Phèdre* (1). Bien plus, il y a tout un morceau de sa façon, écrit, en grec, sur le même sujet. A six siècles de distance de Lysias, c'est le même et inoffensif badinage; et, deux cents ans après, nous le retrouvons, avec des excuses semblables, parmi les ouvrages d'Ausone (2). Pline, Fronton et Ausone nous seront donc, au besoin, une suffisante excuse pour le pardonner à Lysias, s'il doit nous être démontré que cet orateur fût vraiment l'auteur de l'écrit en question. En tout cas, il paraît bien que Lysias en avait composé plusieurs de ce genre; car Denys d'Halicarnasse, qui avait sous les yeux une si riche collection de ses œuvres, y distinguait les discours sérieux et les compositions « pour rire » (3), distinction que nous retrouvons, après Denys, dans la Vie de dix orateurs attribuée à Plutarque (4), et dans la notice de Suidas sur Lysias.

Mais enfin, innocente ou coupable, l'œuvre dont il s'agit porte le nom de Lysias; mérite-t-elle de le porter? Tel est le problème que nous devons chercher à résoudre par un examen attentif des témoignages de l'antiquité qui s'y rapportent.

Ces témoignages sont de deux espèces : dans la tradi-

(1) *Ad M. Cæsarem*, I, 10 et 11, p. 21, éd. de Rome.

(2) Préface du *Cento nuptialis; Epigr.* 15. Cf. l'abbé Gorini, *Défense de l'Église*, t. I, p. 199 de la 3e édition.

(3) *Jugement sur Lysias*, c. 1 et 3, t. V, p. 453 et 459, éd. Reiske. Cf. c. 15, p. 486 : Οἱ περὶ τὰς παραδόξους συνταχθέντες ὑποθέσεις λόγοι.

(4) P. 39, éd. A. Westermann. Cf. Suidas, au mot Λυσίας, et les Fragments de Lysias, n° 255-257, éd. Müller.

tion des manuscrits, et dans les citations que l'on peut relever chez les auteurs anciens.

Quant aux manuscrits, aucun de ceux qui contiennent les discours de Lysias n'a jusqu'ici offert l'*Eroticos*. On voit seulement par un passage d'Hermias, que, vers le cinquième siècle de notre ère, ce morceau se lisait dans le recueil des Lettres de Lysias. Mais, se trouvât-il aujourd'hui dans quelqu'un des manuscrits qui nous ont conservé les ouvrages de cet orateur, on n'en pourrait tirer une conclusion décisive en faveur de son authenticité. Les meilleurs manuscrits des auteurs classiques contiennent des écrits qui leur sont faussement attribués ; même, à défaut d'autres indices, il suffisait qu'on trouvât l'*Eroticos* sous le nom de Lysias dans le *Phèdre* de Platon, pour que, dans l'antiquité même, un amateur ou un copiste érudit eût l'idée de l'en détacher et de le joindre à un recueil des discours du célèbre orateur athénien. La seule ressemblance des sujets a produit des rapprochements encore moins légitimes. C'est ainsi que, dans un manuscrit des Vies de Plutarque, le Parallèle, aujourd'hui perdu, de César et d'Alexandre est remplacé par quelques pages d'Appien sur le même sujet; et réciproquement, les *Parthica* d'Appien ne sont, comme l'a bien démontré Schweighæuser, qu'un centon composé avec des extraits de Plutarque, pour combler une lacune dans les manuscrits d'Appien, au risque de faire passer ce dernier pour un plagiaire (1). En pareil cas, il n'y a donc pas grande autorité dans le témoignage des manuscrits.

Il y en a davantage dans celui des écrivains anciens, et ils sont nombreux, qui citent l'*Eroticos* comme un ouvrage de Lysias.

Platon d'abord, dans le *Phèdre*, affirme cette attribution en termes formels, et il le fait à plusieurs reprises (2), de

(1) Voir là-dessus notre *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, p. 249.

(2) Voir la préface de l'édition intitulée *Lysiæ Amatorius, græce.*

bien autre façon qu'au début du *Protagoras* il attribue à ce sophiste un récit sur lequel va ensuite s'engager une discussion savante. On voit, par le début du *Phèdre*, qu'il n'entend pas seulement reproduire de mémoire la pensée générale qu'exprimait Lysias, comme quelques modernes ont cru pouvoir le conjecturer : c'est bien une copie du discours de Lysias que le jeune Phèdre portait cachée sous son manteau et que Socrate le décide à lire ; c'est le texte formel de ce discours qu'il critique avec une égale sévérité pour les idées et pour le style ; c'est à ce texte qu'il oppose celui d'une petite déclamation composée par lui, dans le même goût. S'il n'y a là qu'une ironie trompeuse, on comprend que les anciens eux-mêmes s'y soient laissé tromper. En effet, Denys d'Halicarnasse (1), Plutarque (2), Lucien (3), Fronton et Marc-Aurèle (4), Hermogène (5) et Maxime de Tyr, le philosophe platonicien (6); plus tard, Philostrate et le rhéteur Théon (7), avec les commentateurs d'Hermogène (8), enfin Diogène Laërce, l'historien des philosophes (9), ont pris Platon au mot et considéré l'*Eroticos* comme un ouvrage de Lysias.

Je ne veux pas exagérer l'autorité de Denys d'Halicarnasse. Sa critique est, en général, celle d'un esprit médiocre; mais on ne peut lui refuser une grande connais-

Lectionis varietate et commentario instruxit Eduardus Hænisch. Lipsiæ, 1827, in-12.

(1) *Lettre à Pompée*, c. 1 et 2; *Rhétorique*, X, 6.

(2) *De la manière d'écouter*, c. 13.

(3) *Sur une maison*, c. 4.

(4) *Ad M. Cæsarem*, I, 11, p. 23. Cf. *Laudes fumi et pulveris*, p. 326, éd. de Rome.

(5) *Des Formes du style*, I, 12, p. 279, éd. Walz.

(6) Dissertation XXIV, 5 et 7.

(7) Philostrate, *Lettre* 7, et Théon, *Progymnasmata*, c. 2, t. I, p. 167 des *Rhetores græci*, éd. Walz.

(8) Planude, dans les *Rhetores græci* de Walz, t. V, p. 513.

(9) III, 25, témoignage dont la teneur est d'ailleurs assez singulière : Καὶ πρῶτος τῶν φιλοσόφων ἀντεῖπε πρὸς τὸν λόγον τοῦ Λυσίου τοῦ Κεφάλου, ἐκθέμενος αὐτὸν κατὰ λέξιν ἐν τῷ Φαίδρῳ.

sance des textes et de l'histoire littéraire. Or, dans sa *Lettre à Pompée,* voulant justifier l'usage des parallèles en matière de critique littéraire, il nous dit en propres termes: « Pour ne pas citer d'autres exemples, j'invoquerai le té- « moignage de Platon. Cet écrivain, voulant faire montre « de son habileté oratoire, ne s'est pas contenté de ses « autres ouvrages; il a, dans le *Phèdre*, écrit, en concur- « rence avec le plus habile rhéteur de son temps, un dis- « cours *érotique;* et il ne s'est pas même arrêté là, laissant « aux lecteurs le soin de dire lequel des deux discours « était le mieux réussi; il s'est encore attaché aux défauts de « Lysias, lui reconnaissant des qualités de style, mais le « blâmant pour le fond des idées. » C'est là sans doute attester que l'*Eroticos* lui semble bien un opuscule authentique de Lysias.

Marc-Aurèle et Fronton s'expriment aussi là-dessus avec une précision qui ne laisse pas le moindre doute sur leur pensée. Dans une lettre latine à son maître, le jeune prince se joue agréablement avec le paradoxe amoureux que celui-ci vient de s'approprier, et dans sa réponse en grec le maître cite formellement Lysias, « fils de Céphalus », comme l'auteur du paradoxe dont il va renouveler les arguments, en les appliquant à l'affection jalouse qu'il ressent pour son royal disciple. Tout cela n'a point la force d'une discussion et d'une conclusion vraiment critiques; mais on y peut voir du moins la preuve d'une opinion réfléchie et généralement admise en faveur de Lysias.

Un seul texte assez grave contredit cette tradition. Je veux dire celui d'Harpocration, qui, dans son Lexique des orateurs attiques, cite, comme tiré de l'*Eroticos*, un mot que l'on n'y retrouve pas aujourd'hui, le mot ἀπαγορεύειν pour κάμνειν ou ἀδυνάτως ἔχειν. Mais, outre que la citation peut être une erreur de mémoire, comme il y en a plus d'une dans les grammairiens, le texte d'Harpocration serait facilement corrigé, soit en admettant qu'après les mots Λυσίας Ἐρωτικῷ il manque une lettre avec le sens numéral, comme α', β', ou quelque autre; car les anciens ca-

talogues attribuaient à Lysias plusieurs discours ou lettres *érotiques* (1); soit en lisant Ἐρωτικοῖς, au pluriel, au lieu de Ἐρωτικῷ, au singulier, ce qui est une simple conjecture, mais une conjecture ingénieuse et probable de M. Spengel (2). Ainsi se trouverait éludée une dissidence, d'ailleurs peu inquiétante, dans le notable accord des témoignages qui attribuent l'*Eroticos* au célèbre orateur athénien.

Quand toutes ces preuves remonteraient et se réduiraient à l'autorité de Platon, une telle autorité est, par elle-même, quelque chose de si considérable, qu'il faudrait de bien graves raisons pour s'en écarter. Un habile critique anglais du dix-huitième siècle, Taylor, choqué des défauts de l'*Eroticos*, déclare crûment qu'il faut être dénué de sens pour l'attribuer à l'écrivain que les anciens considèrent comme le plus pur modèle de l'atticisme (3). Entre le contraste qui le choque et l'assertion formelle de Platon, il ne voit d'autre moyen d'échapper à une conclusion fâcheuse pour l'honneur littéraire de Lysias, que de supposer quelque erreur causée par l'existence de deux écrivains homonymes. Un méchant rhéteur, du nom de Lysias, serait, selon lui, l'auteur du discours attribué au célèbre orateur. Mais alors ce sophiste obscur aurait eu, comme son homonyme, un frère nommé Polémarque; comme l'orateur, il serait fils d'un nommé Céphalus (car sur ces deux points Platon s'exprime aussi formellement que sur tout le reste); et Platon aurait pris l'un pour l'autre. Cette conjecture de Taylor ne supporte donc pas l'examen. Il y a, dans l'histoire des lettres grecques, plusieurs exemples d'homonymies embarrassantes, mais qui sont, au moins, appuyées sur quelques témoignages anciens. On croit connaître deux philosophes Archytas, deux

(1) Denys d'Halicarnasse, le faux Plutarque et Suidas, aux endroits cités plus haut. Cf. Photius, *Bibliotheca*, cod. 262.

(2) Συναγωγὴ Τεχνῶν, *sive Artium scriptores ab initiis usque ad editos Aristotelis de Rhetorica libros* (Stuttgart, 1828), page 124, note 63.

(3) *Lectiones Lysiacæ*, cité et réfuté par Hænisch, l. c., p. 3.

Sappho, deux Panétius, etc. (1); mais il n'existe aucune raison sérieuse de reconnaître deux Lysias.

D'ailleurs, et en général, si ancienne qu'elle soit, la prétention de décider par des raisons de goût les questions de propriété littéraire, ne peut se soutenir devant la saine critique. Les faussaires nous ont joué beaucoup de mauvais tours, et il se présente souvent des cas où leur fraude est trop facile à voir, pour qu'on n'ait pas le droit de la proclamer. Certains opuscules sans valeur portent injustement le nom de Platon ou celui d'Aristote; ils sont même quelquefois cités sous ces noms célèbres par des auteurs assez anciens. Néanmoins la critique moderne a eu le droit de réclamer contre des erreurs que ne protége pas leur ancienneté même; mais, dans ses réclamations, elle est quelquefois allée trop loin, et, entre autres erreurs où a pu l'entraîner un excès de zèle, on doit signaler un souci exagéré pour la renommée des grands écrivains. Il est facile de prendre ce qu'il y a de meilleur dans les œuvres qui portent leur nom, pour se former une telle idée de la perfection de leur talent, qu'on écartera ensuite comme apocryphe toute œuvre qui n'y répondrait pas. C'est vraiment tenir trop peu de compte et de la tradition en histoire littéraire, et des inégalités de la nature humaine, même chez les hommes de génie. Les plus grands écrivains ont eu leurs moments de négligence et de faiblesse. D'ailleurs, en est-il un seul qui soit parvenu du premier coup à la perfection que nous admirons dans leurs chefs-d'œuvre? un seul qui se soit toujours soutenu à cette hauteur? La diversité des âges, celles des fortunes qu'ils ont traversées, la seule différence des sujets, expliquent entre leurs écrits bien des inégalités qui ne nous autorisent pas à en exclure toute page indigne, en apparence, de l'auteur auquel on l'attribue. Denys d'Halicarnasse a donné le

(1) Voir le premier chapitre de notre dissertation *de Archytæ Tarentini Pythagorici vita, operibus et philosophia.* Parisiis, 1833; Suidas, au mot Παναίτιος; Fabricius, *Bibl. græca,* t. II, p. 84, 139, éd. Harles, etc.

premier l'exemple de cette critique scrupuleuse et exclusive, dont les modernes ont fort abusé, et contre laquelle nous réclamons aujourd'hui. Par une longue étude des meilleurs plaidoyers de Lysias, il s'est persuadé que la grâce, un certain tour élégant à la fois et naturel, est le signe distinctif de son talent. Si dans tel discours il ne rencontre pas cette qualité caractéristique, c'est assez pour qu'il en suspecte l'authenticité (1), et, afin de justifier sa méthode en l'appliquant, il cite deux exemples, le discours *Sur la statue d'Iphicrate* et l'*Apologie d'Iphicrate*, à propos desquels ses doutes sont pleinement confirmés par des arguments tirés de l'histoire (2). A merveille; si, comme il le démontre, les deux discours en question ont dû être prononcés après la mort de Lysias, cette raison est sans réplique. Tout morceau qui touche par le sujet à des événements historiques bien connus tombe ainsi sous le contrôle facile et décisif de la chronologie. Mais que d'autres controverses en ce genre sont plus obscures et plus délicates! Par exemple, on lisait sous le nom de Lysias, et Théophraste admettait comme authentique, un discours où Nicias, le général athénien, captif à Syracuse, défendait sa vie contre une accusation capitale; malgré l'autorité d'un juge aussi considérable que Théophraste, Denys, appliquant au discours en question son compas de rhéteur, trouve qu'il répond trop peu à l'image idéale

(1) *Jugement sur Lysias*, c. 10 et suiv., où il faut surtout remarquer cette formule de sa critique : Ὅταν διαπορῶ περί τινος τῶν ἀναφερομένων εἰς αὐτὸν λόγων, καὶ μὴ ῥάδιον ᾖ μοι διὰ τῶν ἄλλων σημείων τἀληθὲς εὑρεῖν, ἐπὶ ταύτην καταφεύγω τὴν ἀρετὴν ὡς ἐπὶ ψήφων τὴν ἐσχάτην· ἔπειτα ἂν μὲν αἱ χάριτες αἱ τῆς λέξεως ἐπικοσμεῖν δοκῶσί μοι τὴν γραφήν, τῆς Λυσίου τύχης (τέχνης?) αὐτὴν τίθεμαι καὶ οὐδὲν ἔτι πορρωτέρω ταύτης σκοπεῖν ἀξιῶ. Ἐὰν δὲ μηδεμίαν ἡδονὴν μηδὲ ἀφροδίτην ὁ τῆς λέξεως χαρακτὴρ ἔχῃ, δυσωπῶ καὶ ὑποπτεύω μήποτ' οὐ ᾖ Λυσίου ὁ λόγος, κ. τ. λ. (c. 11). C'est trop souvent la méthode d'un critique d'ailleurs ingénieux et délicat, M. Francken, dans ses *Commentationes Lysiacæ* (Trajecti ad Rhenum, 1865).

(2) *Id.*, *ibid.* Cf. Hölscher, *de Vita et scriptis Lysiæ* (Berolini, 1837, in-8°), p. 141 et suiv.

qu'il s'est faite du talent de Lysias; il le condamne donc comme apocryphe, en nous renvoyant là-dessus à une démonstration explicite qu'il n'eut peut-être pas le temps d'écrire, et qui, en tout cas, ne nous est point parvenue. L'accident qui nous en prive est assurément regrettable; mais l'absence de la partie, comme on dirait en justice, ne saurait nous désarmer tout à fait de nos objections contre la thèse qu'elle se proposait de soutenir. Nous pouvons donc, sans abus, répondre au critique trop exigeant, que, de toute façon, Nicias, prisonnier en Sicile, n'avait guère le moyen de faire demander à Lysias, séjournant alors soit à Thurium, en Italie, soit à Athènes, un discours pour son apologie devant les Syracusains. Par conséquent le discours dont il s'agit était une de ces compositions comme il y en a tant dans la littérature grecque, et qui n'ont qu'un rapport factice avec les événements. Telles étaient les nombreuses Apologies de Socrate, dont deux seules sont parvenues jusqu'à nous; telle, entre autres, celle que Lysias lui-même avait écrite pour le philosophe accusé, et que celui-ci refusa nettement d'employer pour sa défense (1). Ainsi l'Apologie pour Nicias était un simple exercice d'école, composé probablement après la mort du général athénien, sur un de ces thèmes oratoires qui devaient tenter l'éloquence des rhéteurs. Lysias, s'il en était l'auteur, n'avait pas près de lui, pour s'inspirer, la personne même de Nicias en péril; il n'avait pas sous les yeux la réalité d'une de ces affaires pour lesquelles il composa tant de plaidoyers. Que son style ait alors manqué du naturel exquis et gracieux qui le caractérise dans ses plaidoyers composés à Athènes et pour des Athéniens, en vue d'affaires sérieuses, cela n'a rien qui doive nous étonner. La plus belle éloquence du monde perdra toujours quelque chose de ses qualités ordinaires à s'exercer sur des sujets fictifs. Cette remarque est si vraie que Denys d'Halicarnasse lui-même signale à plusieurs reprises l'infériorité

(1) Cicéron, *de Oratore*, I, 54. Cf. Hölscher, l. c., p. 199.

littéraire de Lysias pour le genre de discours que les Grecs appelaient *épidictique*, les Latins *démonstratif*, et que, faute de meilleur terme, nous appelons en français des morceaux d'apparat (1). Lysias avait beaucoup écrit en ce dernier genre, et « pour s'amuser » (μετὰ παιδιᾶς), et c'est sans doute à cette classe d'opuscules, assez futiles pour la plupart, qu'il faut rapporter les lettres ou petits discours *érotiques* (2), au nombre de cinq ou six, que lui attribuent ses biographes, et parmi lesquels vient se ranger naturellement l'*Eroticos* conservé par Platon. Le style pouvait se relever, avec le sujet, dans des morceaux oratoires qui touchaient à certaines questions de morale et de politique. Denys d'Halicarnasse nous en cite un exemple. Le tyran de Syracuse, Denys, avait envoyé à Olympie une fastueuse ambassade, une *théorie*, comme on disait alors, pour offrir au dieu des sacrifices en son nom, et pour donner aux Grecs réunis une haute idée de sa puissance. Lysias en a pris, dit-on, occasion pour adresser à ses compatriotes une harangue où il les encourage à piller la tente du tyran, à disperser ses richesses, et à partir de là pour rendre la liberté aux Siciliens. Je crois difficilement, malgré l'assertion de Diodore de Sicile (3), qu'une telle harangue ait été prononcée à Olympie et que les présidents de la solennité aient autorisé un scandale si contraire au droit des gens comme au caractère religieux des fêtes olympiques. Quoi qu'il en soit, et même écrit à Athènes, dans l'ombre d'une école, ce discours, à en juger par l'exorde qui s'en est conservé, ne manque pas d'une pompe assez oratoire. On voit que le rhéteur n'y était pas mal inspiré pour son sujet.

(1) *Jugement sur Lysias*, c. 3, 16 et 28.

(2) Je dis : lettres *ou* discours, car je ne saurais attacher autant d'importance que paraît le faire M. Hermann au mot λόγος employé par Platon, ni croire que pour cela le morceau de Lysias ne pût figurer dans un recueil épistolaire. On sait combien est vague le sens de ce mot λόγος dans les livres de critique et d'histoire littéraire.

(3) *Bibliothèque historique*, XIV, 109. Cf. Denys d'Halic., l. c., c. 29, et le faux Plutarque, *Vie de Lysias*, § 20.

Les lieux communs du patriotisme athénien, ceux d'une politique austère et aristocratique, sont l'inspiration habituelle des discours d'Isocrate, presque toujours écrits en dehors des luttes journalières des partis, dans une vue supérieure à ces luttes mêmes. La justesse générale et l'élévation de la pensée nous y font volontiers oublier ce qu'il y a d'un peu puéril dans la constante parure du langage. Mais ce soutien et cette excuse manquent à Isocrate dans des morceaux comme le *Busiris* et l'*Éloge d'Hélène*. Si court qu'en soit le développement, ces paradoxes légers se font difficilement lire. Aujourd'hui les hellénistes de profession s'y intéressent à peu près seuls. Les gens du monde, même les plus délicats, s'étonnent d'un si étrange emploi du talent d'écrire. Au bout de quelques pages, ils dédaignent le stérile plaisir que donne cette élégance vide et sonore d'une langue vraiment faite pour d'autres usages.

Sans nous arrêter aux déclamations d'une authenticité douteuse, qui portent le nom de rhéteurs de l'ancienne école, comme l'*Éloge d'Hélène* attribué à Gorgias, descendons, dans la littérature attique, un degré au-dessous des petits paradoxes embellis par le talent d'Isocrate; nous rencontrons ces thèses de sophistique amoureuse qu'agitait dans Athènes l'oisiveté d'une jeunesse corrompue : « Faut-il accorder plus au poursuivant amoureux qu'au poursuivant sans amour? » et autres puérilités semblables. Plus Lysias eut de vrai talent, plus je tiens qu'il était impropre à traiter de pareils sujets. Il s'y pouvait prêter en passant, par complaisance pour un ami qui lui demandait quelques pages à l'adresse d'un jeune et bel Athénien; nous regretterions qu'il s'y fût sérieusement appliqué. Pour l'honneur d'Athènes et de l'éloquence, il vaut mieux que Lysias ait échoué que réussi en traitant des sujets aussi misérables.

J.-J. Rousseau, ayant un jour écrit un discours sur cette question proposée par l'Académie de Corse : « Quelle est la vertu la plus nécessaire aux héros, et quels sont les héros à qui cette vertu a manqué? » s'excusait ainsi d'avoir pu-

blié son ouvrage : « Cette pièce est très-mauvaise, et je le « sentis si bien après l'avoir écrite que je ne daignai pas « même l'envoyer. Il est aisé de faire moins mal sur le « même sujet, mais non pas de faire bien; car il n'y a « pas de bonne réponse à des questions frivoles. C'est tou- « jours une leçon à tirer d'un mauvais écrit. » Tel est, ce me semble, l'avis même de Platon sur l'opuscule de Lysias, lorsqu'il fait dire à Socrate que « Lysias y affecte une ha- « bileté juvénile à bien rendre la même idée sous plusieurs « formes (1). » Il n'estime pas davantage le discours qu'il prête ensuite à Socrate sur le même sujet. Tout cela ne servait que de moyen pour arriver à la théorie qu'il se propose de développer dans le *Phèdre*, je veux dire à une véritable philosophie du beau, qui fût digne de faire oublier là-dessus les subtilités ou les erreurs dangereuses de la sophistique.

Platon allait-il plus loin? En transcrivant quelques pages médiocres de Lysias, voulait-il tourner cet orateur en ridicule et le sacrifier à son rival de gloire, Isocrate, dont il parle avec honneur à la fin même du *Phèdre?* Je n'admettrais pas volontiers une intention si malveillante. La polémique et la satire ne sont, à vrai dire, étrangères à aucun de ces dialogues où il nous représente Socrate aux prises avec les principaux philosophes ou sophistes de son temps. On a cru, en particulier, reconnaître dans le *Ménéxène* la pensée de persifler Lysias en refaisant après lui l'oraison funèbre des Athéniens morts dans la guerre de Corinthe. Mais, en général, Platon se montre plus préoccupé des doctrines que des personnes, et rien ne prouve d'ailleurs qu'il fût ennemi de Lysias. Seulement, de toute la doctrine du *Phèdre*, il ressort une théorie du beau qui laisse bien loin au-dessous d'elle les misérables recettes d'éloquence où se renfermait l'art des rhéteurs siciliens, dont Lysias avait été le disciple. Surtout dans la première moitié de sa

(1) P. 235 A : Καὶ ἐφαίνετο δή μοι νεανιεύεσθαι ἐπιδεικνύμενος, ὡς οἷός τε ὢν ταῦτα ἑτέρως τε καὶ ἑτέρως λέγων ἀμφοτέρως εἰπεῖν ἄριστα.

vie, le fils de Céphalus ressemblait trop à un sophiste de l'école de Tisias, et jusque dans les productions de son âge mûr on retrouvait peut-être quelques traits de son ancienne manière. Par là il offrait prise aux sévérités des disciples de Socrate contre la mauvaise rhétorique. Il est tout simple que le *Phèdre* ait eu contre lui un effet de discrédit dont Platon n'avait pas à le défendre. La comédie alors traitait avec une bien autre licence les questions de politique, de morale et de littérature. Pourquoi Platon n'aurait-il pas usé avec mesure, dans ses dialogues, d'une liberté dont les comiques abusaient, et abusaient contre Socrate lui-même? Cet honnête persiflage n'a rien qui ne convienne à son caractère et aux mœurs du temps. Mais, et cela nous ramène à notre question d'histoire littéraire, Platon n'a pu attaquer un orateur son contemporain qu'avec des armes courtoises. Ceux qui admettent qu'il ait cité sous le nom de Lysias un discours fabriqué de sa propre main, ne songent pas assez, je crois, aux conséquences d'une telle hypothèse. Il faut nous y arrêter quelques instants.

En général, dans les dialogues de Platon, la fiction dramatique est transparente. Elle laisse voir ce que l'auteur prête de son propre fond aux héros de ses petits drames, et elle ne permet pas de leur attribuer le texte même des discours qu'ils prononcent et le menu détail des opinions qu'ils exposent. Aussi, quand Aristote ou ses commentateurs citent d'après Platon quelque opinion de Timée, de Parménide ou de Socrate, il va sans dire qu'ils n'entendent pas citer un texte original. Pour Socrate lui-même, cela est trop évident, puisque tous les anciens attestent qu'il n'a laissé aucun écrit, ce qui ressort d'ailleurs de l'ensemble même des témoignages de Platon sur son cher et illustre maître (1). Plusieurs des adversaires de Socrate avaient, il est vrai, publié des livres, et, d'ordinaire, Platon ne paraît pas

(1) Voir les exemples de ce genre de citations indiqués par K. F. Hermann, l. c., p. 9.

même songer à en transcrire une seule page ; il les met librement en scène avec Socrate, exposant leurs opinions respectives en son propre langage, sans autre souci que celui des idées qu'il veut combattre ou défendre. Seulement, au début du *Gorgias*, quelques lignes que débite Polus sont empruntées, d'après le témoignage de Platon et des interprètes, à la Rhétorique de ce célèbre sophiste ; et elles ont, en effet, tous les caractères de la période antithétique et cadencée qu'affectait le maître sicilien. Au reste, que ce soit là un fragment authentique de Polus ou un spirituel pastiche de la main de Platon, peu importe à la renommée du rhéteur comme à celle du philosophe. Dans le *Ménéxène*, un fort beau discours est formellement attribué à Socrate et rapporté à l'inspiration éloquente d'Aspasie (1) ; on a toujours reconnu là une fiction de l'auteur du *Ménéxène*, fiction contre laquelle, assurément, ni Socrate ni Aspasie n'avaient à réclamer ; car elle leur était tout honorable. Mais que l'on se figure Platon auteur de l'*Eroticos* qu'il met sous le nom de Lysias, ne voit-on pas qu'en l'attribuant à son illustre compatriote il dépasserait toutes les libertés permises à la poésie ? On n'atténue guère la licence d'un pareil procédé en supposant, comme on l'a fait, que Platon ait arrangé à sa manière, pour le meilleur succès de son drame, une pièce de sophistique dont le fond appartenait à Lysias. On ne le justifie pas mieux en supposant avec Stallbaum (2) que sa petite déclamation imite un petit discours non moins ridicule de Lysias. Si la copie valait l'original, et pour le fond et pour le style, à quoi bon la copie ? Si elle exagérait les défauts de l'original, Platon est plus coupable encore. Extraire d'un auteur quelques pages dont on

(1) C. Schœnborn, *Ueber das Verhältniss in welchem Platons Menexenus zu dem Epitaphios des Lysias steht*. Guben, 1834, in-4°.

(2) « Nec sane probabile est argumentorum ordinem et rationem alicubi a Lysia aliter esse institutum atque in hac declamatiuncula factum videmus, in qua elaboranda Plato haud dubie aliquam Lysiæ scriptiunculam *eamque longe ineptissimam* ob oculos habuit. » P. 22 de ses notes sur le *Phèdre* (Gotha, 1832).

fera la critique est un procédé parfois sévère, mais loyal et légitime; lui attribuer ce qu'il n'a pas formellement écrit et s'en moquer ensuite, au détriment de son honneur, serait l'action d'un malhonnête homme. Je ne crois pas que Platon ait pu descendre jusque-là.

On dira que j'insiste sur des nuances bien délicates; que le philosophe qui prêtait aux sophistes, et même à son maître Socrate, tant de propos étranges, quelquefois peut-être étrangers à leurs doctrines et à leur caractère, faisant office de poëte dramatique, en ses dialogues, y usait naturellement de toutes les libertés permises à ce genre de compositions. J'admets l'excuse pour bien des cas et en une certaine mesure; elle me semble inadmissible pour le cas dont il s'agit.

Deux ou trois exemples analogues vont m'aider à faire comprendre toute ma pensée sur cette question d'honneur littéraire.

Au temps même de la vieillesse de Platon florissait le célèbre historien Théopompe, disciple d'Isocrate, assez ami, on peut le croire, des doctrines monarchiques, bien qu'il eût, en ses *Histoires philippiques*, beaucoup médit de Philippe, le roi de Macédoine. Pour achever de le brouiller avec les deux républiques d'Athènes et de Thèbes, comme avec l'aristocratie de Lacédémone, un de ses contemporains, un de ses ennemis sans doute (c'était, dit-on, Antisthène), eut l'idée d'écrire et de répandre sous son nom un livre, on peut dire un pamphlet, intitulé *le Tricaranos*, où, en imitant habilement son style, il lui prêtait beaucoup d'invectives contre le gouvernement des trois cités dont les dissensions déchiraient alors la Grèce et y préparaient le triomphe de la Macédoine (1). C'était donc là une œuvre de parti. Antisthène, ou l'auteur, quel qu'il soit, du *Tricaranos*, se souciait peu de blesser Théopompe, ou plutôt il voulait le discréditer à l'aide de cette supercherie cou-

(1) Voir sur ce sujet les textes réunis par M. C. Müller, *de Theopompo*, dans ses *Fragmenta historicorum græcorum*, t. I, p. LXXIV.

pable. Nous ne savons plus aujourd'hui si l'historien avait provoqué par ses propres attaques les représailles du pamphlétaire. En tout cas, le pseudonyme, qui fut facilement reconnu par les contemporains, cachait une intention directement hostile et telle que nous n'en pouvons prêter à Platon une semblable dans ses rapports avec Lysias.

C'est ainsi encore que, du vivant même d'Épicure, ou peu de temps après lui, circulèrent sous son nom des lettres érotiques fort compromettantes pour l'honnêteté de ses mœurs et de son caractère. Diogène Laërce, de qui nous tenons le fait (1), y voit avec raison une méchante ruse des ennemis de ce philosophe; on tirait contre lui de ses propres doctrines les conséquences d'immoralité pratique dont, pour sa part, il avait su se défendre.

Il y a dans la littérature grecque du second ordre un opuscule qui soulève les mêmes questions de probité dans le commerce littéraire. C'est le *Lexiphane* de Lucien. Lucien, dans ce petit dialogue, introduit un sophiste pédant qu'il nomme Lexiphane, et il l'introduit comme auteur d'un *Banquet* ou *Symposion* écrit en un langage obscur, plein d'archaïsmes, de néologismes, de tours bizarres, semblable enfin (c'est Lucien lui-même qui fait ce rapprochement) aux énigmes de Dosiade, dans certain petit poëme de l'Anthologie, et à l'amphigouri poétique de Lycophron dans l'*Alexandra*. Après avoir subi la lecture de quelques pages du *Banquet* de Lexiphane, Lycinus (ou plutôt Lucien lui-même, qui se cache sous ce nom) appelle le médecin Sopolis au secours du malheureux sophiste, que bientôt une médecine énergique délivre de son hypertrophie de pédantisme. Un scholiaste de Lucien prétend qu'il a désigné sous le nom de Lexiphane le grammairien Pollux, auteur du précieux *Onomasticon* qui est parvenu jusqu'à nous. D'autres ont supposé qu'il s'agit d'Athénée, sans doute parce que les *Dipnosophistes* d'Athénée sont un livre tout farci de discussions érudites et de mots empruntés

(1) *Vies des Philosophes*, X, 3.

aux vieux auteurs (1). On pourrait songer aussi au *Banquet* composé par le grammairien Hérodien, fils d'Apollonius Dyscole, ouvrage dont il reste quelques fragments, et dont le sujet était purement grammatical, si toutefois ce *Banquet* peut être antérieur au petit livre de Lucien (2). Dans tous les cas, en donnant à son héros ce que nous appelons en français un nom de guerre, Lucien s'est assuré du même coup le droit de composer ou d'arranger à sa façon le petit morceau, vraiment ridicule, dont il lui attribue la propriété. Il n'en serait point de même si Lexiphane était le propre nom de celui qu'il a pris pour objet de sa mordante satire (3). Or voilà précisément la nuance de moralité que nous voulions faire saisir à propos du *Phèdre*. Platon, nommant Lysias, a pu transcrire un opuscule qui appartenait probablement à la jeunesse de cet écrivain, et le juger avec plus ou moins de rigueur; il n'a pu mettre sous ce nom, alors honoré dans Athènes, des pages dont il savait être le véritable auteur, pour en faire retomber le ridicule sur Lysias.

En résumé, tous les indices historiques nous engagent à maintenir Lysias en possession de l'*Eroticos;* aucune vraisemblance ne s'y oppose; ni les défauts du style, ni le tort plus grave d'une thèse puérilement scabreuse, n'infirment une tradition qui s'accorde avec ce que l'on sait des mœurs et de la vie littéraire dans le siècle classique de Périclès. Cette conclusion admise, l'atticisme de Lysias, si finement défini et analysé naguère par un jeune critique de l'École

(1) Scholie sur le début du *Lexiphanes*, t. V, p. 175, éd. Bipont. Cf. Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. V, p. 337, éd. Harles.

(2) Sur ce *Symposion* d'Hérodien, voir notre *Apollonius Dyscole* (Paris, 1854, in-8°), p. 37; et Fabricius, *Bibl. gr.*, VI, p. 285, éd. Harles.

(3) Ainsi Molière n'aurait pu décemment introduire et nommer *Cotin* dans les *Femmes savantes;* mais on lui a pardonné de le laisser deviner sous le pseudonyme transparent de *Tricotin* ou *Trissotin*. Voir les Additions au *Bolæana*, dans le Boileau de Saint-Marc, tome V, p. 144.

française (1), nous paraîtra sans doute sujet à quelques défaillances et entaché de quelques vices. Le connaissant mieux, nous ne l'admirerons pas sans réserve; mais la justice doit l'emporter sur le plaisir de l'admiration.

Aujourd'hui, malgré la vivacité des réponses de K. F. Hermann contre la thèse d'Hænisch, l'avis des philologues semble généralement favorable à la tradition que nous venons de défendre (2). Il est donc surprenant que l'*Eroticos* soit toujours exclu des éditions de Lysias publiées en France et à l'étranger. Pour être conséquents avec eux-mêmes, les éditeurs devraient désormais joindre ce morceau, si peu important qu'il soit, aux trente-quatre discours ou fragments réimprimés d'ordinaire sous le nom de Lysias; il a au moins le même droit d'y figurer que mainte autre page d'une authenticité fort douteuse.

L'auteur du dernier travail d'ensemble qui ait été publié jusqu'à ce jour sur le texte de Lysias (3), M. Francken, y condamne comme supposés six morceaux sur trente et un, et il en tient plusieurs autres pour suspects. Mais, pas plus qu'aucun des critiques qui ont avant lui exprimé de pareils doutes, il ne demande que les morceaux suspects ou décidément reconnus pour apocryphes soient retranchés des éditions de Lysias. La seule force de l'habitude et du préjugé peut donc expliquer comment l'*Eroticos* ne paraît dans aucune édition des écrits de cet orateur; il n'y serait pas

(1) Jules Girard, *des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*. Paris, 1854, in-8°.

(2) Voir la note instructive où M. Westermann résume brièvement les débats sur ce sujet (*Lysiæ Orationes*, Lipsiæ, 1854, ed. stereotypa, *Præfatio*, p. XI, not. 46); et comparer Hölscher, *de Vita et scriptis Lysiæ*, p. 181-123, et p. 214-216. Dans une thèse académique de M. H. Kleist, *de Philoxeni Alexandrini studiis etymologicis* (Greifswald, 1865), je trouve parmi les sujets de discussion proposés pour l'examen public : *Orationem quæ in Platonis Phædro Lysiæ tribuitur non esse a Platone fictam.*

(3) *Commentationes Lysiacæ* (Trajecti ad Rhenum, 1865, in-8°), où il tient (page 61) Platon pour auteur de l'*Eroticos*.

plus déplacé que l'étrange *Plainte à des amis ou associés*, qui porte le n° VIII dans la collection, et où l'on s'accorde à reconnaître tous les défauts d'un misérable exercice de sophistique (1); on remarquera même que M. Benseler, l'auteur de si subtiles recherches sur la prose des orateurs attiques (2), considère, quant à l'usage de l'hiatus, ce huitième morceau comme moins conforme que l'*Eroticos* aux habitudes de Lysias. Voilà sans doute de bien petites considérations; mais ne semble-t-il pas que rien n'est à négliger quand il s'agit d'un nom si célèbre et d'une école d'écrivains qui poussa si loin toutes les délicatesses du langage?

(1) Pour ne citer que deux jugements, c'est l'opinion de Belin de Ballu, *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs*, t. I, p. 198, comme celle de M. Francken, l. c., p. 60 et 61.

(2) *De Hiatu in oratoribus atticis et historicis græcis* (Fribergæ, 1841, in-8°), p. 183-184.

OBSERVATIONS

SUR

L'EMPLOI DES MODES

DANS LES PROPOSITIONS SUPPOSITIVES

PAR M. CHARLES THUROT.

J'appelle propositions suppositives (en empruntant à M. de Sacy, *Notions de grammaire générale*, ch. VIII, un terme dont j'étends un peu le sens) les propositions qu'on appelle aussi hypothétiques ou conditionnelles. Elles sont, comme on sait, des propositions dépendantes qui expriment une supposition dont la proposition principale est la conséquence : « S'il le fait, il me fera plaisir; s'il le faisait, il me ferait plaisir; si je le pouvais, je le ferais; s'il l'avait *ou* s'il l'eût fait, il m'aurait *ou* m'eût fait plaisir. » L'idée de supposition est exprimée par la conjonction *si;* la forme du verbe marque les différents points de vue auxquels celui qui parle envisage la supposition. Le grec exprime ces manières de voir avec une variété de temps et de modes beaucoup plus grande que le français. Non-seulement il emploie le futur, que l'usage nous interdit : εἰ τοῦτο ποιήσει, ἡδύ μοι ἔσται, mais encore il se sert de trois modes, tandis que le français n'a à sa disposition que

l'indicatif, et le subjonctif seulement au plus-que-parfait : ἐὰν τοῦτο ποιήσῃ, ἡδύ μοι ἔσται. Εἰ τοῦτο ποιοῖ, ἡδὺ ἄν μοι εἴη.

Cette abondance de tours synonymes, qui tient à la richesse du grec en formes grammaticales, offre des difficultés sérieuses au grammairien qui ne veut ni confondre ni subtiliser. Lorsqu'on a commencé à étudier la syntaxe grecque, on confondait. Ainsi ni Viger (*de Præcipuis græcæ dictionis idiotismis*, VIII, 6, 5), ni Zeune, son commentateur, ne songent à traiter de la construction de l'optatif avec εἰ, et Viger pense (VIII, 6, 6) que ἐὰν ne diffère de εἰ que par la construction avec le subjonctif. On admettait d'ailleurs (Viger, V, 2) que les significations des modes « sont (comme le dit Port-Royal, *Méthode grecque*, X, 1) quelquefois si arbitraires, qu'on les emploie souvent les uns pour les autres dans tous les temps. » Ainsi Port-Royal avance que εἰ μὲν περὶ καινοῦ πράγματος προὐτίθετο est pour προτιθῆται, et que εἰ... ἀνείλοντο τὸν πόλεμον est pour ἀνέλοιντο. G. Hermann, qui a établi la syntaxe grecque sur les fondements où elle repose encore aujourd'hui, a distingué entre ces constructions synonymes comme il l'a fait partout. Il n'accorde pas (*in Viger.*, § 280) que l'optatif soit synonyme de l'indicatif. Il fait remarquer que ἔγωγ' ἂν εἶπον, εἰ παρὼν ἐτύγχανον signifie : « *dixissem, si affuissem.* Atqui non affuit, ergo non dixit. Si diceret, ἔγωγ' εἴποιμ' ἄν, εἰ παρείην, id significaret, *dicam fortasse, si adsim :* quo indicaret, fieri posse ut adsit; ergo etiam ut dicat. » Il distingue aussi (*ibid.*, § 303) ἐὰν de εἰ construit soit avec l'optatif, soit avec l'indicatif : « ἤν cum conjunctivo est exspectantis fore quid vel non fore; εἰ autem cum optativo dubitantis tantum et nescientis, an exspectari quid nequeat. Hinc in jurando vel exsecrando : ἐπαρῶμαι ἐξώλειαν ἑαυτῷ, εἴ τι τούτων παραβαίνοιμι : quia non exspectari vult violationem jurisjurandi. Nam si diceret ἤν παραβῶ, exspectari id posse significaret. » En résumé, il établit les distinctions suivantes entre les différentes constructions de la proposition suppositive (*ibid.*, § 312) : « ... ei qui dixit aliquid, quod non satis intelleximus, respondere possumus : εἰ τοῦτο λέ-

γεις, ἁμαρτάνεις : *si hoc dicis, erras, utrum dixeris necne nihil curo; id ipse videris.* Εἰ τοῦτο λέγοις, ἁμαρτάνοις ἄν, *si hoc dicas, peccaveris; et suspicor te hoc voluisse.* Εἰ τοῦτο ἔλεγες, ἡμαρτες, *si hoc diceres, peccares : at non dicis hoc.* Non etiam dicere licet, ἢν τοῦτο λέγῃς vel λέξῃς. Id enim significabit, *si hoc dixeris, errabis*, et referetur ad experientiam qua aliquando utrum quis hoc an aliud dixerit intellecturi simus. » Ces distinctions ont été généralement adoptées en Allemagne, comme la plupart des théories grammaticales de Hermann; et elles sont le fond de ce qui a été écrit sur le sujet que nous traitons par Matthiæ (*Ausführliche Griechische Grammatik*, §§ 523-526), Baümlein (*Untersuchungen über die griechischen Modi*, 1846, pp. 93, 218, 276), Krüger (*Griechische Sprachlehre*, § 54, 10-12), Aken (*Die Grundzüge der Lehre von Tempus und Modus im Griechischen*, 1861, p. 138). Madvig, sur ce point comme sur tous les autres, a été indépendant de cette tradition (*Syntax der Griechischen Sprache*, 1847, §§ 108, 117, 135). Il reproche avec raison à la méthode grammaticale imposée par l'autorité de Hermann de ne pas suivre le mouvement naturel du langage, et de traiter la langue grecque comme le produit d'un art raffiné et réfléchi (*ibid.*, IX), quoiqu'elle ne fût pas plus subtile que les langues que nous parlons. Il a modifié, et heureusement, à mon avis, les vues de Hermann sur les propositions suppositives. Je me propose de faire quelques pas de plus dans la même voie.

On est à peu près d'accord sur la fonction remplie par l'indicatif construit avec εἰ. On reconnaît généralement qu'il n'ajoute rien à l'idée de supposition exprimée par la conjonction, mais qu'il y a une distinction importante à faire dans l'emploi de l'imparfait. Quand la supposition se rapporte au passé, le sens seul indique si la supposition a eu ou n'a pas eu lieu : Εἰ μὲν γὰρ ἐγὼ κατ' ἐμαυτὸν αὐτοκράτωρ περὶ τῶν πραγμάτων ἐβουλευόμην, ἦν ἄν... ὑμῖν ἐμὲ αἰτιᾶσθαι. Εἰ δὲ παρῆτε μὲν ἐν ταῖς ἐκκλησίαις ἁπάσαις... πᾶσι δὲ ταῦτ' ἐδόκει τότ' ἄριστ' εἶναι... πῶς οὐκ ἀδικεῖς... ; (Démosth., 18, 273). Il en est de même de l'aoriste : Εἰ νῦν τριῶν ἡμερῶν ἀπὸ τῆς Ἀττικῆς

δδὸν τῆς μάχης γενομένης τοσοῦτος... φόβος περιέστη τὴν πόλιν, τί ἂν, εἴ που τῆς χώρας ταὐτὸ τοῦτο πάθος συνέβη, προσδοκῆσαι χρῆν; (Dém., 18, 195). Le latin marque par l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif que la supposition n'a pas eu lieu, et le français emploie avec la même nuance le plus-que-parfait de l'indicatif et celui du subjonctif : « *Si hoc accidisset,* si cela était, fût arrivé. » Le grec n'exprime pas ce point de vue, mais, comme le français, il emploie l'imparfait de l'indicatif pour exprimer qu'au moment où l'on parle la supposition n'a pas lieu : Εἰ ἐδυνάμην, ἐποίουν ἄν. « Si je le pouvais, je le ferais; mais je ne le peux pas. » C'est donc par une sorte de métaphore que le temps qui se rapporte proprement au passé est employé en parlant du présent. Suivant l'explication de Bopp (*Vergleichende Grammatik*, § 520), qui me semble la plus probable, on a employé un temps signifiant quelque chose de passé, qui par conséquent n'existe plus, pour signifier que la chose énoncée n'existe pas. Quoi qu'il en soit, la même métaphore se rencontre dans le zend, qui emploie l'imparfait de l'indicatif (Bopp, *Vergl. Gr.*, § 520); dans le latin, qui se sert de l'imparfait du subjonctif : « *Si possem, facerem* »; dans l'allemand, qui a recours aussi à l'imparfait du subjonctif; dans les langues romanes, qui emploient l'imparfait du subjonctif (comme le vieux français) et celui de l'indicatif.

Mais il est fort délicat de déterminer les nuances qui distinguent le subjonctif du futur et l'optatif soit du subjonctif, soit des temps historiques de l'indicatif. Il me semble que sur ces différents points on a subtilisé, que l'usage est flottant, comme Madvig en a déjà fait la remarque, et qu'il ne faut pas chercher à mettre dans les formules une précision qui n'était pas dans le langage.

Le subjonctif grec, par son emploi et par la forme de ses temps, se rapporte à l'avenir. On sait que l'aoriste et le parfait de ce mode, construits avec ἐπειδάν, ὅταν, ont la valeur d'un futur antérieur. Construit avec ἐάν, ἤν, ἄν, le subjonctif aura donc la valeur d'un futur. Faut-il dire avec

Madvig (*Gr. synt.*, § 125) qu'il exprime que la supposition est considérée comme possible? Oui, s'il s'agit d'un fait particulier : ἤν τις ἀνθιστῆται, πειρασόμεθα χειροῦσθαι (Xen., *Anab.*, 7, 3, 11). Mais il en est autrement, ce me semble, dans une maxime générale : ἅπας λόγος, ἂν ἀπῇ τὰ πράγματα, μάταιόν τι φαίνεται καὶ κενόν (Dem., 2, 12). Alors le subjonctif semble exprimer l'indétermination ou plutôt la généralité du cas énoncé : « Toutes les fois que, quand les actes font défaut. » Et cet emploi du subjonctif suppositif ne me semble ni plus ni moins fréquent que l'autre, quoique Curtius le regarde comme plus ordinaire (*Griechische Schulgrammatik*, § 545). Je ne puis admettre avec Hermann que le subjonctif exprime dans ces propositions qu'on s'attend à ce que la supposition aura lieu ou qu'on fait appel à l'expérience pour savoir si elle aura lieu. C'est faire entrer, ce me semble, des idées trop complexes dans une forme grammaticale. La définition de Hermann ne me paraît d'ailleurs s'appliquer ni à l'un ni à l'autre des exemples que nous venons de citer, non plus qu'aux autres fort nombreux du même genre.

Quand le subjonctif s'applique à un cas particulier, il ne diffère guère du futur; car la supposition qui porte sur l'avenir présente immédiatement à l'esprit l'idée que la chose supposée est possible. Et en effet, on rencontre plusieurs fois en grec le subjonctif avec ἐὰν et le futur avec εἰ employés concurremment, sans qu'on puisse, comme Madvig le remarque, apercevoir même une légère différence : Εἰ μὲν μεταμελήσει τῷ Καμβύσῃ καὶ ἐπιζητήσει τὸν Κροῖσον... ἢν δὲ μὴ μεταμελῆται... (Herod., 3, 36). Εἰ μὲν ὑμεῖς πρὸς αὐτὸ τὸ δίκαιον ἀποβλέποντες σκέψεσθε περὶ τούτων, οὐκ... ἔστιν ὅπως οὐ δόξει,... ἢν δ' ἀναλογίσησθε τὴν ἄγνοιαν..., οὐδέν... εὑρεθήσεται. (Isocr., *de Antid.*, 138). Δεῖ εἶναι ἰσχυρὸν, ἐὰν δέῃ ἑλόντα διαμάχεσθαι... καὶ μὴν ἀνδρεῖόν γε, εἴπερ εὖ μαχεῖται. (Plat., *de Rep.*, 2, 375 *a*). Εἰ ἄρα τὸν πρῶτον λόγον διασώσομεν..., οὐδὲν δὴ δέοι ἂν αὐτοὺς ἄλλο πράττειν..., ἐὰν δὲ μιμῶνται, μιμεῖσθαι τὰ τούτοις προσήκοντα (Plat., *de Rep.*, 3, 395 *b*, *c*). Εἰ μὲν ἀπόγνώσεσθε, ἐπὶ τοῖς λέγουσι τὸ βουλευτήριον ἔσται, ἐὰν δὲ καταγνῶτε,

ἐπὶ τοῖς ἰδιώταις, (Dem. 22, 37. Cf. plus bas (39) ἐὰν μὲν ἀπογνῶτε, et (45) εἰ γὰρ ἀποψηφιεῖσθε). Ἐὰν μὲν οὖν (ὁ Ἄφοβος) ἀργὸν φῇ γενέσθαι (τὸ ἐργαστήριον), λόγον αὐτὸς ἀπενήνοχεν ἀναλωμάτων... εἰς ἔργα... εἰ δ' αὖ γενέσθαι (ἐργασίαν) φήσει, τῶν δ' ἔργων ἀπρασίαν εἶναι, δεῖ δήπου τά γ' ἔργα αὐτὸν ἀποδεδωκότα... φαίνεσθαι. (Dem., 27, 20).

Aken prétend (*Die Grundz.*, etc., p. 145) que le futur avec εἰ contient presque toujours l'idée de « si cela doit être, » « si vous voulez que cela soit. » Mais c'est ce qu'on peut dire aussi du subjonctif construit avec ἐάν, et même de toute supposition qui ne porte pas sur le passé. Et en effet, on voit que les auteurs emploient concurremment le subjonctif construit avec ἐὰν et le présent de l'indicatif construit avec εἰ. Οὐκοῦν ἐὰν δύο φαίνηται, ἕτερον τε καὶ ἓν ἑκάτερον φαίνεται; Ναί. Εἰ ἄρα ἓν ἑκάτερον, ἀμφότερα δὲ δύο, τά γε δύο κεχωρισμένα νοήσει. (Plat., *de Rep.*, 7, 524 *b*). A ἐὰν est souvent opposé εἰ δὲ μὴ (Plat., *de Rep.*, 3, 401 *d*, 7, 540 *c*). Ἀνδρείαν ἔγωγε καλῶ... εἰ μή τι σὺ ἄλλο λέγεις. (Plat., *de Rep.*, 3, 430 *b*). Φοβησόμεθα μή τι μίασμα ᾖ... ἐὰν μή τι δὴ ὁ θεὸς ἄλλο λέγῃ. (Plat., *de Rep.*, 5, 470 *a*). Εἰ βούλει... συγχωρῶ (*ibid.*, 5, 475 *a*). Αὖθις δὲ περὶ αὐτοῦ, ἐὰν βούλῃ, ἔτι κάλλιον δίιμεν (*ibid.*, 3, 430 *c*).

L'optatif, par la forme de ses temps et par leur emploi dans le style indirect, se rapporte au passé. Il a les désinences personnelles des temps historiques, et il marque le style indirect dans les propositions qui dépendent d'un verbe qui est à un temps historique : Ἔλεγεν, ἔλεξεν ὅτι ποιοῖ, ποιήσοι, ποιήσαι, πεποιήκοι. Quand il est construit avec εἰ, le sens général indique tantôt que la supposition ne répond pas à la réalité au moment où l'on parle (nous mettons ici de côté le style indirect), tantôt que la chose énoncée est possible. L'optatif est donc alors synonyme tantôt de l'imparfait de l'indicatif, tantôt du subjonctif; et en effet, on le trouve employé concurremment avec ces deux formes, sans qu'on puisse remarquer une différence sensible.

1° Optatif synonyme de l'imparfait et de l'aoriste de l'indicatif. Οἷόνπερ ἂν εἰ θρέμματος μεγάλου καὶ ἰσχυροῦ... τὰς ὀργάς

τις ἐμάνθανεν... καταμαθὼν δὲ... καλέσειε... (Plat., *de Rep.*, 6, 493 *a*, *b*) ἐγὼ δεινὰ ἂν εἴην εἰργασμένος... εἰ ὅτε μὲν οἱ ἄρχοντες ἔταττον... τότε μὲν οὗ ἐκεῖνοι ἔταττον ἕμενον... τοῦ δὲ θεοῦ τάττοντος... ἐνταῦθα... φοβηθεὶς... λείποιμι τὴν τάξιν (Plat., *Ap. Socr.*, 28 *e*). Ὥσπερ ἂν εἰ ἐπενόεις... εἴ τίς σε ἤρετο... εἰ δὲ παρὰ Πολύκλειτον... ἢ Φειδίαν... ἐπενόεις ἀφικόμενος μίσθον ὑπὲρ σαυτοῦ τελεῖν... εἴ τίς σε ἤρετο τελεῖν... ὡς τίνι ὄντι ἐν νῷ ἔχεις... Φειδίᾳ, τί ἂν ἀπεκρίνω;... εἰ οὖν τις ἡμᾶς περὶ ταῦτα οὕτω σφόδρα σπουδάζοντας ἔροιτο... τί ἂν αὐτῷ ἀποκριναίμεθα; (Plat., *Protag.*, 311 *b*, *c*, *d*). Εἴ τίς σε ἀνέροιτο τοῦτο ὃ νῦν δὴ ἐγὼ ἔλεγον, τί ἐστι σχῆμα ὦ Μένων, εἰ αὐτῷ εἶπες ὅτι στρογγυλότης, εἴ σοι εἶπεν ἅπερ ἐγώ, πότερον σχῆμα ἡ στρογγυλότης ἐστὶν ἢ σχῆμά τι, εἶπες δήπου ἂν ὅτι σχῆμά τι. (Plat., *Men.*, 74 *b*). Εἰ ἐπὶ πῦρ ἐλθόντος σοῦ καὶ μὴ ὄντος παρ' ἐμοὶ, ἔλλοσε ἡγησάμην, ὁπόθεν σοι εἴη λαβεῖν, οὐκ ἂν ἐμέμφου μοι... Καὶ εἰ βουλομένου μουσικὴν μαθεῖν σοῦ παρ' ἐμοῦ δείξαιμί σοι... (Xen., *OEc.*, 2, 15). Εἰ νομίζοιμι Θεοὺς ἀνθρώπων τι φροντίζειν, οὐκ ἂν ἀμελοίην αὐτῶν. (Xen., *Mem.*, 1, 4, 11. C'est un athée qui parle). Οὔτε αὖ πλείους (ἂν οἱ ἀθάνατοι γίγνοιντο). Εἰ γὰρ ὁτιοῦν τῶν ἀθανάτων πλέον γίγνοιτο... ἐκ τοῦ θνητοῦ ἂν γίγνοιτο. (Plat., *de Rep.*, 10, 611 *a*). Ἰατροὶ... δεινότατοι ἂν γένοιντο, εἰ... αὐτοὶ πάσας νόσους κάμοιεν. (Plat., *de Rep.*, 3, 408 *e*). Ἐπεὶ ἐμοίγ' εἰ τοῦτο δοθείη παρ' ὑμῶν δι' ἐμὲ ὑμᾶς ἠναντιῶσθαι τῇ κατὰ τῶν Ἑλλήνων ἀρχῇ πραττομένῃ, μείζων ἂν δοθείη δωρεὰ συμπασῶν ὧν τοῖς ἄλλοις δεδώκατε· ἀλλ' οὔτ' ἂν ἐγὼ ταῦτα φήσαιμι... (Dem., 18, 293).

2° Optatif synonyme du subjonctif. Il n'est pas exact de dire, comme le fait Hermann, que l'optatif soit employé seul dans les formules d'exécration. Ainsi on trouve : Κἂν μὴ φράσω γε, κατθανεῖν ὀφίσταμαι. (Eurip., *Ion*, 1415). On rencontre même l'indicatif : ἐπεύχομαι πᾶσι τούτοις, εἰ μὲν ἀληθῆ πρὸς ὑμᾶς εἴποιμι καὶ εἶπον καὶ τότ' εὐθὺς... εὐτυχίαν μοι δοῦναι καὶ σωτηρίαν, εἰ δὲ πρὸς ἔχθραν... αἰτίαν ἐπάγω τούτῳ ψευδῆ, πάντων τῶν ἀγαθῶν ἀνόνητόν με ποιῆσαι. (Dem., 18, 141). — Εἰ μὲν γὰρ τοῦ παιδὸς τοῦ σοῦ τοῦδε... βαλὼν τύχοιμι, Πέρσαι φανέονται λέγοντες οὐδὲν, ἢν δὲ ἁμάρτω... (Herod., 3, 35). Ἢν μὲν δοκέῃ καὶ τοὺς ἄλλους μάχεσθαι, οἱ δ' ὧν μετέπειτεν μαχέσθων ὕστεροι· εἰ δὲ καὶ μὴ δοκέοι... ἡμεῖς δὲ διαμαχεσόμεθα (Herod., 9, 48). Εἰ μὲν οὖν

τῆς ἰδίας ἕνεκ' ἔχθρας ἢ τοὺς Θετταλοὺς ἢ τοὺς Θηβαίους συμπείθοι βαδίζειν ἐφ' ὑμᾶς, οὐδέν' ἂν ἡγεῖτο προσέξειν αὐτῷ τὸν νοῦν· ἂν δὲ τὰς ἐκείνων κοινὰς προφάσεις λαβὼν ἡγεμὼν αἱρεθῇ, ῥᾴον ἤλπιζε τὰ μὲν παρακρούσεσθαι τὰ δὲ πείσειν. (Dem., 18, 147). Εἰ μὲν τοίνυν τοῦτο... τῶν ἐκείνου συμμάχων εἰσηγοῖτό τις, ὑπόψεσθαι τὸ πρᾶγμα ἐνόμιζε... πάντας..., ἂν δ' Ἀθηναῖος ᾖ... εὐπόρως λήσειν (Dem., 18, 148). Εἰ λόγον ὑμᾶς ἀπαιτήσειαν οἱ Ἕλληνες... ἂν ταῦτα λέγωσι... (Dem., 8, 34. 37). Εἰ μέλλουσιν ἡμῖν ἐνθένδε εἴτε ἀποδιδράσκειν εἴθ' ὅπως δεῖ ὀνομάσαι τοῦτο ἐλθόντες οἱ νόμοι καὶ τὸ κοινὸν τῆς πόλεως ἐπιστάντες ἔροιντο... τί οὖν, ἂν εἴπωσιν οἱ νόμοι... (Plat., *Crit.*, 50 *a*, *c*).

Il est malaisé d'assigner à l'optatif la signification qui lui appartient en propre dans ces constructions. Si l'on admet avec Hermann que l'optatif exprime l'incertitude, tandis que le subjonctif signifie qu'on s'attend à ce que la chose ait lieu, on ne tient pas compte des cas très-nombreux où l'optatif est synonyme de l'imparfait de l'indicatif, et n'exprime pas l'incertitude. D'autre part, si l'on dit avec Madvig (*Gr. synt.*, § 135) que l'optatif est employé ainsi pour exprimer quelque chose de possible, mais de soumis à une condition qui ne se rencontre pas, quoiqu'on puisse penser qu'elle se rencontrerait facilement, on ne prend pas suffisamment en considération les propositions où l'optatif est synonyme du subjonctif. C'est peut-être Baümlein qui s'approche le plus de la vérité quand il dit (*Untersuch.*, etc., p. 218) que l'optatif exprime la supposition pure et simple. Il me semble que cet emploi de l'optatif grec est analogue à celui de l'imparfait de l'indicatif en français. Quand on dit : « S'il venait, il me ferait plaisir, » le sens indique que la chose énoncée est considérée comme possible; et quand on dit : « Si je savais le latin, je lirais Virgile, » le sens indique que la supposition ne répond pas à la réalité. L'idée de supposition signifiée déjà par la conjonction est exprimée une seconde fois, par conséquent avec plus de force, par la forme du verbe. En résumé, on pourrait dire que l'optatif construit avec εἰ exprime que la chose est possible avec plus de force que le subjonctif, et

il signifie que la supposition ne répond pas à la réalité avec moins de force que les temps historiques de l'indicatif.

Je ne dissimulerai pas combien ces nuances sont difficiles à saisir et à analyser. Il est presque impossible de séparer rigoureusement dans une proposition suppositive la signification propre de la conjonction, celle de la forme du verbe, et enfin le sens général de la proposition elle-même. Ces trois idées se modifient réciproquement et font sur l'esprit une impression totale, qu'aucun des éléments qui les expriment ne produirait isolément; et cette impression est vague, peu susceptible d'être exprimée avec une précision rigoureuse. On rencontre la même difficulté quand on recherche la signification des mots appelés particules. La plupart du temps ces mots réveillent, quand ils sont employés, non pas une idée, mais un sentiment. Et comment formuler un sentiment? La précision de langage qu'exige la science n'est pas ici d'accord avec ce qu'il faut exprimer. On dit que tel tour est plus vif ou plus fort que tel autre. Mais on ne peut mesurer exactement, ni par conséquent exprimer avec précision ce degré de vivacité ou de force. Il est certain qu'en français les propositions « s'il vient, il me fera plaisir », « s'il venait, il me ferait plaisir », expriment toutes deux qu'il est possible que la personne dont on parle vienne; seulement cette idée qui n'est contenue qu'implicitement dans la première est exprimée par la forme du verbe dans la seconde; et on est réduit à dire qu'elle est exprimée avec plus de force, sans pouvoir distinguer plus rigoureusement. On ne peut même pas établir de distinction entre « s'il avait pu, il l'aurait fait » et « s'il eût pu, il l'eût fait ». Ici le plus-que-parfait du subjonctif et le plus-que-parfait de l'indicatif semblent entièrement synonymes. Combien la difficulté de distinguer entre les tours synonymes n'augmente-t-elle pas, quand il s'agit d'une langue morte et d'une langue aussi riche en formes grammaticales que le grec! On a dit, il est vrai, que la langue grecque avait des finesses inconnues à nos

langues modernes. Mais qu'en sait-on? Il est peu probable, comme Madvig l'a représenté avec beaucoup de force et de raison (*Synt. der Gr. syn.*, XI), que la langue grecque ait eu une subtilité particulière qui oblige à donner en chaque passage où des constructions semblent employées l'une pour l'autre la raison pour laquelle l'auteur a préféré l'une à l'autre.

CHRONIQUE

DU

RÈGNE DE MAHOMET II,

PAR CRITOBULE D'IMBROS.

ΚΡΙΤΟΒΟΥΛΟΣ Ο ΝΗΣΙΩΤΗΣ

(Ἰμβριώτης)

ΒΙΟΣ ΜΕΧΕΜΕΤΟΥ ΙΙ

Μέχρι τοῦ ις' ἔτους τῆς αὐτοῦ βασιλείας.

NOTICE PAR M. UBICINI (1).

Il y a une dizaine d'années, un fragment inséré par Tischendorf à la suite de sa *Notice sur l'édition de la Bible sinaïtique* (2) attira l'attention des lettrés sur un manuscrit grec du quinzième siècle, contenant l'histoire des dix-sept premières années du règne de Mahomet II, qui faisait, et fait encore aujourd'hui, partie de l'ancienne bibliothèque

(1) Lue dans la séance de l'Association du 9 février 1870.

(2) Tischendorf, *Notitia editionis cod. bibl. Sinaitici*. Lipsiæ, 1860, in-4.

du Sérai à Constantinople. Cette histoire, dont quatre ans plus tard M. Egger (1) regrettait de ne connaître encore que la préface donnée par Tischendorf, et que, presque dans le même temps, M. Ernest Miller signalait dans un rapport à l'Empereur (2), comme devant fournir un utile supplément à la collection grecque de la Byzantine, avait pour auteur un certain Critobule, dont le nom était prononcé pour la première fois en Occident. Chargé, en 1869, par M. le ministre de l'instruction publique, de rechercher en Turquie, et principalement dans les archives du patriarcat œcuménique à Constantinople, les documents relatifs à l'histoire des populations chrétiennes postérieurement à la Conquête, je songeai tout d'abord à m'enquérir de ce manuscrit auquel l'objet même de ma mission et la direction donnée à mes études depuis de longues années me faisaient attacher un intérêt particulier. J'appris qu'il se trouvait entre les mains du directeur du collége autrichien de Péra, M. Dethier, qui se préparait à en donner, à Pesth, une édition avec notes et commentaires. Il en avait fait prendre, en vue de l'impression, une copie très-exacte qui me fut communiquée, et dont un examen rapide, joint aux explications que je recueillis de la bouche du futur éditeur, acheva de me persuader de l'importance réelle de l'ouvrage au point de vue historique. Depuis mon retour en France, j'avais écrit plusieurs fois à Constantinople et à Pesth pour avoir des nouvelles du *Critobule*, quand j'appris qu'il venait de paraître dans le cinquième volume des *Fragmenta historicorum græcorum*, édités par MM. Didot. La France, cette fois, avait pris les devants sur l'Allemagne.

C'est à cette publication, due au zèle du savant helléniste Charles Müller, que se rapporte la présente étude.

(1) *La Grèce en* 1453, mémoire lu par M. Egger en séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut, le 16 août 1864.

(2) E. Miller, *Rapports à l'empereur sur une mission scientifique en Orient* (février-juillet 1865), dans le tome II, 2e série, des *Archives des missions scientifiques et littéraires*.

I.

Je ne ferai pas la biographie de Critobule. Cette biographie, réduite aux indications que l'auteur nous fournit sur lui-même dans le cours de son ouvrage, — et nous n'en possédons pas d'autres, — pourrait tenir en trois lignes. Que si, malgré cela, je m'attarde un peu sur le personnage avant de parler de son œuvre, c'est que ce personnage très-divers, multiple en quelque sorte, et qui a besoin d'être serré de près si l'on veut saisir son véritable caractère, est moins la représentation d'un individu, que celle de la société grecque, ou tout au moins d'une portion considérable de cette société, à l'un des moments les plus critiques de son histoire, et qu'ainsi la vie de Critobule, même dans le demi-jour où elle nous apparaît, projette autour d'elle une lueur qui éclaire, quoique d'une manière encore indécise, la physionomie de l'écrivain, de son œuvre, de sa nation.

Nous connaissons du moins avec certitude le lieu de sa naissance. C'était un Grec d'Imbros, un de ces insulaires qui, en dépit du sobriquet dérisoire par lequel on les désignait à Constantinople (1), fournirent un grand nombre d'hommes remarquables à la Grèce turque. « Critobule l'insulaire, l'un des premiers parmi les Imbriotes, a écrit cet ouvrage » (2); c'est ainsi qu'il se présente lui-même au lecteur, à la manière de Thucydide, dès le début de son ouvrage. Cette primauté dont il parle était-elle un héritage de famille, ou — ce qui paraît plus vraisemblable — lui vint-elle après coup, lorsque les événements politiques

(1) *Tavchan*, lièvres : les Turcs leur avaient donné ce surnom à cause de l'agilité avec laquelle ils fuyaient dans les bois et les montagnes lorsque, chaque année, la flotte du capitan-pacha venait faire la levée du tribut dans les îles.

(2) Κριτόβουλος ὁ νησιώτης τὰ πρῶτα τῶν Ἰμβριωτῶν τὴν ξυγγραφὴν τήνδε ξυνέγραψε. Lib. I, 1, 1. Cf. lib. III, 14, 1.

auxquels il se trouva mêlé eurent fait de lui un archonte, il ne s'explique pas là-dessus. Nous ne savons rien non plus — et il est impossible de rien conjecturer — ni sur la date de sa naissance, ni sur les circonstances et les occupations de sa vie antérieurement à l'année 1453. Tischendorf dit, d'après je ne sais quelles données, qu'il était moine au mont Athos (1) : hypothèse qui ne pourrait tout au plus se rapporter qu'aux dernières années de sa vie. L'important manuscrit de Zaviras (2), de la bibliothèque nationale à Athènes, mentionne une Vie de Mahomet II, par *Michel Critopoulos*, qui y est qualifié de secrétaire (γραμματεύς) de ce sultan (3). Enfin M. Charles Müller induit de certains passages, et notamment de celui où l'auteur décrit avec un soin et des détails en quelque sorte techniques la peste de Constantinople en 1467 (4), que Critobule était médecin, et que peut-être il avait été attaché, en cette qualité, à l'un des pachas ou à quelque autre personnage important de la cour de Mahomet II (5). Sans qu'on puisse rien affirmer, ni même préjuger à cet égard,— car ce n'est que deux cents ans plus tard, vers le temps de Panajoti et de Maurocordato, que l'on voit les Grecs se frayer, par l'exercice de la médecine, un chemin à la fortune et aux honneurs, — il est vraisemblable que Critobule avait été mis en contact avec les Turcs et entretenait avec eux des rapports personnels, antérieurement à l'époque où commencèrent leurs relations officielles, dans cette même année 1453. A sa manière de traiter les affaires, à le voir tourner à son gré l'esprit et les résolutions des pachas, on devine l'homme qui les a pratiqués de longue

(1) « Inter monachos græcos montis Athi inventus est qui historiam rerum ab eo (Muhamede II) gestarum, conscriberet. » Tischendorf, *loc. cit.*

(2) Νέα Ἑλλὰς, ἤτοι ἱστορία τῶν πεπαιδευμένων Ἑλλήνων, τῶν μετὰ τὴν θλιβερὰν τοῦ Γένους κατάστασιν ἀκμασάντων, κ. τ. λ.

(3) Sathas, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1868.

(4) Lib. V, 17 et sqq.

(5) Prolégomènes, p. lj.

date et a puisé sur les lieux mêmes les éléments de cette science qui s'appela plus tard, en langage diplomatique, le « manége de la Porte ». Il ne faut pas oublier en effet que, depuis le premier établissement des Osmanlis en Europe (1357), une suite de rapports, chaque jour plus fréquents, avait dû s'établir entre eux et les Grecs. D'abord, au début, nous voyons, en maintes occasions, les monarques byzantins, à l'exemple de ce qui s'était produit en Occident au déclin de l'empire, prendre à leur solde des généraux et des corps auxiliaires turcs, frayant ainsi, sans s'en douter, la voie à la Conquête (1). Plus tard, par un procédé inverse, les Osmanlis ayant pris pied définitivement en Europe, un grand nombre de Grecs entrèrent à leur service. Quelques-uns, qui s'étaient faits musulmans, parvinrent sans peine aux premières charges de l'armée et de l'administration (2). Les autres, qui n'étaient point allés jusqu'à l'apostasie, étaient relégués dans les emplois inférieurs, puissants encore quoique obscurs, comme il arrive dans les États despotiques, où l'importance des rôles ne se mesure pas toujours à celle des personnages, et où les influences les moins apparentes sont souvent les plus décisives.

Notre auteur était sans nul doute un de ces Grecs, qui, par des motifs que nous n'avons pas à rechercher ici, pactisèrent dès le début avec la Conquête. Du moins ce qu'on peut entrevoir de son caractère et de ses actes dans les rares circonstances où il se met en scène, son habileté à se ménager et à se maintenir entre les partis, son antipathie mal déguisée à l'égard des Latins, ses cajoleries envers le sultan dont il se proclame l'humble serviteur (δοῦλος εὐτε-

(1) Crusius mentionne, au nombre des causes de la chute de l'empire, ce qu'il nomme *appellatio et attractio Turcarum* : « Quidam enim Græcorum, ut suis hostibus superiores fierent, Turcica auxilia arcesserunt. » *Turco-Græcia*, p. 56.

(2) Voir les *Tables chronologiques* de Hadji Khalfa où sont mentionnés plusieurs vizirs et capitans-pachas, Grecs d'origine, et *le Spectateur de l'Orient*, 57e livraison (1856), p. 283.

λής), et en même temps son attachement à la religion et à la langue de ses pères, le soin qu'il prend en toute occasion de rehausser sa nation aux yeux du vainqueur, son goût pour les lettres, tout concourt à justifier cette opinion et à nous montrer dans le personnage qui nous occupe le précurseur de ces Phanariotes que l'on voit jugés si diversement par leurs compatriotes eux-mêmes, à Constantinople et à Athènes, et sur lesquels l'historien impartial hésite à se prononcer, tant le bien et le mal sont mêlés en eux et se font, pour ainsi dire, équilibre.

Voici de quelle manière Critobule raconte la part prise par lui à la reddition d'Imbros en 1453. C'est la première fois qu'il intervient dans le récit. Il ne cherche pas, en général, à faire montre de sa personne, et, s'il lui arrive de parler de lui, il le fait avec une discrétion dans laquelle il entre peut-être autant de prudence que de modestie.

« Vers ce temps, dit-il (nous sommes en juin 1453, quelques semaines à peine se sont écoulées depuis la Conquête, la *Prise* (Ἅλωσις), comme disent les Grecs), une députation des îles vint trouver le roi (le sultan) à Andrinople. Elle était envoyée par Critobule d'Imbros, auteur de cette chronique, pour offrir au sultan la soumission des îles de la mer Égée, Imbros, Lemnos et Thasos, autrefois sujettes de l'Empire. Voici dans quelles circonstances. Les archontes qui les administraient au nom de l'empereur, au premier bruit de sa mort et de la prise de la Ville, furent saisis d'épouvante et s'enfuirent, ceux de Lemnos sur des galères italiennes qui s'étaient réfugiées dans le port après la catastrophe, ceux d'Imbros sur d'autres bâtiments mouillés à Kephalo, à la pointe de l'île. Les habitants, de leur côté, se voyant abandonnés de leurs magistrats et appréhendant d'être attaqués par la flotte royale dont on venait d'apprendre le retour à Gallipoli, entraînés d'ailleurs par l'exemple des Lemniotes qui s'étaient embarqués au nombre de plus de deux cents, avec leurs femmes et leurs enfants, qui pour la Crète, qui pour l'Eubée, songeaient à se dérober par la fuite au péril qui les menaçait. Critobule

les détourna de ce dessein, et, après les avoir réconfortés par ses discours, dépêcha en secret un homme de confiance au pacha de Gallipoli (1), pour le dissuader d'envoyer son escadre dans les îles et de rien entreprendre contre leurs habitants. En même temps il députa vers le roi à Andrinople l'évêque et plusieurs notables d'Imbros, chargés de lui offrir, avec les présents d'usage, la souveraineté des îles, demandant pour unique grâce qu'elles pussent conserver leur ancien mode d'administration sous un gouverneur nommé par le sultan et moyennant le paiement du tribut accoutumé. Le roi accueillit favorablement les députés et acquiesça à toutes leurs demandes. En conséquence, les îles conservèrent leur autonomie et furent données, Imbros au maître d'Enos, Palamède, Lemnos et Thasos à Doria, prince de Mitylène (2). En effet ces deux seigneurs avaient député, le premier un de ses principaux officiers, le second son propre fils, à la Porte du sultan, pour solliciter en leur nom l'investiture des îles : ce qu'ils obtinrent, grâce aux envoyés de Critobule qui appuyèrent leur démarche auprès du roi (3). »

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au commencement de 1456. Palamède était mort dans l'intervalle. Le partage de sa succession suscita des querelles de famille dont Mahomet II profita habilement pour s'emparer d'Enos qu'il annexa à l'empire. Cette prise de pos-

(1) Hamza-Pacha, amiral en chef de la flotte. Gallipoli était depuis la prise de cette ville par les Ottomans (1357) le grand port militaire des Ottomans et la résidence ordinaire du capitan-pacha.

(2) Palamède et Doria appartenaient tous les deux à la famille génoise des Gatelusio (Gattilussi, dans Cantù, *Hist.*, VI, 391, en note), à qui l'empereur Jean Paléologue I, pour reconnaître les services qu'elle lui avait rendus en l'aidant à chasser les pirates catalans de l'Archipel, avait fait don de la souveraineté de Lesbos. Plus tard, les Gatelusio, ayant accru insensiblement leurs domaines, se divisèrent en deux branches, qui ont été confondues souvent par les historiens, celle des princes de Lesbos, et celle des seigneurs d'Énos, dont était Palamède. Cf. Hammer, III, 92.

(3) Lib. I, 75.

session entraînait celle de l'île qui avait été réunie en 1453 à la seigneurie d'Enos. En conséquence, l'amiral de la flotte, Youniz pacha, cingla vers Imbros d'où il chassa les autorités nommées par Palamède et installa à leur place Critobule en qualité de gouverneur pour le sultan de l'île et des forteresses.

Au printemps de l'année suivante, une flotte chrétienne sous le commandement du patriarche d'Aquilée, Louis Scarampa, se montra dans l'Archipel, et, après avoir chassé les garnisons turques de Lemnos et de Samothrace, détacha une escadre de dix vaisseaux pour délivrer Imbros. Le cas était embarrassant pour le nouveau gouverneur. Résister — même en supposant la chose possible — c'était se perdre de réputation aux yeux de la chrétienté. D'autre part, livrer l'île aux chrétiens sans coup férir, c'était courir de gros risques du côté du sultan, dans le cas, facile à prévoir, d'un retour de fortune.

Dans cette conjoncture Critobule eut recours aux mêmes procédés qui lui avaient si bien réussi, quatre ans auparavant, auprès du capitan-pacha. Seulement, la négociation étant d'une nature plus délicate, il crut qu'il valait mieux n'y point mêler un tiers, et s'aboucher directement avec le commandant italien. Que se passa-t-il dans cette rencontre? Il ne le dit pas clairement. Ce que l'on voit, c'est qu'il n'épargna ni les présents ni les beaux discours, et qu'en fin de compte, il persuada au chef de l'escadre chrétienne, comme il avait fait naguère à l'amiral de la flotte musulmane, de demeurer à son bord et de laisser les Imbriotes à leurs affaires (1).

Ce récit de Critobule appelle l'attention à plus d'un titre. En même temps qu'il fait connaître des faits entièrement nouveaux, qui complètent ou rectifient les assertions souvent contradictoires des Byzantins (2), il peut

(1) Lib. II, 23.

(2) Par exemple, Chalcocondyle affirme qu'Imbros fut prise par la flotte papale : « Et de là, courant la coste de l'Asie, y firent quelques

être invoqué comme un témoignage de la facilité avec laquelle les Grecs des îles, comme ceux du continent, acceptèrent la domination ottomane, et nous permet de déterminer par là le véritable caractère de la Conquête. La Conquête, à part les excès de la première heure, ne fut ni aussi violente, ni aussi brutale qu'on se le figure d'ordinaire. N'ajoutons pas une foi trop prompte — pour l'honneur des Grecs eux-mêmes — aux exagérations de leurs historiens. Si la domination turque a été, à l'origine, aussi dure, aussi impitoyable qu'ils la représentent, comment ont-ils accepté de vivre sous ces maîtres barbares? D'où vient que l'on ne rencontre nulle part de trace d'une résistance armée? Ils jettent leurs plaintes aux quatre vents du ciel, ils font retentir le cri de guerre dans toute l'Europe, et, quand l'Europe accourt avec ses soldats et ses vaisseaux, ils font la sourde oreille, et sont les derniers à prendre les armes :

> Sint licet et surdi Græci et postrema volentes
> Arma pati... (1).

Dans le fond ils sont résignés. Ils recherchent plutôt qu'ils ne fuient le contact des infidèles. Les siècles s'écouleront; les choses resteront ainsi. Vainqueurs et vaincus continueront de subsister côte à côte, sans collisions, sans chocs violents; mais, — et c'est le point à noter, — ils ne se mêleront pas.

Revenons à Critobule. En 1459, une nouvelle crise survint. La flotte latine avait depuis longtemps regagné l'Adriatique, laissant pour la garde des îles nouvellement conquises de petites garnisons, capables peut-être de sou-

dommages et reprirent quant et quant l'isle de Lemnos, qui pour lors étoit dans l'obéissance du Turc, *avec celle d'Imbros.* » Ducas, au contraire, dans son énumération des conquêtes de la flotte, ne nomme pas Imbros, tandis qu'il mentionne Thasos et Samothraki, que Chalcocondyle passe sous silence. *Prolég.*, lij. Cf. Hammer, III, 37.

(1) Marii Philelphi De vita rebusque gestis Mahumeti Turcarum principis. (*Mss., Biblioth. de Genève.*)

tenir un siége dans leurs châteaux, mais impuissantes à protéger les habitants contre un retour offensif des Turcs. Les insulaires vivaient dans des transes continuelles, maugréant tout bas contre leurs libérateurs. Les Lemniotes surtout, placés presque à l'entrée du détroit, s'attendaient chaque matin à voir la flotte du capitan-pacha déboucher des Dardanelles et fondre sur eux à l'improviste. Ils comparaient leur sort à celui de leurs voisins d'Imbros qui n'avaient rien à craindre des Turcs, rien à démêler avec les Latins, et, ce rapprochement leur rendant leur situation encore plus insupportable, ils commencèrent à s'agiter et à prêter l'oreille aux discours des agents de Critobule qui depuis longtemps les pressait de chasser les étrangers et de rappeler les Turcs. Comme il avait donné le conseil, il se chargea d'en préparer l'exécution. Muni des pleins pouvoirs des archontes et des notables de Lemnos qui l'autorisaient à traiter au nom de l'île tout entière, le gouverneur d'Imbros partit pour Andrinople. En même temps il expédiait un messager avec des lettres à Démétrius (Paléologue), despote du Péloponnèse, pour le compte duquel il paraît avoir conduit toute cette intrigue.

On se rappelle ce frère puîné du dernier empereur qui, tandis que les Turcs assiégeaient Byzance, au lieu de voler à la défense de l'empire, bataillait avec son autre frère, Thomas, au sujet de la possession du Péloponnèse. Tous les deux se haïssaient si fort, dit Spandugino, que l'un eût mangé le cœur de l'autre (*che l'uno avrebbe mangiato il cuor all' altro*) (1). Mahomet les avait mis momentanément d'accord en leur enlevant à chacun la moitié de leurs États, et en leur imposant un tribut annuel de 500 écus d'or pour la rançon de l'autre moitié. Mais Démétrius ne se payait pas d'illusions. Comprenant que la paix actuelle n'était qu'une trêve et qu'avant peu le Péloponnèse tout entier passerait aux mains des Turcs, il eût volontiers, dès

(1) *I Commentari di Theod. Spandugino Cantacusino.* Firenza, 1551, p. 29.

lors, échangé sa despotie précaire de Patras contre un établissement moins brillant, mais plus solide en pays musulman, par exemple la possession, à titre de fief, de quelqu'une de ces îles de l'Archipel qui formaient comme autant de petites royautés sous la suzeraineté ottomane, car, pour un Grec du bas-empire, l'essentiel était de régner, n'importe où et à quel titre. Aussi avait-il eu soin de se faire bien venir du sultan, avec qui il était en pourparlers pour lui faire épouser sa fille (1). Ses relations avec Critobule paraissent remonter à la même époque et avoir été déterminées par les mêmes motifs.

Critobule mandait à son patron que tout allait au mieux du côté des Lemniotes, que le sultan était favorablement disposé, qu'ainsi il eût à dépêcher au plus vite à la Porte un agent en titre pour conclure l'affaire. En effet, lorsque cet agent arriva à Andrinople, il n'eut guère qu'à apposer sa signature au bas de l'acte par lequel Mahomet II conférait à Démétrius la vice-royauté de Lemnos et d'Imbros, moyennant un tribut annuel de 5,000 ducats. Le zèle et le savoir-faire de Critobule avaient d'avance pourvu à tout.

Cependant les Italiens étaient toujours maîtres de Lemnos. Il s'agissait de leur faire lâcher prise. Entreprise scabreuse ! Leurs bâtiments croisaient dans les parages de l'île, les ports étaient bien gardés, les châteaux approvisionnés pour un an, les garnisons nombreuses, les commandants braves et fidèles. Nulle aide à attendre des habitants, qui voulaient bien être débarrassés des étrangers, pourvu qu'ils n'eussent point à s'en mêler. Critobule ne songeait pas davantage à livrer bataille. A quoi sert de couper le nœud quand on peut le dénouer ? Aussi, lorsqu'il reçut du commandant de Palæocastro, qu'il avait fait sonder au sujet de la reddition de la forteresse, un parchemin portant l'empreinte sanglante d'une épée avec cette fière réponse : « N'espère pas avoir la forteresse par de telles voies ; mais, si tu es un homme de cœur, essaie de

(1) Hammer, III, 52.

t'en emparer les armes à la main, » se prit-il à rire comme à un trait de jeune homme (ἅτε νέος ὤν). Il estimait, comme Philippe, qu'il n'y a point de citadelle imprenable, où l'on peut faire arriver un mulet chargé d'or. La vérité est qu'il se rendit maître, sans coup férir, des villes et des châteaux, l'un après l'autre. Palæocastro seul tenait bon. A la fin il capitula moyennant mille ducats que payèrent les Lemniotes, et au bout de quelques semaines il ne restait plus un seul soldat italien dans l'île (automne de 1459).

Critobule demeura quelque temps encore à Lemnos après le départ des Italiens, attendant le retour des députés qu'il avait envoyés dans le Péloponnèse pour informer Démétrius de la reddition de l'île et recevoir ses instructions. Dès qu'ils furent arrivés, il remit les villes et les châteaux aux archontes désignés par le despote, et regagna son île d'Imbros. « Et ainsi, dit-il, finit cette affaire (καὶ ταῦτα μὲν οὕτω) » (1). Est-ce bien là tout, en vérité? Pour moi, j'ai peine à le croire, et qu'il n'eût retiré aucun bénéfice personnel de cette campagne. Autrement pourquoi l'eût-il entreprise? Un homme habitué comme lui à payer les services d'autrui à prix d'or ne devait pas donner gratuitement les siens.

A partir de ce moment, il n'est plus fait mention de lui dans la Chronique. Il dut passer les six ou sept années qui suivirent à Imbros, qu'il continuait d'administrer au nom de Démétrius, et où il employa les loisirs que lui laissait sa charge à la composition de la majeure partie de son ouvrage. Dans l'automne de 1466, Imbros et les îles voisines étant retombées momentanément au pouvoir des Vénitiens, Critobule passa, selon toute apparence, à Constantinople. Nous savons du moins qu'il s'y trouvait lors de la peste qui désola cette ville dans l'été de 1467. La description de cette peste, le récit de la tentative infructueuse de Mahomet II contre Croïa, terminent brusquement la

(1) Lib. III, 14-15, 18.

Chronique, qui s'arrête à la fin de l'an du monde 6975, suivant l'ère byzantine (31 août 1467).

La publication — il faut entendre par là l'envoi au sultan du manuscrit avec l'épître dédicatoire qui l'accompagne — dut suivre d'assez près, et ne saurait dans tous les cas, être postérieure à 1470, sinon on s'expliquerait mal, suivant la judicieuse remarque de M. Müller, que Critobule, si jaloux de la gloire de son héros et si empressé à le faire valoir, n'eût pas conduit son récit jusqu'à cette année 1470, où la prise de Négrepont et la paix avec Venise marquèrent le point culminant de la conquête ottomane sous Mahomet II.

Il est également hors de doute que Critobule, lorsqu'il envoyait au sultan le manuscrit de son ouvrage, n'eût l'intention d'y donner une suite. Cette suite, nous ne la possédons pas, et rien même n'autorise à penser qu'elle ait jamais existé, soit que le temps, ou sa propre volonté, ait manqué à l'exécution de son dessein.

En effet, Critobule, dans sa dédicace à Mahomet II, après avoir exposé les motifs qui l'ont porté à rédiger sa chronique en grec, le plan et les principales divisions de l'ouvrage, ajoute en terminant ces propres paroles : « Toutes ces choses ont été écrites et consignées par moi dans ce livre que je t'envoie, en le soumettant à ton royal jugement. Si ce jugement m'est favorable, si tu trouves que j'ai parlé selon la vérité et que je ne suis pas resté trop au-dessous de mon sujet, *encouragé par ta royale approbation, j'oserai m'aventurer de nouveau dans la carrière, heureux d'avoir à retracer la suite des grandes choses qu'il t'aura été donné d'accomplir, avec l'aide de Dieu.* Que si au contraire tu estimes l'œuvre mauvaise et le peintre indigne de son modèle, *alors, adorant de loin tes grandeurs et cherchant pour moi l'ombre et le silence, je laisserai à de plus dignes le soin de poursuivre et d'achever cette histoire* (1). »

(1) Εἰ δὲ φανῶσιν οἱ ἡμέτεροι λόγοι πολλῷ τῶν σῶν ἔργων ὄντες καταδεέστεροι καὶ πρὸς τὸ μέγεθος τούτων οὐκ ἐξικνούμενοι, τότε βιβλίον ὡς ἀχρεῖον ἀποδοκιμασθῇ, τηνικαῦτα δὴ καὶ αὐτὸς πόρρωθεν προσκυνήσας καὶ

Ce passage, qui ne contredit en rien l'idée que nous avons pu nous faire jusqu'ici de notre auteur, me paraît avoir une grande importance, en ce qu'il détermine exactement le cadre et le caractère de son œuvre, en même temps qu'il ouvre une sorte de perspective sur les dernières années de sa vie.

La Chronique de Critobule, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, forme un tout complet dans les limites qu'il lui avait assignées dès le principe, sauf à les étendre par la suite, certaines conditions venant à être remplies. Ces conditions, il les indique très-clairement dans sa lettre au sultan. C'est en quelque sorte l'estampille officielle donnée à son ouvrage, l'approbation directe du souverain dont il s'est constitué l'historiographe bénévole, et à la gloire duquel il consent bien à travailler, mais à la condition d'aider en même temps à sa propre fortune :

Grand roi, *sois généreux*, ou je cesse d'écrire.

Mahomet ne comprit pas, ou peut-être feignit-il de ne pas comprendre. Trouvait-il que Critobule ne l'avait pas assez loué, ou se voyait-il au contraire assez grand pour se passer de panégyriste? Toujours est-il qu'à partir de ce moment Critobule cessa d'écrire. Ce qu'il advint de lui par la suite, où et quand il mourut, on l'ignore. Qu'il soit retourné dans son île natale, qui bientôt après (1470) retomba au pouvoir des Turcs, la chose me paraît peu dans la donnée du personnage. Peut-être vécut-il oublié dans quelque coin de Constantinople; peut-être aussi, — ce qui expliquerait le *Critobulus monachus* de Tischendorf, — « embrassant l'ombre et le silence », se retira-t-il, à l'exemple des favoris disgraciés et des ambitieux déçus de la cour de Byzance, dans quelque monastère du mont Athos, pour y méditer à loisir sur l'ingratitude des rois et le néant des espérances humaines.

σιωπὴν ἀσπασάμενος, ἑτέροις παραχωρήσας τῆς ἱστορίας, πολλῷ τὰ τοιαῦτα ἐμοῦ βελτίοσιν. *Epist. dedic. ad Mechemetem regem*, 17.

II.

Voilà tout ce que nous savons sur la personne de Critobule, et il n'est guère probable que l'avenir nous en apprenne davantage. Il nous reste maintenant à présenter un court aperçu de son œuvre.

Les *Histoires* (Ἱστορίαι) — car tel est le titre qu'il a donné à sa chronique du règne de Mahomet II — sont, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, divisées en cinq livres, et contiennent le récit des actions du Conquérant, depuis son avénement jusqu'à la fin de la dix-septième année de son règne (1450-67). J'ai déjà dit quelques mots de l'épître à Mahomet II, placée, en guise de préface, en tête de l'ouvrage. Ce qui me frappe dans cette épître, ce n'est pas tant les louanges qu'il prodigue au sultan — la chose n'est même à remarquer que parce que c'est un Grec qui parle — que le pompeux éloge qu'il fait de la langue grecque, par opposition à celle du vainqueur, et le rapprochement qu'il établit entre la grandeur des actions de Mahomet et l'universalité de cette langue, « qui est parlée par-delà les colonnes d'Hercule, jusque dans les îles Britanniques ». Plus loin, après avoir critiqué les auteurs qui ont traité avant lui de l'histoire des Turcs, il annonce clairement son intention d'aborder par la suite, s'il plaît à Dieu, Θεοῦ διδόντος, le même sujet, et d'écrire une véritable histoire des Ottomans. « Plusieurs, dit-il, ont entrepris d'écrire cette histoire, mais sans posséder les qualités nécessaires à l'historien ; l'exactitude leur fait entièrement défaut; ils n'ont ni plan ni méthode ; ils racontent les événements au hasard, d'après les données incomplètes que leur fournit leur mémoire ; leurs sentiments personnels, le plus ou moins d'expérience qu'ils ont acquise, servent de base à leurs jugements... Ce qu'ils n'ont pas su faire, nous nous réservons de le tenter plus tard, dans un autre ouvrage, où nous présenterons un récit com-

plet et raisonné des événements. » C'est dans ces termes que Critobule pose, comme nous dirions aujourd'hui, sa candidature à la charge d'historiographe. Mais en même temps, par l'effet d'une autre préoccupation moins personnelle, plus patriotique, il semble qu'il voulût amener Mahomet II à faire de la langue grecque la langue officielle de l'empire. Nous savons en effet que, dans les premiers temps qui suivirent la Conquête, tous les actes de l'autorité turque, dans ses rapports tant avec ses sujets chrétiens qu'avec les puissances étrangères, étaient rédigés dans cette langue. Ce n'était que quand il s'adressait aux souverains de l'Asie, en leur envoyant ces *lettres de victoire*, dont la plupart nous ont été conservées dans la collection des papiers d'État de Feridoun (1), que Mahomet se servait du turc ou du persan. Dans toutes les autres occasions, il écrivait ou faisait écrire par ses secrétaires (2) en grec. Deux lettres de lui, relatives à la paix avec les Vénitiens, reproduites par M. Constantin Sathas dans son *Essai sur les insurrections de la Grèce sous la domination musulmane* (3), prouvent qu'à cette époque (1479-80) le grec était encore employé, sinon comme langue officielle (ἐπισήμῳ τότε γλώσσῃ), du moins comme langue diplomatique, dans l'empire. Les monnaies même — je ne dis pas toutes, mais un grand nombre, — frappées sous le règne du Conquérant, portaient l'inscription suivante en lettres grecques : « Le grand roi (*melik*) de l'Anatolie et de la Roumélie, Mahomet (4). »

(1) Hammer, III, 45.

(2) On a prétendu — mais rien ne le prouve — que Mahomet II s'était familiarisé dès l'enfance avec la langue grecque. Ce qui est certain, c'est qu'il avait constamment près de lui un certain nombre de secrétaires grecs à qui il dictait, ou qui tenaient la plume pour lui. Cf. *Spectateur d'Orient*, loc. cit.; Egger, *ibid.*

(3) Ἱστορικὸν δοκίμιον περὶ τῶν πρὸς ἀποτίναξιν τοῦ Ὀθωμανικοῦ ζύγου ἐπαναστάσεων τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους (1453-1821), ὑπὸ Κωνσταντινοῦ Ν. Σαθᾶ. Athènes, 1869.

(4) *Une réforme praticable en Turquie.* Athènes, 1853.

L'Introduction (je comprends sous ce titre, avec M. Müller, les chapitres 1 à 3 du premier livre) témoigne d'une autre préoccupation bien naturelle chez l'auteur. S'adressant ici, non plus à la personne du sultan, mais au public, — un public grec, puisque c'est en grec qu'il écrit, — à la postérité qui ne sépare pas dans son jugement l'écrivain de son œuvre, il sent ce que la tâche qu'il a assumée a de délicat, pour ne rien dire de plus, et va de lui-même au-devant de l'objection, afin de la combattre. — Qui! lui, un Grec, il s'est fait l'historien de l'ennemi, de l'oppresseur de son pays? Il va retracer pour la postérité le triomphe du vainqueur, en présence et dans la langue du vaincu? — Et pourquoi non, si le vaincu n'a point à rougir de sa défaite? Et qui donc songerait à imputer aux Grecs leurs revers? Ils sont innocents; la destinée seule a tout fait, « la destinée, à laquelle tout est soumis, qui élève les trônes et les abaisse, et qui a fait passer successivement l'empire des Assyriens aux Mèdes, des Mèdes aux Perses, et de ceux-ci aux Grecs et aux Romains. »

Dans l'espèce, comme l'on dirait au Palais, ce lieu commun de philosophie avait plus de portée qu'il ne paraît à première vue. En faisant ainsi intervenir la destinée entre les Grecs et leurs adversaires, l'historien mettait pour ainsi dire le vaincu de niveau avec le vainqueur, et, par cette assimilation tout à fait conforme d'ailleurs à l'esprit de l'islamisme, il exhortait indirectement Mahomet à user de sa victoire avec modération, les Grecs à porter dignement leur défaite.

Est-ce là véritablement ce qu'a voulu Critobule? A-t-il entendu faire en même temps la leçon au sultan victorieux et aux Grecs asservis? Dans tous les cas, la leçon n'eût rien perdu à s'exprimer sous une forme moins abstraite, et l'idée qui s'en dégageait, pour être tout à fait juste et pour porter tous ses fruits, avait besoin d'un correctif. Enlever, par exemple, aux Grecs toute responsabilité dans ce grand désastre, n'était pas un bon moyen de les relever à leurs propres yeux, et surtout de les préparer

pour un meilleur avenir. Il fallait au contraire, en rappelant les maux de la patrie, ne pas craindre de lui parler de ses fautes, non pour lui reprocher son malheur, mais pour rendre ce malheur instructif et fécond; car, dit le proverbe grec moderne, « souffrir, c'est apprendre : τὰ παθήματα, μαθήματα. » Il est à regretter que les contemporains ou les émules de Critobule, Phrantzès, Chalcocondyle et les autres, placés à un point de vue différent, n'aient pas mieux que lui compris leur tâche. Ils ont mis la rhétorique à la place de la morale; la patrie, dans cette effroyable crise, avait besoin d'autre chose.

Nous pouvons sans trop de difficulté, d'après ce qui précède, conjecturer ce que doit être, ce qu'est en réalité la Chronique de Critobule : un récit officiel, rien de plus, rien de moins. L'auteur, bien qu'il n'ait point eu charge d'écrire son livre, ne fait pas moins, en l'écrivant, fonction d'historiographe. Il raconte, et c'est le moins qu'on puisse dire, le règne de Mahomet II, comme on aurait pu raconter en France le règne de Louis XIV du vivant de Louis XIV, dans un livre dédié par son auteur à Louis XIV.

Est-ce à dire qu'il faille toujours et partout suspecter son récit? Au contraire, ce récit contient un grand fonds de vérité. Mais ce n'est pas la vérité de l'histoire; j'entends l'histoire à la façon des grands maîtres, libre, ne relevant que d'elle-même, sincère, alors même qu'elle n'est pas toujours impartiale; c'est la vérité du panégyrique ou de l'oraison funèbre, comme la vérité de Phrantzès et de Ducas est la vérité du pamphlet et de la satire. La pensée de l'auteur a souvent besoin d'être cherchée, devinée à travers les demi-mots, les réticences, les euphémismes, tous les artifices de langage d'un auteur qui possède à fond sa rhétorique. Tandis que l'éloge est en pleine lumière, le blâme reste dans la pénombre. L'auteur pratique volontiers le précepte de Quintilien : *Plus significare, quam dicere.* Il trouve ainsi le moyen de mettre son intérêt d'accord avec sa conscience.

Par exemple, quand il vient à raconter un des plus tra-

giques épisodes de la Prise, un de ceux qui entachent le plus la mémoire du vainqueur, — l'exécution du grand-duc Notaras et de ses fils, — il n'accompagne son récit d'aucune parole de blâme contre Mahomet. Mais il prend plaisir à exagérer la vertu, la piété, le courage du vieux Notaras, l'innocence et la candeur de ses fils, et l'éloge éclatant de la victime devient la condamnation tacite du bourreau.

De même il ne fait nulle part, ni ici ni ailleurs, d'allusion directe aux penchants infâmes que presque tous les contemporains reprochent au Conquérant, et qui auraient été, suivant Ducas, la cause première du désastre qui frappa cette malheureuse famille. Cependant, quand il nous montre, en maints passages des *Histoires*, le sultan recrutant partout, pour le service intérieur du palais, de jeunes garçons brillants de la fleur de l'âge et de la beauté (ὥρᾳ τε σώματος διαλάμποντας), que veut-il donner à entendre par là, sinon que Mahomet, par une dépravation trop commune à son époque, entretenait un double harem?

La relation du siége et de la prise de Constantinople, quoique plus complète, au moins dans certaines parties, et en général plus exacte que celle de Phrantzès et de Ducas, ne fournit aucune clarté nouvelle sur ce grand événement, auquel la publication de l'histoire de Hammer, pour laquelle l'auteur s'est aidé pour la première fois des documents orientaux, a restitué sa véritable physionomie, un peu altérée dans les récits des Byzantins. L'idée générale que cette relation laisse dans notre esprit ne s'éloigne pas sensiblement de celle que fait naître la lecture des pages mêmes de Hammer, ce qui crée une présomption en sa faveur. S'il exalte outre mesure le vainqueur, l'auteur de la Chronique se montre d'une indulgence excessive à l'égard des vaincus. Il raconte en termes dignes la mort de l'empereur, loue le courage et la constance des Grecs pendant le siége, sans dire un mot de leurs dissensions intérieures et de ces déplorables querelles entre les partisans des deux Églises, qui brisèrent l'énergie de la résistance nationale. D'où viennent ces ménagements? Espère-t-il trouver ainsi

grâce devant ses concitoyens? Ou bien, en relevant comme il le fait les Grecs aux yeux du Conquérant, caresserait-il en secret une autre idée, une idée qui hanta fortement le cerveau des Grecs à cette époque, et dont on retrouverait encore aujourd'hui la trace : la continuation ou le rétablissement de l'empire sous le sceptre d'un sultan *orthodoxe?*

Cette folie, et ce n'était une folie que pour ceux qui n'avaient pas été à même d'observer de près l'esprit et la marche progressive de l'islamisme, avait une apparence de raison, à laquelle les Grecs devaient aisément se laisser prendre. Pour eux, les Turcs étaient des barbares, comme ceux qui, après avoir envahi l'empire d'Occident au cinquième siècle, avaient fini par adopter la langue, les institutions, la religion des peuples qu'ils avaient asservis. Pourquoi n'en serait-il pas de même encore aujourd'hui? Les Grecs étaient-ils moins civilisés que les Latins? La nouvelle Rome le cédait-elle en quelque chose à l'ancienne? Pourquoi, de même que Clovis et ses Francs s'étaient faits chrétiens, Mahomet avec ses Osmanlis ne se ferait-il pas orthodoxe? Déjà le bruit de sa conversion avait commencé à se répandre parmi le peuple. S'il n'avait pas encore reçu le baptême, il en était bien près. Il vénérait en secret les reliques des saints, et tenait une lampe allumée devant l'image de la Vierge. Telles étaient les rumeurs qui circulaient. J'ai cherché vainement dans le passage relatif à Gennadius quelques indications précises à ce sujet. J'y découvre bien l'origine, mais non la preuve de la légende. Toutefois ce passage mérite l'attention en ce que, s'il n'affirme rien, il permet de tout conjecturer. Après un éloge de Gennadius, accompagné de certaines particularités inédites (comme quoi, par exemple, lors de la Prise, il avait été réduit en captivité et emmené dans un village près d'Andrinople, où Mahomet, qui le faisait chercher partout, eut quelque peine à le découvrir), l'auteur ajoute : « Le sultan, charmé par sa vertu et par la grâce de ses discours, le combla de prévenances. Il lui ménagea un constant et facile accès auprès de sa personne,

et se plaisait à l'entretenir familièrement (1). » Ces relations se continuèrent après l'installation de Gennadius comme patriarche, et prirent un caractère en quelque sorte officiel. Le sultan le visitait souvent dans son monastère de Pammacariste, — ce monastère servait de résidence patriarcale depuis que l'église des Saints-Apôtres avait été transformée en mosquée, — et là, en présence des ulémas et des grands de sa cour, dont il se faisait accompagner pour faire honneur à son hôte, il aimait à l'entendre exposer librement devant lui les principes de la foi et de la théologie chrétiennes (2).

Il est curieux de rapprocher de ce passage de Critobule les lignes suivantes, empruntées à l'*Histoire des Patriarches* de Malaxus : « Le sultan, s'étant rendu dans le temple de Pammacariste, s'entretint bénévolement avec le patriarche. Alors celui-ci, bannissant toute crainte, lui dévoila l'ensemble du dogme chrétien, et le sultan, subjugué par son éloquence et par son savoir, demeura convaincu de la vérité du christianisme, ajoutant foi à tous ses mystères, etc. (3). »

L'auteur de l'*Histoire politique de Constantinople* rapporte à peu près les mêmes circonstances, mais en concluant autrement : « Mais cela ne servit de rien pour son salut; car un barbare ne peut connaître Dieu (4). »

La légende passa la mer. Elle inspira peut-être la fameuse lettre de Pie II (Æneas Sylvius) à Mahomet II. Per-

(1) Lib. II, c. 2.

(2) Καὶ διαλέξεις δὲ πολλὰς καὶ καλὰς περὶ τῆς τῶν Χριστιανῶν πίστεως καὶ θεολογίας ἐνδίδωσιν αὐτῷ ἐνώπιον αὐτοῦ ἀδεῶς καὶ ἐλευθέρως ποιεῖσθαι. *Ibid.*

(3) Cum sultanus in templum Pammacaristæ venisset, cum patriarcha sermones clementer contulit. Tunc, omni metu posito, universam ei patriarcha veritatem fidei Christianæ aperuit; sultanus autem magnopere admiratus est illius divinarum rerum cognitionem certusque de religione christiana factus est, tota esse verissima mysteria ejus, etc. *Turco-Græcia*, p. 107 et 109.

(4) At nihil ad salutem profecit, non enim Deus in stolidi corde locum habet. *Ibid.*, p. 17.

suadé sans doute qu'à lui seul était réservé l'honneur d'achever la conversion du farouche ennemi des chrétiens, l'ancien secrétaire du concile de Bâle lui adressa une épître en beau langage, bourrée de citations et d'arguments, mais dans laquelle il mêlait un peu à la légère le Coran et la Bible, les Musulmans avec les Juifs. « Une toute petite chose, disait-il en terminant, peut faire de toi le plus grand, le plus glorieux, le plus puissant, le plus illustre des monarques de la terre; une chose que tu te procureras sans peine, sans difficulté, qui se trouve partout; et cette chose, te dirai-je quelle elle est? Une goutte d'eau (1). »

A ce bel argument, à ce discours profond,

ce que répondit le sultan, on se le rappelle : « Qu'il était innocent de la mort de Jésus, et qu'il songeait avec horreur à ceux qui l'avaient attaché à une croix. » Ce n'est pas que Mahomet eût été grandement surpris de l'envoi, sinon du ton, de l'épître pontificale. Il ne le fut pas davantage quand il apprit que le pape, après avoir suscité une ligue des princes d'Italie et d'Allemagne, s'apprêtait à marcher contre lui à la tête d'une armée. Cela était conforme à la règle, et lui-même, à sa place, n'eût pas procédé autrement. L'affaire toutefois n'eut pas de suites. Pie II mourut, comme l'on sait, à Ancône, à la vue des galères vénitiennes qui venaient le chercher pour le conduire en Grèce, emportant avec lui le dernier souffle de la Croisade. En vain essaya-t-on encore jusqu'à la fin de ce siècle et durant la moitié du siècle suivant de renouveler les anciennes ligues contre *le Turc*. « L'esprit des princes chrétiens errait ailleurs (2), » dit l'érudit-diplomate Busbeq dans une de ses

(1) Un poco è che ti può fare fra tutti quei ora vivono grandissimo, potentissimo, et preclarissimo. Vuoi saperlo? El non è difficile a ritrovare, ne molto è difficoltoso, et si ritrova per tutto; e gli è un poco d' acqua. (*Epistola di Pio secondo sommo Pontefice all' illustre Mahumete, imperatore de' Turchi*. 1460. Mss. Bibl. nat.)

(2) Ὁ νοῦς τῶν Χριστιανῶν ἡγεμόνων ἀλλαχοῦ πλανᾶται.

lettres, dont je n'ai pas en ce moment le texte latin sous les yeux; et le temps n'était pas loin où on les verrait rechercher à l'envi l'alliance de ces infidèles que seuls les amateurs de la belle antiquité, les poëtes comme Milton, les philosophes comme Leibnitz, parlaient encore de rejeter en Asie.

Il est clair que Critobule, dans le moment où il écrivait sa Chronique, ne croit plus, si même il y a cru jamais, à la conversion de Mahomet II. La mort de Gennadius (1460), la force d'impulsion de l'islamisme à ses débuts, l'empreinte uniforme dont il avait marqué la Conquête, ont dû lui ôter toute illusion à cet égard. Mais n'y avait-il pour les Grecs que cette unique voie de salut? Mahomet ne pouvait-il, sans changer de religion, se déclarer empereur des Grecs, à peu près comme de nos jours Napoléon III voulait, dit-on, se faire proclamer empereur des Arabes en Algérie? L'idée de la coexistence d'un sultanat musulman et d'un empire orthodoxe dans la personne d'un souverain unique (1), idée qui paraît se rapprocher assez de la μεγάλη ἰδέα, telle qu'on la conçoit aujourd'hui à Constantinople (je dis à Constantinople et non point à Athènes), pouvait encore, dans ces temps, être envisagée comme une conséquence naturelle, sinon nécessaire, de la Conquête, et les Grecs influents de l'époque durent l'embrasser avec d'autant plus d'ardeur qu'elle répondait à leurs sentiments les plus secrets, et qu'en autorisant toutes les espérances elle légitimait toutes les ambitions.

C'est ainsi que Critobule se plaît à rappeler les longs entretiens de Gennadius avec le sultan comme un témoignage des dispositions favorables dont il était animé, dès le début de son règne, envers les Grecs. Il loue le prince

(1) Telle est l'idée développée dans une brochure, *Une réforme praticable en Turquie*, publiée en 1853, à Athènes, chez Coromilas, et qui est résumée dans cette formule : « Abdul-Medjid, sultan des Turcs et roi des Grecs. » — Un autre publiciste grec, M. Pitzipios (*les Réformes et l'empire byzantin*, Paris, 1858), patronne l'idée d'un empire byzantin, *avec un sultan chrétien*.

de cette politique pleine de sagesse, et, en le louant, l'engage à y persévérer.

Je retrouve un autre indice de cette préoccupation de notre auteur dans le soin qu'il prend, au commencement de ses *Histoires*, de rattacher la dynastie des sultans ottomans dont est issu Mahomet II aux dynasties de l'ancienne Grèce, au moyen des Persides et des Achéménides de Perse. « On sait (*on sait*, cela est bientôt dit) que les princes ottomans tirent leur origine de la famille des Achéménides et des Persides, de laquelle sont sortis, selon le rapport d'Hérodote, tous les rois de la Perse. Or les Achéménides et les Persides descendaient d'Achéménès et de Persée, et ceux-ci étaient des Grecs, issus de Danaüs et de Lyncée, lesquels étaient venus d'Égypte en Grèce, d'où, par la suite des temps, quelques-uns de leurs descendants, ayant émigré en Asie, s'établirent dans la contrée qui prit d'eux le nom de Perse. » C'est ainsi que Critobule établit la double filiation, persane et grecque, du vainqueur de Constantinople. D'autres écrivains, au rebours, n'ont pas hésité à faire de lui un Troyen, et des Turcs les descendants de Teucer; *Turci, Teucri*. Le moyen âge oriental n'est guère plus difficile que le nôtre en fait d'étymologies.

Mais, si l'assertion de notre auteur est contestable en fait, son intention du moins ne paraît pas douteuse. On devine qu'il a voulu en même temps adresser un compliment à Mahomet et lui recommander les Grecs par la communauté d'origine qu'il établit entre eux et leur vainqueur.

Bientôt, il est vrai, Critobule, sous l'influence d'une autre idée et attiré par ce charme des contrastes qui séduit les rhéteurs, n'hésitera pas à faire de Mahomet un pur Asiatique. C'est quand il nous montrera le Conquérant s'acheminant à travers la Phrygie avec son armée, et se détournant de sa route pour visiter les ruines de Troie : « Arrivé dans la plaine de Troie, il voulut faire le tour des ruines de l'ancienne ville, contemplant avec admiration la grandeur de son enceinte, la beauté et la commodité du site, qui réunit tous les avantages de la terre et de la mer. Il

visita ensuite les tombeaux d'Achille, d'Ajax et des autres héros, dont il ne cessait de vanter les exploits, leur enviant leur bonheur d'avoir eu un poëte comme Homère pour en perpétuer la mémoire (1). Dans le même moment l'on dit (λέγεται, remarquez, il n'affirme pas) que, secouant la tête d'un air pensif, il s'écria : « Ainsi Dieu (ὁ Θεός) m'avait prédestiné pour être, après une longue succession d'années, le vengeur de cette cité et de ses habitants ! Car ne sont-ce pas des Grecs, les fils de ceux qui renversèrent ces murailles, ces Macédoniens, ces Thessaliens, ces Péloponnésiens, subjugués par mes armes, et qui devaient expier ainsi, par un juste retour, les maux que leurs ancêtres infligèrent alors, et souvent depuis (allusion aux croisades), à nous autres Asiatiques? »

Sans doute, lorsqu'il écrivait ce passage de ses *Histoires*, Critobule venait de relire dans Arrien, et peut-être dans ce 2e livre de Quinte-Curce que nous ne possédons plus, le récit de l'excursion d'Alexandre dans cette même plaine de Troie, et le beau passage du poëme de Lucain commençant par ces vers :

> Sigæasque petit famæ mirator arenas...
> Circuit exustæ nomen memorabile Trojæ.

Il va sans dire que les historiographes ottomans, qui ont retracé presque jour par jour les faits et gestes du Conquérant, ne font nulle part mention de ce pèlerinage au tombeau d'Achille, non plus que de la longue harangue, composée en grande partie de centons de Thucydide, que le biographe met dans sa bouche au moment où fut décidé le siége de Constantinople. Ces réminiscences classiques sont fâcheuses chez un historien, en ce qu'elles ne permettent plus de distinguer dans son œuvre la limite exacte qui sépare la vérité de la fiction. Critobule, comme nous venons de le voir, n'y échappe pas toujours, et elles

(1) Καὶ ἐπῄνεσε καὶ ἐμακάρισε τούτους τῆς τε μνήμης καὶ τῶν ἔργων καὶ ὅτι ἔτυχον ἐπαινέτου Ὁμήρου τοῦ ποιητοῦ. Lib. IV, c. 11.

l'entraînent dans des redites, des contradictions, des hors-d'œuvre qui nuisent à la clarté du récit en mettant en suspicion la bonne foi du narrateur. Tel est le cas pour Critobule, comme pour la plupart des autres historiens de la Conquête, Phrantzès, Ducas et Chalcocondyle, auxquels M. Müller néanmoins le tient supérieur. Il veut être véridique; il l'est la plupart du temps, de même qu'il ne s'écarte pas d'ordinaire, et de parti pris, de son sujet. Mais, si quelque objet sur la route vient à éveiller sa mémoire ou met son imagination en branle, il n'hésite pas à coudre à son récit, au risque de lui ôter de son crédit, un de ces lambeaux de pourpre dont parle Horace. Dans ces moments-là l'historien disparaît; le poëte ou le rhéteur reste seul.

Je m'arrête ici. Je ne pouvais avoir la prétention de donner une étude complète sur Critobule. Je n'ai voulu que présenter une vue générale de son ouvrage, en définir le caractère et la portée. Quant à l'ensemble des faits historiques dont se compose sa relation, le lecteur en trouvera un résumé très-exact et très-complet dans l'argument en latin placé par l'éditeur en tête de la Chronique, à qui il sert en même temps de sommaire et de table des matières.

DEUX HOMÉLIES DE PHOTIUS

AU SUJET DE LA

PREMIÈRE EXPÉDITION DES RUSSES

CONTRE CONSTANTINOPLE (865);

NOTICE PAR A. CHASSANG.

Les Russes sont comme fatalement attirés vers Constantinople. Si leurs regards se portent de ce côté, ce n'est pas seulement depuis Pierre le Grand, depuis ce fameux Testament qui a fixé la politique russe, et déterminé l'intérêt qu'a la Russie à s'assurer l'empire de la mer Noire et la grande route du commerce de l'Inde. Dès leur première apparition dans l'histoire, on voit les Russes attaquer Constantinople. C'est au neuvième siècle que naît la puissance qui deviendra l'empire moscovite. Son fondateur est Rurik (862-879), chef des Varangiens, Warègues ou Russes, une des tribus slaves qui s'établirent dans les vastes plaines comprises entre la Baltique et la mer Noire. On donnait à Rurik le titre de *chagan* ou *czar*, qui équivalait à celui de *grand-duc* (1). Novogorod était sa capitale. C'est, sinon de cette ville, qui est située dans les terres, du moins des bords de la mer Noire, jusqu'où s'étendait déjà

(1) Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, livre LV, § 3.

leur domination, que les Russes, οἱ Ῥῶς, comme les appelaient les Byzantins, partirent en l'an 865 pour une expédition contre la capitale de l'empire grec, la ville du monde la plus riche, la plus brillante et la plus polie, surtout depuis que Rome était devenue la proie des Barbares.

On se figure quelle dut être la frayeur des habitants de Constantinople, quand ils apprirent qu'une flottille de pirates barbares était en vue de leur port, et qu'une partie avait déjà abordé sur les côtes voisines. Les historiens grecs et slaves qui ont rapporté ce fait ne sont pas entièrement d'accord sur les circonstances de détail : notre intention n'est ni de signaler les différences de leurs relations ni de contrôler leurs témoignages; de telles questions sont en dehors de nos études (1). Il nous suffira de dire que les uns et les autres peignent des mêmes couleurs l'épouvante causée par cette hardie entreprise. Elle rappelait aux habitants de Constantinople des périls qu'ils croyaient conjurés, et dont le souvenir commençait à être lointain, les attaques des Avares en 593, des Perses en 625, des Arabes en 671 et 678, des Bulgares en 755. Ces terreurs ne devaient, hélas! pas être les dernières : il était réservé aux Byzantins de voir, en 1204, les Francs établir parmi eux l'empire latin; et il leur restait à subir, à partir du milieu du quatorzième siècle, les continuelles incursions des Ottomans, qui devaient finir par rester les maîtres de la ville de Constantin.

Pour revenir à l'expédition des Russes en 865, c'est surtout chez les écrivains grecs qu'il est intéressant pour nous d'étudier cet épisode peu connu de l'histoire byzantine. Le plus curieux des documents qui nous sont parvenus à ce sujet, ce sont deux homélies de Photius, publiées

(1) On peut voir tout ce qui se rapporte à ce fait recueilli et discuté dans une dissertation de Th. S. Beyer, *de Russorum prima expeditione Constantinopolitana* (*Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, t. VI, 1738) et dans un travail plus récent de M. E. Kunik, *Bulletin de la classe historico-philologique de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. VI, VII, VIII, 1849-1851).

pour la première fois par M. Nauck, à la suite de son édition du *Lexicon Vindobonense* (1), et rééditées par M. Charles Müller dans le cinquième volume des *Fragmenta historicorum græcorum* dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque grecque-latine* de M. Firmin Didot (2).

Laissons d'abord la parole aux chroniqueurs grecs, à Léon le Grammairien, au continuateur anonyme de Théophane, et à Nicétas, dont nous allons grouper les témoignages, qui se complètent l'un par l'autre (3); puis nous entendrons le langage que tint en cette circonstance le patriarche de Constantinople aux fidèles assemblés dans une des églises de cette ville.

« L'empereur (c'était alors Michel III, surnommé *l'Ivrogne*) partait pour une expédition contre la tribu arabe des Agarènes (Fils d'Agar) ou des Ismaélites, quand il apprit l'arrivée des impies Russes..... C'est un peuple sauvage et grossier (ἀνήμερόν τε καὶ ἄγροικον), le plus sanguinaire de tous ceux de la Scythie (μιαιφονώτατον τῶν Σκυθῶν ἔθνος).

« L'empereur suspendit l'expédition qu'il avait projetée, mais sans agir pour cela avec la vigueur qui convenait à un prince. Il se laissa devancer par les Russes, qui s'avancèrent par le Pont-Euxin jusqu'au détroit, descendirent dans les îlots voisins de Byzance, pillant tout sur leur passage, massacrant tous les chrétiens qu'ils rencontraient, saccageant les monastères et brisant les objets sacrés. Montés sur deux cents vaisseaux, ils enveloppèrent la ville et y causèrent un grand effroi. L'empereur, après avoir à grand'peine traversé le détroit, se rendit, avec le patriarche Photius, à l'église de la Mère de Dieu, aux Blachernes, et là ils implorèrent tous les deux la protection

(1) Lexicon Vindobonense recensuit et adnotatione instruxit Aug. Nauck. Accedit Appendix duas Photii Homilias et alia Opuscula complectens. *Petropoli*, 1867, in-8°.

(2) Pages 162-173. Voir les Prolégomènes, p. xvj.

(3) Voir l'indication et le texte de chacun de ces chroniqueurs dans une note mise par C. Müller en tête de son édition des *Homélies* de Photius (*Fragmenta histor. gr.*, t. V, pars prima, p. 162).

divine. On fit une procession avec des chants, on porta à la mer et l'on y plongea profondément le manteau sacré de la Mère de Dieu. Aussitôt les vents, qui ne soufflaient pas, se déchaînèrent avec violence; la mer, qui était calme, s'agita, les vagues soulevèrent les vagues, les vaisseaux des impies Russes furent brisés, et bien peu d'entre eux échappèrent à ce désastre. »

Les historiens slaves, on le pense bien, n'admettent pas le miracle raconté par Léon le Grammairien ; et si Photius voit aussi un miracle dans la disparition subite de la flottille ennemie, il présente tout différemment ce fait, qui reste obscur pour l'histoire.

Remarquons que le chroniqueur nous indique l'endroit où fut sans doute tenue la première des homélies, sinon les deux homélies que nous allons analyser. Qu'étaient-ce que ces *Blachernes*, où se trouvait une église de la Vierge? Nous ferons d'autant mieux de nous arrêter à ce nom de Βλαχέρναι, qu'il manque même dans la dernière édition du *Thesaurus linguæ græcæ*, et qu'une apparence de digression nous ramènera bientôt au récit de Léon le Grammairien et aux homélies de Photius.

Les Blachernes étaient un quartier de Constantinople, où se trouvaient le palais des empereurs, la résidence du patriarche, et une magnifique église placée sous l'invocation de la Vierge. Dans un passage de son Μυριόβιβλον (cod. 79), Photius parle d'un certain Harmatos qui avait été parmi les lecteurs de l'empereur au palais des Blachernes (ὑπὸ Καίσαρος εἰς τοὺς ἐν Βλαχέρναις ἀναγνώστας ἐτέλεσεν). Une épigramme de l'*Anthologie* nous parle de l'église de la Vierge aux Blachernes, dont une partie venait d'être reconstruite sous Justin le Jeune (1) (565-578). Une autre épigramme du même recueil est bien plus intéressante pour nous et plus instructive. Nous la citerons, en empruntant l'excellente traduction de M. Dehèque, mais en demandant pardon à la mémoire de notre vénéré confrère,

(1) *Épigrammes chrétiennes*, 2.

s'il y a quelque indiscrétion à lever l'anonyme que de son vivant il a voulu garder :

IAMBES SUR LES BLACHERNES.

« Si tu cherches sur la terre le trône du Dieu redoutable, vois et admire la maison de la Vierge. Elle qui porte le Dieu dans ses bras, elle l'apporte dans ce lieu plein de majesté; ici ceux qui ont été établis pour donner des lois à la terre croient tenir le sceptre de la victoire; ici le patriarche vigilant détourne les mille calamités qui menacent le monde; les Barbares qui entourent la ville, dès qu'ils l'ont vue, seule, à la tête d'une armée, eux si fiers, ils ont à l'instant tourné le dos et pris la fuite. »

Dans l'épigramme qui suit celle-ci, et qui du reste ne la vaut pas, il est fait une allusion encore plus précise au miracle raconté par Léon le Grammairien.

« ..... Autant il y a de sortes de calamités, autant elle répand de dons miraculeux. Ici, victorieuse de ses ennemis, au lieu de les frapper de la lance, elle les a précipités dans les eaux; seule elle n'éprouve pas les vicissitudes des transformations, elle qui enfanta le Christ et qui met en déroute les Barbares (1). »

L'explication et sans doute la date de ces deux épigrammes nous sont données par les chroniqueurs que nous avons cités et par les deux Homélies de Photius sur l'expédition des Russes (2).

(1) *Épigrammes chrétiennes*, 120 et 121.

(2) Le titre donné par un manuscrit du mont Athos porte : Τοῦ ἁγιωτάτου Φωτίου ὁμιλία πρώτη... ὁμιλία δευτέρα εἰς τὴν ἔφοδον τῶν Ῥῶς. Il est heureux que le titre indique l'événement qui a été l'occasion de ces homélies; car il eût peut-être été difficile de le démêler au milieu des amplifications un peu vagues de Photius, qui aurait cru déparer son beau langage en prononçant ce nom barbare, οἱ Ῥῶς.

Ces deux Homélies sont loin d'être des chefs-d'œuvre d'éloquence sacrée : mais il ne faut pas demander à un bel esprit byzantin comme Photius la noblesse et l'élévation de langage qu'eussent déployée en pareille circonstance les saint Grégoire de Nazianze et les saint Jean Chrysostome. Ce sont deux amplifications prolixes, écrites en un style alambiqué, d'une redondance insupportable, d'une chaleur souvent factice, et où les souvenirs des prophètes se heurtent à des pastiches de Démosthène (1); c'est l'œuvre d'un disciple dégénéré de l'école littéraire de saint Basile. Aussi bien n'avons-nous pas l'intention de faire à ces deux morceaux de rhétorique byzantine l'honneur d'une étude de goût; mais il ne nous paraît pas sans intérêt de l'étudier comme un document historique, et d'y chercher le petit nombre de renseignements qu'on peut tirer de ces deux longues et vagues déclamations.

N'est-ce pas déjà un des signes du temps, que ce caractère de molle rédondance chez un témoin des terribles événements qui venaient de s'accomplir? Et quel témoin! Le patriarche de Constantinople, le père spirituel de cette grande cité (2).

La première Homélie est antérieure à l'investissement de Constantinople et à l'arrivée de l'empereur. Elle a été prononcée après les premiers ravages exercés par les Russes sur les côtes voisines de Constantinople. « Heureux, « s'écrie Photius, ceux qui sont tombés sous le glaive des « Barbares, parce que, étant morts plus vite, ils n'ont pas « eu le sentiment des maux imprévus qui nous accablent... « Où est en ce moment le pieux empereur (Ποῦ νῦν βασι- « λεὺς ὁ φιλόχριστος)? Où sont les troupes? Où sont les « armes, les machines de guerre, les conseils des géné-

(1) Exemple des pastiches de Démosthène : 1re Homélie, § 37; et surtout § 33, où il ne craint pas d'imiter le fameux *paradoxe* du *Discours de la Couronne*.

(2) Remarquons en passant le terme dont il se sert pour s'adresser à ses auditeurs, ἀγαπητοί, dans le sens où nos prédicateurs disent : « mes frères ».

« raux? Une autre attaque de Barbares n'a-t-elle pas tout « détourné, tout attiré à elle (1)? L'empereur supporte « loin de nous de longues fatigues, ainsi que l'armée qui « est partie avec lui; et nous, nous sommes en proie au « meurtre et au carnage, présents pour les uns, prochains « pour les autres. Et cette féroce et barbare peuplade de « Scythie est aux portes mêmes de la ville, et, comme un « sanglier farouche (2), a ravagé tous les environs. Qui « nous défendra? Qui se mettra comme un bouclier entre « nous et nos ennemis?... » (§ 21-23).

Nous avons dit que cette Homélie était antérieure à l'arrivée de l'empereur, pour nous conformer au récit des chroniqueurs byzantins. Mais, quand on a lu la deuxième Homélie, qui est postérieure à la délivrance de Constantinople, il y a lieu de se demander si l'empereur est en effet revenu à Constantinople, comme le rapporte Léon le Grammairien. Non-seulement Photius ne parle pas de ce retour; mais partout il donne à entendre que l'empereur était absent. S'il eût été à Constantinople, le silence du patriarche serait inexplicable après ce qu'il avait dit de ce prince dans la première Homélie.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul point sur lequel Photius se trouve en désaccord avec le récit des chroniqueurs. Le récit qu'il fait du miracle auquel Constantinople aurait dû sa délivrance est fort différent du leur. Il ne parle pas du manteau de la Vierge plongé dans la mer et soulevant une tempête. C'était là un de ces embellissements romanesques comme ceux où se sont trop souvent complu les historiens grecs. La véritable légende, dans sa naïveté, c'est bien plutôt à l'origine qu'il faut la chercher, c'est-à-dire dans les paroles du patriarche, qui furent prononcées au lendemain du départ des pirates. Voici ce que dit Photius :

(1) Il s'agit ici de l'expédition contre les *Agarènes* ou *Ismaélites*, signalée plus haut.

(2) Photius tient à sa métaphore du sanglier, car il la répète dans la deuxième homélie; mais, ici comme partout, il ne s'inquiète guère si elle est bien ou mal suivie.

« Vous souvenez-vous de cette nuit ténébreuse et effroyable où votre vie à tous était dans l'ombre comme le « disque du soleil?... Vous souvenez-vous de cette heure « terrible et douloureuse, où voguaient vers vos murs les « vaisseaux barbares, respirant la cruauté, le meurtre et le « carnage (§ 17)?... Toute la nuit nous étendîmes les bras « vers le ciel. Tandis que nous implorions son appui, et « que nous y suspendions toutes nos espérances, nous « fûmes délivrés de nos maux, nous fûmes dégagés des « périls qui nous enveloppaient, et nous vîmes brisées les « menaces de l'ennemi. Il se retira; et notre ville, menacée « du pillage, fut délivrée au moment où, dénués de tout « secours et dépourvus de tout appui de la part des « hommes, nous n'attendions plus rien que de la mère du « Verbe divin, et que nous la priions d'intercéder pour « nous auprès de son fils... Nous lui demandions de briser « l'audace des Barbares, d'abattre leur orgueil, de se « mettre comme un bouclier devant son peuple désespéré, « de combattre pour son troupeau... Grâce à son intercession, le Seigneur a pris en pitié sa famille. Cette vénérable relique est bien réellement la robe de la Mère de « Dieu (ὄντως μητρὸς Θεοῦ περιβολὴ ἡ πάνσεπτος αὕτη στολή) (1) : « elle a été portée autour des remparts, et, chose merveilleuse à dire, nous avons vu le dos des ennemis (τὰ τῶν « πολεμίων ἀῤῥήτῳ λόγῳ ἐδείκνυτο νῶτα). La ville s'en couvrit, « et les retranchements des ennemis tombèrent comme « par enchantement; elle s'en revêtit, et les espérances qui « les avaient amenés en ennemis furent mises à néant : en « effet, aussitôt que ce vêtement virginal eut fait le tour « des remparts, les Barbares renoncèrent au siége, nous « échappâmes à l'assaut que nous attendions et nous nous « vîmes sauvés contre toute attente. »

Les deux passages que nous venons de citer donnent une idée du ton habituel de Photius et de la fatigante prolixité

(1) Dans le texte du chroniqueur il y a τὸ ἅγιον τῆς Θεοτόκου ὠμοφόριον.

qui est le caractère de son style, ou plutôt du style de l'époque. Cette prolixité est telle, dans ces deux discours, qu'il semble au premier abord qu'il n'y faille chercher ni ordre ni plan. Cependant, lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que, si l'orateur se répète souvent, il ne parle pas tout à fait au hasard; et l'on peut, sans trop d'effort, présenter une analyse de ces deux Homélies. Bien qu'elles soient fort longues, l'analyse en sera nécessairement sommaire, tant elles sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, pleines de vide.

Dans la première, Photius commence par indiquer ce qui est pour lui la cause des malheurs qui menacent Constantinople : cette cause, ce sont les péchés du peuple, sa cupidité, son avarice, son penchant à l'ingratitude, sa dureté de cœur, sa vie molle et licencieuse. En reconnaissant que ce malheur est bien mérité, le patriarche en gémit, et il le fait avec de nombreuses citations ou paraphrases d'Isaïe et de Jérémie (§ 1-30). Puis il se demande si le peuple de Constantinople est aussi dénué de secours qu'il paraît l'être. De secours humain, il est vrai qu'il n'y en a pas. Mais il reste un appui plus fort, qui est Dieu. Si la ville veut être sauvée, il faut qu'elle prie, et qu'elle mérite par la pénitence le pardon céleste. Il termine par une prière à la Vierge (§ 31-39).

La seconde Homélie ne diffère guère de la précédente que par les circonstances : elle a été prononcée après le départ des pirates russes. Le fond est du reste le même.

Dès le début, Photius revient sur la cause du malheur public qui a menacé Constantinople, et répète que cette cause, c'est la colère de Dieu. Il n'en veut pas d'autre preuve que l'étrangeté et l'imprévu de cette incursion de Barbares (§ 1-9). Il fait ensuite un tableau des ravages exercés par eux, il multiplie les ornements oratoires, les hyperboles, les métaphores, les mots à effet, et, craignant encore d'avoir été insuffisant, il déclare que « nul ne saurait trouver des paroles qui égalent cette *Iliade* de maux ». Enfin, grâce au repentir des habitants, la ville a été mira-

culeusement délivrée (§ 10-23). Suivant Photius, Dieu a tenu compte, non de leurs fautes, mais de leurs remords. Mais, ajoute-t-il, ils doivent se garder d'abuser de la bonté de Dieu, de tomber dans le relâchement. Il leur rappelle les promesses qu'ils ont faites, les résolutions qu'ils ont prises au moment du danger. S'ils oubliaient ces promesses, s'ils manquaient à ces résolutions, la colère de Dieu ne serait que plus terrible. L'exemple de peuples punis par Dieu ne manque pas, et il cite celui du peuple juif, puissant au temps de Moïse, mais plus tard humilié, en châtiment de sa désobéissance et de son ingratitude. Si l'on veut vaincre les ennemis du dehors, il faut d'abord vaincre les ennemis du dedans, qui sont les passions (§ 24-49). Remercions, dit-il en terminant, le fils de Dieu qui nous a sauvés, et témoignons-lui notre reconnaissance. Adressons des prières à la Vierge, et surtout tenons les promesses que nous lui ferons, afin de n'être pas nous-mêmes trompés dans nos espérances (§ 50-52).

Si l'éloquence de Photius était moins molle et terne, il eût été intéressant de mettre en regard des reproches qu'il adresse aux Byzantins le portrait qu'il trace des Russes. Mais pour ces derniers, qu'il ne nomme même pas, on voit qu'il en parle comme il parlerait de tout autre peuple barbare : il dit lui-même que c'était un peuple inconnu jusque-là, et qui ne s'est révélé que par son entreprise contre Constantinople, entreprise qui la rendra désormais célèbre (II, § 10). Quant aux vices qu'il reproche aux Byzantins de son temps, ce sont ceux de toutes les grandes villes : il n'y a de vraiment caractéristique que ce qu'il dit de leur lâcheté. En effet, si peu belliqueux que soit Photius, par sa position même, et quelques ménagements qu'il désire garder envers son auditoire, il ne peut s'empêcher de s'étonner qu'en face du péril dont on est menacé, nul n'ait un instant songé à se défendre : « Tandis que devant nos « yeux le glaive des ennemis se teint du sang de nos con- « citoyens, nous qui sommes témoins de ce spectacle, et « qui devrions leur porter secours, nous ne l'essayons

« même pas, et nous ne savons que verser des larmes! » (I, § 8) (1).

Photius n'est pas souvent aussi heureusement inspiré qu'il nous parait l'avoir été ici. Ce qui nous choque le plus dans ses deux *Homélies*, ce n'est pas le vague et le peu de relief de ses peintures; ce n'est pas la banalité peut-être inévitable de ses moralités; c'est le peu d'élévation de la pensée générale qui fait le fond de ses deux discours. Qu'un évêque profite du malheur présent pour engager ses fidèles à faire leur examen de conscience, et pour travailler à leur amélioration morale, rien n'est plus naturel et plus digne d'éloge. Mais, pour que sa parole soit à la hauteur de la chaire chrétienne, il faut que le temps présent ne soit pas la fin de son discours. C'est à peine s'il arrive une fois à Photius de parler du royaume des cieux (ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν). Son point de vue est tout humain et en quelque sorte tout matériel; il ne songe ou du moins il ne fait appel qu'à l'intérêt immédiat; il tourne et retourne sous toutes les formes cette pensée, qu'il n'y a de bonheur à attendre sur la terre qu'autant qu'on obéit à la loi divine; et ainsi il ravale l'exercice de la vertu et de la piété aux vulgaires proportions de l'intérêt de la vie présente. Peut-être cela tient-il à ce que l'auditoire n'eût pas compris un autre langage; mais l'orateur chrétien n'aurait-il pas dû chercher à l'élever à son niveau, au lieu de consentir à s'abaisser jusqu'à lui?

(1) Voir encore la deuxième Homélie, § 6.

SUR L'ÉDITION

DE

L'ILIADE ET DE L'ODYSSÉE

PUBLIÉE

PAR EMMANUEL BEKKER, A BONN, EN 1858.

REMARQUES PAR M. MEUNIER.

Emmanuel Bekker, dans l'édition de l'Iliade et de l'Odyssée qu'il a publiée à Bonn en 1858, a remplacé un certain nombre de formes traditionnelles par des formes conventionnelles dont beaucoup sont, les unes certainement, les autres probablement, barbares.

Un ϝ (valant σ) changé tantôt en F, tantôt en ʼ.

Le primitif de ἑός, ἑή, ἑόν, est σεϝός, σεϝή, σεϝόν, comme celui de νέος, νέη, νέον, est νέϝος, νέϝη, νέϝον; car σεϝός, σεϝή, σεϝόν, est au latin *sovos, sova, sovum*, d'où *suvus*, *suva*, *suvum*, puis *sŭus, sŭa, sŭum* (1), comme νέϝος, νέϝη, νέϝον,

(1) *Sovos* (Inscr.), *suvus* (Inscr.), *sŭus* (class.). Voy. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, I, 173[1].

est au latin *novos*, *nova*, *novom*. Remplacer περὶ σῆμα ἑοῦ ἑτάροιο, Il. XXIV, 416, par περὶ σῆμα Fεοῦ ἑτάροιο, c'est remplacer *circā monumentum sŭī amīcī* par *circā monumentum vŭī amīcī*. Il fallait περὶ σῆμα σεFοῦ ἑταροῖο. Remplacer ἑή τέ μιν ὤλεσεν ἀλκή, Il. XVI, 753, par ἑFή τέ μιν ὤλεσεν ἀλκή, c'est remplacer *sŭaque eum perdidit virtus* par *ŭaque eum perdidit virtus*. Il fallait ἑFή τέ μιν ὤλεσεν ἀλκή. Qui change le traditionnel ἑός tantôt en Fεός (par un digamma), tantôt en ἑFός (par un esprit doux), n'a plus qu'à changer ὗς tantôt en Fῦς (par un digamma), tantôt en ὗς (par un esprit doux).

Un ˢ (valant σ) changé en F.

Le primitif de ἑός, ἑή, ἑόν, étant σεFός, σεFή, σεFόν, les primitifs de ἑοῦ, ἑοῖ, ἑέ, seront σεFοῦ, σεFοῖ, σεFέ. Si l'on croit bon de changer ἐπισπόμενον ἑοῖ αὐτῷ, Il. XIII, 495, on peut le changer en ἐπισπόμενον σεFοῖ αὐτῷ, mais on ne doit pas le changer en ἐπισπόμενον Fεοῖ αὐτῷ, et si l'on croit bon de changer φησὶ θεούς, ἑὲ δ' ἔξοχα, Il. XXIV, 134, on peut aussi le changer en φησὶ θεοὺς, σεFὲ δ' ἔξοχα, mais on ne doit pas non plus le changer en φησὶ θεούς, Fεὲ δ' ἔξοχα.

Un ει (provenant de *ja*) changé en Fει.

Incontestable est la parenté de εἰνατέρες et du latin *janitrīcēs*. Voy. Curtius, *Gr. Etym.*, p. 276². Comment se fait-il que l'on ait ει en regard de *ja*? Voilà le seul point sur lequel on puisse différer d'opinion. Pour moi, je crois que l'on a dit : jανατερες et ἐ-jανατερες, comme on a dit : (substantifs) Fέδνα et ἔ-Fεδνα, Fέλδωρ et ἐ-Fέλδωρ, Fέρση et ἐ-Fέρση; (adjectifs) Fίση et ἐ-Fίση; (noms de nombre) Fείκοσι et ἐ-Fείκοσι; (verbes) Fέλπομαι et ἐ-Fέλπομαι, Fέργω et ἐ-Fέργω. De ἐ-jανατερες supprimons le j, il reste ἐ-ανατερες, d'où par contraction εἰνατέρες (πόλεας, πόλεις). Autre est l'explication de Curtius, *Gr. Etym.*, p. 537². Mais ce qui est sûr, c'est que εἰνατέρες a contenu un *j* et non un F. Je ne sais si le poëte avait dit γαλόων ἢ jἀνατέρων ou γαλόων ἢ ἐjἀνατέρων, Il.

VI, 378, XXIV, 769, et γαλόῳ καὶ jᾱνατέρες ou γαλόῳ καὶ ἐjᾱνατέρες, Il. XXII, 473 (1); mais je crois qu'il n'a pu dire ni Fειvατέρων ni Fειvατέρες (2).

Un εἰ (valant σει, de σεμ, pour σεσ) changé en Fει.

Σμερ est le radical de μείρομαι « j'ai part », comme σμιδ est celui de μεῖδος (Hésychius) « sourire ». De ἀ-σμορος et de ἐ-σμορε sont venus ἄ-μμορος, Il. XVIII, 489, « qui n'a point part à », et ἔ-μμορε, Il. I, 278, « qui a eu part à », comme de φιλο-σμειδης est venu φιλο-μμειδής, Il. III, 84, « qui aime le sourire ». De σε-σμαρται est venu σε-μμαρται, puis σειμαρται, comme de ἐσ-μι est venu ἔ-μμι (éolien), puis εἰμί (classique). Enfin de σειμαρται est venu εἵμαρται, comme de σῦς est venu ὗς. Que l'on admette ou que l'on n'admette pas ces explications, μείρομαι aura toujours pour parfait εἵμαρται, et pour plus-que-parfait εἵμαρτο. Cela suffit pour qu'il soit certain que Bekker, en changeant le plus-que-parfait traditionnel εἵμαρτο, Il. XXI, 281, Od. V, 312, XXIV, 34, en Fείμαρτο, a créé un monstre. On comprendrait à la rigueur μειμαρτο, mais Fειμαρτο est incompréhensible; car où trouver un mot à redoublement dans lequel F soit le redoublement de μ?

Imparfaits actifs et aor. 1ers passifs dont la consonne initiale, au lieu d'être précédée de l'augment syllabique, est suivie de l'augment temporel.

Fοικέω a pour imparfait actif Fοίκεον ou ἐ-Fοίκεον, et pour aoriste passif Fοικήθην ou ἐ-Fοικήθην, et οἰκέω a pour impar-

(1) La quantité de l'α de *janitrīcēs* est inconnue. Si l'α de jανετερες était bref par nature, le poëte l'aura allongé par nécessité. L'α de θυγάτερες est bref par nature (θύγατρα, Il. I, 13, 95, etc.), le poëte l'allonge par nécessité (Il. II, 492, XXIV, 166, etc.).

(2) Peut-être avait-il dit tout simplement : γαλόων ἢ εἰνατέρων et γαλόῳ καὶ εἰνατέρες, ainsi que le portent les textes traditionnels. Un changement facile dans le premier vers, ce serait celui de ἢ en ἠF' pour ἠFέ, primitif de ἠέ.

fait actif οἶκεον ou ᾤκεον, et pour aoriste passif οἰκήθην ou ᾠκήθην. Bekker devait respecter ᾤκεον, Il. XIV, 116, XX, 218, Od. IX, 200, 400, et ᾠκήθην, Il. II, 668, ou bien changer l'un en Fοίκεον et l'autre en Fοικήθην. Ses Fῳκεον et Fῳκήθην équivalent à F plus ῳκεον et à F plus ῳκηθην, c'est-à-dire à une consonne suivie de l'augment temporel. Fοικέω faisant à l'imparfait actif Fῳκεον et à l'aoriste passif Fῳκηθην, c'est φοιτάω faisant à l'imparfait φῳταον, et à l'aoriste φῳτησα.

Un ω (valant Fο) changé en Fω.

De Fορ est venu d'une part ὄρομαι (Od. XIV, 104), « garder », par suppression du F, et d'autre part οὖρος (Il. VIII, 80), Ὦρος (Il. XI, 303), ὦρος (dorien), « gardien », par union du F et de l'ο.

De Fε-Fόρακα, parf. 1 de Fοράω, est venu de même d'une part ἑ-όρακα (Aristoph., *Thesm.* 32 et 33), par suppression des deux F, et d'autre part ἑ-ώρακα (classique), par suppression du premier F et union du second F et de l'ο.

De Fέ-Fολπα, Fέ-Fοργα, parf. 2 de Fέλπω, Fέργω, sont venus de même encore d'une part ἔ-ολπα (Od. II, 275), ἔ-οργα (Il. II, 272), par suppression des deux F, et d'autre part ἐ-ώλπειν (Il. XIX, 327), ἐ-ώργειν (Od. IV, 693), par suppression du premier F et union du second F et de l'ο.

De ces faits je tire deux règles :

1° On peut rétablir le F partout où Fο est devenu ο; car partout où il n'y a qu'un ο, le F s'est perdu tout entier.

2° On ne doit pas rétablir le F, lorsque Fο est devenu ω; car partout où il y a un ω, le F s'est maintenu en partie.

Changer	l'imparfait	en
Il. IV, 3,	ἐ-φνοχόει (1)	ἐ-Fφνοχόει

(1) Les grammairiens disent que ἐφνοχόει contient un double augment : ἐ augment syllabique et ω augment temporel de ο; mais ils sont dans l'erreur en le disant. Ils n'ont pas vu qu'il y a là un F uni à un ο, comme j'ai essayé de le prouver par mes citations de Fόρος devenu ὦρος, de Fε-Fόρακα devenu ἐ-ώρακα, etc.

Changer	le parfait	en
Il. VIII, 408,	ἔ-ωθεν (1)	ἔ-Fωθεν
Changer	**le pl.-q.-pf. sans augment**	**en**
Il. XIV, 474,	ἐ-ῥκει	Fε-Fῥκειν
Il. XIII, 102,	ἐ-ῥκεσαν (2)	Fε-Fῥκεσαν
Il. XIX, 328,	ἐ-ώλπει	ἐ-Fώλπειν (3)
Od. IV, 693,	ἐ-ώργει	Fε-Fώργειν
Changer	**le pl.-q.-pf. avec augment**	**en**
Od. XIV, 289,	ἐ-ε-ώργει	ε ἰ-Fώργειν (4),

c'est ajouter un F où aucun F ne manque.

Pour faire ressortir le vice de toutes ces formes, il suffit de dire que si le parfait Fέ-Foικ-α a fait au plus-que-parfait (sans augment) Fε-FΩικ-εσαν, le parfait λέ-λοιπ-α devra y faire λε-λΩιπ-εσαν.

Autres formes probablement barbares.

Si le vers paraît faux avec οἷσίν τε χρυσὸν εἰργάζετο, Od. III, 435, il est facile de mettre οἷσίν τε χρυσὸν Fεργάζετο, puisque Fεργάζοντο a été mis, Od. XXIV, 210; mais mettre οἷσίν τε

(1) De σFεθω, Fεθω, ἔθω, est venu le parfait
ἐ-σFοθα,
ἐ- Foθα, par perte du σ,
ἔ- ωθα, par union de F et de ο.
De ἐ-σFοθα est venu d'autre part
ἐ-FFοθα, par assimilation,
ε ἰFοθα, par diphthongaison,
ε ἴ ωθα, par union de F et de ο.

(2) D'après la leçon traditionnelle ἐῥκει, Il. XIV, 474, Bekker a changé la leçon traditionnelle ἐοίκεσαν d'abord en ἐῥκεσαν, puis en FεFῥκεσαν.

(3) Pourquoi Bekker, qui admet FεFῥκειν, Il. IV, 474, FεFῥκεσαν, Il. XIII, 102, FεFῥργειν, Il. XIX, 328, n'a-t-il pas admis ἐνὶ στήθεσσι FεFώλπειν, Il. XIX, 328, Od. XX, 328? Inconséquence.

(4) De ἐ-Fε-Fόργει est venu
ἐ- ε-Fόργει, par suppression du premier F,
ἐ- ε- ώργει, par union du second F et de l'ο. Bekker a fait contraction de ε-ε en ει dans son εἰ-Fῥργειν. Soit. Pourtant cela hange le dactyle du cinquième pied en spondée.

χρυσὸν Ϝειργάζετο, c'est probablement faire un barbarisme; car Ϝειργάζετο suppose Ϝε-εργάζετο de Ϝε-Ϝεργάζετο, forme qu'il serait difficile de justifier.

Le changement de καί νύ κεν εἴρυσσεν, Il. III, 373, XVIII, 165, κὰκ κεφαλῆς εἴρυσσε, Od. VIII, 85, εἴρυσε, Il. XVI, 863, εἴρυσαν, Il. VIII, 226, XI, 9, XIV, 32, εἰρυσάμην, Od. X, 165, εἰρύσαο, Il. XXI, 230, ὡς ἄρα φωνήσας εἰρύσσατο, Il. XXII, 306, Od. XXII, 79, εἰρύσατο, Il. IV, 186, XV, 274, XX, 93, μηδὲ φρεσὶν εἰρύσσαιτο, Od. XVI, 459, en Ϝείρυσσεν, Ϝείρυσσε, Ϝείρυσε, Ϝείρυσαν, Ϝειρυσάμην, Ϝειρύσαο, Ϝειρύσσατο, Ϝειρύσατο, Ϝειρύσσαιτο, n'est pas moins suspect.

Suspect aussi est celui de ἤνασσε, Il. X, 33, XVI, 172, etc., en Ϝήνασσε.

Suspect encore celui de... Mais voilà bien assez de citations.

Conclusion.

Ceci n'est pas une liste de tous les barbarismes de Bekker : *Delassare valent Fabium.* C'est seulement une esquisse des principaux genres de barbarismes que contient son édition de l'Iliade et de l'Odyssée. Elle a pour titre : « *Carmina Homerica Immanuel Bekker emendabat et annotabat.* » Le mot *emendabat* pourrait céder sa place à un autre. Elle jouit d'une grande autorité. Cette autorité, légitime à plusieurs points de vue, est usurpée en ce qui concerne la restitution du F. Il importe à ceux qui s'occupent de linguistique de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les leçons dont le seul garant est Bekker.

ÉTUDE

SUR

UNE APOCALYPSE

DE LA VIERGE MARIE.

Manuscrits grecs nos 390 et 1631, Bibliothèque nationale de Paris.

PAR M. GIDEL (1).

M. Constantin Tischendorf, dans un volume publié par lui à Leipzig, en 1866, sous ce titre : *Apocalypses apocryphæ Mosis, Esdræ, Pauli, Johannis*, etc., indique, sans en donner le texte en entier, une Apocalypse de la vierge Marie, écrite en grec, dont un manuscrit se trouve à Oxford, bibliothèque Bodléienne, un autre à Venise, bibliothèque de Saint-Marc, et enfin un troisième à Vienne, bibliothèque impériale. Il ne dit rien d'un manuscrit grec à nous appartenant, qui porte le n° 390, et renferme une Apocalypse de la Vierge. Il n'est pas étonnant qu'il ait échappé aux recherches de cet amateur érudit de livres apocryphes. Le titre qu'il porte, *Fragmenta de Liturgia*, ne fait pas soupçonner autre chose qu'une espèce d'Eucologe. Pourtant rien n'est moins exact : c'est de ce volume que j'ai tiré le

(1) Lecture faite à la séance du 5 janvier 1871, le premier jour du bombardement de Paris par les Prussiens.

texte d'Apollonius de Tyr (1), cité par du Cange dans son glossaire de la basse grécité. A la suite de ce poëme, au folio 174, vient un écrit en prose portant cette indication : Ἡ Ἀποκάλυψις τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου καὶ ἀεὶ Παρθένου Μαρίας· Δέσποτα εὐλόγησον. La première fois que je vis cette révélation faite à la Vierge des tourments des damnés, car il s'agit d'une descente aux Enfers, ma curiosité, vivement excitée, se trouva bien vite trompée; les trois derniers feuillets du volume ne conduisaient pas très-loin sainte Marie, et je n'espérais pas retrouver la suite de son voyage dans le manuscrit 390. Cependant, en regardant de plus près la première page de ce recueil, qui semblait au premier abord ne se rapporter à rien, j'y découvris la suite des derniers feuillets transposés maladroitement par le relieur, ainsi qu'il arrive souvent pour les manuscrits grecs contenant des productions de la littérature du moyen âge. Malheureusement, ce fragment est très-court, et il nous laisse encore désirer la fin de cette Apocalypse. Les manuscrits consultés par M. Tischendorf, les imitations diverses que je me propose d'indiquer à votre attention, suppléeront à notre texte et nous montreront la sainte Vierge dans son rôle tout-puissant de clémence, désarmant, suivant des idées chères au moyen âge, l'éternelle justice de Dieu.

Voici l'analyse du texte grec coté sous le numéro 390 : « Marie en prières sur le mont des Oliviers conçoit le désir de connaître et de voir les châtiments auxquels sont condamnés les pécheurs dans les enfers. Sa voix s'élève vers le ciel et implore son fils. « Écoute ta servante, » lui dit-elle. — Aussitôt descend vers elle l'archange Michel, accompagné de quatre cents anges. Saint Michel salue la Vierge bénie des noms les plus glorieux; de son côté, Marie répond à l'archange en reproduisant cette *polyony-*

(1) Publié en collaboration avec M. W. Wagner, dans un des volumes de la Société philologique de Londres, 1870. — The Philological Society's extra volume, 1869-72. Medieval Greek texts, being a collection of the earliest compositions in vulgar greek prior to the year 1500.

mie dont les litanies chrétiennes ont emprunté l'usage au culte des païens. Les anges ne sont pas oubliés non plus dans cet échange de politesses graves et saintes. « Bienheureux archange, dit la Vierge occupée des pécheurs, dévoile à mes yeux toutes choses dans le ciel et sur la terre. » Et le chef des milices célestes lui promet d'obéïr à ses ordres. « Montre-moi, dit Marie, et le nombre des châtiments que subissent les pécheurs et les lieux où ils endurent leurs souffrances. — Ces tourments sont nombreux; on ne saurait les compter. — Montre-les moi, dit la mère du Christ. »

Aussitôt, sur l'ordre de saint Michel, les quatre cents anges enlèvent la Vierge et la conduisent aux lieux où est l'*Adès*. Et la Vierge vit là les pécheurs torturés; une multitude d'hommes et de femmes. Il sortait de ce lieu un bruit de pleurs et de grincements de dents. « Qui sont ces pécheurs, dit Marie à son guide, et quel fut leur péché? — Ce sont, répondit son divin guide, ceux qui n'ont point confessé le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui n'ont point cru à la Mère de Dieu sans tache; et c'est pour cela qu'ils sont ainsi punis. »

Et la sainte Vierge vit en un autre endroit de grandes ténèbres, et elle dit à l'archange : « Quelles sont ces ténèbres-ci, et qui sont ceux qui les habitent? » Et l'archange lui répondit : « De nombreuses âmes de pécheurs y sont plongées. — Que ces ténèbres disparaissent, dit la Vierge à l'archange, afin que je voie aussi ces tourments. » Et les anges qui gardaient les damnés lui dirent : « Nous avons recommandation du Père invisible de les empêcher de voir la lumière jusqu'au jour où brillera son Fils, dont l'éclat sera plus resplendissant que celui du soleil. » Et la Vierge, élevant ses yeux vers le trône du Père invisible : « Moyennant la royauté et la divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que ces ténèbres s'enlèvent et que je voie ce supplice. » Et aussitôt les ténèbres s'enlevèrent, et la Vierge, voyant ce qu'elles recouvraient, pleura et dit : « Infortunés! vos tourments cessent-ils jamais? Comment vous

trouvez-vous dans ces tourments? » — Et nulle voix ne lui répondait. Et les anges qui les gardaient dirent aux suppliciés : « Ne répondez-vous pas à la Vierge bénie? » Et les suppliciés leur dirent : « Depuis des siècles nous n'avons pas vu la lumière, et nous ne pouvons pas lui répondre. »

La sainte Vierge alla en un autre endroit où se trouvaient en quantité des hommes et des femmes, et au-dessus d'eux bouillonnait comme de la poix. Et voilà que la Vierge pleura sur eux et demanda à l'archange : « Qui sont ceux-ci? Quel est leur péché? » Et les suppliciés dirent : « Comment t'inquiètes-tu de nous, ô reine, Mère de Dieu, rempart des chrétiens, consolation des pécheurs? » Et la sainte Vierge dit à l'archange : « Pourquoi ceux-ci sont-ils punis? » Et l'archange lui répondit : « Ce sont ceux qui n'ont point cru au Père et au Fils et au Saint-Esprit, qui n'ont pas confessé que de toi est né Notre-Seigneur Jésus-Christ et Dieu, qu'en toi il a pris chair; et voilà pourquoi ils sont punis. »

Et la sainte Mère de Dieu pleura encore sur ces pécheurs, et les ténèbres tombèrent d'en haut comme si on les versait sur eux. Et l'archange dit : « O Vierge bénie! où veux-tu que nous allions, à l'Occident ou au Midi? » Et la Vierge répondit : « Allons au Midi, là d'où sort un fleuve de feu. »

Et en même temps le char des chérubins s'approcha, les quatre cents anges conduisirent Marie où elle voulait aller. Elle entra dans un lieu où elle vit quantité d'hommes et de femmes. Les uns étaient plongés dans le fleuve de feu jusqu'à la ceinture, les autres jusqu'à la poitrine, et les autres jusqu'au sommet de la tête. Ce que voyant, la sainte Vierge pleura et dit : « Qui sont ceux-ci, quel est leur péché, qui sont ceux qui sont plongés dans le feu jusqu'à la ceinture? »

Et l'archange lui répondit : « Ce sont ceux qui ont hérité de la malédiction de leurs pères et de leurs mères; et c'est pourquoi ils sont punis. »

Et la sainte Vierge dit : « Qui sont ceux qui plongent

jusqu'à la poitrine? — Ce sont ceux qui ont battu leurs pères et leurs mères (1), qui les ont outragés, qui ont forniqué avec eux. » Et la sainte Vierge dit : « Qui sont ceux qui plongent dans la flamme du feu jusqu'au cou? » Et l'archange dit : « Ce sont ceux qui ont mangé de la chair des hommes. » Et la Vierge dit : « Comment un homme peut-il manger la chair d'un homme? » Et l'archange répondit : « Ceux qui ont injustement dévoré leurs frères, qui n'ont point eu pitié d'eux; et les femmes ont mangé de leur chair et en ont donné à manger aux petits chiens; et c'est pour cela qu'ils sont punis. »

Et la sainte Vierge dit : « Qui sont ceux qui sont plongés dans le feu jusqu'au sommet de la tête? » Et l'archange dit : « Ce sont ceux, ô Vierge sainte! qui jurent par la précieuse croix et mentent ensuite à leur serment. »

Tu n'as pas encore vu, ô Vierge pleine de grâce, les grands châtiments. Et l'archange dit : « Où veux-tu que nous allions, à l'Occident ou au Midi? » — Aussitôt le char des chérubins s'approche, et les quatre cents anges enlèvent la Vierge et la conduisent dans un endroit où se trouvaient des lits dressés sur la flamme d'un brasier; et là étaient couchés en grand nombre des hommes et des femmes et des dragons de feu.

Et quand elle les vit, la sainte Vierge pleura et elle dit : « Qui sont ceux-ci, et quel est leur péché? » Et l'archange répondit : « Ce sont ceux, ô sainte Vierge! qui ne s'éveil-

(1) A propos de συντέκνους, que je traduis par *leurs pères et leurs mères*, je me fais un plaisir et un devoir de mettre sous les yeux des lecteurs l'observation suivante de notre savant président, M. W. Brunet de Presle : « Σύντεκνος, dit-il, est, je crois, celui avec lequel on a tenu un enfant sur les fonts de baptême, *compère, commère.* » — On sait en effet qu'il naissait de ces circonstances ou d'autres semblables des liens étroits entre les personnes. Estienne, évêque de Tournay, dit même que « celui qui baptise un enfant (s'il est laïque) contracte une affinité spirituelle avec la mère, qui l'empêche de pouvoir contracter mariage avec elle, ou de vivre avec elle comme avec sa femme, s'ils étaient mariés auparavant. » (Ellies du Pin, *Hist. des controverses ecclésiastiques*, XIIe siècle, 2e partie, p. 593.)

lent point à l'aurore du saint jour du dimanche, mais restent dans leur lit comme des morts, et c'est pour cela qu'ils sont punis. »

Et la sainte Vierge vit dans un autre endroit un arbre dressé; il était de fer; il avait des branches de fer, et à ces branches étaient suspendus des hommes et des femmes en grande quantité, les uns par le nez, les autres par les ongles, d'autres encore par les doigts.

Et la sainte Vierge y vit une femme suspendue par la langue; autour de son cou était enroulé un dragon, et il lui rongeait la bouche.

Et la sainte Vierge interrogea l'archange. « Quelle est cette femme, et quel est son péché? » L'archange lui répondit : « Cette femme est Hérodiade, celle qui coupa la tête de Jean le précurseur et le baptiste. »

— « Quels sont ceux qui sont pendus aux branches de cet arbre, et quel est leur péché? » — Et l'archange répondit : « Ce sont les parjures, les blasphémateurs, les médisants, ceux qui séparent les frères de leurs frères. »

Et la sainte Vierge vit un homme pendu..... (lacune).

Et la sainte Vierge vit dans un autre endroit des escabeaux de feu, et sur ces escabeaux quantité d'hommes et de femmes. Et la sainte Vierge demanda qui sont ceux-ci et quel est leur péché; et l'archange lui dit : — « Écoute, Vierge sainte; ce sont ceux qui, voyant les prêtres entrer dans la sainte Église et en sortir, ne les saluent point, quoiqu'ils soient comme les messagers de Dieu, et c'est pour cela qu'ils sont punis. » Ici la sainte Vierge dit : « Peut-on se purifier, et que faut-il faire? » Et l'archange lui dit..... »

Là s'achève ce que le manuscrit grec 390 nous a conservé de cette relation. La fin qui nous manque, M. Constantin Tischendorf nous la fait connaître au moyen du manuscrit de la Bibliothèque de Venise (43). Voici ce qu'on y lit : « Enfin Marie prie les anges de la conduire en la présence du Père invisible, qu'elle veut fléchir par ses larmes. L'archange lui répond que lui et les anges, sept fois par jour et sept fois par nuit, ils prient Dieu pour les pécheurs sans

avoir pu encore désarmer sa colère; elle s'écrie alors : « Jetez-moi en présence du Père invisible. » Une voix répond bientôt à Marie : « Je ne puis les prendre en pitié. » La sainte Vierge appelle à son aide Jean le Baptiste, les prophètes, les patriarches, les martyrs, les ermites, les justes. Une voix se fait entendre : « Pour qui m'implorez-vous ? » Marie répond : « Pour les pécheurs. » Alors cette réponse lui est faite : « A cause des larmes de ma mère, à cause de l'invocation de mes saints anges, à cause de l'amour des prophètes, des docteurs et des martyrs, à cause de tous mes saints, j'accorde un relâche aux pécheurs (1). » Marie remercie son Fils : les anges unissent leurs actions de grâces aux siennes, et une voix se fait entendre de nouveau : « Portez ma mère dans le Paradis. » — Aussitôt le char des chérubins la met dans le Paradis. Là elle voit les justes, et saint Michel lui fait connaître les vertus de chacun d'eux. Cette dernière partie, fait observer M. Tischendorf, est très-courte; c'est comme un appendice de ce qui précède (2).

L'éditeur n'a fait qu'extraire quelques lignes des trois manuscrits anglais, vénitien, autrichien, et la langue de ces extraits lui suggère cette réflexion : *Dictio jam ad Græ-*

(1) Dans la Vision de saint Paul, poëme inédit du treizième siècle, donné par Ozanam dans son ouvrage intitulé *Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle*, voici en quoi consiste cette *trêve* accordée aux suppliciés par Jésus-Christ :

Amis, frères, por vostre amor,
Et meismement por ma douçor,
Vostre prière vos otri
Que li chetif aient merci,
Aient merci et suatume (salut)
Toz tenz muis par costume,
De la nunne al samedi
Desi ke vienge le lunsdi.

(2) Ῥίψατέ με ἔμπροσθεν τοῦ ἀοράτου πατρός. — Οὐκ ἔχω πῶς ἐλεήσω αὐτούς. — Τίνος ἕνεκέν με παρακαλεῖτε; — Διὰ τῆς μητρός μου τὰ δάκρυα καὶ διὰ τὴν παρακάλησιν τῶν ἁγίων μου ἀγγέλων καὶ διὰ τὴν ἀγάπην τῶν προφητῶν καὶ διδασκάλων καὶ μαρτύρων καὶ διὰ πάντας τοὺς ἁγίους μου χαρίζω ἄνεσιν τῶν ἁμαρτωλῶν, etc. Prol. p. XXIX.

citatem recentiorem deflectit; nec id librariis sed ipsi auctori deberi videtur : certe enim totum opus monachum mediæ ætatis prodit. En effet, dans le manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, της prend partout la place d'αὐτῆς, εἶναι se trouve pour εἶσι, πολλαῖς et ἀναρίθμοιταις (sic) pour πολλαὶ et ἀναρίθμητοι.

Rien de semblable dans notre manuscrit 390. La langue, sans y être exempte de ces déviations grammaticales que le temps fit subir au grec (ἐπάνω αὐτούς, ὑπὲρ αὐτούς), n'offre qu'une seule trace de la grécité moderne dans ces deux mots, πύρινο ποταμὸ pour πύρινος ποταμός; encore est-ce plutôt la faute du copiste que de l'auteur. Le manuscrit est attribué par les auteurs du catalogue de notre grande bibliothèque au quinzième siècle; le texte qui nous occupe est assurément fort antérieur à cette époque. Je n'hésiterais pas à faire remonter la composition de cette Apocalypse au moins au huitième ou au neuvième siècle. En tout cas, la rédaction que j'ai sous les yeux, sans croire qu'elle soit originale, diffère assez de celles que M. Tischendorf assigne au moyen âge, pour qu'elle me paraisse venir de beaucoup plus haut. Il était difficile que des ouvrages de cette nature demeurassent dans une forme rigoureusement la même. L'idée une fois trouvée, chacun s'en servait à son gré, selon l'intention présente qui le dirigeait. C'était un cadre commode où l'auteur insinuait les conseils, les reproches, les paroles d'édification que lui inspirait la nécessité du moment. C'est ainsi qu'au moyen âge toutes les nombreuses descentes aux enfers inventées par les moines avaient toujours, au milieu d'incidents forcément semblables, quelques traits particuliers qui s'appliquaient d'une manière plus précise. C'est ainsi que Dante, qui résume et éclipse toutes ces élucubrations monacales, se servait de cette machine commode pour satisfaire sa colère; c'est ainsi que, de nos jours même, Lamennais, dans les *Paroles d'un Croyant*, foudroyait le pape et les rois.

Il n'est donc pas étonnant que notre texte offre des diffé-

rences sensibles de rédaction avec les fragments trop courts cités par M. Tischendorf. Je dois me hâter de dire que ces différences sont tout à notre avantage. Il y a plus de correction dans le langage du numéro 390, moins de bizarrerie dans les titres glorieux accordés soit à la sainte Vierge, soit à saint Michel. Le manuscrit de la bibliothèque Bodléienne fait invoquer par la vierge Marie l'ange Gabriel pour la conduire à travers les séjours de la souffrance; notre version ne tombe pas dans cette erreur. Le moine qui l'a composée savait à merveille que saint Michel avait reçu l'héritage du Mercure Psychagogue; qu'on figurait l'archange avec une baguette comme Mercure Cyllénius; que son office était de recevoir l'âme au sortir du corps des mourants, de la conduire à travers l'espace jusqu'au trône de Dieu à qui il la présentait. Chez les Grecs modernes, saint Michel est encore le conducteur des âmes; c'est lui qui précipite dans les abîmes les broucolacas dont les spectres hideux assiégent et tourmentent les pécheurs.

Quant à l'intention de l'auteur, elle est manifeste. Plein de dévotion pour la sainte Vierge, il emploie sa plume à la glorifier. On sait que c'est à partir du cinquième siècle, après le concile d'Éphèse tenu en 431, que les chrétiens ont commencé à représenter la Vierge non plus comme un personnage historique, mais comme un type sacré. Cette idée d'une Vierge-Mère, éclose dans l'Orient et proclamée, chose étrange et curieuse, dans une ville où l'antiquité païenne avait honoré d'un culte spécial une vierge également sans tache, fit de rapides progrès dans l'Occident. « Le type caractérisant le mieux le christianisme du moyen âge, c'est Marie, la Vierge par excellence. Marie est devenue, à partir du neuvième siècle, une véritable quatrième personne de la Trinité, une divinité-femme, comme Jésus-Christ était une divinité-homme; c'est le modèle de la beauté terrestre, la plus haute expression des créatures sorties de la main de Dieu, la reine des puissances célestes. Partout elle est représentée avec les insignes de la royauté. Encensée par les anges, elle est vêtue de magnifiques vête-

ments, et le Père éternel lui pose sur la tête une triple couronne. Tout le Paradis retentit d'un concert de louanges en son honneur, et, appui perpétuel des pécheurs, elle leur sert d'intermédiaire auprès du Très-Haut. Aussi partage-t-elle avec celui-ci le culte et les adorations des fidèles; la plupart des cathédrales lui sont consacrées, et tel est l'enthousiasme que son culte inspire, que des écrivains vont jusqu'à mettre sa protection à côté et même au-dessus de celle de Jésus-Christ lui-même. »

Presque tous ces traits, rassemblés par M. Alfred Maury dans son *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge* (p. 34), se retrouvent dans notre Apocalypse. La Vierge n'a point encore achevé sa carrière mortelle, les anges ne l'ont point emportée dans les cieux, mais elle est déjà entourée de l'auréole divine. L'archange saint Michel, les quatre cents anges qui la conduisent sur un char, sont pour elle remplis de la plus pieuse et de la plus tendre vénération. Elle est la splendeur du Père, elle est τὸ κέλευσμα (?) du Saint-Esprit, l'habitation du Fils; elle est le fondement des dix cieux; elle est la créature la plus élevée devant le trône de Dieu. Bien plus encore : quoiqu'elle n'ait point quitté la terre, elle a sa place dans la sainte Trinité, et ceux qui ne croient ni au Père, ni au Fils, ni au Saint-Esprit, qui refusent de croire aussi que Marie soit la mère de Jésus-Christ, sont punis du même supplice.

On voit encore combien l'on se figurait puissante et irrésistible l'intercession de la sainte Vierge auprès de Dieu. En vain l'archange saint Michel et les anges avaient sept fois le jour et sept fois la nuit répandu leurs prières devant le Très-Haut en faveur des coupables; la justice divine était demeurée inexorable. Mais quelques larmes de la sainte Vierge auront cette victorieuse efficacité. Ce triomphe d'une mère n'a rien qui surprenne ceux qui ont lu dans Gautier de Coinsy, moine du douzième siècle, tant de légendes miraculeuses où la Vierge intervient et marque la force de son intercession, au risque de scandaliser des âmes plus sensibles au dictamen de la raison que dociles aux

enseignements de la dévotion. On sait l'historiette de cette femme qui, pratiquant tous les jours la dévotion de saluer les images de la Vierge, vécut toute sa vie en péché mortel et fut pourtant sauvée, car Notre-Seigneur Jésus-Christ la fit ressusciter exprès. J'ai lu chez un prédicateur du moyen âge l'aventure à peu près semblable d'un moine. Chaque nuit, il quittait le couvent, non pour quelque œuvre pie; mais, en traversant le chœur de la chapelle, il n'avait jamais manqué de faire une dévote révérence à la Vierge. Il s'en trouva bien : ayant à traverser un ruisseau qui était débordé de la veille, il s'y noya; déjà les mauvais anges s'étaient emparés de son âme et la conduisaient en enfer; la Vierge intervint, réclama pour son serviteur et l'arracha à la damnation éternelle.

Le zèle de l'auteur à célébrer la Mère de Dieu ne lui fait pas oublier ses propres intérêts, ou du moins ceux du corps dont il fait partie. On a remarqué sans doute que les chrétiens qui restent dans leur lit le saint jour du dimanche, dès que l'aube a paru, sont condamnés à des supplices sans fin. Il en est de même des fidèles qui négligent de saluer les prêtres qui entrent dans les églises ou bien en sortent, parce qu'ils sont les messagers de Dieu. On ne pouvait pas assez fortement imprimer dans les esprits le respect dû au clergé.

A propos de l'Apocalypse de saint Paul, un des plus anciens ouvrages de ce genre, M. Constantin Tischendorf fait observer qu'il n'est peut-être pas de langue, soit en Orient, soit en Occident, où l'on ne retrouve une version de cette vision miraculeuse. L'arabe et le syriaque ont servi, aussi bien que le latin, à la propagation de ces œuvres édifiantes. Les langues issues du latin, la langue d'oc et la langue d'oïl, nous offrent des exemples semblables. Dans le manuscrit d'Urfé, folio 134, verso, colonne 5, ch. 963, je trouve en provençal une imitation de l'Apocalypse de l'apôtre, ainsi annoncée : *Aiso es la revelatio que Dieu fe a sant Paul et a sant Miquel de las penas dels yferns.* Je me serais peut-être abstenu ici d'en parler si, parmi

beaucoup de détails directement traduits de l'Apocalypse de saint Paul, éditée par M. Tischendorf, il ne se rencontrait des passages étrangers à ce texte et absolument semblables, à quelques-uns de ceux que nous lisons dans la Vision de la sainte Vierge. Ainsi telle est cette particularité : *San Paul vi denan las penas d'ifern, albres de foc on vi los peccadors tormentatz e pendutz. En aquels albres li un pendia per los pes, els autres per las mas, els autres per las lengas, els autres per las aurelhas, els autres per los brasses. Et entorn los albres avia VII flamas ardens en diversas colors...*

Dans le texte provençal comme dans l'Apocalypse de Marie coule un fleuve épouvantable où maintes *âmes* sont plongées, *las unas tro als ginhols, las autras tro las aurelias, las autras tro las cavias* (?), *las autras tro als sobresilhs*.... Ailleurs on retrouve les mêmes coupables ayant autour du cou des serpents de feu enlacés *e tenian en lors cols serpens e drago e foc.* Les mêmes supplices éternels sont également réservés à ceux *que non creyran Jhû Crist que vengues en la verge Sancta Maria.*

Ozanam, dans son livre sur *Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle,* donne une *Vision de saint Paul,* poëme inédit du treizième siècle. Les vers français sont une reproduction exacte de la pièce provençale dont je viens de citer des extraits. Les mêmes détails s'y rencontrent; je crois inutile d'en charger mon travail. Peut-être ai-je suffisamment fait comprendre, par ces textes rapprochés les uns des autres, que les échos des moines du mont Athos sont parvenus jusqu'en France dans leur forme originale, et que les rapports de l'Occident avec la Grèce n'ont jamais été interrompus, même dans les siècles où l'on affirmait autrefois que la langue grecque était inconnue, au point que dans les écoles on répétât, à propos des textes transcrits en cet idiome : *Græcum est, non legitur* (1).

(1) « Au neuvième siècle, Halitgaire, évêque de Cambrai en 817, a dû nous enrichir de plusieurs manuscrits grecs pendant son ambassade à Constantinople; car il cite 24 auteurs ecclésiastiques des deux

En terminant ses observations sur les trois manuscrits de l'Apocalypse de Marie, M. Constantin Tischendorf ajoute quelques détails sur un manuscrit grec que possède notre grande Bibliothèque de Paris; c'est le n° 1631. « *Similis operis*, dit-il, *posterior pars superest in codice Parisiensi* 1631, *sæculi fere decimi tertii.* » Cette énonciation, telle que vous venez de l'entendre, pourrait donner lieu à une équivoque. On croirait que ce manuscrit contient aussi une Apocalypse de la Vierge. Je n'oserais dire que M. Tischendorf le pensât; cependant j'incline au fond à le croire. Il me semble avoir parcouru très-légèrement le texte, et ce pourrait bien être là une cause d'erreur. D'abord, il fait commencer le fragment qu'il cite au verso d'un feuillet, tandis que le recto de ce même feuillet appartient à l'ouvrage qu'il examine. De cette manière, il introduit tout de suite la Vierge Marie; nous la voyons dans son rôle de clémente intercession auprès de Dieu : « Ἡ δὲ ἁγία Θεοτόκος παρακαλεῖ καὶ (δυσωπεῖ) τὸν Θεὸν λέγουσα· Ἐλέησον τὸν κόσμον σου καὶ μὴ ἀπολέσῃς τὰ ἔργα τῶν χειρῶν σου. » Rien n'empêche de croire, si l'on se contente des extraits fort courts du savant éditeur, que

langues savantes dans une épître dédicatoire. — Vers l'an 835 l'auteur de la Vie de saint Angésilde rapporte que cet abbé avait donné à l'abbaye de Fontenelle 31 volumes, parmi lesquels on lit le titre de l'histoire par Josèphe, comme, parmi les 49 qu'il avait donnés à une autre abbaye, on remarque l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, la chronique du même auteur, et le traité d'arithmétique de Cassiodore. L'abbé de Fontenelle faisait alors bâtir exprès une tour pour y garder ses livres avec plus de sûreté : *domum vero qua librorum copia conservaretur, quæ græce* πύργος *dicitur, ante refectorium collocavit, cujus tegulas clavis ferreis configi fecit.* Petit-Radel, *Recherches sur les Bibliothèques*, pp. 60 et 62. — Le volume de l'ancienne Sorbonne inscrit sous le n° 841 est un recueil in-4° où se trouve une traduction de l'Économique avec le nom d'Aristote. On lit à la fin de cette traduction : « Explicit Yconomica Aristotelis, translata de græco in latinum per unum archiepiscopum et unum episcopum de Græcia, et Magistrum Durandum de Alvernia, etc... Actum Anagniæ, in mense Augusti, Pontificatus Domini Bonifacii VIII anno primo. » C'est-à-dire l'an 1295. *Hist. litt. de la France*, t. XXV.

la révélation ne soit faite à la Mère de Dieu, comme dans la précédente Apocalyse. Il n'en est absolument rien. En remontant, en effet, au recto du feuillet dont je parle, on voit le héros de cette Apocalypse interroger l'ange qui le conduit, sur quatre femmes assises auprès du trône de Dieu. Et l'ange lui répond : « L'une est la sainte Mère de Dieu. » Voilà donc Marie entrée dans la gloire éternelle, ayant la vision complète des choses, sans avoir besoin de recourir au ministère et aux révélations des anges. Du reste, deux passages seulement, mais décisifs, établissent le sexe du voyageur miraculeux. Au recto du folio 2, il dit de lui-même καὶ θεωροῦντός μου ταῦτα ; au fol. 10, verso, ἀτενίζοντός μου. Nous pourrions donc bien avoir ici une version de la Révélation de saint Paul.

Je ne dirai rien des différents spectacles qui passent sous les yeux du mystérieux personnage ; ce sont à peu près les mêmes qu'on rencontre partout. Je ne m'arrêterai que sur quelques observations particulières à ce texte. J'y remarque d'abord un goût singulier d'allégorie. Il y a là comme un prélude aux jeux d'esprit dont le *Roman de la Rose* continuera trop longtemps l'usage. Ainsi l'on voit figurer sur les degrés du trône de Dieu ces personnifications étranges : le Mercredi saint, Ἡ ἁγία Τετράδη ; la sainte *Parasceve* ou Vendredi saint, Ἡ ἁγία Παρασκεβὴ (παρασκευή), et la sainte Journée du Seigneur ou Dimanche, Ἡ ἁγία Κυριακή.

Ces personnages, qui doivent leur naissance à la subtilité d'esprit propre aux Byzantins, ne sont point enflammés du feu de la charité. Ils respirent la colère monacale et une haine implacable contre les hérétiques. « Submerge les hérétiques, ô Seigneur, dit le Dimanche ; nous ne pouvons supporter davantage leurs honteuses actions. Voilà qu'à partir de la neuvième heure du Sabbat jusqu'à la seconde du jour suivant, leurs enfants travaillent, sans respecter le jour de la résurrection ; ils allument leurs fours, ils vont dans leurs voies et font d'autres ouvrages des mains. Submerge-les, Seigneur, dans les flots de la mer. » Et une voix,

répondant à leur appel, maudit cette gent odieuse. — De leur côté, le Mercredi saint et la sainte Parascevé réclament les mêmes supplices contre les hérétiques qui mangent de la viande et du fromage pendant ces jours profanés par leur gourmandise. Et la même voix terrible les condamne et les maudit. Heureusement la sainte Vierge arrête l'effet de ces plaintes et de ces menaces; mais la colère de Dieu n'est que suspendue sur ces têtes coupables.

Un autre caractère de ce fragment, c'est l'ardeur des invectives contre les membres du clergé qui, à tous les degrés, manquent à leurs devoirs. Au plus profond des enfers, dans les flammes les plus dévorantes, l'auteur a placé les prêtres bigames, les abbés fastueux, les prêtres qui traînent les fidèles devant les tribunaux, ceux qui voient leur femme les dimanches et les jours de grande fête, ceux qui ont des femmes cachées, qui reçoivent des présents, embrassent de nouvelles doctrines, vivent dans la débauche. Les abbés ont aussi leur part dans cette virulente satire; on voit en effet dans les flammes des abbés brigands, avares, ivrognes, d'autres simplement enjoués. Les abbesses ne sont pas épargnées davantage; l'enfer recèle et punit les abbesses qui n'honorent point leurs abbés, celles qui s'abandonnent à une vie impudique, à l'ivrognerie, celles aussi qui sont bigames (1) :

Jusque dans le Paradis, le satirique poursuit les membres du clergé de ses censures. J'y vois en effet des évêques qui n'y ont pas de trône, des prêtres qui n'y ont point d'étole; ils ont été appelés et n'ont pas été élus, ils expient les désordres de leurs femmes sur la terre. Il eût été plus piquant, mais moins juste peut-être, d'exclure les évêques du Paradis; comme on disait au dix-septième siècle à une provinciale admirant une cérémonie religieuse où huit évêques officiaient, et s'écriant dans sa naïveté : « N'est-ce point ici le Paradis? — Non, dans le Paradis il n'y a point tant d'évêques. »

(1) C'est-à-dire, probablement, celles qui se remarient.

Un pareil ouvrage donne à celui qui le compose une juridiction absolue sur tous les ordres de la société; les rois eux-mêmes ne peuvent y échapper, et l'écrivain qui a composé la Révélation qui nous occupe n'a pas épargné les souverains de Constantinople. Il voit en effet dans le ciel un trône vide; derrière se tient un ange redoutable. Il apprend de lui que ce trône est celui de Jean Tzimiscès, le meurtrier de Nicéphore Phocas. Par une imagination vraiment saisissante, le satirique prête la parole à l'empereur assassiné, et on l'entend s'adresser à son meurtrier : « Seigneur Jean, pourquoi m'as-tu fait périr par un meurtre injuste? Ne savais-tu pas que nous avions mis nos mains l'une dans l'autre devant l'autel dans Sainte-Sophie, que nous nous étions promis la paix l'un à l'autre? Tu n'as point observé nos conventions, et maintenant tu jouis de ton crime. » A ces paroles, Tzimiscès ne répond que par des gémissements et des cris de douleur : « Hélas! malheur à moi! »

Voilà, je crois, une scène qui relève avec bonheur cette composition monacale. Dans un État comme celui de Constantinople, où les princes mouraient si souvent victimes de menées odieuses, d'assassinats que la débauche et la perfidie provoquaient, il était bon qu'une voix vengeresse s'élevât en faveur de la justice et du droit. Il faut savoir gré à cet écrivain, ridicule lorsqu'il appelle la colère de Dieu sur les impies qui mangent de la viande et du fromage aux jours interdits, de s'élever au-dessus des préoccupations puériles des cloîtres pour réclamer au nom de la conscience humaine, pour placer au milieu des supplices éternels de l'enfer celui qui a joui un instant sur la terre du fruit de son crime et succédé sur le trône à la victime de son ambition.

Disons aussi, à l'honneur du clergé de Constantinople, que Nicéphore Phocas n'eut pas seulement, dans un récit de pure imagination, un vengeur de sa mort. Quoique ses ordonnances eussent soulevé contre lui le mécontentement des moines en mettant des limites aux donations religieu-

ses, le vieux patriarche Polyeucte refusa d'admettre dans Sainte-Sophie l'assassin Tzimiscès, lorsque, quelques jours seulement après le meurtre, il voulut s'y faire couronner encore tout couvert du sang de son ami et de son parent. Toutefois Polyeucte céda quand le prince eut déclaré par un mensonge qu'il n'avait pris aucune part au crime; ainsi la protestation du moine écrivain demeure seule ineffaçable et terrible encore.

C'était dans la nuit du 10 décembre 969 que Nicéphore Phocas avait été égorgé; Tzimiscès mourut empoisonné le 19 janvier 976; c'est donc aux dernières années du dixième siècle que fut composé cet ouvrage. Cette date précise, qui n'est pas un des moindres titres de ce manuscrit à notre intérêt, m'a servi à classer, comme je l'ai fait plus haut, la Révélation de la Vierge vers le huitième siècle. Le style de la première Apocalypse est d'une date beaucoup plus ancienne que celui du manuscrit 1631. Ce dernier, en effet, nous offre l'usage, non pas constant, mais régulier déjà, des formes qui prévaudront plus tard dans la langue moderne. On y lit χείρας μας ἐθήκαμεν — γράφουν τὴν ἁμαρτίαν — καλὰ εἶναι.

Voilà ce que j'ai cru devoir ajouter aux observations beaucoup trop sommaires de M. Constantin Tischendorf sur notre manuscrit grec 1631. J'ai pensé qu'il n'était pas inutile de faire mieux ressortir ce qu'il contient d'intéressant au point de vue historique.

Quant au manuscrit 390, il est bon que l'on sache qu'il nous conserve un texte inconnu jusque-là, et qu'il nous dispenserait désormais, si la chose en valait la peine, d'envier à Oxford, à Venise et à Vienne, la possession d'une *Apocalypse de Marie.*

APOCALYPSE DE MARIE.

Manuscrit grec 390 (1).

Ἡ ἀποκάλυψις τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου καὶ ἀεὶ παρθένου Μαρίας. Δέσποτα, εὐλόγησον.

Ὅτε ἤμελλεν [ἡ] ὑπεραγία Θεοτόκος παραγενέσθαι (C. Bodl. πορεύεσθαι) ἐπὶ τὰς κολάσεις (illisible) δὲ ἐς τὸ ὄρος τῶν Ἐλαιῶν.

Ἀτενίσασα τὸ ὄμμα αὐτῆς ἐς τὸν θεὸν ἡμῶν λέγουσα·

« Δέσποτα Χριστὲ Ἰησοῦ, [θεοῦ υἱὲ], ἐπάκουσον τῆς δούλης σου τὴν ὥραν ταύτην. »

Καὶ σὺν τῷ λόγῳ αὐτῆς, κατῆλθεν ὁ Ἀρχάγγελος Μιχαὴλ καὶ τετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἠσπάσαντο τὴν κεχαριτωμένην, καὶ εἶπεν πρὸς αὐτὴν Μιχαὴλ ὁ Ἀρχάγγελος·

Χαίροις τοῦ πατρὸς τὸ ἀπαύγασμα,

Χαίροις τοῦ ἁγίου πνεύματος [τὸ] κέλευσμα,

Χαίροις τῶν δέκα οὐρανῶν (οὐρανίων?) στερεωμάτων τὸ ὀχύρωμα,

Χαίροις τῶν οὐράνων τὸ στερέωμα,

Χαίροις πάντων ὑψηλοτέρα ἐς τὸν θρόνον τοῦ θεοῦ.

Εἶπεν δὲ καὶ Ὑπεραγία πρὸς τὸν Ἀρχιστράτην·

Χαίροις καὶ σὺ Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε παρεστηκὼς κατέναντι τοῦ θρόνου τοῦ θεοῦ,

Χαίροις Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε, ὁ πρῶτος τῶν οὐρανίων νόων,

Χαίροις Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε ὁ λάμπων καὶ μηδαμῶς σβεννύμενος.

Ὁμοίως δὲ καὶ πάντας τοὺς ἀγγέλους εὐφήμησεν ἡ Κεχαριτωμένη.

Ἐδέετο δὲ ἡ πανάχραντος Θεοτόκος διὰ τοὺς ἁμαρτωλοὺς, καὶ ἔλεγεν πρὸς τὸν ἀρχιστράτηγον·

Ἀνάγγειλόν μοι [πάντα τὰ ἐν οὐρανῷ] [καὶ] τὰ ἐπὶ [ὑπὸ?] γῆς πάντα, ὦ Μιχαὴλ ἀρχιστράτηγε.

Καὶ εἶπεν ὁ Ἀρχιστράτηγος πρὸς αὐτὴν·

(1) Fol. 174.

Εἴ τι ἄν τι εἴπῃς μοι, ὦ Κεχαριτωμένη, ἐγώ σοι πάντα ἀναγγελῶ.

Εἶπεν δὲ πρὸς αὐτὸν ἡ Κεχαριτωμένη· Πόσαι κολάσεις εἰσὶν ὅπου κολάζονται οἱ ἁμαρτωλοί;

Καὶ εἶπεν ἡ Κεχαριτωμένη· Ἀνάγγειλόν μοι (1).

Καὶ ἐκέλευσεν ὁ Ἀρχιστράτηγος τοὺς τετρακοσίους ἀγγέλους, καὶ ἦραν τὴν Κεχαριτωμένην ὅπου ἐστὶν ὁ Ἅδης, καὶ εἶδεν ἡ Παναγία ἐκεῖ κολαζομένους τοὺς ἁμαρτωλοὺς, πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν.

Κλαυθμὸς καὶ βρυγμὸς μέγας ἐξανέβη ἐξ αὐτῶν.

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν Ἀρχιστράτηγον· Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν;

Καὶ εἶπεν ὁ Ἀρχιστράτηγος· Οὗτοι εἰσὶν, [ὦ] Παναγία, εἰς πατέρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα μὴ ὁμολογήσαντες, καὶ εἰς τὴν πανάχραντον Θεοτόκον οὐκ ἐπίστευσαν, καὶ διὰ τοῦτο οὕτω κολάζονται ὧδε.

Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον σκότος μέγα.

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν Ἀρχιστράτηγον· Τί ἐστὶ τὸ σκότος τοῦτο, καὶ τίνες ἐν αὐτῷ κατοικοῦντες;

Καὶ εἶπεν Ἀρχιστράτηγος· Πολλαὶ αἱ ψυχαὶ ἁμαρτωλῶν κατακεῖνται ἐν αὐτῷ.

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς Ἀρχιστράτηγον· Ἀρθήτω τὸ σκότος τοῦτο ὅπως ἴδω καὶ ταύτην τὴν κόλασιν.

Καὶ ἀπεκρίθησαν οἱ Ἄγγελοι, οἱ φυλάσσοντες αὐτοὺς, εἶπον πρὸς αὐτὴν· Παραγγελίαν εἴχωμεν [ἔχομεν] ἀπὸ τοῦ ἀοράτου πατρὸς ἵνα μὴ ἴδωσιν φῶς ἑὼς οὗ λάμψει ὁ υἱός σου εὐλογημένος, ὑπὲρ γὰρ ἡλίου λαμπρότερος (2).

Ἡ Παναγία ἐξέτεινεν τὸ ὄμμα αὐτῆς πρὸς τὸν θρόνον τοῦ ἀοράτου πατρὸς, καὶ εἶπεν· Πρὸς μέσου τῆς βασιλείας καὶ θειότητος τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος, ἀρθήτω τὸ σκότος τοῦτο, ὅπως ἴδω καὶ ταύτην τὴν κόλασιν.

Καὶ εὐθὺς ὡς [τάχιστα] ἤρθη τὸ σκότος, καὶ ἰδοῦσα ἡ Παναγία ἐδάκρυσεν· καὶ εἶπεν· Πῶς ἔχετε ταλαίπωροι ἀνάπαυσιν, καὶ πῶς ἐς ταῦτα εὑρέθητε;

(1) Peut-être y a-t-il là une lacune. Dans le texte cité par M. C. Tischendorf, saint Michel répond à la Vierge : Πολλαὶ καὶ ἀναρίθμητοί (cod. πολλαῖς καὶ ἀναρίθμοιταις) εἰσιν αἱ κολάσεις.

(2) On lit ensuite dans le texte : καὶ εἶπεν ωρας δε γεναμενον (sic). Faut-il corriger ainsi : ὅρα τὸ γενόμενον?

Καὶ οὐκ ἦν φωνὴ καὶ οὐκ ἦν ἀκρόασις· καὶ εἶπον οἱ ἄγγελοι, οἱ φυλάσσοντες αὐτούς· Οὐκ ἀπολογεῖσθαι (1) τὴν Κεχαριτωμένην;

Καὶ εἶπον οἱ κολαζόμενοι· Ἡμεῖς ἀπὸ τοῦ αἰῶνος φῶς οὐκ εἴδομεν, καὶ διὰ τοῦτο οὐ δυνάμεθα ἀποκριθῆναι αὐτήν.

Ἦλθεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον ἔνθα κατέκειτο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ ὥσπερ πίσσα κοχλάζουσα ἐπάνω αὐτούς.

Καὶ ἰδοὺ ἡ Παναγία ἐδάκρυσεν ὑπὲρ αὐτούς, καὶ ἐρώτησεν τὸν Ἀρχιστράτηγον· Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν;

Καὶ εἶπον οἱ κολαζόμενοι· Πῶς ὑπὲρ ἡμῶν ἠρώτησας, ὦ Δέσποινα, Θεοτόκε, τὸ τεῖχος τῶν Χριστιανῶν, ἡ παρακαλοῦσα διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς;

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία πρὸς τὸν Ἀρχιστράτηγον· Καὶ διὰ τί οὗτοι κολάζονται;

Καὶ ἀποκριθεὶς ὁ Ἀρχάγγελος εἶπεν· Οὗτοι εἰσὶν, Παναγία, οἱ μὴ πιστεύσαντες εἰς Πατέρα καὶ Υἱὸν καὶ ἅγιον Πνεῦμα καί σε τὴν Θεοτόκον μὴ ὁμολογήσαντες ὅτι ἐκ σου ἐτέχθη ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς καὶ θεὸς, καὶ σάρκα (2) παρέλαβε, καὶ διὰ τοῦτο οὕτω κολάζονται.

Καὶ πάλιν ἐδάκρυσεν ἡ Παναγία Θεοτόκος διὰ τοὺς ἁμαρτωλούς.

Τὸ δὲ [σκότος] (déchirure, texte gâté) ἔπεσεν ἐπάνω [ὡσανεὶ παράχυσις] (3).

Καὶ εἶπεν Ἀρχιστράτηγος· Ποῦ θέλεις ἵνα ἀπέλθωμεν, ὦ Κεχαριτωμένη, ἐπὶ τὰς δυσμὰς ἢ ἐπὶ τὰς μεσημβρίας;

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία· Ἀπέλθωμεν ἐπὶ τὰς μεσημβρίας ὅπου ὁ πύρινος ποταμὸς (4) ἐξέρχεται.

Καὶ ἅμα, τὸν λόγον εἰποῦσα, παρέστη τὸ ἅρμα τῶν Χερουβίνων, καὶ οἱ τετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἀπήγαγον τὴν Κεχαριτωμένην ἔνθα ἐβούλετο· καὶ εἰσελθοῦσα εἰς τόπον ἔνθα κατέκειτο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν· οἱ μὲν ἕως ζώνης, ἕτεροι δὲ ἕως στήθους, ἄλλοι δὲ ἕως τραχήλου, ἕτεροι δὲ ἕως κορυφῆς.

Καὶ ἰδοῦσα ἡ Παναγία ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν· Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν, καὶ τίνες οἱ κατοικοῦντες ἕως ζώνης ἐς τὸ πῦρ;

(1) Pour ἀπολογεῖσθε.
(2) Le texte donne πρὸ ελαβετον.
(3) Le texte donne ωσηνα παραχησεν (sic).
(4) Texte : πύρινο ποταμὸ.

Καὶ ὁ Ἀρχιστράτηγος εἶπεν· Οὗτοι εἰσὶν οἱ πατέρων, καὶ οἱ μητέρων τὴν κατάραν ἐκληρονόμησαν, καὶ διὰ τοῦτο κολάζονται.

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία· Τίνες εἰσὶν ἕως στήθους;

Οὗτοι εἰσὶν οἱ τοὺς συντέκνους ἔτυψαν καὶ ὕβρισαν, καὶ ἐπόρνευσαν.

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία· Τίνες οὗτοι εἰσὶν ἕως τραχήλου εἰς τὴν φλόγα τοῦ πυρός;

Καὶ εἶπεν ὁ Ἀρχάγγελος· Οὗτοι εἰσὶν οἵτινες ἀνθρώπων κρέας ἔφαφον.

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία· Πῶς δύναται ἄνθρωπος ἀνθρώπου κρέας φαγεῖν;

Ὁ δὲ Ἀρχάγγελος εἶπεν· Οἵτινες κατέδωκαν ἀδίκως τοὺς ἀδελφοὺς αὐτῶν, καὶ αὐτοὺς οὐκ ἠλέησαν, καὶ αἱ γυναῖκες ἔφαγον ἀπὸ τῶν σαρκῶν αὐτῶν, καὶ ἔῤῥιψαν βρώματα τοῖς κυναρίοις· καὶ διὰ τοῦτο κολάζονται.

Καὶ εἶπεν ἡ Παναγία· Τίνες εἰσὶν οὗτοι ἕως τῆς κορυφῆς πυρὶ ἐγγιγνόμενοι (1);

Καὶ εἶπεν ὁ Ἀρχιστράτηγος· Οὗτοι εἰσὶν, Παναγία, οἱ τὸν τίμιον σταυρὸν κρατοῦντες καὶ ὀμνύουσιν (2).

Ἀκμὴν, Κεχαριτωμένη, οὐχ ἑώρακας τὰς μεγάλας κολάσεις.

Καὶ εἶπεν ὁ Ἀρχάγγελος· Πόθεν θέλεις ἵνα ἀπέλθωμεν, ἐπὶ δυσμὰς, ἢ ἐπὶ μεσημβρίαν;

Καὶ ἅμα τὸν λόγον εἰποῦσα, παρέστη τὸ ἅρμα Χερουβικὸν, καὶ τετρακόσιοι ἄγγελοι, καὶ ἦραν τὴν κεχαριτωμένην, καὶ ἀπήγαγον ἐς τὸν τόπον ἔνθα ἔκειτο κλινάρια ἐστρωμένα εἰς (3) φλόγα πυρός.

Καὶ ἐκεῖ κατέκειτο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, καὶ πύρινοι δράκοντες.

Καὶ ἰδοῦσα αὐτοὺς ἡ Παναγία ἐδάκρυσεν, καὶ εἶπεν· Τίνες εἰσὶν καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν;

Καὶ εἶπεν ὁ Ἀρχάγγελος· Οὗτοι εἰσὶν, Παναγία, οἱ ἐς τὸν ὄρθρον τῆς ἁγίας κυριακῆς οὐκ ἐγείρονται, ἀλλὰ κεῖνται ὡσεὶ νεκροὶ, καὶ διὰ τοῦτο κολάζονται.

(1) Texte : πῦρ ἐγγιμένοι.

(2) Au bas de la page, ψεύσταν, déchirure, il faut lire sans doute ψεύσται.

(3) Texte : ὡς.

Καὶ εἶδεν (1) ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον δένδρον ἱστάμενον σιδηροῦν ἔχον κλάδους σιδηροῦς, καὶ ἐν αὐτῷ τοῖς κλάδοις ἐκρέματο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν, οἱ μὲν ἀπὸ τῶν ῥινῶν, οἱ δὲ ἀπὸ τῶν ὀνύχων, ἕτεροι δὲ ἀπὸ τῶν δακτύλων.

Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία γυναῖκα κρεμαμένην ἀπὸ τῆς γλώσσης αὐτῆς, καὶ εἰς τὸν τράχηλον αὐτῆς ἦν δράκων ἐντυλίσμενος (2), καὶ ἔτρωγεν τὸ στόμα αὐτῆς.

Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία τὸν Ἀρχάγγελον· Ποία ἐστὶν αὐτή; καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῆς;

Καὶ εἶπεν ὁ Ἀρχάγγελος· Αὐτὴ ἐστὶν Ἡρωδίας, ἡ ἀποτεμοῦσα τὴν κεφαλὴν Ἰωάννου τοῦ προδρόμου καὶ τοῦ βαπτιστοῦ.

— Τίνες οἱ ἐπὶ τοῖς κλάδοις τοῦ δένδρου κρεμάμενοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν;

Καὶ εἶπεν ὁ ἀρχάγγελος· Οὗτοι εἰσὶν οἱ ἐπίορκοι, οἱ βλάσφημοι, καταλαληταὶ, καὶ οἱ χωρίζοντες ἀδελφοὺς ἀπὸ τῶν ἀδελφῶν.

Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία ἄνθρωπον κρεμάμενον [lacune dans le texte, mots illisibles].

Καὶ εἶδεν ἡ Παναγία εἰς ἕτερον τόπον σκαμνία πύρινα, καὶ ἐπάνω τῶν σκαμνίων ἔκειτο πλῆθος ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν.

Καὶ ἠρώτησεν ἡ Παναγία· Τίνες εἰσὶν οὗτοι, καὶ τί τὸ ἁμάρτημα αὐτῶν;

Καὶ ὁ Ἀρχάγγελος εἶπεν· Ἄκουσον, Παναγία, οὗτοι εἰσὶν οἱ τοὺς ἱερεῖς βλέποντες εἰσερχομένους καὶ ἐξερχομένους ἐκ τῆς ἁγίας τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας, καὶ οὐ προσκυνοῦντες αὐτοὺς, ὅτι ὥσπερ ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ εἰσὶν, καὶ διὰ τοῦτο οὕτω κολάζονται.

Ἐκεῖ εἶπεν ἡ Παναγία ἐάν τις δύναται ἁγισθῆναι τί ποιῆσαι· καὶ ὁ Ἀρχάγγελος εἶπεν....

(1) Déplacement du texte.
(2) Texte : ἄν δρακο εστο· λιμένο.

LES

SUPPLICES DE L'ENFER,

D'APRÈS LES PEINTURES BYZANTINES,

PAR M. LÉON HEUZEY.

Cette note n'est qu'un complément et comme une illustration à la notice qui précède. J'avais écouté avec un intérêt particulier, dans la séance du 5 janvier, la lecture de M. Gidel sur les descriptions apocalyptiques de l'enfer, chez les Grecs du moyen âge. Je me rappelais, en effet, avoir relevé curieusement, sur les murs de quelques vieilles églises grecques, des peintures qui reproduisaient, avec des détails presque identiques, le tableau des différentes catégories de damnés et toute la série des tourments qui leur sont infligés par la justice divine. Sur beaucoup de points, la description peinte peut même servir à combler les lacunes ou à réparer les omissions des manuscrits étudiés par M. Gidel : c'est à ce titre qu'il m'a paru intéressant d'en dire ici quelques mots.

L'église où j'ai trouvé la suite la plus complète des peines infernales est celle du village de *Dhamasi*, en Thessalie, situé dans les gorges de l'ancien Titarèse, au pied d'une forteresse en ruines, qui est nommée par les historiens byzantins. J'en puis citer un autre exemple dans l'une des églises de *Palatitza*, en Macédoine. Du reste, ces représentations sont assez rares ; mais il peut en exister ailleurs des

exemples plus complets et plus remarquables, particulièrement au mont Athos, que je n'ai pas visité.

Les peintures de l'enfer ont, dans l'architecture byzantine, leur place consacrée; elles décorent toujours le vestibule clos qui précède l'église, et qu'on appelle προπύλαιον, ou plus communément γυναικωνῖτις, parce que c'est dans ce lieu extérieur que doivent se tenir les femmes pendant la célébration des offices. Au-dessus de la porte qui communique avec la nef, et qui est la véritable porte de l'église, se développe la grande scène du Jugement dernier, ἡ δευτέρα Παρουσία. C'est une composition très-curieuse et très-compliquée, qui mériterait d'être décrite en détail, et qui présente plus d'un rapprochement avec les manuscrits cités plus haut. On y voit surtout, au centre, le fleuve de feu désigné par une inscription, ὁ πύρινος ποταμός. Il s'engouffre dans la gueule d'un immense dragon, entraînant dans ses ondes incandescentes plusieurs groupes de damnés, parmi lesquels le groupe des rois et celui des évêques ne sont jamais oubliés. Mais les peintures sur lesquelles je veux particulièrement attirer l'attention, celles qui représentent la série des châtiments infernaux, ne font pas directement partie de ce tableau d'ensemble. Elles se déroulent horizontalement, des deux côtés de la porte, et s'étendent sur les quatre murs du vestibule, en une sorte de plinthe ou de frise basse, divisée en autant de compartiments carrés qu'il y a de différents supplices. Chaque compartiment, véritable métope, est peint en rouge sombre, et les figures, qui sont monochromes, s'y détachent en noir comme les peintures des anciens vases funéraires, ou comme les ombres grotesques du théâtre de Kara-gheuz. Ces sujets, expliqués par de courtes légendes, où l'iotacisme se donne libre carrière, sont traités du reste dans une manière très-négligée, moitié en caricature, moitié en épouvantail, comme une sorte de hors-d'œuvre, où le peintre n'a pas toujours gardé son sérieux, et ne s'est effarouché de la réalité ni dans les mots ni dans les choses.

Je ferai remarquer, en passant, que, dans nos cathédrales

gothiques, la scène du Jugement dernier est aussi sculptée ordinairement au-dessus du grand portail. On y voit même souvent, en dehors des portes, une série de petits cadres découpés dans la pierre, dont chacun renferme un sujet satirique, transformé par la fantaisie du moyen âge, mais dans lequel on retrouve toujours, plus ou moins, l'intention première de représenter les divers péchés et les châtiments qui les attendent. Toute la différence est que, dans le rite oriental, qui repousse les représentations sculptées, le pinceau est seul autorisé à traduire de pareilles compositions. Il y a là, entre les deux Églises séparées par le schisme, un échange ou, si l'on veut, un parallélisme de traditions, qu'il est intéressant de noter, et qui se reproduit dans l'art comme dans la légende écrite.

Dans les peintures byzantines, l'exécution des peines infernales est confiée aussi à toute une légion d'horribles démons, dont l'aspect s'écarte pourtant quelque peu de nos représentations populaires du diable. Ils sont armés de longs épieux; ils ont des ailes, mais plus rarement des cornes; par la forme allongée de leur tête, qui rappelle celle d'un serpent ou d'un crocodile, ils se rapprochent plutôt de l'image du génie du mal, telle qu'elle a été empruntée par quelques sectes orientales à la tradition de l'ancienne Égypte.

Le principe général de toutes ces pénalités de l'enfer est une sorte de loi du talion, qui fait que le coupable est puni par son péché. Elle est appliquée parfois avec une simplicité saisissante et tragique, comme dans la peine infligée à l'orgueilleux, ὁ περίφανος, qui, pour tout supplice, est placé éternellement la tête en bas; il est au nombre de ces pécheurs que les textes de M. Gidel représentent comme pendus par les pieds aux branches de l'arbre de fer. De même le parjure, ὁ ἐπίορκος, est simplement lié. Le supplice du médisant, ὁ καταλαλητής, est plus raffiné, mais non moins expressif : il est traîné par les pieds pendant qu'un démon lui retourne son épieu dans la bouche. Le gourmand ὁ γαστρίμαργος, est frappé à la fois à la

bouche et au ventre; l'ivrogne, ὁ μεθυσμένος, subit le même double supplice, avec cette aggravation qu'il est pendu la tête en bas, sans doute pour rendre tout le vin qu'il a bu. Je ne parle pas de la femme de mauvaise vie, désignée sans ambages par le terme le plus brutal de l'idiome populaire, ni de cet autre damné qui est appelé ὁ ἀρσενοκοίτης. Parfois, cependant, l'imagination du peintre n'a pas su trouver un châtiment approprié à la faute; ainsi l'avare, ὁ φιλάργυρος, est suspendu en l'air par les épaules; le renégat, ἐκεῖνος ὅσου ἀρνεῖται τὸν Χριστόν, est en train de rôtir, embroché, au feu éternel.

L'Apocalypse de la Panaghia range parmi les grands coupables une classe de pécheurs, dont le crime n'a guère de sens, pour qui ne connaît un peu les détails de la casuistique byzantine et les règles imposées plus particulièrement aux prêtres mariés; je veux parler de ceux qui restent couchés le dimanche : Οὗτοι εἰσὶν οἱ ἐς τὸν ὄρθρον τῆς ἁγίας κυριακῆς οὐκ ἐγείρονται, ἀλλὰ κεῖνται ὡσεὶ νεκροὶ, καὶ διὰ τοῦτο κολάζονται. Le peintre est trop fidèle à la tradition pour les avoir oubliés; il les représente sur leur lit garni de couvertures, κλινάρια ἐστρωμένα; au-dessus du lit, le diable, à cheval, agite un grand drapeau. Le supplice ne se comprendrait guère mieux que le péché, si l'on ne se rappelait que, le dimanche, dès l'aurore, à l'heure matinale où se célèbre l'unique messe qu'autorise le rite oriental, un étendard sacré est ordinairement hissé sur les églises grecques, qui se pavoisent pour le saint jour.

Une curieuse série est celle des péchés *rustiques*, bien placée assurément dans ces églises des bourgades de la Roumélie. Le paysan grec prend sa revanche contre tous ceux qui le trompent et qui l'exploitent; il les damne sans rémission, du même droit que Dante damnait ses ennemis politiques; il forme ainsi comme un *Enfer de village*, bien humble pour être comparé au terrible Enfer du grand Florentin, mais qui est peuplé par un procédé analogue. Là se rencontrent le meunier, ὁ μυλωνᾶς, qui marche courbé sous le poids de sa meule pendue à son cou; le débitant,

ὁ πακάλης, qui porte de même son tonneau; le tisserand, ὁ νυφάντης (avec le ν euphonique, comme dans νοικοκύρης), avec sa balance fausse accrochée à ses narines; le berger, ὁ πιστικός, ennemi naturel du laboureur. Les noms des professions suffisent, on le voit, comme si elles vouaient nécessairement ceux qui les exercent aux peines infernales. Cependant le laboureur a lui-même son tour; mais ce laboureur, c'est le voisin qui mord sur le champ d'autrui avec sa charrue. Le grec du moyen âge exprime d'un seul mot cette forme très-particulière du péché contre le sixième commandement, par un composé plein d'expression et de sens, qu'il faut toute une phrase pour traduire : ὁ παραυλακιαστής. Le coupable est représenté attelé avec un diable, sous le même joug, tandis qu'un autre démon, qui dirige la charrue, lui enfonce son aiguillon dans les côtes.

Voici d'autres péchés où se montrent les superstitions païennes, encore vivantes parmi les populations rustiques de la Grèce, comme elles le sont, malheureusement, encore trop souvent parmi les nôtres. Les magiciennes, μαγίστραις (plus régulièrement μάγισσαι), enchaînées au nombre sacramentel de trois, sont condamnées à écouter les incantations que le diable hurle à leurs oreilles. Je ne sais pourquoi l'on a distingué d'elles la femme qui jette des sorts, ἐκείνη ὅπου γιτέβει (pour γοητεύει), dont un démon arrache la langue. Mais le péché le plus étrange et le plus incompréhensible est celui de la femme qui « allaite des nourrissons d'une autre race, ἐκείνη ὅπου βυζαίνει ἀλλόφυλα »; elle est représentée à côté d'un affreux démon, qui se penche vers elle et lui suce le sein. Faut-il voir dans cette peine la marque des antipathies de race, qui séparaient les Grecs du moyen âge des autres peuples, et qui leur auraient fait interdire aux femmes de leur nation de servir de nourrices chez les étrangers? Serait-ce particulièrement contre les Turcs que serait lancée, sous une forme détournée, mais singulièrement énergique, cette excommunication d'une nouvelle espèce, prononcée par la haine implacable de la race opprimée? Je n'ai pu obtenir aucun éclaircissement

satisfaisant à ce sujet; je laisse à d'autres le soin de chercher dans les casuistes grecs s'il n'y aurait pas là quelque autre péché rare, et trop byzantin pour figurer dans nos examens de conscience.

Le lecteur aura trouvé peut-être que ces représentations, faibles produits d'une imagination bizarre et d'un art rustique, ne mériteraient guère l'honneur de figurer dans notre Annuaire. Elles forment pourtant le commentaire naturel de toute une classe de compositions littéraires, qui sont à l'Enfer de Dante ce que les chants des aèdes ont été à l'Iliade et à l'Odyssée. Elles montrent que ces développements dramatiques du dogme chrétien n'étaient point une création isolée et individuelle, mais qu'ils formèrent de bonne heure une sorte de thème consacré par la liturgie byzantine. On voit ainsi se constituer, jusque dans les monastères de l'Orient, le fond traditionnel et légendaire, sur lequel l'auteur de la Divine Comédie édifia sa sombre épopée.

Il est remarquable que, de tout temps, la peinture religieuse se garda de laisser aux poëtes et aux écrivains sacrés ce sujet, fait exprès pour elle, et qu'elle s'en empara comme de son bien. Elle y trouvait en effet l'occasion d'exercer une profonde impression sur les âmes, en ajoutant à de pareils tableaux le supplément de réalité et de terreur que seul le pinceau a la puissance de produire. Dès les temps de paganisme, où l'imagination inquiète était déjà curieuse de pénétrer les mystères de l'autre vie, la Νεκυία d'Homère inspire les célèbres fresques de Polygnote, dans la leskhé de Delphes. Le poëme de Dante laisse une traînée sinistre dans la peinture italienne, depuis Orcagna jusqu'à Michel-Ange. De même les obscures compositions des moines grecs ont leur digne traduction dans les grossiers tableaux que je viens d'analyser.

LETTRE

A

UN MEMBRE DU COMITÉ DU CLUB COBDEN A LONDRES

ET

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

SUR

UNE LANGUE INTERNATIONALE

UNIVERSELLE

Lues à la séance du 20 juillet 1871

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL.

I.

MESSIEURS,

La Genèse raconte que les hommes, à l'origine, n'avaient qu'une seule et même langue. C'était une grande force; aussi, dans leur orgueil, imaginèrent-ils un jour de bâtir une tour dont le sommet monterait jusque dans les cieux. Irrité de leur orgueil, l'Éternel, dit l'Écriture, descendit de sa demeure, et, brouillant la langue unique, en fit sortir et mit à sa place la multitude des idiomes divers. Désormais inca-

pables de s'entendre, impuissants à se concerter, les hommes durent renoncer à leur folle entreprise. Ils durent en même temps renoncer à toute grande action commune. Divisés en familles, en tribus, en nations étrangères l'une à l'autre, ils se dispersèrent sur toute la terre, où aujourd'hui même leur manque d'entente, et trop souvent leurs funestes discordes, prouvent que l'anathème de Babel n'a pas encore cessé de peser sur eux.

Sous sa forme naïve, le vieux récit biblique renferme un grand sens. Il nous montre, sous une saisissante image, ce qu'il y a de puissance attachée à la conformité du langage, et il nous montre aussi les maux qui se produisent là où cette confraternité a cessé d'exister, ou bien n'existe pas encore ; il nous indique enfin la grande conquête que nous avons à faire aujourd'hui. Sans doute l'homme n'a pas à regretter sa dispersion sur la terre, non plus que la variété de ses idiomes nationaux. Il y a eu là, aussi bien qu'une nécessité naturelle, un élément fécond de civilisation. Sous l'influence des climats divers qu'ils ont habités et des langues diverses qu'ils ont parlées, les peuples ont développé chacun son individualité propre, et le génie humain s'est diversifié en une multitude de types puissants; l'Assyrie, l'Égypte, l'Inde, la Perse, la Judée, Rome, la Grèce, et, dans les temps modernes, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, ont eu chacune, avec sa langue particulière, sa vie politique spéciale, et des arts, une science, une poésie, une éloquence portant l'empreinte de son caractère national, Dans ce grand assemblage, tout n'a pas sans doute la même valeur; mais rien n'est inutile, rien n'est superflu. Notre humanité se sentirait diminuée s'il lui fallait renoncer à quelqu'une de ces créations dont l'a enrichie le génie de ses enfants. Elle ne voudrait sacrifier, pour ne prendre que les plus grandes figures, ni les Védas à la Bible, ni Virgile à Homère, ni Göthe à Dante, ni Molière à Shakspeare.

Mais si la dispersion, si la variété des institutions, des mœurs, des arts, des langues, a été pour l'homme une condition nécessaire et féconde de développement, de tout

temps aussi, mais surtout de nos jours, on a senti la nécessité d'établir entre les membres divers, entre les organes distincts de la famille humaine, un lien puissant d'unité. Depuis un siècle, depuis cinquante ans surtout, les barrières matérielles qui séparaient les peuples se sont incessamment abaissées ; elles s'abaissent chaque jour encore. Chaque jour les voies de communication terrestres et maritimes, les moyens de locomotion, les procédés d'information, se perfectionnent et se multiplient; le crédit transporte pour ainsi dire instantanément ses trésors d'un point du globe à l'autre ; les hommes se sentent de plus en plus engagés dans les liens d'une irrésistible et toute-puissante communauté. La grande patrie terrestre embrasse, pénètre, s'assimile la petite patrie locale, et le moment approche où la moindre des peuplades ne pourra trouver les conditions de sa vie que dans un intime rapport avec la grande société humaine.

Récemment un mot s'est introduit chez tous les peuples civilisés, qui est à la fois le produit et l'expression de cette situation nouvelle : c'est le mot *international*. Il n'y a pas plus de vingt-cinq ans, si notre mémoire est fidèle, que nous l'avons vu s'introduire en France sous les auspices de la presse britannique; l'édition du dictionnaire de Boiste publiée en 1839, que j'ai sous les yeux, ne le contient pas encore; à plus forte raison est-il absent de lexiques français plus anciens. Nous ne le trouvons pas davantage dans les dictionnaires anglais, allemands, italiens, antérieurs à cette date. Il existe aujourd'hui dans le grec moderne, sous la forme très-bien appropriée de διεθνής; mais il ne figure pas encore dans l'excellent dictionnaire grec moderne de Byzantios, publié à Athènes en 1856. C'est donc un mot d'origine toute nouvelle, et cependant aucun n'est plus en vogue.

Nous avons le commerce, le crédit *internationaux*, les expositions *internationales*, le droit et les traités *internationaux*, l'assistance, la charité, malheureusement aussi les luttes *internationales;* même, nous le savons trop bien, de sinistres complots, d'abominables forfaits sont venus s'abri-

ter sous ce nom consacré par la faveur publique; mais ils n'auront pas réussi à le déconsidérer. En tout cas, ce serait à nous à lui rendre et sa valeur véritable et son légitime honneur. Aussi n'hésiterai-je pas à venir vous entretenir de la *langue internationale*.

Il y a justement un mois aujourd'hui qu'avant de quitter Londres j'adressais sur ce sujet à l'un des membres du Comité du club Cobden une lettre que j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à votre Comité, et qu'il a bien voulu m'autoriser à vous lire aujourd'hui. Mais, avant de le faire, j'ai besoin de vous dire dans quelles circonstances et sous quelle impression cette lettre a été écrite.

Le nom de Richard Cobden vous est connu; il appartient désormais à l'histoire. Parti de la situation la plus humble, devenu à force de travail et d'intelligence un fabricant distingué, Cobden, par l'élévation de son caractère et de son esprit, se trouva conduit à l'étude des plus grands problèmes de l'économie sociale, et, par suite, engagé dans une lutte opiniâtre contre des abus que protégeaient de puissants intérêts associés à d'antiques préjugés. Depuis quelques années, l'Angleterre avait accompli ses plus importantes réformes religieuses et politiques. L'émancipation des catholiques, la réforme parlementaire, la réforme municipale, avaient marqué dans l'histoire de l'Angleterre le commencement d'une ère nouvelle. Le pays réclamait maintenant la réforme commerciale. Il voulait la fin des prohibitions et des monopoles. Cobden prit cette cause en main; il montra le bien-être matériel et moral des populations, le perfectionnement de l'industrie, enfin l'établissement de relations pacifiques entre les peuples, liés au triomphe de la liberté commerciale. L'Angleterre se rallia autour de lui. La célèbre ligue de Manchester fut organisée, et, au bout de quelques années, on vit le gouvernement lui-même venir demander au parlement et se charger de faire passer dans la pratique les mesures réclamées par Cobden et ses amis.

Cobden est mort en 1865, après avoir, chose rare pour un réformateur, assisté au triomphe de ses idées et recueilli

les témoignages les plus éclatants de la reconnaissance publique. Un an plus tard, ses amis, ses disciples, ses admirateurs, désireux d'honorer sa mémoire, et surtout de continuer son œuvre, créèrent la Société, ou, pour me servir du mot anglais, le *Club* qui porte son nom.

Mais ici, Messieurs, il faut que vous me permettiez de m'arrêter un instant pour ajouter quelques mots à ce que je vous ai déjà dit tout à l'heure du mouvement d'amélioration et de réforme qui de nos jours agite si profondément l'Angleterre, et dont la création du club Cobden n'a été en fait qu'un accident.

L'Angleterre, vous le savez, n'a pas été dispensée des épreuves auxquelles nous-mêmes avons été et sommes encore soumis. Seulement, elles lui ont été imposées beaucoup plus tôt; elle a eu sa révolution religieuse il y a trois siècles, et, il y a deux siècles, sa révolution politique. Le trouble et la fatigue se sont depuis longtemps dissipés; le bien conquis est demeuré. Protégée d'ailleurs par sa position insulaire, l'Angleterre a pu échapper au fléau des grandes armées permanentes; elle a été affranchie des dangers politiques attachés à leur existence. Aussi, tandis que la France, emportée par le mouvement révolutionnaire qui l'entraîne depuis quatre-vingts ans, n'a pu rencontrer jusqu'ici le sol propice sur lequel il lui sera permis de se reposer, l'Angleterre, grâce au concours de circonstances favorables que nous venons de rappeler, peut aujourd'hui se livrer tout entière au travail de réforme et de progrès qu'elle continue sans relâche depuis quarante ans, et dont le résultat doit être de donner à son peuple toute la somme de bien-être moral, intellectuel et matériel, qu'autorise et commande notre civilisation moderne.

Cette œuvre, que l'Angleterre poursuit avec une si persévérante énergie, peut se définir en un mot : LA PAIX ! La paix sous toutes ses formes, religieuse, civile, politique; la paix entre les sectes, entre les classes, entre les individus, entre les nations. Invinciblement attachée aux grands principes du christianisme, l'Angleterre n'en est que plus ardente

à combattre l'esprit sectaire et clérical partout où il se rencontre, et, chose bien remarquable, elle a pour principaux auxiliaires dans cette lutte les hommes les plus éminents de son Église nationale. Convaincue de l'avénement inévitable et prochain de la démocratie, en même temps qu'elle rajeunit ses vieilles institutions scolaires et universitaires, l'Angleterre organise, au profit de la grande masse de sa population, un vaste système d'éducation nationale, et en remet la surveillance et la tutelle aux hommes que, dans chaque localité, la confiance publique appelle à cet honneur. Au dehors elle continue à réclamer l'application aux relations internationales du principe d'arbitrage introduit par elle dans les actes du congrès de Paris en 1856. Elle avait vainement essayé d'y ramener les belligérants de 1870. Elle vient de s'y conformer elle-même dans son traité de Washington avec la république des États-Unis. Nulle question, d'ailleurs, n'excite à un plus haut degré l'attention de ses hommes d'État et de ses publicistes. Tout récemment un de ceux-ci, M. le professeur Seeley, de l'université de Cambridge, a fait faire à la question un pas nouveau, en montrant qu'un système d'arbitrage ne pouvait être effectif à moins de s'appuyer sur une véritable fédération d'États, et il a exposé avec une grande profondeur de vues les conditions auxquelles une pareille fédération pouvait se constituer en Europe.

Tel est, Messieurs, l'ensemble de sentiments et d'idées auxquels se rattache, comme nous l'avons dit, la Société nouvelle fondée par les disciples de Cobden. Fidèles au programme de leur maître, leur but est de provoquer ou de soutenir toutes les mesures qui en Angleterre, et par suite dans les autres pays, peuvent servir au progrès du bien-être, de l'instruction et de la paix. C'est un ordre d'idées auquel mon passé ne m'a pas laissé étranger, et des sympathies communes aussi bien que des amis communs m'avaient rapproché à Londres de quelques-uns des principaux membres du nouveau club. Les questions internationales offraient à nos entretiens un sujet tout naturel, et c'est ainsi que je

fus conduit à appeler leur attention sur celle de ces questions qui, dans un temps prochain, me paraît devoir primer toutes les autres, encore bien qu'en ce moment elle paraisse reléguée au pays des rêves; je veux dire la question d'une langue internationale universelle.

Mes interlocuteurs étaient loin d'en méconnaître l'importance. Ils ne niaient pas que, sans l'auxiliaire d'un langage commun, leurs vues sur l'établissement de relations amicales et pacifiques entre toutes les branches de la famille humaine pourraient difficilement se réaliser. Mais sur le choix de l'idiome qui serait appelé à cette grande mission, leur pensée était hésitante, incertaine. L'anglais avait sans doute des titres fort sérieux à la préférence. Quelle autre langue, en effet, embrasse un aussi vaste domaine, peut se prévaloir d'une aussi grande importance commerciale et politique? L'anglais est la langue non-seulement de la Grande-Bretagne, mais aussi de ses colonies d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, d'Australie; il est la langue des États-Unis, et chaque jour il fait de nouveaux progrès dans l'Inde et même dans la Chine. Par sa simplicité grammaticale, l'anglais est d'ailleurs la plus commode des langues, et ses défauts mêmes lui donnent de grands avantages pratiques. Mais le mérite d'une langue, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue destinée à l'usage universel, ne se mesure pas seulement sur son extension, sur son importance politique et commerciale, sur son utilité pratique. Il faut tenir compte aussi et de sa perfection grammaticale, et de ses qualités euphoniques, et de sa richesse littéraire, et de son rôle historique.

Or il est une langue chez laquelle ces caractères s'associent d'une manière frappante à ces avantages pratiques dont je parlais tout à l'heure : c'est la langue grecque; et depuis longtemps j'ai cru que cet ensemble de conditions, tout à fait exceptionnelles, prédestinait en quelque sorte la langue grecque au rôle de langue internationale. Il y a maintenant sept ans que, dans une brochure que je publiai de concert avec mon ami M. Renieri, et que j'aime à rappeler ici, parce

qu'elle a été mon premier pas dans la route qui m'a conduit jusqu'à vous, il y a maintenant, dis-je, sept ans que j'ai pour la première fois exprimé cette opinion, et que j'ai essayé de la justifier en rappelant dans un rapide aperçu le caractère intime et le rôle historique de la langue grecque.

« Il est une langue, disais-je, qui depuis le seizième siècle est devenue un élément nécessaire de l'éducation de tout homme lettré; une langue qui par ses origines touche aux origines mêmes de la civilisation, de même que, par ses dernières créations, elle en représente les plus récents progrès; qui dans l'intervalle est intervenue à toutes les phases de l'histoire et y a dignement rempli sa mission; qui non-seulement n'est restée étrangère à aucune des grandes manifestations de l'esprit humain, dans la religion, dans la politique, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, mais en a été le premier instrument, et pour ainsi dire la *matrice;* qui a été la langue d'Homère et d'Hésiode, d'Hérodote et de Thucydide, de Platon et d'Aristote, d'Hippocrate et de Théophraste, d'Euclide et d'Archimède; qui a été la langue de l'Évangile, de saint Paul, des Pères de l'Église, et en même temps celle de Lucien et de l'empereur Julien; qui a défrayé la littérature, la théologie, la jurisprudence byzantine; qui, dans ce travail de trente siècles, n'a rien perdu de sa vitalité primitive, a conservé son vocabulaire et a gardé sa puissance plastique aussi parfaite qu'au premier jour; langue logique à la fois et euphonique entre toutes; qui, momentanément altérée dans une servitude de près de quatre cents ans, une fois la liberté reparue, a essuyé sa rouille, s'est refaite, réparée, repolie; et, quelles que soient les améliorations dont elle peut avoir encore besoin, s'est mise en quelques jours en état de remplir la tâche nouvelle qui lui est assignée, et a suffi à la régénération de la Grèce, maintenant admise au concert de la civilisation européenne. »

Ces pensées, Messieurs, ne m'ont jamais abandonné dans les entretiens dont je vous ai parlé, où se discutait la question d'une langue internationale. Toutefois elles n'y pouvaient tenir la première place. Vis-à-vis des hommes très-éclairés,

mais éminemment pratiques et positifs, auxquels je m'adressais, c'était surtout sur le caractère pratique et cosmopolite de la langue grecque qu'il importait d'insister. A Londres, d'ailleurs, ce côté de la question me frappait moi-même plus qu'il n'avait fait précédemment. Au milieu de nos confrères Hellènes, je pouvais journellement entendre le grec employé dans les relations de la vie privée, dans des conférences publiques, dans l'enseignement de l'école, dans la célébration du culte religieux : c'était donc une langue vivante que j'avais devant moi, et la question de la place à lui assigner se présentait comme une question de préférence à régler entre cette langue vivante et les autres. C'est principalement à ce point de vue qu'a été écrite la lettre adressée par moi à l'un des membres du Comité du club Cobden sur l'usage international du grec. Et maintenant que vous connaissez les circonstances dans lesquelles elle s'est produite et l'esprit dans lequel elle a été rédigée, il ne me reste qu'à faire appel à votre patience et à votre bienveillance pour en écouter la lecture.

II.

A Sir Louis Mallet, Secrétaire au Bureau du commerce, membre du Comité du club Cobden.

Londres, 20 juin 1871.

MONSIEUR,

J'ai vieilli dans la pensée qu'après l'œuvre de destruction accomplie par la Révolution française, l'organisation d'un nouvel ordre européen était indispensable pour remplacer l'ordre ancien que la Révolution avait renversé, et qui, à travers des modifications successives, remontait directement jusqu'à l'empire romain.

Pour ceux qui n'en avaient pas fait l'objet particulier de leurs méditations, je comprends que cette pensée, avant les événements de 1870 et de 1871, ait pu sembler une vaine spéculation, une stérile utopie. Aujourd'hui, après l'expérience des deux dernières années, je ne concevrais plus ce dédain. Si nous voulons nous soustraire aux calamités et aux désordres dont le monde civilisé est menacé, si nous voulons ne pas être rejetés dans un véritable état de barbarie, je n'hésite pas à dire qu'il faut constituer entre les peuples, en le mettant en rapport avec l'état actuel de la civilisation, l'état de société que le christianisme avait ébauché.

Je sais que le club Cobden n'a pas adopté un programme aussi vaste. Mais, en fait, par les relations pacifiques qu'il s'efforce d'instituer entre les nations, les classes et les individus, il tend au même but, et il sera probablement conduit tôt ou tard à adopter une formule analogue. Tout se tient dans l'économie des sociétés, et l'établissement d'un système

parfaitement libéral de relations commerciales et industrielles entre les peuples implique nécessairement l'organisation d'un système semblable dans l'ordre moral et politique.

Quoi qu'il en soit, dans une hypothèse comme dans l'autre, l'adoption d'une langue internationale commune, vous-même le reconnaissez, est une condition indispensable de succès. Tel a été, depuis les approches de l'ère chrétienne jusque vers les temps modernes, le rôle du latin en Occident, celui du grec en Orient. Une communauté, de quelque ordre qu'elle soit, n'est possible qu'entre gens qui ont le moyen de s'entendre, et la communauté est d'autant plus parfaite que le moyen d'entente est lui-même plus parfait.

Mais une langue internationale ne s'invente pas; elle ne saurait être une création factice; elle ne peut résulter de conventions arbitraires. Elle s'impose en quelque sorte, soit par la conquête, comme ce fut le cas pour la langue latine dans l'empire romain et pour la langue grecque dans l'empire d'Alexandre, soit par son excellence grammaticale et littéraire, comme il arriva pour cette même langue grecque en Italie et dans la partie occidentale de l'empire romain. Pendant des siècles cet usage général des deux langues s'est d'ailleurs maintenu, pour le latin en Occident jusque il y a environ deux cents ans, en Orient pour le grec jusqu'à la conquête ottomane.

Eh bien! si nous nous transportons au temps présent, et que nous passions en revue nos langues européennes, en trouverons-nous une qui remplisse les conditions indiquées pour pouvoir s'imposer au monde moderne comme langue internationale? Sera-ce l'anglais qui aura ce privilége? Sera-ce le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le russe? Évidemment aucune de ces langues ne possède en elle-même des titres suffisants à la *précellence*, pour nous servir du vieux mot français. Son adoption comme langue internationale ne pourrait résulter que d'une haute prépondérance politique conquise par la nation elle-même, comme ce fut le cas pour l'espagnol au temps de Charles-Quint,

pour le français au temps de Louis XIV. Mais une monarchie universelle ou seulement prépondérante, telle que celle rêvée par ces souverains, est désormais impossible; l'empire romain ne peut pas revivre, pas même l'empire de Charlemagne; l'équilibre des États européens, assuré par trois siècles de luttes, est plus fort que toutes les ambitions. Le problème que nous nous sommes posé est-il donc insoluble? et le bienfait d'une langue internationale universelle ne saurait-il se réaliser pour nous?

Il serait étrange, assurément, que l'ordre providentiel, qui sous tant d'autres rapports pousse les peuples à l'organisation d'une grande société humaine, se trouvât en défaut sur ce point essentiel. Aussi sommes-nous convaincus qu'il n'en est pas ainsi, et que la solution est toute préparée; seulement il faut la chercher non sur les sommets où trônent les hautes puissances du jour, mais dans des régions plus humbles et chez une faible nation qui depuis peu d'années naît ou plutôt renaît à la vie politique et prépare obscurément son avenir.

Je m'explique. Des deux grandes langues de l'antiquité qui ont eu le rôle de langue internationale, l'une, le grec, est encore vivante; c'est qu'elle n'a pas été, comme le latin, simplement la langue d'une cité conquérante, d'une administration, d'un *état-major*, si je puis m'exprimer ainsi, mais la langue d'une *race*. Comme cette race elle-même, elle a par sa vitalité survécu à la catastrophe qui a renversé l'empire de Byzance. Comme la race grecque aussi, depuis bientôt un siècle elle a commencé à se relever de sa décadence; et maintenant elle va chaque jour se restaurant et chaque jour se répandant au dehors.

L'esprit commercial, l'amour de la science, les événements politiques, avaient, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, amené en Europe, et particulièrement en France, un assez grand nombre de Grecs. En même temps, les écoles d'une part, les établissements commerciaux de l'autre, s'étaient multipliés parmi les populations grecques sujettes de la Turquie. Le peuple grec, ce-

pendant, demeurait encore comme effacé du nombre des nations, lorsqu'en 1821 éclata la guerre de l'indépendance. Par suite, un royaume hellénique fut créé; les populations grecques restées soumises au joug de la Turquie, affranchies peu à peu de ce que le régime qui pesait sur elles avait de plus rigoureux, purent s'occuper de leur développement intellectuel et moral; enfin la race, reprenant après tant de siècles ses tendances cosmopolites, se répandit au dehors, et peu à peu, sur presque tous les grands marchés maritimes, des migrations grecques s'établirent, ou bien se développèrent là où un premier noyau s'était déjà formé. Il y a aujourd'hui des communautés grecques sur tout le pourtour de la Méditerranée et de la mer Noire; il y en a à Constantinople, à Varna, à Odessa, à Taganrog, à Kars, à Trébizonde, à Smyrne et sur toute la côte de l'Asie Mineure, à Alexandrie et sur le Nil jusqu'au-delà des cataractes; il y en a à Naples, à Livourne, à Marseille; sur l'Atlantique; elles se rencontrent en Angleterre, à Londres, à Liverpool, à Manchester; aux États-Unis, à New-York, à Boston; sur le Pacifique, à San Francisco; dans l'Inde, à Calcutta; dans l'intérieur de la Russie, il y a des marchands grecs à Moscou, à Saint-Pétersbourg. Partout ces migrations apportent avec elles et gardent leur langue; elles fondent des églises, des écoles, des journaux.

Et partout aussi elles rencontrent leur langue enseignée à titre de langue classique. Je dis *leur langue*, car, malgré le préjugé généralement répandu, et qui tient surtout à la grande notoriété acquise par les chants populaires écrits dans un idiome rustique, il est certain que la langue moderne, régénérée, comme déjà elle l'est aujourd'hui, par son vocabulaire et sa grammaire n'est qu'un prolongement de l'ancienne. Ce n'est pas sans doute l'ancienne langue attique, langue écrite et parlée dans un milieu restreint et tout spécial, véritable langue de beaux esprits habitués à converser entre eux et à s'entendre à demi mot, langue ingénieuse et puissante, mais que l'art a marquée de sa profonde empreinte. C'est la langue grecque telle qu'elle se constitua à

la suite des conquêtes d'Alexandre sous le nom de langue *commune*, véritable langue internationale, façonnée à l'usage des populations conquises, chez lesquelles elle suppléa ou remplaça les idiomes nationaux, et dont le grec évangélique est le type populaire le plus excellent qui soit venu jusqu'à nous.

Par sa puissance de création qui s'est conservée intacte, et en même temps par la richesse du vocabulaire ancien demeuré à sa disposition, le grec moderne a pu d'ailleurs s'adapter avec la plus grande facilité à tous les progrès de notre civilisation; et, si l'on veut bien se rappeler que c'est au grec que s'adressent en général nos sciences et nos arts, quand il s'agit de créer un mot nouveau, on ne s'étonnera pas que les Hellènes eux-mêmes, en puisant à la même source, aient pu en tirer tout ce dont ils avaient besoin (1).

Cependant, par une singulière contradiction, les Grecs, en trouvant partout leur langue élevée au rang de langue classique et enseignée comme telle, la trouvent en même temps en chaque pays revêtue d'une prononciation particulière qui la rend inintelligible non-seulement pour eux, mais aussi pour tous les hellénistes autres que ceux du pays même; partout le grec est soumis à un système conventionnel de prononciation qui, en général, n'est guère autre chose que l'application au grec des règles de la prononciation indigène. Ce système tout arbitraire et factice a été la conséquence de l'interruption à peu près complète depuis le

(1) « Le grec, depuis la renaissance des lettres, est comme une langue commune pour les savants des deux mondes, et c'est ce qui le fait d'ordinaire préférer toutes les fois que la science a besoin de s'enrichir d'un terme nouveau. Mais cette préférence n'est légitime et utile que si le grec que nous employons à cet usage est bien réellement celui que l'on apprend et que l'on sait en Allemagne, en Angleterre, en Amérique; celui que la Grèce n'a jamais oublié, qu'elle a continué d'écrire, même sous la domination musulmane, et qu'elle s'efforce aujourd'hui de parler comme on le parlait au temps de Ptolémée et de Galien. » (M. Egger, *Mémoire sur l'emploi des termes empruntés à la langue grecque dans la nomenclature des sciences.*)

seizième siècle des rapports de l'Occident avec la Grèce. Par suite de cette interruption, le grec, jusque il y a cinquante ans, était passé pour l'Occident à l'état de langue morte et avait été traité comme tel. Le type vivant de la prononciation hellénique ne se présentait plus aux Occidentaux qu'à de rares intervalles, et il n'offrait plus aucune utilité pratique. C'est ainsi qu'il arriva à être abandonné pour faire place à ce que l'on a décoré du nom de *système érasmien*, mais qui en fait, comme nous venons de le dire, n'a guère été dans chaque pays que l'application plus ou moins complète, au grec, de la prononciation locale.

Toutefois les réclamations contre cet état de choses n'ont jamais cessé, et de nos jours, par suite de l'émancipation de la Grèce, elles se sont élevées plus nombreuses et plus pressantes que jamais. En Allemagne, en Angleterre, la question est chaque jour débattue. Cette semaine même je trouve dans le journal anglais *the Academy* (n° 26, 15 juin) un fort bon article en faveur de la prononciation moderne, à propos d'un mémoire d'un savant allemand écrit dans le sens contraire. Parmi les hellénistes anglais, des hommes tels que MM. Gladstone, Blackie, Max Müller, sont au nombre des partisans de l'usage hellénique. En France, non-seulement le débat se continue depuis le commencement du siècle, mais les hellénistes les plus distingués, nos professeurs au Collége de France et à la Faculté des lettres, les anciens élèves de l'École française d'Athènes, ont fait et font usage de la prononciation moderne. Consultée au mois de novembre 1867 par le ministre de l'instruction publique, sur la convenance d'introduire cette prononciation dans l'enseignement universitaire, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a répondu par l'affirmative, à la presque unanimité des voix. En Amérique même, cette question fait son chemin. Dans un de ses derniers numéros (15/27 mai 1871), le journal grec de Trieste, *la Clio* (ἡ Κλείω), donne le compte rendu d'une discussion très-importante soulevée à ce sujet dans le *Congrès des directeurs et professeurs des hautes écoles de l'Ouest*, réunis à Oberlin, dans l'État

d'Ohio. Appelé à prendre part à cette discussion, un Grec de Boston, M. Anagnostopoulos, a présenté à l'assemblée un exposé très-bien fait de la question, à la suite duquel une commission a été chargée de rédiger un rapport et de présenter des résolutions pour le prochain congrès.

On voit donc que la question de la prononciation du grec tend à prendre dans toutes les parties du monde civilisé une grande importance, en rapport avec l'importance attachée à l'étude du grec lui-même. Introduite dans les universités d'Europe à l'époque de la Renaissance, l'étude du grec y a toujours été cultivée depuis lors avec des succès divers, bien souvent attaquée comme superflue et absorbant un temps qui pouvait être mieux employé, et jusqu'ici cependant toujours maintenue comme nécessaire à l'entretien d'une bonne culture intellectuelle chez un peuple civilisé. Il ne saurait être question de reprendre ici ce débat. Nous ferons seulement remarquer que, si l'étude du grec, à côté des avantages de haute culture intellectuelle qu'elle présente, pouvait offrir une utilité pratique, si elle pouvait fournir non-seulement un moyen de communication avec un peuple actif, entreprenant, cosmopolite, mais aussi un moyen universel d'entente, la question se trouverait tranchée. Une étude qui donnerait à la civilisation, pour langue internationale, la plus belle langue populaire et littéraire à la fois que le génie humain ait créée, cette étude ne pourrait assurément plus être abandonnée. Or ce résultat est subordonné à l'introduction générale dans les établissements d'instruction publique d'une prononciation uniforme du grec, de la prononciation hellénique. Une fois ce point obtenu, le reste irait de soi-même.

Comparée à l'ancienne prononciation attique, la prononciation moderne offre sans aucun doute de graves imperfections, et personne aujourd'hui, même parmi les Grecs, au moins parmi les Grecs éclairés, ne voudrait le contester. Mais, quelque graves qu'elles soient, ces imperfections, très-anciennes d'ailleurs, n'empêchent pas que la prononciation hellénique ne soit encore cent fois préférable à toutes

celles que, dans chaque pays, le caprice national a pu produire. Sur certains points, d'ailleurs, il y a tout lieu de penser qu'au moyen d'un concert préalable entre les hellénistes étrangers et indigènes, quelques-uns au moins des défauts de la prononciation actuelle, qui tiennent simplement à de mauvaises habitudes, pourraient être corrigés.

Tels sont les faits sur lesquels je prends la liberté d'appeler l'attention du club Cobden. Jusqu'ici la question de la prononciation du grec a été une question purement philologique. Elle peut et doit être envisagée comme une question pratique. On en peut dire autant de l'étude du grec lui-même. C'est à ce point de vue que le club Cobden me paraît pouvoir faire entrer cette double question dans son programme, sinon pour intervenir directement dans la solution, du moins pour signaler l'importance que cette solution ne peut manquer d'avoir au point de vue social le plus élevé. La discussion n'eût-elle d'ailleurs d'autre résultat que de mettre à l'ordre du jour, dans des termes rationnels et pratiques, le problème d'une langue internationale, son utilité serait incontestable. Elle répondrait à l'une des nécessités les plus évidentes de notre époque.

A l'appui des considérations qui précèdent, je prends la liberté et vous prie de vouloir bien offrir en mon nom au club Cobden les brochures ci-jointes, où se trouvent abordées les mêmes questions :

1° *De l'usage pratique de la langue grecque.* Paris, Hachette et Comp., 1864;

2° *De la prononciation du grec* (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 1870);

3° *De la réforme progressive et de l'état actuel de la langue grecque* (Extrait de l'Annuaire de 1870).

Veuillez agréer, etc.

GUSTAVE D'EICHTHAL.

NOTE RELATIVE

AU

DIALECTE DE L'ILE D'ANDROS,

PAR CARLE WESCHER.

Le grec moderne, comme le grec ancien, a ses dialectes. Ce fait tient à plusieurs causes. La première est le degré variable de l'influence exercée sur la langue grecque par les idiomes voisins et étrangers, tels que l'italien dans les Sept-Iles (1), l'albanais dans les montagnes de la Grèce du nord, le turc en Roumélie et en Asie Mineure. La somme inégale des altérations produites par ces divers contacts a déterminé sur tous ces points des différences locales de langage analogues à quelques-uns de nos patois. Une autre cause, moins apparente quoique peut-être plus profonde, consiste dans l'action cachée, mais réelle et persistante, des dialectes anciens. Par là il faut entendre, non-seulement les cinq dialectes reconnus comme classiques selon la division quelque peu artificielle des grammairiens, mais encore et surtout l'ensemble des dialectes retrouvés par l'érudition dans les textes que nous ont conservés les monuments soit littéraires, soit épigraphiques. Les détails de ces dialectes se retrouvent souvent dans le parler populaire,

(1) C'est le nom qu'on donne encore aujourd'hui aux îles Ioniennes (ἡ Ἑπτάνησος).

sur le fonds commun duquel ils se détachent avec une précision qui étonne l'observateur. Nulle part ce fait n'est plus sensible que dans les îles de l'Archipel. Situées au centre de l'ancien monde hellénique, moins exposées que les provinces frontières et les régions continentales aux invasions du dehors, elles ont retenu en plus grand nombre les traits de leur ancien langage. On y peut distinguer deux groupes principaux : d'une part le groupe éolo-dorien, auquel appartiennent les Sporades, telles que Rhodes, Carpathos, et les îles voisines de la côte dorienne d'Asie Mineure; d'autre part, le groupe ionien-attique, comprenant les Cyclades, telles que Naxos, Paros, et tout le cercle des îles qui forment autour de la sainte Délos le chœur sacré dont parle le poëte (1).

Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de signaler dans un autre recueil les caractères particuliers de l'idiome des Sporades doriennes, et de publier plusieurs documents qui s'y rapportent (2). Aujourd'hui l'hospitalité qui m'est offerte ici me permet de faire connaître une pièce non moins importante, provenant du groupe des Cyclades et relative au dialecte parlé dans l'une d'elles, la plus septentrionale de toutes, dans l'île d'Andros. Un savant helléniste de la fin du siècle dernier, le marquis d'Ansse de Villoison, qui a été en Orient le véritable précurseur de l'École française d'Athènes, avait fait entrer dans le cadre de ses recherches

(1) Callimach., *Hymn. in Delum*, v. 2-4 :

Ἦ μὲν ἅπασαι
Κυκλάδες, αἳ νήσων ἱερώταται εἰν ἁλὶ κεῖνται
Εὔυμνοι.....

Id., *ibid.*, v. 300-301 :

..... σὲ μὲν περί τ' ἀμφί τε νῆσοι
Κύκλον ἐποιήσαντο, καὶ ὡς χορὸν ἀμφεβάλοντο..

(2) Voir notre travail intitulé : *Texte et explication d'un décret en dialecte dorien provenant de l'île de Carpathos*, avec un appendice concernant les *Chants populaires* de cette île (*Revue archéologique*, décembre 1863).

la question qui nous occupe, et s'était mis en relation, pendant son voyage littéraire au Levant, avec des Grecs capables de le renseigner sur leur idiome natal. L'un d'eux, habitant l'île d'Andros et engagé dans les ordres sacrés, lui adressa, au sujet du dialecte parlé dans cette île, une lettre dont l'original a été heureusement conservé dans les papiers de l'illustre voyageur déposés à la Bibliothèque nationale. Ce document, qui ne porte point de date, a dû être écrit vers les années 1785-1786, à l'époque même du voyage de Villoison. Il acquiert donc aujourd'hui la valeur d'un témoignage historique, et c'est à ce titre qu'il nous a paru mériter les honneurs de la publicité. En voici le texte et la traduction :

LETTRE AUTOGRAPHE DE JACQUES LE DIACRE *sur les mots du grec ancien qui n'existent que dans le grec vulgaire de l'île d'Andros.*

Ἰδού, ἐκλαμπρότατε καὶ σοφώτατε ἄρχον, κατὰ τὴν προσταγήν σου, αἱ ὀλίγαι ἑλληνικαὶ λέξεις αἵτινες σώζονται καὶ προφέρονται μόνον ἐνταῦθα, διεφθαρμέναι ὅμως.

Δουλειῶ λέγουσι τὸ δειλιῶ, φοβοῦμαι. Ἐργῶ τὸ ῥιγῶ, τὸ ψύχομαι, ὅπερ κοινῶς κρυόνω λέγεται. Ἀκούω παρ' αὐτοῖς ἀντὶ τοῦ ὀνομάζομαι. Πῶς ἀκούει, ἀντὶ τοῦ πῶς ὀνομάζεται, οὗ ἡ χρῆσις καὶ πολλὴ καὶ ἀγαθὴ παρὰ τοῖς Ἕλλησι. Τὸ κοινῶς γιρίζω στρέφομαι ὀρθῶς λέγουσι, καὶ ἐστράφη ἀντὶ τοῦ ἐγίρισεν. Ὁμοίως καὶ πέμπω τὸ στέλλω. Κλώθω τὸ νῆμα, ἀντὶ τοῦ στρέφω τὸ νέμα ὀρθότατα προφέρουσι.

Τὸν χοῖρον χοῖρον λέγουσι, καὶ τὸν σάκκον σάκκον, καὶ τὸν ποταμὸν ὁμοίως, καὶ τὴν σκάφην· οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὰς ὄρνιθας ὄρνιθας ἐντελῶς προφέρουσι. Λέγεται δὲ παρ'

αὐτοῖς καὶ ὠὸν ἀπότοκον, τὸ ὕστερον τεχθέν, δηλούσης, ὡς οἶμαι, τῆς ἀπὸ προθέσεως τὸ ὕστερον, καθὰ καὶ ἐν τῷ ἀπόδειπνον, καὶ ἄλλοις. Τοὺς ἐρίφους, τὰ τῶν αἰγῶν κυήματα, ἐρίφια λέγουσιν, οὐ μὴν κατζίκια ὡς ἀλλαχοῦ βαρβαρικῶς ἀποκαλοῦσι. Θαλάμια δὲ ἀποκαλοῦσι τοὺς θαλάμους, ὅ ἐστι τὰς ἐν τῇ θαλάσσῃ κατοικίας τῶν ἰχθύων. Χινοπόδια, τοὺς ἐχινόποδας· ἔστι δὲ φυτὸν ἀκανθῶδες, λεγόμενον οὕτω διὰ τὸ ἔχειν πόδας ἐχίνους, οὗ καὶ Πλούταρχος μέμνηται ἐν τῷ περὶ τοῦ ἀκούειν λόγῳ. Θυλάκια δὲ ἀποκαλοῦσι τοὺς θύλακας, τὰ ἐκ δέρματος ἀλευροφόρα ἀγγεῖα, οὗ ἡ χρῆσις φαίνεται καὶ παρὰ τῷ κωμικῷ Ἀριστοφάνει. Πάνυ δ' εὐφυῶς λέγουσι καὶ τὸν πάσσαλον πασσάλι, ὃν ἡ κοινὴ συνήθεια παλοῦκα προσαγορεύειν εἴωθε. Νιαρὰ ψάρια, τὰ νεαρά. Αἱ ἐρινεοί, ἤτοι ἄγριαι συκαῖ, ὀρνοὶ παρ' αὐτοῖς ἀποκαλοῦνται· καὶ αἱ ὄλυνθοι, τὰ ἐξ αὐτῶν ἄγρια σῦκα, λύθια· καὶ τὸ ἐρινεάζειν, ὀρνιάζειν.

Στεγασιὰν λέγουσι τὴν στεγασίαν, τὴν σκέπην τοῦ οἴκου· τὰς δὲ ἀνανδενδράδας, ἀνεντράδας, ὧν μέμνηται καὶ ὁ προφητάναξ Δαβὶδ ἐν τοῖς ψαλμοῖς. Πυρῆνα παρ' αὐτοῖς ὀνομάζεται τὸ δεύτερον ἔλαιον, τὸ ἐκ τῶν πυρήνων δηλαδή, ὀστῶν τῆς ἐλαίας, ὅπερ ἀλλαχοῦ φασι λάδι ἐλαιοκοκκίσιον. Πιτύκι, ὁ φλοιὸς τῆς πίτυος δι' οὗ βάπτουσι τὰ δίκτυα. Κισσῆρι, ἡ κίσσηρις, ὁ ὑπόκουφος, διάκενος, καὶ οἷον σπογγοειδὴς λίθος, ὃν ἀλλαχοῦ πορὶ ὀνομάζουσι. Τὴν εὐδίαν, ἤτοι τὸ ἀνέφελον καὶ ἀτάραχον τοῦ ἀέρος, βδιὰν ὀνομάζουσι. Πολλὴ δὲ παρ' αὐτοῖς ἡ χρῆσις καὶ τοῦ ἀψά, ἤτοι ταχέως, ὀγλίγωρα, ὅ ἐστι σαφῶς τὸ αἶψα ποιητικόν, αὐτὸ τοῦτο τὸ ταχέως δηλοῦν. Βορβιθιαῖς ὀνομάζουσι τοὺς κόπρους τῶν βοῶν, ἤτοι τὰ βόλβιτα κατὰ παραδιαφθοράν.

Ταῦτά εἰσιν ἐκ πολλῶν ὀλίγα, ὧν ἔν γε τῷ παρόντι ἠδυνήθην ἐνθυμηθῆναι· ἡ δὲ φιλομαθεστάτη τε καὶ διὰ τοῦτο πολυμαθεστάτη ἐκλαμπρότης εἴη μοι ὑγιαίνουσα καὶ πανευδαιμονοῦσα εἰς μακραίωνας.

Τῆς σῆς ἐκλαμπρότητος

ταπεινὸς δοῦλος καὶ εἰς τοὺς ὁρισμοὺς

Ἰάκωβος ἱεροδιάκονος.

TRADUCTION.

« Voici, illustre et savant seigneur, conformément à tes ordres, le petit nombre de mots grecs qui sont conservés et employés ici seulement, quoique avec certaines altérations.

« Ils (les habitants d'Andros) disent δουλεῦω pour δειλιῶ, *je crains*; ἐργῶ pour ῥιγῶ, *j'ai froid*, ce qui s'exprime communément par κρυόνω. Chez eux, ἀκούω s'emploie pour ὀνομάζομαι. On dit πῶς ἀκούει (*comment s'appelle-t-il?*) pour πῶς ὀνομάζεται, locution excellente et souvent employée chez les anciens Grecs. Au lieu de γιρίζω (*tourner*), qui est de la langue commune, ils disent mieux στρέφομαι, et ils emploient ἐστράφη pour ἐγίρισεν. De même, pour στέλλω (*envoyer*), ils disent πέμπω. Ils prononcent fort bien κλώθω τὸ νῆμα (*je tourne le fil*) pour στρέφω τὸ νέμα.

« Ils appellent le porc χοῖρος, le sac σάκκος, le fleuve ποταμός, la barque σκάφη; pour dire *les oiseaux*, ils prononcent parfaitement ὄρνιθας. Chez eux, l'œuf pondu en dernier lieu s'appelle ἀπότοκον, la préposition ἀπὸ marquant, je pense, la postériorité, comme dans le mot ἀπόδειπνον et autres semblables. Les petits des chèvres, en grec ancien ἐρίφους, ils les appellent ἐρίφια, et non κατζίκια, comme on dit barbarement ailleurs. Ils appellent θαλάμια les θάλαμοι, c'est-à-dire les demeures des poissons au fond de la mer. Ils disent χινοπόδια pour l'ancien ἐχινόποδας (*pied-de-hérisson*); c'est une plante

hérissée d'épines, appelée de ce nom à cause des pieds du hérisson. Plutarque en a fait mention dans son traité *sur la manière d'écouter*. Ils appellent θυλάκια les sacs de peau destinés à renfermer la farine, et l'usage de ce mot apparaît déjà chez le poëte comique Aristophane. Ils disent fort heureusement πασσάλι (de πάσσαλος) pour une *cheville*, tandis qu'on dit communément παλοῦκα. Les petits poissons sont appelés νιαρὰ ψάρια pour νεαρά. Les *figuiers sauvages* ou ἐρινεοί sont encore appelés par eux ὀρνοί; les figues produites par ces arbres, nommées jadis ὄλυνθοι, sont appelées chez eux λύθια; le mot ἐρινεάζειν s'est conservé dans ὀρνιάζειν.

« Le *toit* de la maison (στεγασία) est nommé par eux στεγασιά. Ils appellent ἀνεντράδας (pour ἀναδενδράδας) les *vignes* attachées aux arbres; le mot se trouve dans les Psaumes du prophète-roi David. La *seconde huile*, celle qui est faite avec les noyaux de l'olive (ἐκ τῶν πυρήνων), ils l'appellent πυρῆνα, tandis qu'ailleurs on dit ἐλαιοκοκκίσιον. Ils appellent πιτύκι l'écorce du *pin* (τῆς πίτυος) qui leur sert à teindre les filets. Ils appellent κισσῆρι (en grec ancien κίσσηρις) la pierre creuse, évidée, spongieuse en quelque sorte, qu'ailleurs on nomme πορί. Le *calme* (τὴν εὐδίαν), c'est-à-dire l'absence de nuages et la tranquillité de l'air, ils l'appellent βδιάν. Souvent aussi ils emploient le mot ἀψά, c'est-à-dire *vite*, *promptement* : c'est évidemment l'αἶψα des poëtes, qui veut dire précisément la même chose. Ils donnent le nom de βορβιθιαῖς au *fumier* des bœufs; c'est une corruption de βόλβιτα. — Voilà quelques-uns des faits nombreux que, pour le moment, j'ai pu me rappeler.

« Puisse Ton Excellence, très-amie de la science, et pour cette raison même très-savante, se porter bien et jouir d'une félicité parfaite pendant de longues années.

« De Ton Excellence,

L'humble et obéissant serviteur,

JACQUES, diacre. »

On voit, par le texte de ce document, que Jacques le Diacre était un lettré. Il parle une langue à la fois correcte et simple, et paraît fort versé dans le grec littéral. Son orthographe est régulière : dans un cas seulement, il écrit γιρίζω et ἐγίρισεν (lignes 9 et 10) pour γυρίζω, ἐγύρισεν, mots de la langue commune qu'il signale comme étant remplacés dans le dialecte de l'île d'Andros par στρέφομαι et ἐστράφη (1). Il cite volontiers les prosateurs et les poëtes. C'est ainsi qu'à propos de l'espèce de chardon appelée χινοπόδια (ligne 23) il fait allusion à un passage du traité de Plutarque Περὶ τοῦ ἀκούειν (2). Dans ce passage, Plutarque ou l'auteur du traité publié sous son nom cite un distique où se trouve effectivement le mot ἐχινόποδας. Voici ce distique :

Ὡς ἀν' ἐχινόποδας καὶ ἀνὰ τρηχεῖαν ὄνωνιν
φύονται μαλακῶν ἄνθεα λευκοίων.

Le premier vers de ce distique se rencontre aussi dans Athénée (3), et l'observation de Jacques le Diacre se trouve confirmée par l'article très-net de l'*Etymologicum Magnum* relatif au mot ἐχινόπους (4). C'est ainsi encore qu'à propos du mot θυλάκια (ligne 26), employé à Andros pour désigner les *sacs de farine*, il cite le poëte comique Aristophane. La forme ancienne de ce mot est θύλακες (οἱ). Mais on trouve aussi la forme de la deuxième déclinaison, θύλακοι. Il en est de θύλακες et de θύλακοι comme de φύλακες et de φύλακοι, de μάρτυρες et de μάρτυροι, et autres déclinaisons doubles dont les exemples sont fournis par les monuments épigraphiques (5). L'une de ces formes est celle de la langue commune; l'autre, de provenance éolo-dorienne, appartient à la langue

(1) La racine de γυρίζω est γῦρος, *tour*. Comparez au latin *gyrus*.
(2) Plutarch., *Moral.*, p. 44, E.
(3) Athen., *Deipnosophist.*, III, p. 97, D.
(4) Etym. Magn. s. v. Ἐχινόπους.
(5) Voir, au sujet de ces doubles déclinaisons, notre *Étude sur le monument bilingue de Delphes* (Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. VIII, 1re partie, 1re série), p. 86, 88, 90.

poétique. C'est cette dernière forme qui a été employée dans le vers d'Aristophane auquel l'auteur de la lettre fait allusion :

Ὡς ἄλφιτ' οὐκ ἔνεστιν ἐν τῷ θυλάκῳ.

ce qui veut dire qu'*il n'est plus de farine au sac* (Cf. Aristoph. *Plut.* v. 763). Le mot θύλαξ ou θύλακος avait déjà vieilli au temps des scholiastes, qui le traduisent par ἀρτοθήκη ou ἀρτοθήκη σκυτίνη (Cf. Schol. in Aristoph. Plut., v. 763). Il est d'autant plus remarquable de trouver ce terme, sous la forme du diminutif θυλάκιον, conservé dans l'île d'Andros.

En sa qualité d'homme d'église, Jacques le Diacre n'oublie pas les Psaumes, et cite avec respect le roi-prophète (ὁ προφητάναξ Δαβίδ, ligne 38). Le mot ἀναδενδράδες, auquel il fait allusion en cet endroit, et qui désigne les vignes grimpantes attachées aux arbres, se trouve effectivement dans un des Psaumes où il est question de la *vigne du Seigneur* : « Son ombre, dit le Psalmiste, a couvert les montagnes, et ses rejetons ont dépassé les cèdres de Dieu. » Ἐκάλυψεν ὄρη ἡ σκιὰ αὐτῆς, καὶ αἱ ἀναδενδράδες αὐτῆς τὰς κέδρους τοῦ Θεοῦ (Psalm. LXXIX, 11).

Les formes particulières au dialecte de l'île d'Andros, recueillies et signalées par Jacques le Diacre, sont au nombre de vingt-neuf. En voici le tableau par ordre alphabétique, avec les identifications indiquées dans la précédente lettre par l'auteur lui-même :

TABLEAU PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MOTS PARTICULIERS AU DIALECTE DE L'ILE D'ANDROS.

Ἀκούω (πῶς ἀκούει;) = Ὀνομάζομαι (πῶς ὀνομάζεται;).
Ἀνεντράδας (pour ἀναδενδράδας).
Ἀψά (pour αἶψα poét.) = Ὀγλίγωρα.
Βδιάν, τὴν (pour εὐδίαν).
Βορβιθιαῖς, ταῖς (pour βόλβιτα, τὰ).
Δουλειῶ (pour δειλιῶ) = Φοβοῦμαι.
Ἐργῶ (pour ῥιγῶ) = Κρυόνω.
Ἐρίφια (pour ἐρίφους) = Κατζίκια.
Θαλάμια (pour θαλάμους).
Θυλάκια (pour θύλακας).
Κισσῆρι (pour κίσσηρις) = Πορί.
Κλώθω τὸ νῆμα = Στρέφω τὸ νέμα.
Λύθια (pour ὄλυνθοι).
Νιαρά (pour νεαρά).
Ὀρνιάζειν (pour ἐρινεάζειν).
Ὄρνιθας, τὰς.
Ὀρνοί (pour ἐρινεοί).
Πασσάλι (pour πάσσαλον) = Παλοῦκα.
Πέμπω = Στέλλω.
Πιτύκι.
Ποταμός.
Πυρῆνα = Λαδὶ ἐλαιοκοκκίσιον.
Σάκκος.
Σκάφη.
Στεγασιάν (pour στεγασίαν).
Στρέφομαι, ἐστράφη = Γυρίζω, ἐγύρισεν.
Χινοπόδια (pour ἐχινόποδας).
Χοῖρος.
Ὠὸν ἀπότοκον.

Nous recommandons ce petit vocabulaire à l'attention des Hellènes instruits qui sont originaires des îles, et nous les engageons vivement à former des recueils semblables. Il importe de ne point tarder. Au milieu de la facilité croissante des communications, et sous l'influence des modifications incessantes que subit la langue officielle du royaume de Grèce, ces vestiges d'un passé lointain tendent chaque jour à disparaître. C'est aux Grecs qu'il appartient de les recueillir et de les sauver. Ils serviront ainsi, non-seulement l'intérêt général de la science philologique, mais encore l'intérêt particulier de leur patrie, dont la gloire leur est justement chère, et dont ils doivent traiter la langue avec le respect que commande le caractère sacré d'un tel dépôt. Ils sont responsables envers leurs descendants de toutes les traditions que leur ont léguées leurs pères. Ce devoir s'impose à eux, au même titre que celui de la conservation des monuments. Car, de toutes les ruines qui subsistent sur le sol de la Grèce, la plus instructive peut-être est la langue grecque.

LA PRESSE

DANS

LA GRÈCE MODERNE

DEPUIS L'INDÉPENDANCE JUSQU'EN 1871,

PAR M. LE Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

Les journaux sont devenus, dans les temps modernes, un des plus puissants moyens de répandre promptement les lumières. Ils sont à la fois une force et une puissance avec laquelle il faut compter. C'est ce que les Grecs ont merveilleusement compris avec cet instinct politique qui les caractérise. Au lendemain du soulèvement national qui, pour la première fois, fit éclater en Orient le cri de liberté, dans la première assemblée nationale qui se réunissait encore au bruit du canon et de la fusillade, la question de la presse fut agitée et résolue à l'unanimité dans son sens le plus large. Les membres de cette première assemblée nationale, réunis à Épidaure, en proclamant, le 13 janvier 1822, une constitution républicaine où les droits des citoyens étaient sanctionnés, avaient implicitement reconnu la liberté de la presse quoique la presse n'existât pas encore, comme ils avaient reconnu la liberté civile, politique et religieuse. Les Grecs avaient pensé que le moyen de prouver qu'ils étaient dignes de la liberté, c'était de ne pas la craindre pour leur pays. Ils

pressentirent les services qu'une presse libre pouvait rendre à la cause de l'Indépendance, et comprirent que ses dangers ne pourraient pas compenser ses bienfaits. Dès le premier jour de l'Indépendance hellénique, la presse fut donc libre. Elle l'est toujours restée, malgré de nombreuses restrictions, malgré même quelques essais malheureux en sens contraire, et nous ne voyons pas qu'elle ait causé des difficultés insurmontables aux gouvernements qui se sont succédé en Grèce, ni qu'elle ait contribué à former des partis hostiles les uns aux autres, se réunissant seulement dans une commune hostilité contre le gouvernement. Au contraire, la presse a toujours été un auxiliaire utile alors qu'elle s'est adressée au sentiment national. Elle montrait sa faiblesse et son impuissance dès qu'elle voulait se faire l'organe d'un parti qui n'était pas le parti national.

Les origines de la liberté de la presse sont curieuses à étudier en Grèce. Il peut ressortir de cette étude un grand enseignement pour tous les peuples qui n'ont pas inscrit encore cette liberté dans leur constitution.

Nous avons dit que la liberté de la presse avait été décrétée en principe avant même que les Grecs eussent des journaux, qui ne parurent effectivement qu'assez tard dans la Grèce même. Cependant, dans les différentes villes d'Occident où résidaient des Grecs, quelques journaux avaient déjà été fondés. Il est de notre devoir de les mentionner dans cette revue rapide que nous faisons de la presse grecque, car ils sont les ancêtres des journaux grecs proprement dits.

Le premier journal grec politique fut publié à Vienne, par les frères Marcos Poulios (Μαρκιδῶν Πουλίου) en 1793, mais pendant peu de temps : du 4 janvier au 28 juin de la même année (1). En 1796, Rhigas, l'illustre et infortuné patriote, en publiait à Vienne un autre dont nous n'avons pu

(1) Σχεδίασμα περὶ τῆς ἐν τῷ Ἑλληνικῷ ἔθνει καταστάσεως τῶν γραμμάτων ἀπὸ ἁλώσεως Κωνσταντινουπόλεως μέχρι τῶν ἀρχῶν τῆς ἐνεστώσης ΙΘ' ἑκατονταετηρίδος ὑπὸ τοῦ Ματθαίου Κ. Παρανικά, page 912.

retrouver le nom (1). L'Αστυκή (*le Journal de la ville*) parut à Corfou en 1802 (2). Mais ces journaux n'eurent qu'une très-courte existence. C'était le premier essai de la presse grecque. Cependant le *Mercure savant* (ὁ Λόγιος Ἑρμῆς), journal littéraire mensuel in-8°, dont Rizos Néroulos s'est moqué dans la comédie des Κοραχιστικά, fondé à Vienne en 1811 (3) par Anthimos Gazès, parvint à se soutenir pendant plus de dix ans, jusqu'en 1821, principalement par les souscriptions des Grecs instruits établis à l'étranger et dans les principautés de Moldavie et de Valachie. L'alliance intime de l'Autriche et de la Turquie, à cette époque, faisait admettre sans défiance en Turquie les publications faites à Vienne. Aussi cette année 1811 vit-elle encore éclore dans cette ville un journal politique grec intitulé : « *Nouvelles pour les pays du Levant* » (Εἰδήσεις διὰ τὰ ἀνατολικὰ μέρη). Après six mois, cette publication fut remplacée par la suivante : « *le*

(1) *Univers*, la Grèce moderne, p. 404. Voyez également le *Moniteur universel*, primidi messidor, an VI.

(2) Paranicas, *id.*

(3) Paranicas, page 212, indique 1816 comme date de la fondation du Λόγιος Ἑρμῆς, et, page 137, 1811 ; cette dernière date est la vraie.

Si M. Rizos Néroulos s'est moqué du style du *Mercure savant* dans la comédie des Korakistica, il lui a rendu justice dans son Cours de littérature grecque moderne. Voici ce que nous lisons dans une de ses notes au sujet des deux journaux rédigés en grec moderne, publiés à Vienne, et qui se répandirent librement en Grèce, où ils éclairèrent la nation, sans rencontrer de la part du gouvernement turc, qu'une étroite alliance unissait à l'Autriche, ni obstacle ni censure :

« De ces deux journaux, l'un, le *Télégraphe grec*, était politique et littéraire; l'autre, purement littéraire et scientifique. Les rédacteurs demeuraient à Vienne ; c'étaient d'excellents patriotes et de profonds littérateurs. Le style de ces journaux était clair, élégant, correct. On y trouvait les événements politiques, des analyses de différents ouvrages grecs, des mémoires sur la littérature grecque ancienne et moderne, les annonces des découvertes scientifiques faites en Europe, des poésies fugitives et des dissertations polémiques sur le meilleur système à adopter pour donner des règles fixes à la langue grecque moderne... » (Rizos Néroulos, *Cours de littérature grecque moderne*, note 16, p. 182.)

Télégraphe grec, » publié à Vienne de 1812 à 1819, in-4°, et qui paraissait le mardi et le vendredi. (Ἑλληνικὸς Τηλέγραφος, ἡ περιοδικὴ ἐφημερὶς, πολιτικὴ, φιλολογική τε καὶ ἐμπορικὴ, 1812, περίοδος α', ἐν Βιέννῃ παρὰ Ἀντ. Ἰτραοῦς, in-4°.) (1). Enfin, en 1820, parut encore à Vienne *la Calliope*, Ἡ Καλλιόπη.

En 1812, M. Stilianos Doras Prosaleudis, directeur de l'École publique de Corfou et secrétaire de l'Académie ionienne, inaugurait l'imprimerie qu'il venait de fonder à Corfou par la publication d'un journal italien et grec : « Ἐφημερὶς φιλολογική τε καὶ οἰκονομική. » On peut voir l'annonce de ce journal, qui devait paraître tous les mois (64 pages in-8°) dans le numéro du 15 février 1812 du *Mercure savant* (2).

Le succès du *Mercure savant* engagea plusieurs des Grecs qui habitaient Paris à tenter une semblable entreprise. Déjà, en 1818 (3), un journal grec, la *Minerve* (ἡ Ἀθηνᾶ), in-8°, avait été publié, et paraissait deux fois par mois. Le principal rédacteur était M. Nicolopoulos, de Smyrne, poëte distingué, qui fut sous-bibliothécaire à l'Institut et qui s'occupa beaucoup de populariser en France la littérature grecque moderne (4). L'année 1819 vit paraître deux journaux littéraires et politiques : l'*Abeille* (ἡ Μέλισσα) et le *Musée* (τὸ Μουσαῖον); enfin, en 1833, le *Polyglotte* (ὁ Πολύγλωττος), sous la direction de M. Joannidès, de Smyrne. Le peu de relations de Paris avec les pays habités principalement par les Grecs n'ont pas permis à ces publications de se soutenir, malgré le talent de quelques-uns de leurs rédacteurs. Malheureusement aussi, les discussions littéraires y dégénéraient parfois

(1) Brunet de Presle, note manuscrite.

(2) *Id.*

(3) *Paranicas*, p. 212, donne la date de 1808 ; c'est sans doute une faute d'impression.

(4) M. C. Nicolopoulos a composé aussi des chants nationaux remplis de patriotisme et d'énergie, et dignes de la noble cause qui les avait inspirés.

en personnalités qui n'étaient pas propres à concilier les abonnés (1).

La publication des journaux politiques dans la Grèce même suivit de près la proclamation de l'Indépendance. En 1820, M. Firmin Didot envoya à Chio une imprimerie composée de ses caractères, et le discours prononcé par Bambas dans le collége fut la première impression faite à Chio; mais, en avril 1822, cette imprimerie fut anéantie avec la malheureuse ville de Chio. Sa bibliothèque, qui contenait déjà douze mille volumes, disparut également.

L'imprimerie de Cydonie, établie aussi en 1820 avec les caractères de MM. Didot, eut le sort de celle de Chio, et fut détruite le 15 juin 1821, lorsque les Turcs incendièrent la ville (2).

Ces presses typographiques étaient les premières qui paraissaient en Grèce. Elles arrivaient au milieu des Grecs comme un allié inconnu. Les uns n'en savaient même pas le nom; les autres, surtout les Pallikares, les regardaient d'un œil de défiance et de dédain. Ils ne voyaient en elles qu'une machine de peu d'importance barbouillée d'encre et de suie. Mais bientôt ils en connurent la puissance; et l'étonnement, l'admiration, la reconnaissance, succédèrent au mépris, lorsqu'ils virent le courageux philhellène J. Mayer soutenant avec son journal le courage et la confiance des combattants de Missolonghi, ces héroïques soldats de la liberté, et l'intrépide Psyllas d'Athènes, attaquant avec l'esprit de sa nation, à l'aide d'un langage populaire, l'orgueil et l'égoïsme des hommes puissants du jour (3).

Le colonel Stanhope, qui vint en Grèce vers la fin de 1823 comme mandataire du comité de Londres, apporta plusieurs presses et fit les plus grands efforts pour donner de suite une grande extension à la liberté de la presse, dont il attendait les plus salutaires effets, même celui de mettre

(1) Brunet de Presle, notes manuscrites.
(2) F. Didot, article *Typographie* dans l'*Encyclopédie universelle*.
(3) *Le Temps*, feuilleton du 7 février 1837.

fin à l'anarchie (1). Lord Byron n'était pas tout à fait du même avis. Dans une note ajoutée par lui au bas d'une lettre du colonel qui annonçait au comité de Londres l'établissement d'une imprimerie à Athènes, en 1824, il dit : « J'espère que la presse réussira mieux là qu'ici, où le journal grec a mis la mésintelligence dans la Morée et dans les îles. J'ai observé au prince Maurocordato et au colonel Stanhope qu'il en serait ainsi si l'on n'agissait pas avec une grande prudence (2). »

La presse était l'occasion de fréquentes discussions entre e colonel Stanhope et lord Byron, et ce dernier disait un jour à ce sujet au comte Gamba : «N'est-il pas singulier que Stanhope, qui est militaire, veuille renverser les Turcs à coups de plume, et que moi, qui suis écrivain, je sois d'avis de les combattre à coups de canon (3) ? »

Il ne faudrait pas croire cependant que lord Byron fût un adversaire déclaré de la liberté de la presse : cela eût été contraire à son caractère et à sa nationalité ; il craignait seulement les excès de la presse pour un pays déjà divisé en plusieurs factions, et dans un moment où toutes les passions étaient surexcitées. Nous en trouvons la preuve dans une lettre du colonel Stanhope, datée de Missolonghi, du 21 janvier 1824 :

« Votre Seigneurie, dit-il en s'adressant à lord Byron, a raconté hier soir qu'elle avait dit au prince Maurocordato : « Si j'étais à votre place, je nommerais un censeur pour la presse; » à quoi le prince avait répondu : « Non, la liberté de la presse est garantie par la constitution. » A cela, ajoute le colonel Stanhope, lord Byron me répondit qu'il était un des plus chauds partisans de la presse, mais qu'il craignait qu'elle ne fût pas profitable à ce pays, dans le moment de crise où il se trouvait. Je répondis que je croyais qu'elle

(1) Lettres du colonel Stanhope sur la Grèce, traduites de l'anglais par A. Mielle. Paris, 1825, in-8°. Lettre 29, p. 117.

(2) *Id.*, lettre 42, p. 155.

(3) Relation de l'expédition de lord Byron en Grèce, par le comte Gamba. Paris, 1825, in-8°, p. 132.

l'était pour tous les pays, mais surtout pour celui-ci, où elle mettrait fin à l'état d'anarchie qui y régnait. Lord Byron craignait les libelles et les écrits licencieux. Je lui objectai que le but de la liberté de la presse était de réprimer ces derniers et de rendre odieux les premiers. Le lord ajouta qu'il n'avait rapporté sa conversation avec Maurocordato que pour prouver que le prince n'avait aucune vue hostile contre la presse. Ici, je lui déclarai que je lui connaissais une opinion toute contraire à celle qu'il professait ouvertement. Sa Seigneurie finit en m'assurant qu'elle ne blâmait ni n'approuvait encore la liberté de la presse en Grèce, mais qu'elle croyait qu'on devait en faire l'essai (1). »

On en fit effectivement l'essai. Cette année 1824, deux imprimeries étaient établies à Missolonghi, et le premier journal politique grec publié en Grèce, « *les Chroniques helléniques* » (Κρονικὰ Ἑλληνικά), s'y imprimait avec les caractères que lord Byron avait fait venir. Ce journal commença à paraître le 1er janvier de l'année grecque, c'est-à-dire le 12 janvier 1824. Lord Byron donna d'une seule fois vingt-cinq dollars pour contribuer à son établissement (2). Le docteur et savant philhellène Mayer en était l'éditeur. Ce journal, imprimé en grec et en italien, paraissait deux fois par semaine. Le prix de l'abonnement était de six dollars par an (3). Il portait pour exergue : « Pour le bien général. » On devait y publier de suite les lettres des lords Byron et Erskine (4). L'autre imprimerie possédait les types de la fonderie de Didot, et c'est avec ces caractères que fut imprimée l'oraison funèbre de lord Byron, mort le 22 avril 1824, que prononça M. Tricoupi, dans l'église de Missolonghi, assiégée par les Turcs (5).

(1) Stanhope, *Lettres sur la Grèce*; lettre 29, p. 119.

(2) Gamba, *Relation*, etc., p. 98.

(3) Voyez Stanhope, pages 56, 64, 114.

(4) *Id.*, *id.*

(5) Didot, *Encylopédie universelle*, art. *Typographie*. — L'oraison funèbre de lord Byron, par M. Tricoupi, a été réimprimée à Paris en 1836, sous le titre de Οἱ σωζομένοι λόγοι τοῦ Σπιριδῶνος Τρικούπη.

Au mois de février de la même année, le colonel Stanhope créa encore à Missolonghi un journal polyglotte intitulé : « *le Télégraphe grec.* » Lord Byron a écrit plusieurs fois dans ce journal, auquel il avait donné pour épigraphe ce vers d'Homère : « *Quand un homme tombe dans l'esclavage, il perd la moitié de toutes ses vertus.* » On peut lire le prospectus de ce journal dans le récit de l'expédition de lord Byron, par le comte Gamba (1). Dans une lettre à M. Bowing, écrite d'Athènes en mars 1824, le colonel Stanhope annonce l'établissement du journal « *la Presse libre,* » avec cet exergue : « *La publicité est la base de la justice.* » Le docteur Psyllas en était le rédacteur principal, et le docteur Sophianopoulos, dont nous aurons bientôt à parler, s'adjoignit à lui peu après, en attendant l'arrivée de Théoclet, qui devait en prendre la rédaction en chef (2).

Les deux imprimeries de Missolonghi n'étaient pas les seules qui fussent en Grèce à ce moment. Outre les presses typographiques que le comité anglais avait envoyées et que le colonel Stanhope avait données à Missolonghi, Cranidi, Athènes, Ipsara, et celle qui tomba entre les mains de Colocotroni, alors maître de Nauplie, MM. Didot avaient fait don à la Grèce d'une imprimerie qui fut établie d'abord à Hydra, où elle imprima, en 1824, le journal « *l'Ami de la loi* » (ὁ Φίλος τοῦ Νόμου). Ce journal, rédigé par un Italien, M. Chiappa, paraissait deux fois par semaine et tirait environ à 500 exemplaires. Les caractères étaient à peine suffisants pour imprimer deux petites pages in-folio, et, comme on manquait d'imprimeurs, les rédacteurs étaient souvent forcés de mettre eux-mêmes la main à la presse (3). Cette imprimerie fut depuis transportée à Nauplie.

Voilà quels furent les premiers journaux grecs depuis l'établissement des presses typographiques en 1820. Nous trouvons dans le journal d'un voyageur anglais, James Emer-

(1) Gamba, p. 289. — Voyez l'Appendice.
(2) Brunet de Presle, note manuscrite.
(3) J. Emerson, *la Grèce en* 1825.

son, qui parcourut la Grèce en 1825, l'état de ces journaux un an après leur fondation. L'appréciation de M. Emerson est curieuse et mérite d'être rapportée :

« Trois journaux se publient maintenant (1825) en Grèce : le premier, à Missolonghi; le second, à Athènes, et le troisième, à Hydra; mais, quoique avantageux à la nation, leur utilité est encore bornée. On n'y trouve guère que les détails des événements militaires, et, vu le défaut de communications dans l'intérieur du pays, ces nouvelles mêmes n'arrivent dans les gazettes qu'après avoir été pendant longtems répandues verbalement. L'établissement des postes est indispensable, ainsi qu'une instruction plus générale, avant qu'on puisse apprécier convenablement les bienfaits de la liberté de la presse. Aujourd'hui le journal d'Hydra ne se lit guère que dans les îles Ioniennes et en Europe; il a fort peu d'abonnés dans l'intérieur du pays; il faudra d'ailleurs de grands efforts de la part des amis de la presse pour assurer sa liberté. Dès à présent, ses priviléges souffrent des atteintes en Grèce. Le rédacteur de la *Gazette d'Athènes* a déjà été averti par le gouvernement de mettre plus de prudence dans ses critiques, et celui de *l'Ami de la loi* d'Hydra est obligé de soumettre sa feuille à la censure de Lazzaro Conduriotti, président du sénat hydriote. Par bonheur, le rédacteur sait précisément jusqu'où s'étend l'érudition du président, de sorte que, quand il veut exprimer quelques sentiments un peu plus libéraux que de coutume, il a soin d'y insérer plusieurs mots de grec littéraire, et Lazzaro, pour ne pas convenir de son ignorance, laisse passer l'article (1). »

Dans cette énumération, M. Emerson oublie de mentionner le journal officiel, qui fut, à partir de 1825, la *Gazette universelle de la Grèce* (ἡ Γενικὴ ἐφημερὶς τῆς Ἑλλάδος), imprimée successivement à Egine, Argos et Nauplie, et paraissant deux fois par semaine. Ce journal devint surtout im-

(1) *Journal de mon séjour parmi les Grecs dans l'année* 1825, par James Emerson. Traduit de l'anglais par Jean Cohen, 1826.

portant sous l'administration du président Capodistria, dont il contient tous les actes officiels.

L'opposition, qui se forma bientôt après, publia un petit journal intitulé l'*Aurore* (Ἠῶς), qui s'attira les poursuites de l'administration; et un autre petit journal, le *Miroir* (ὁ Καθρέπτης), en grec et en français, qui parut à Nauplie en 1832 (1).

A la fin de 1825, les imprimeries de Missolonghi et d'Hydra ayant été détruites, il n'y eut plus en Grèce que trois imprimeries, et plus tard deux. Trois journaux seulement étaient publiés alors en Grèce : *le Journal officiel*, *l'Éginéenne* (ἡ Αἰγιναία), qui parut à Égine en 1831, et la *Minerve* (ἡ Ἀθηνᾶ) à Nauplie, également en 1831.

Un an auparavant, en 1830, André Coromilas, sur la recommandation du prince Michel Soutzo, avait été admis dans la typographie de MM. Firmin Didot, à Paris; à la fin de 1832, il retourna dans son pays, et établit une imprimerie à Égine; puis bientôt après, en 1835, une autre à Athènes, où il fit paraître de nombreux livres, les premiers qui aient été publiés dans cette ville qui avait été autrefois le berceau des lettres. A peu près dans le même temps, l'imprimerie royale fut fondée et convenablement fournie des caractères de la fonderie de MM. Didot, à qui revient l'honneur d'avoir envoyé à Athènes la première presse mécanique qui ait fonctionné en Grèce (2).

Enfin, comme pour consacrer définitivement la nationalité du peuple grec, un journal grec paraissait à Constantinople, en 1835, sous le titre de « *le Moniteur ottoman* (ὁ Ὀθωμανικὸς Μηνύτωρ) (3).

Dans l'Orient même, Smyrne fut, avant Constantinople, le seul foyer du journalisme grec en Turquie. Il y eut plusieurs journaux politiques publiés en grec; un littérateur et poëte renommé, M. J. Skylizzis, en fut le fondateur ou le collaborateur. Mais tous ces journaux, à l'exception d'un

(1) Brunet de Presle, note manuscrite.
(2) F. Didot, art. *Typographie*.
(3) *Paranicas*, p. 212.

seul, l'*Amalthée*, cessèrent de paraître lorsqu'on put obtenir l'autorisation d'en publier à Constantinople. Nous devons cependant les mentionner, car ce fut un événement important que l'apparition de journaux grecs en Turquie.

Ce fut d'abord *l'Ami des jeunes gens* (ὁ Φίλος τῶν νέων), premier journal grec publié à Smyrne. Il était seulement littéraire et parut en 1829 et 1830.

Après lui vinrent *la Mnémosyne* (Μνημοσύνη), en 1832; *l'Observateur ionien* (Ἰωνικὸς Παρατηρητής), en 1835; *le Voyageur* (ὁ Περιηγητής), journal des missionnaires américains, en 1836; *le Jardin littéraire de l'Ionie* (ὁ Φιλολογικὸς κῆπος τῆς Ἰωνίας), journal littéraire, fondé en 1838 par M. J. Skylizzis, qui fonda l'année suivante, en 1839, un journal politique intitulé *l'Argus* (Ἄργος). En 1840, parut *l'Amalthée* (ἡ Ἀμαλθεία), journal politique qui dure encore, et qui est le seul survivant de tous les journaux que nous venons de mentionner. Enfin, *l'Érigénie* (Ἠριγένεια), journal politique qui parut en 1842, et *le Journal de Smyrne* (ἡ Ἐφημερὶς τῆς Ζμύρνης), fondé en 1849 par M. Skylizzis, et qui cessa de paraître lorsque ce publiciste partit pour aller fonder à Trieste l'excellent journal Ἡμέρα, *le Jour*, qui parut en 1855, et qui est aujourd'hui le plus important des journaux grecs paraissant à l'étranger.

Voilà la liste complète des journaux fondés à Smyrne, qui a bien mérité du peuple grec par son patriotisme.

Le premier journal grec qui obtint l'autorisation de paraître à Constantinople fut, comme nous l'avons dit, *le Moniteur ottoman* (ὁ Ὀθωμανικὸς Μηνύτωρ), en 1835 (1). A partir de ce moment, la presse était définitivement fondée en Grèce. Malgré les obstacles de tous les genres contre lesquels il avait à lutter dans le principe, le journalisme s'était établi. Les Grecs s'étaient habitués à entendre discourir des affaires publiques, sinon toujours avec impartialité et bonne foi, du moins avec une liberté sans bornes. La suppression de cette liberté était déjà, chez

(1) *Paranicas*, p. 212.

eux, comme elle est encore aujourd'hui, aussi impossible qu'elle pourrait l'être en Angleterre où le temps lui a donné toute la force d'une longue habitude. En vain, pour y arriver, divers gouvernements, et en particulier celui de Capodistria, mirent-ils en œuvre toutes leurs ressources. Plus le gouvernement se montrait hostile aux journaux, plus on mit d'empressement à les lire, plus ils eurent d'influence et d'autorité. Voilà en quel état la régence, à son arrivée en Grèce en février 1833, trouva la liberté de la presse. De prime abord, la jugeant inattaquable, elle l'accepta politiquement comme un fait existant et nécessaire, et se borna à l'entourer de quelques mesures légales, qui lui semblèrent indispensables pour la contenir dans de justes bornes et réprimer les abus dont elle pourrait se rendre coupable (1).

La presse était, à cette époque, si bien entrée dans les mœurs du peuple grec, qu'elle avait déjà pris place dans la nouvelle littérature grecque. En 1837, parurent deux ouvrages de genre et de mérite différents, dus tous deux à la plume d'écrivains renommés, et qui tous deux s'occupaient, l'un de l'influence de la presse, l'autre des entraves qui étaient mises à sa liberté. Le premier de ces ouvrages était une comédie de M. Rizos Néroulos, intitulée Ἐφημεριδοφόβος, « *l'Homme qui a peur des journaux.* » Dans cette comédie très-remarquable, que nous analyserons plus loin, M. Rizos Néroulos attaquait le travers des Grecs déjà portés à s'exagérer la puissance de la presse, et l'influence des journaux et des journalistes dans un pays où existe la liberté absolue de la presse. Le second était une nouvelle (Ἀγγελία) de M. Alexandre Soutzo, le premier poëte lyrique et satirique de la Grèce moderne. Dans cette nouvelle, publiée en 1837, à la suite des trois premiers chants de son poëme de « *l'Errant* » (ὁ Περιπλανώμενος), M. Soutzo s'excusait auprès de ses lecteurs de n'avoir point fait paraître une comédie qu'il avait annoncée, et qu'il était censé avoir écrite sous le titre de « *le Journaliste* » (ὁ Ἐφημεριδογράφος), parce que, disait-il, chacune de

(1) Feuilleton du journal *le Temps*, 7 février 1837.

ses scènes tombait sous le coup d'un article de la loi qui réglementait la liberté de la presse, et lui aurait valu des amendes égales à une année du budget de la Grèce et des années de prison supérieures à la vie d'un homme.

Dans la comédie de M. Rizos Néroulos, il est naturellement question des journaux. Deux recueils périodiques y sont même nommés, et les principaux rédacteurs, très-clairement désignés, sont au nombre des personnages. Il peut donc être intéressant de savoir quels étaient les journaux qui paraissaient en Grèce à cette époque. Or nous avons la bonne fortune de posséder, pour cette même année 1837, la liste complète des journaux politiques et des recueils littéraires de la Grèce en ce moment; et non point une sèche et froide nomenclature, mais une sorte de catalogue raisonné des plus curieux et des plus intéressants. Deux feuilletons du journal *le Temps*, qui parut à Paris en 1837, d'abord en petit, puis en grand format, feuilletons qui ne sont signés que des initiales E. F., mais qui ont évidemment été écrits par un Grec, et qui n'ont jamais été réimprimés, nous donnent, sous le titre de *Coup d'œil sur l'état actuel de la nouvelle littérature grecque*, de précieux renseignements sur la presse politique et littéraire de ce pays. L'auteur de ces feuilletons, parfaitement au courant des choses de la Grèce, nous apprend qu'il y avait à cette époque, au commencement de 1837 (car ces feuilletons sont, l'un du 7 février, l'autre du 5 mars de cette année), treize journaux, qui se décomposent ainsi : sept journaux politiques et six feuilles périodiques, littéraires ou scientifiques. La comédie de M. Rizos Néroulos mentionne un autre recueil périodique qui n'est pas indiqué dans ces feuilletons ; c'est « *le Spectateur* » (ὁ Θεάτης), ce qui porte le nombre de ces journaux au moins à quatorze.

Voici quels étaient ces journaux :

C'était : 1° *le Journal du gouvernement* (ἡ Ἐφημερὶς τῆς κυβερνήσεως), paraissant depuis le 1er juin 1835 en langue grecque, et qui était entièrement consacré aux lois, aux ordonnances et aux nouvelles officielles. Comme la langue

grecque était fort peu répandue alors, on en faisait une traduction authentique en allemand, qui était distribuée au corps diplomatique et aux étrangers.

2° *La Minerve* (ἡ Ἀθηνᾶ), rédigée par Antoniadès de Crète, et qui paraissait depuis 1832. Le rédacteur en chef avait un caractère indépendant (1). C'était un ardent et sincère patriote qui ne s'était jamais fait l'aveugle instrument d'aucun parti ; aussi était-il presque toujours en opposition avec les hommes qui étaient au pouvoir. C'est peut-être pour cela que ce journal était le plus populaire et le plus universellement répandu, comme il était aussi le plus ancien.

3° *Le Sauveur* (ὁ Σωτήρ), qui parut, avec quelques interruptions, depuis 1833, avait pour rédacteur un habile et savant avocat, M. Nicolas Skyghos, de Smyrne, appartenant au parti de Colettis. L'auteur du feuilleton le juge sévèrement : « Le caractère de ce journaliste, dit-il, peut se peindre dans ce seul mot grec : « prêt à tout (πανούργος). » Après avoir soutenu le parti de Colettis, il passa brusquement dans le parti contraire, et se fit le plus ardent panégyriste du grand chancelier, le comte Armansperg ; mais, bientôt déçu dans ses espérances, après le départ du roi, en mai 1836, il revint contre le comte à une opposition des plus violentes et des plus passionnées. Cette opposition du *Sauveur* enga-

(1) Nous ne faisons que résumer ici l'opinion de l'auteur anonyme de ces deux feuilletons du *Temps*, sans assumer la responsabilité de ses appréciations.

Emmanuel Antoniadès était né en Crète en 1791. Il vint vers 1814 à Constantinople, dans un établissement commercial. Enrôlé dans le parti des Philion (Φιλιῶν), il arriva dans le Péloponnèse au moment de la ruine de Tripoli. Représentant de la Crète avec trois de ses compatriotes à l'assemblée nationale d'Épidaure, combattant aux Moulins de Nauplie, et à Iramhousa de Crète, il fut de nouveau élu plénipotentiaire à l'assemblée nationale de Trézène. Il publia d'abord un journal politique qui portait le nom d' Ἠώ, et qu'il appela vers 1832 *la Minerve*, Ἀθηνᾶ, qui est aujourd'hui (1865) à sa trente-quatrième année d'existence.

Antoniadès de Crète mourut à Athènes en 1863.

(Marino Vrétos, Ἡμερολόγιον, etc., 1865, p. 357.)

gea le grand chancelier à fonder deux nouveaux journaux pour sa défense, comme il avait déjà fait antérieurement, en 1835, et avant la chute de Colettis, en prenant pour organe *le National* (ἡ Ἐθνική), qui a cessé de paraître depuis.

Ces deux nouveaux journaux, qui parurent au mois de juin 1836, furent :

Le Courrier grec (ὁ Ἑλληνικὸς ταχυδρόμης), et *la Grèce régénérée* (ἡ Ἀναγεννηθεῖσα Ἑλλάς).

4° *Le Courrier grec*, journal ministériel, avait pour principal rédacteur un Français, M. Progin, « sous la haute direction du fameux M. Jacovaky Rizos Néroulos, qui n'est pas en possession de moins de trois ministères. Comme il a le dos voûté, l'ingénieux satirique Soutzo prétend qu'il plie sous le poids du ciel ministériel, dont il le nomme l'Atlas. Ce journal n'a presque pas d'autre fonction que de répondre aux accusations du *Sauveur*, et de louer les actes et les mesures du gouvernement. Il a, du reste, le défaut de toutes les feuilles ministérielles qui louent toujours et sans réserve, c'est de manquer d'inspiration naturelle. »

5° *La Grèce régénérée* (ὁ Ἀναγεννηθεῖσα Ἑλλάς) avait un peu plus d'indépendance que le *Courrier grec*, sans toutefois en avoir beaucoup. C'était l'organe du secrétaire général du conseil d'État, M. Panagiotti Soutzo, et de son parti. Après avoir été un des soutiens de Colettis, il l'abandonna, mais avant sa chute, et passa du côté de ses ennemis.

6° *Le Hérault du matin* (ὁ Πρωϊνὸς κήρυξ), rédigé par le jeune docteur Klados, « qui s'est fait journaliste faute de malades. » Cette feuille était rédigée uniquement en Grèce, et paraissait cinq fois par semaine. Elle était ministérielle.

7° Enfin, le *Journal des publications* (ἡ Ἐφημερὶς τῶν Ἀγγελιῶν), feuille officielle, sorte de gazette des tribunaux, presque exclusivement consacrée aux affaires judiciaires.

A cette liste, il faut ajouter un autre journal politique intitulé *l'Espérance* (ἡ Ἐλπίς), citée dans la comédie de M. Rizos Néroulos, mais sur lequel nous n'avons pas d'autres renseignements.

Voilà quels étaient les journaux politiques en Grèce. Les

publications littéraires ou scientifiques étaient presque aussi nombreuses. Cependant quelques-unes de ces publications étaient encore liées à la politique ; d'autres étaient purement scientifiques.

Parmi ces dernières, il faut placer :

1° *L'Aurore* (ἡ Ἠώς), rédigée par Antoniadès de Crète, l'éditeur de la *Minerve*, et par le médecin Nicolaïdès Labadieus.

« Ce journal semble, par son titre, vouloir annoncer à la Grèce l'aube d'une nouvelle vie scientifique ; et, en effet, il se tient éloigné de la politique. Malheureusement un de ses éditeurs ne connaît la science que de nom, et l'autre a fait à Paris des études de médecine si superficielles que le Collége de santé l'a dernièrement expulsé de son sein. L'*Aurore* se borne à donner de petits articles comme on en trouve ordinairement dans les feuilles périodiques allemandes sous le titre de *Mélanges*, et qui sont, pour la plupart, traduits du français. »

2° *L'Esculape* (ὁ Ἀσκληπιός), journal du Collége de santé et de la Société de médecine, fondé par le docteur Wibmer, médecin du roi, et dont la rédaction était confiée au professeur Kostis.

3° *La Trompette évangélique* (ἡ Εὐαγγελικὴ Σάλπιγξ), rédigé par le moine Germanos, et qui répondait mieux à son titre de Trompette qu'à la qualification d'évangélique, car elle se souciait fort peu de l'Évangile ou de ses préceptes. C'était un journal de polémique religieuse qui paraissait depuis 1835 et qui paraît encore aujourd'hui sans interruption ; c'est, sans contredit, un des plus anciens journaux de de la Grèce.

4° *La Balance* (ἡ Πλάστιγξ) : c'était le journal du poëte Soutzo, qui y publiait ses poésies politiques et satiriques.

Enfin les deux recueils que nous avons gardés pour les derniers parce qu'ils ont pour nous un intérêt particulier : ils sont, en effet, désignés tous les deux dans la comédie de M. Rizos, et leurs rédacteurs sont parmi les personnages. Il peut donc être curieux de voir de quelle façon au moins

l'un de ces recueils est apprécié par l'auteur anonyme de ces feuilletons du *Temps*.

5° *Le Progrès* (ἡ Πρόοδος). « Ce journal, dit-il, paraît depuis peu de temps; il est édité et rédigé par le docteur Sophianopoulos; c'est un homme assez mal famé, qui a été autrefois l'instrument de Colettis. Voici le système de ce docteur : hommes, actions, périodes de temps, il divise tout en deux catégories, celle de la *Rétrogradation* et celle du *Progrès*, dans laquelle il a bien soin de se compter. Et là-dessus il déraisonne le mieux du monde. Le premier numéro de ce journal contient une vie de Napoléon, où ce grand capitaine est peint tour à tour sous les traits les plus opposés. Tout ce morceau est un tissu d'extravagances et de folies. Du reste, la tendance de ce journal est politique et hostile au comte Armansperg, le grand chancelier. »

Nous avons reproduit textuellement cette note d'un contemporain, parce qu'elle nous fait connaître le caractère d'un homme qui joue un rôle assez ridicule dans la comédie de M. Rizos Néroulos, et parce qu'en somme cette appréciation est très-modérée. Nous avons eu entre les mains, grâce à l'obligeance de M. Brunet de Presle, dont la bibliothèque néo-hellénique renferme des trésors de curiosité, quelques numéros de ce journal, qui paraissait d'abord par fascicules de seize pages, toutes les semaines, depuis le 1er juillet 1836, sous le titre de : ἡ Πρόοδος, ἐπιστημονικὸν καὶ βασιλικὸν σύγγραμμα, et qui, après plusieurs interruptions, reparut en 1839 sous forme de petits livrets de trente-deux pages revêtus d'une couverture, comme les anciens almanachs. Le titre en variait souvent; c'était tantôt ἡ Βασιλεία τῆς Προόδου, tantôt ἡ Ποικιλία τῆς Προόδου. Un de ces fascicules même parut en langue française, sous le titre de : *le Progrès ou la Restauration de la Méditerranée*, ouvrage oriental, à Athènes, imprimerie du Progrès, 1840, par le docteur P. Sophianopoulos. Ce fascicule est absolument l'œuvre d'un fou, ou tout au moins de ce que les Anglais appellent d'un nom poli, un *excentric*. D'abord l'auteur avait changé le nom de royaume hellénique; il l'appelait le royaume du Progrès; ne comptant

plus que d'après la fondation de son journal, il renversa t les millésimes, et disait l'an IV ou l'an V du royaume du Progrès. Il avait changé la dénomination des mois, auxquels il donnait les noms des grands hommes de l'antiquité grecque ou des temps modernes : janvier était devenu le mois d'Aristide; mars, celui de Franklin; avril, celui d'O'Connell; mai, celui de Broussais; octobre, celui de Xénophon, et il les changeait chaque année. Chacun de ses livrets commençait par trois épigraphes; voici celles de la livraison française :

Rétrograde. — La législation baroque de la Grèce.

Stationnaire. — La dotation des Princes.

Progressif. — Les fabricants de sucre français en Grèce.

Sous le titre de Père ou Roi du Progrès, il adressait des lettres à la princesse des princesses, Victoire, reine d'Angleterre; il appelait le duc de Nemours le vice-roi de l'Afrique, et sous prétexte d'une lettre à M. Saint-Marc Girardin, député de la France, qui venait de parcourir la Grèce en 1840, il exposait sa théorie d'une société modèle de la Méditerranée. Dans une longue lettre adressée « au très-majestueux roi-citoyen des Hellènes, le très-constitutionnel Othon », et qui montre jusqu'à quel point la liberté de la presse permettait d'insulter les ministres, le docteur Sophianopoulos raconte tous les déboires qu'il a éprouvés depuis la fondation du *Progrès* en juillet 1836; de son aveu, pendant les années 1837, 1838 et 1839, il avait comparu vingt fois devant les tribunaux; on avait abattu sa maison à Athènes (il en est question dans la comédie); il avait été condamné à un emprisonnement de sept mois et à des amendes de plusieurs centaines de drachmes. Nous avons peine à croire à tant de rigueurs; on ne devait pas attacher tant d'importance à ce mauvais journal, dont la lecture est plutôt faite pour faire hausser les épaules (1).

Il y avait encore en 1837 un autre journal périodique,

(1) C'est en septembre 1838 que le docteur Sophianopoulos fut condamné à sept mois de prison.

dont l'auteur des feuilletons du *Temps* ne parle pas, et que nous devons mentionner, parce qu'il est cité dans la comédie, et que son rédacteur en chef y joue également un rôle.

C'était le *Spectateur* (ὁ Θεάτης); ce titre a été souvent pris par de nombreux éditeurs de recueils, qui ont toujours cherché en vain à retrouver le succès d'Addison. Le premier numéro de ce journal parut le 25 octobre 1836, in-8°. C'était une brochure qui commença par avoir vingt-six pages et qui finit par n'en avoir plus que seize. Son titre exact était : ὁ Θεάτης, σύγγραμμα ἠθικὸν, οἰκονομικὸν, φιλολογικὸν καὶ θεσμοθετικόν. Le rédacteur, c'était Michel Skinas, qui habita longtemps Paris, où il avait fait ses études. De retour en Grèce, en 1829, il fut attaché à la section d'archéologie de la commission scientifique de Morée, et devint plus tard secrétaire de l'École d'Athènes. Dans ces dernières années, il était directeur de la Bibliothèque nationale d'Athènes. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages estimés destinés à l'instruction publique, entre autres d'une grammaire élémentaire de grec moderne, publiée à Paris, chez Hachette, en 1829. En 1836, il préparait un grand dictionnaire grec, dont on se moque beaucoup dans la pièce (1).

(1) Au moment où nous écrivions ces lignes, un journal d'Athènes, *le Siècle* (ὁ Αἰών) du lundi 2 février 1870, annonçait en ces termes la mort malheureuse de M. Michel Skinas :

« L'inspecteur de la Bibliothèque nationale, notre illustre concitoyen M. Michel G. Skinas, vient d'être victime du destin qui le poursuivait depuis plusieurs années. Pendant qu'il traversait la place qui se trouve entre le ministère des finances et la pharmacie orientale, une lourde voiture de pompiers, courant à toute vitesse, le renversa, lui passa sur le corps et lui broya la tête. La mort fut instantanée. Il y a deux ans déjà, à ce même endroit, M. Michel Skinas avait été renversé par un cheval au galop, et laissé à demi mort. Pendant deux mois, on avait craint sérieusement pour sa vie, et il lui était toujours resté de cet accident une très-grande faiblesse. Nous nous réservons d'écrire un article spécial sur la vie de cet éminent citoyen et illustre écrivain, dont la patrie et les lettres grecques déplorent la perte tragique, et à qui *le Siècle* doit en particulier un tribut de reconnaissance,

Voilà quel était l'état de la presse et le nombre des journaux en Grèce au moment où parut la comédie de l'*Homme qui a peur des journaux*, comédie qui tourne en ridicule moins encore ceux qui redoutent la puissance de la presse que deux journalistes très-connus du public grec, que l'auteur a mis en scène en les désignant aussi clairement que possible par le titre de leur fonction, et quelquefois même par leurs noms, le rédacteur du *Progrès* et le rédacteur du *Spectateur*, le docteur Sophianopoulos et Michel Skinas. Ces personnalités, qui sont en quelque sorte de tradition dans le théâtre grec, nous font penser à Aristophane, qui mettait sans scrupule sur la scène les hommes les plus illustres de son temps, Cléon, Socrate, Euripide.

Cette comédie est une des meilleures et des plus importantes de celles que nous avons parcourues. Elle se recommande à un double point de vue à notre attention, et par le nom de son auteur et par le travers qu'elle signale.

L'*Homme qui a peur des journaux* est un ouvrage anonyme; il n'a ni préface ni épilogue, et pour dérouter le public, au lieu du nom de l'auteur, on trouve un assemblage bizarre de consonnes très-habilement disposées pour les yeux, mais qui ne signifient absolument rien. Cependant nous avons la certitude que cette pièce est de M. Rizos Néroulos, l'auteur des Κοραχιστικά, dont nous avons déjà parlé ici même.

Voici comment nous avons été amené à découvrir le véritable nom de l'auteur de cette comédie.

car il lui a souvent prêté le secours de sa plume nerveuse et essentiellement grecque. Nous nous bornons aujourd'hui à rappeler que ses funérailles ont eu lieu hier à trois heures de l'après-midi, avec tous les honneurs funèbres qui étaient dus à la haute position qu'il occupait dans l'administration. Une foule nombreuse et choisie a accompagné sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière. C'est le professeur C. Contogonès qui a prononcé le discours funèbre, et l'éloge du défunt a été fait par le prytane de l'Université, M. P. Calligas. Michel Skinas laisse une veuve dans la dernière misère; car, n'ayant aucune fortune personnelle, il vivait des émoluments de sa place. »

Cette même année 1837, il avait paru à Athènes une autre comédie assez insignifiante et dénuée d'intérêt, intitulée : Ἡ ἐρωτηματικὴ οἰκογένεια, *la Famille interrogative*. Dans cette comédie, comme dans celle qui nous occupe, l'auteur, dont le nom était remplacé par le même assemblage bizarre de consonnes que nous signalions tout à l'heure, avait attaqué très-vivement et raillé amèrement le rédacteur du recueil littéraire *le Spectateur*, M. Michel Skinas ; celui-ci s'en vengea par un article très-violent qu'il fit sur cette comédie, et qui parut dans son journal (n° 15, 1re période, 15 juillet 1837). Dans cet article, il désignait aussi clairement que possible, sans le nommer pourtant, M. Rizos Néroulos, à l'adresse duquel il répéta avec une affectation très-significative le mot Νερουλότης, νερουλοτήτος (méchanceté, légèreté), comme, du reste, M. Rizos avait employé souvent dans ses deux comédies les mots τοὺς χῆνας; *les oies*, dont l'assonnance rappelle le nom de Skinas. M. Rizos Néroulos n'ayant jamais réclamé contre cet article, l'ayant, au contraire, très-spirituellement parodié dans l'*Homme qui a peur des journaux*, nous pouvons dire avec Cicéron : *Habemus confitentem reum*, le coupable a avoué. Une seule chose nous étonne, il faut en convenir : c'est que de ces deux comédies, qui sont, à n'en pas douter (1), du même auteur et de la même date, la première, *la Famille interrogative*, soit si faible et si peu intéressante, et la seconde si remarquable. C'est un argument bien fort contre les critiques qui prétendent retrouver dans le style et les idées d'un écrivain des raisons péremptoires pour lui attribuer la paternité de certains ouvrages anonymes. Si nous ne savions, à n'en pas douter, que ces deux comédies sont du même auteur et d'un homme de beaucoup

(1) Nous avons eu depuis la preuve que nos conjectures ne nous avaient pas trompé. M. Bétant, ancien secrétaire du dictateur Capodistria, actuellement consul de Grèce à Genève, nous a écrit pour confirmer notre assertion : il possède dans sa bibliothèque ces deux comédies, qui lui ont été données par l'auteur lui-même, M. Rizos Néroulos, qui était un de ses amis les plus intimes.

de talent, on aurait peine à le croire en les lisant l'une après l'autre.

Cette année 1837 est une année remarquable dans la vie de M. Rizos Néroulos. C'est celle où, quittant les affaires après trois ans de travaux ministériels, il abandonna les trois portefeuilles qui le faisaient surnommer par le satirique Soutzo « l'Atlas du ciel ministériel ». Il était depuis le mois de mai 1834 ministre de la maison du roi, poste dans lequel il avait succédé à Maurocordato, ministre des affaires étrangères, et ministre de l'instruction publique et des cultes. A la fin de 1837, il rentra dans la vie privée, et ce fut probablement pour se venger des attaques qui avaient été dirigées contre lui pendant qu'il était au pouvoir, qu'il composa ces deux comédies, où il tourna en ridicule les principaux journalistes qui lui avaient fait de l'opposition. Dans *la Famille interrogative*, il avait mis en scène tous les rédacteurs des feuilles publiques de l'opposition, les rédacteurs du *Spectateur* (Θεατοῦ), de la *Renommée* (Φήμης), du *Sauveur* (Σωτῆρος), de la *Minerve* (Ἀθηνᾶς) et du *Progrès* (Προόδου); mais ils ne jouaient qu'un rôle très-secondaire. Il les montrait surtout occupés à dévaliser les buffets et à absorber les rafraîchissements dans les maisons où ils étaient invités. Dans l'*Homme qui a peur des journaux*, il en prend à partie deux seulement, le rédacteur du *Spectateur* et celui du *Progrès;* mais il les malmène de la belle façon. Il est assez curieux pour nous de voir un ministre de la veille, naguère tout-puissant, descendre dans l'arène le lendemain du jour où il a quitté le pouvoir, et combattre les journalistes avec leurs propres armes, c'est-à-dire la satire et l'ironie, armes plus dangereuses et plus sûres que les rigueurs administratives. Les deux journaux ainsi ridiculisés ne se relevèrent pas du coup que leur avait porté cet ancien ministre. Le *Spectateur* cessa bientôt de paraître, et le *Progrès* le suivit de près dans l'oubli.

Cette comédie, à laquelle nous arrivons enfin après ces longs détours et ces prolégomènes qui rappelleront aux Grecs la longueur de leurs préfaces, est une des plus intéressantes

et des plus remarquables de la littérature comique de la Grèce moderne. Elle est bien faite; si elle a un défaut, c'est de présenter un intérêt double et de ne pas suffisamment répondre à son titre. Les personnages ne sont pas nombreux, mais ils sont tous intéressants, et leur caractère est des plus honorables. Tous sont dignes d'admiration, à l'exception, bien entendu, des deux journalistes, dont la bassesse et la cupidité font un contraste choquant avec le caractère élevé des autres personnages de la pièce. Ces deux journalistes, bien que jouant un rôle assez important, ne se mêlent pourtant pas à l'action; ils restent toujours des personnages épisodiques. En dehors d'eux, la comédie n'a, à proprement parler, que trois personnages. Le premier et le plus important, Georges, le médecin de la douane à Aigion, est un homme très-honorable, excellent employé et bon père de famille; il n'a qu'un seul travers, c'est d'accorder une importance extrême à la presse, d'avoir une peur très-grande des journaux, de vouloir à toute force se les rendre favorables, et, pour arriver à ce but, il se relâche de la sévérité imposée à ses fonctions, et peu s'en faut que cette négligence ne fasse éclater à Aigion une horrible épidémie, le choléra. Pour s'abonner aux journaux, il fait des dettes et engage à des créanciers sa vigne, son unique propriété, la seule dot de sa fille, et ruine sa famille. On voit par là combien ce seul défaut, qui n'est après tout qu'un ridicule, peut amener de désastres dans une famille, et on pardonne à l'auteur d'avoir fait une comédie pour signaler ce danger.

Le second personnage, c'est Euphrosyne, la femme de Georges, personnage secondaire qui se tient au second rang, représente dans sa dignité et son dévouement la mère de famille grecque, et n'élève la voix devant son mari qu'une seule fois pour venir à son aide et chasser honteusement les deux impudents journalistes.

Enfin, le troisième et le plus important par la grandeur, la simplicité et l'élévation de son caractère, c'est Cléombrote, l'ami de Georges, ami dévoué, qui arrive à point pour sauver Georges, pour payer ses dettes, pour doter sa fille, et qui

fait tout cela avec une simplicité et un naturel qui en rehaussent encore le mérite. L'auteur de la comédie n'a évidemment voulu faire de ce personnage qu'un troisième et tout au plus un second rôle; et ce caractère, qui est le mieux tracé de la pièce, qui ne se dément pas un seul instant, est si admirable de dévouement, d'abnégation et de simplicité, qu'il prime tous les autres, et que la comédie, au lieu d'être intitulée l'*Homme qui a peur des journaux*, pourrait aussi bien être intitulée l'*Ami*. Il n'y aurait pour cela qu'à faire disparaître les deux journalistes, qui, nous le répétons, prennent part à l'action sans s'y mêler. Il faut savoir gré à M. Rizos Néroulos d'avoir tracé ce caractère admirable de l'ami, et féliciter les Grecs, les envier même, s'il y a parmi eux beaucoup de gens qui ressemblent au portrait qu'il a fait de Cléombrote. Je ne sache que l'ami de la fable de La Fontaine qui puisse lui être comparé; tous deux font penser à ce vers charmant :

Qu'un ami véritable est une douce chose!

Ce caractère est si honorable dans sa simplicité, si naturel dans sa grandeur, il est si bien tracé et se soutient si bien jusqu'à la fin, qu'il s'impose en quelque sorte aux lecteurs et se place de lui-même au premier rang. C'est peut-être là un défaut au point de vue de l'art; mais, en tous cas, c'est un défaut dont nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre.

Les autres personnages moins importants sont les rédacteurs du *Progrès* et du *Spectateur*, deux gardes de la douane, deux sergents de ville et un huissier.

La scène se passe dans l'hôtel de la douane, à Aigion, petite ville d'Achaïe, située sur le golfe de Lépante, et ici nous devons encore faire une remarque. L'auteur n'a pas voulu placer le lieu de la scène à Athènes, où les journalistes étaient trop connus pour être redoutables ou pour qu'on pût leur croire trop d'influence. Il a pensé avec raison que ce travers de la peur des journaux ne pouvait se rencontrer que chez quelque honnête employé d'une province,

assez voisine d'Athènes pour en recevoir exactement les journaux, assez éloignée pour ne pas connaître leur faiblesse et pour s'exagérer leur pouvoir. La ville d'Aigion, qui est un petit port sur le golfe de Lépante, est donc fort bien choisie, ainsi que la fonction de médecin de santé de la Douane. C'est un poste tout à fait de confiance, et qui demande une certaine indépendance. Dans ce pays, où le commerce et la navigation tiennent le premier rang, les précautions sanitaires ont une extrême importance; aussi voyons-nous, dans cette comédie, qu'une des péripéties les plus graves vient précisément d'une autorisation de débarquement trop légèrement donnée à un navire qui arrive de Malte, par le médecin, tout préoccupé de se faire bien venir des journaux, et d'obtenir d'eux quelque éloge pour l'empressement qu'il met à lever les barrières imposées au commerce et à la navigation.

Nous ne croyons pas devoir pousser plus loin l'analyse de cette curieuse comédie, à laquelle nous renvoyons les amateurs de curiosités néo-helléniques.

La nouvelle d'Alexandre Soutzo a son importance également, en ce qu'elle montre de quelles restrictions on avait successivement cherché à entourer la liberté de la presse. Soutzo raconte qu'après avoir écrit sa comédie intitulée *le Journaliste*, ὁ Ἐφημεριδογράφος, il avait, avant de la publier, été consulter un avocat de ses amis pour savoir si par hasard, et bien malgré lui, il n'y avait pas dans cette comédie quelque passage qui pût tomber sous le coup des articles de la loi qui régissait la liberté de la presse en Grèce. Protestant de son ardent désir, qui fut, par parenthèse, rarement réalisé dans sa vie agitée, de vivre dans une paix profonde et d'éviter tout rapport désagréable avec les tribunaux et les procureurs royaux, Soutzo raconte la consultation de son avocat.

« Monsieur, lui dit le poëte, je viens d'écrire une comédie dans laquelle j'ai peur d'avoir censuré avec un peu trop de vivacité les actes des ministres....

— « Oh! lui répond l'avocat en l'interrompant, les minis-

tres ont bon dos, et reçoivent avec une résignation toute chrétienne les coups de bâton que les écrivains de l'opposition veulent bien leur administrer. Du reste, la loi est formelle : « Une discussion honnête et modérée des actes des ministres est libre. » (Art. 20, § 2, chap. 4 de la loi sur les injures en général et sur la presse en particulier.)

— « Je suis venu, reprend Soutzo, vous consulter aussi sur quelques passages qui pourraient, je le crains du moins, exposer l'auteur à quelques mésaventures juridiques.

— « Écoutez, répond l'avocat, écoutez la loi sur les injures en général et sur la presse en particulier ; la voici tout entière :

« Pour injures ;

« Pour insultes ;

« Pour railleries ;

« Pour diffamation ;

« Pour excitation au mépris du gouvernement ;

« Dans une assemblée publique ;

« Dans un lieu public ;

« Dans des paroles prononcées en public ou devant des personnes nombreuses ;

« Par action ;

« Par paroles ;

« Au moyen de feuilles périodiques ;

« Au moyen d'ouvrages ;

« Au moyen de démarches particulières ;

« Au moyen de figures ou caricatures ;

« Par tous les moyens possibles.

« Alors, selon la bonne ou la mauvaise disposition des juges, vous vous exposez à :

« Un emprisonnement de deux semaines ;

« D'un mois, de trois mois, de six mois, d'un an, de deux ans.

« Item, selon la bonne ou la mauvaise digestion des juges,

« L'amende de 100, de 500, de 1,000, de 2,000 drachmes.

« Item et finalement, selon que les Minos et les Rhada-

mantes du tribunal sont d'un tempérament bilieux, lymphatique ou sanguin, aquilins ou camards :

« Suppression de patente d'un mois à deux ans, ou suppression complète.

« Mais après cela, monsieur le poëte, vous êtes parfaitement libre de répandre des fleuves d'encre; rimez, si vous le voulez, des comédies, des satires, des épigrammes, des ïambes; faites des dialogues des morts comme Lucien, des pamphlets comme Courier, le Médrésé d'Athènes, la Prison de Chalcis, la Conciergerie de Nauplie, tout cela est à vos ordres. »

Malgré, ou peut-être à cause de cette énumération peu rassurante, Soutzo lit quelques passages de sa comédie; nous n'en voulons rapporter qu'un seul, qui montre le souffle lyrique et patriotique qui se retrouve dans toutes les œuvres d'Alexandre Soutzo :

« Jeunes gens des lycées, jeunes gens de l'Université! vous aurez avant peu, vous aussi, vos glorieuses journées, vos combats, vos héros, vos victoires! C'est vous qui achèverez l'œuvre de vos pères; ceux-là ont donné à leur pays l'indépendance; ils ont chassé l'étranger. Vous lui donnerez la liberté intérieure, le gouvernement parlementaire, droit imprescriptible de la nation. Vous êtes, oui, vous êtes leurs enfants véritables ; leur âme a passé dans votre âme, et brille, ô mes enfants, dans vos yeux enflammés. Votre mère, c'est la Grèce, qui engendra les grands hommes, les grandes idées, les grandes œuvres; seule, elle est ressuscitée d'elle-même et elle a vaincu la puissance de la mort. Vous êtes nés sous le chaud soleil de sa révolution. Tout petits, vous vous êtes endormis à l'ombre de ses drapeaux victorieux. Enfants, vous avez joué à Missolonghi avec les boulets fumants des Arabes et des Albanais, et, quand vous avez commencé vos premières leçons, vous avez épelé tout d'abord le mot sacré de Liberté. Souvent Léonidas Botzaris ou Thémistocle Miaoulis, se rendant à leur camp ou à la flotte, en passant vous ont salué, jeunes gens, lorsque vous alliez à vos écoles, et leurs regards héroïques ont électrisé votre âme. Parcourez,

jeunes gens, la carrière que vos pères ont heureusement ouverte devant vous, et délivrez la mère-patrie du double fardeau de la honte et de la servitude. »

Cette noble tirade exposant, d'après l'avis de l'avocat, son auteur à un emprisonnement de six mois à deux ans pour excitation à la désobéissance contre le gouvernement, et les autres passages n'ayant pas un meilleur sort, Soutzo se résigne bien à regret, et, après s'être assuré que, tous les passages dangereux enlevés, il ne resterait plus qu'un cahier de papier blanc, à ne pas faire paraître sa comédie, que très-probablement il n'avait pas faite, mais non sans répéter avec Figaro :

« On dit qu'il s'est établi à Madrid (ou à Athènes, le nom ne fait rien à la chose) un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celles de la presse, et que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. »

Depuis 1837, bien des journaux sont nés et sont morts en Grèce, quelques-uns même sans avoir vécu. Nous ne pouvons ni ne voudrions les énumérer tous. Cela offrirait peu d'intérêt pour les Français, qui ne s'en soucient guère, et pour les Grecs, qui ont enseveli dans le plus profond oubli toutes ces feuilles éphémères. Nous nous bornerons à faire en peu de mots le tableau de la presse telle qu'elle est de nos jours. Hâtons-nous de le dire, malgré deux révolutions successives, un interrègne de près d'un an et un changement de dynastie, la liberté de la presse n'a subi aucune atteinte. Elle est aussi respectée aujourd'hui qu'elle l'était en 1821, plus peut-être, car elle a pour elle l'épreuve du temps, et son passé garantit son avenir. Nous pouvons dire avec l'auteur anonyme des feuilletons du *Temps*, que nous avons souvent cité, ces paroles, qui sont aussi vraies en 1871 qu'elles l'étaient en 1837 :

« En Grèce, ce qui distingue essentiellement la liberté de la presse de celle de tout autre pays, c'est la manière dont elle s'y est établie. Partout ailleurs, même en Angleterre, elle paraît être une prérogative conquise par le peuple et arrachée au pouvoir après de longues et opiniâtres luttes. En Grèce, au contraire, elle est née, naturellement et sans obstacle, du droit incontestable et du besoin de conférer et de s'éclairer mutuellement sur les intérêts communs. Elle a presque été le premier résultat de l'insurrection. Elle s'est identifiée avec elle, et voilà pourquoi le peuple y est si fortement attaché. En Grèce, la liberté de la presse a été affermie avant tout autre pouvoir; elle y avait déjà pris racine que les gouvernements les plus divers s'y succédaient encore. Elle est assurément plus ancienne que la société civile elle-même. C'est pour cela qu'elle se trouve en dehors de la législation, qui en est réduite à se traîner après elle sans l'atteindre jamais. »

En 1867, à l'Exposition universelle, la Grèce a envoyé comme une sorte de trophée intellectuel, un exemplaire de tous les journaux qui se publiaient chez elle, et ces journaux étaient au nombre de près de cent. Il n'est si petite ville aujourd'hui, dans la Grèce libre comme dans la Grèce qui est encore soumise au joug des Ottomans, qui n'ait son journal soutenu par les souscriptions particulières. Dans toutes les villes de l'Europe où se trouvent des centres grecs, à Constantinople, à Trieste, à Bucharest, à Alexandrie, il y a des journaux qui s'impriment en grec et qui comptent un assez grand nombre d'adhérents. Tous ces journaux ne sont pas excellents, cela va sans dire; mais ils existent, ce qui est déjà beaucoup. Il y a même ceci de particulièrement curieux, c'est que les journaux qui se publient en grec hors de la Grèce sont plus importants que ceux qui se publient dans le pays même de la Grèce libre. Ainsi les deux journaux les plus répandus sont, en ce moment, l'Ἡμέρα, rédigée à Trieste, par les frères Byzantios, et le Νεολόγος, de Constantinople. Ces deux journaux sont faits sur le modèle des grands journaux européens.

Quoique nous n'ayons l'intention de mentionner maintenant que les journaux qui paraissent actuellement en Orient, il serait injuste de passer sous silence des publications périodiques qui, bien qu'ayant cessé de paraître pour des causes diverses, témoignent cependant de l'activité des Grecs, et de leur ardeur à reproduire pour leur pays les publications qui jouissent en Europe d'une juste popularité. Ainsi, vers 1861, M. Xénos a établi une imprimerie grecque à Londres, et publié à grands frais un journal grec, ὁ Βρεταννικὸς Ἀστηρ, qui passe pour avoir contribué à la chute du roi Othon. Ce journal a duré deux ans ; il paraissait une fois par semaine avec des gravures très-remarquables, et dans le format de nos journaux illustrés. — En 1868, M. Skylizzis, dont il a été plusieurs fois question dans cette notice, a fondé à Paris, sous le titre de Μύρια Ὅσα (*une Infinité de choses*), un recueil mensuel dans le genre et le format du *Magasin pittoresque.* Ce recueil, qui a duré deux ans, était illustré de gravures charmantes. Il était entièrement rédigé par M. Skylizzis, dont le courrier de la mode (τὰ τοῦ Συρμοῦ) en particulier restera comme un des exemples les plus surprenants de la facilité incroyable avec laquelle la langue grecque peut se prêter, sous la plume d'un homme de talent, à la description la plus minutieuse de tous les objets de la toillette d'une Parisienne de nos jours.

Cette publication a été suivie d'une autre sous le titre de Ἡ Ἐθνικὴ Ἐπιθεώρησις (*Revue nationale*), qui, parue à la fin de 1869, dura très-peu de temps, et qui ne méritait pas une plus longue existence, quoiqu'elle fût imprimée avec le plus grand luxe de typographie et qu'elle contînt de fort belles gravures.

Enfin, nous ne pouvons oublier l'*Almanach national* de la Grèce, qui doit être mentionné ici, quoiqu'il ne parût qu'une fois par an et que la maladie cruelle de son auteur en ait arrêté la publication depuis cette année : sous le titre de Ἐθνικὸν Ἡμερολόγιον, imprimé à Leipzick, publié à la fois à Paris et à Athènes, M. Marino Papadopoulo Vrétos faisait paraître depuis 1860 un recueil où se trouvaient grou-

pés et résumés tous les faits qui pouvaient intéresser l'Orient et en particulier la Grèce. Cet ouvrage, un véritable livre, que son auteur perfectionnait d'année en année, avait rapidement conquis une place des plus honorables dans le monde littéraire : il était fort répandu en Europe, très-apprécié de tous ceux qui s'occupent des choses de l'Orient et de la Grèce, et sa disparition laissera un vide que l'on pourra difficilement combler.

Les journaux d'Athènes et de la Grèce proprement dite, quoique fort nombreux, sont assez peu importants. On peut les comparer à ce que l'on appelle en France *la Petite Presse*, *le Petit Journal*, ou plutôt *le Petit Moniteur*, *le Petit Journal officiel*, etc., avec cette différence que les journaux grecs sont tous politiques. Ce sont en général des journaux de petit format, imprimés sur deux colonnes et d'une seule feuille de quatre pages. Ils paraissent le plus ordinairement trois fois par semaine, donnent les nouvelles de la politique intérieure et extérieure, les cours de la bourse et des diverses marchandises, l'entrée et la sortie des navires dans les ports de mer; les annonces y sont presque nulles.

Voici, par ordre alphabétique, la liste aussi exacte que possible de tous les journaux qui se publiaient en langue grecque dans l'Orient, au mois d'avril 1871 :

A Athènes : 1° *Journaux politiques.* Αἰών. — Ἀλήθεια. — Ἀνατολή. — Ἀστὴρ ἀνατολῆς. — Ἀστήρ. — Αὔγη. — Δικαιοσύνη. — Ἐθνικὸν πνεῦμα. — Ἐθνοφύλαξ. — Ἐκλεκτική. — Ἐφημερὶς τῶν φιλομαθῶν. — Ἑλληνικὸς τηλέγραφος. — Ἐφημερὶς συζητήσεων. — Ἐπανόρθωσις. — Ἐφημερὶς τῆς Κυβερνήσεως. — Ἐφημερὶς τῶν παίδων. — Ἐφημερὶς τοῦ συνεταιρισμοῦ. — Ἐφημερὶς βιομηχανίας. — Ἐφημερὶς τῆς γεωργίας καὶ τοῦ ἐμπορίου. — Ἐφημερὶς δικαστική. — Ἠχὼ τῆς Ἑλλάδος. — Κόσμος. — Κρήτη. — Λάος. — Λύχνος. — Λόγος. — Μέλλον. — Μέριμνα. — Νόμος. — Ὀρθόδοξος ἐπιθεώρησις. — Παλιγγενεσία. — Πρωϊνὸς Κήρυξ. — Προμηθεὺς (satirique). — Πλάστιγξ. — Πνύξ. — Πρόδρομος. — Τρεῖς νομοθέται. — Φήμη. — Φῶς (satirique). — Χρόνος. — Le Courrier d'Athènes (en grec et en français). — La Grèce. — L'Indépendance hellénique. — 2° *Journaux littéraires et scientifiques.* Πανδώρα. — Εὐαγγελικὸς Κήρυξ (journal religieux). — Ἀσκλεπιός. — Ἐθνικὴ βιβλιοθήκη. — Ἴλισσος. — Ἀρχαιολογικὴ

ἐφημερίς. — Φαρμακευτικὸν δέλτιον. — Total, 48 journaux périodiques (1).

A Tripoli : Ἀρκαδία. — Ἠχὼ τῶν ἐπαρχίων.

A Calamata : Ἀριστόδημος. — Πελοπόννησος. — Καλάμαι. — Ἰθωμὴ Ἐξέτασις. — Κάθηκον.

A Chalcis ; Εὔριπος.

A Lamia : Φάρος Ὀθρύος.—Φώνη τοῦ λαοῦ.—Ἀνατολικὴ Ἑλλάς.

A Patras : Μένως. — Φοίνιξ.

A Nauplie : Γεωργικὴ ἐφημερίς.

A Corfou : Φωνὴ τῶν χωρικῶν. — Ἐλευθερία. — Κωδών.

A Missolonghi : Ἀρτικὴ Ἑλλάς.

A Égine : Φιλόδημος.

A Zante : Δημοτική.

A Syra : Δάς. — Ἑρμούπολις. — Πατρίς. — Ἐθνικὸν μέλλον. — Τὰ Νέα. — Πανδώρα.

A Trieste : Ἡμέρα. — Κλείω.

A Constantinople : Βυζαντίς. — Νεφλόγος. — Ἑπτάλοφος (littéraire). — Ὁμόνοια. — Εὐρυδική. — Ἀστὴρ ἀνατολικός. — Τύπος Κωνσταντινουπόλεως.

A Samos : Σάμος.

A Bucharest : Ἶρις.

A Smyrne : Ἀμάλθεια.

A Alexandrie : Ἑρμῆς.

A Salonique : Θεσσαλονική.

APPENDICE.

Nous croyons qu'il n'est pas inutile de reproduire ici le prospectus du *Télégraphe grec*, prospectus rédigé entièrement par lord Byron, et qui montre les principes d'après lesquels cet illustre philhellène et ses amis voulaient que la presse fût dirigée en Grèce.

PROSPECTUS.

Connaissant l'intérêt que tous les peuples chrétiens prennent aux affaires de la Grèce, quelques-uns des hommes qui se sont voués à la défense de cette cause sacrée ont résolu de publier un journal hebdomadaire intitulé « *le Télégraphe grec.* »

On acceptera avec reconnaissance les communications des hommes de toutes les nations et de tous les partis. Les

(1) Depuis que ces notes ont été rédigées, deux nouveaux journaux ont encore paru à Athènes, l'un sous le titre de ὁ Παρθενών; l'autre purement littéraire, sous celui de ὁ Ἕλλην φιλολόγος, bimensuel de 16 pages, dont le directeur est M. D. Antonopoulos.

articles seront publiés dans la langue où ils auront été écrits primitivement ou transmis aux éditeurs.

L'épigraphe choisie pour le journal est ce passage d'Homère :

« Quand l'homme tombe dans l'esclavage, Jupiter le prive de la moitié de ses vertus. »

Nous avons déjà dit que nous n'appartenions à aucune faction ; mais nous sommes des hommes libres, et nous pensons que la publicité est l'âme de la justice. Elle doit régner dans le sénat et dans les cours de justice, et surtout elle doit servir d'organe à l'opinion publique. « La liberté de la presse, dit Hume, est accompagnée de si peu d'inconvénients, qu'elle doit être réclamée comme le droit commun de tout le genre humain. »

Nous sommes néanmoins ennemis de la licence, et notre attachement à la liberté de la presse est fondé sur la conviction qu'elle offre le meilleur moyen de propager les vertus publiques.

Le grand et principal objet qu'ont en vue les fondateurs de ce journal est de répandre dans les diverses parties du monde la connaissance des événements dont la Grèce est le théâtre.

De concert avec les comités établis à Londres et ailleurs, ils s'efforceront d'encourager de toutes parts tous les efforts qui tendront à favoriser l'affranchissement de la Grèce et l'amélioration de sa condition intérieure. Nous désirons voir tous les Grecs en armes, leurs forces de terre et de mer sur un pied respectable, et organisées constitutionnellement. Nous souhaitons que leurs langues et leurs presses soient libres comme leurs pensées, qu'ils aient des routes ouvertes et des postes établies pour la circulation de leurs idées sur les sujets militaires, commerciaux et politiques. Nous espérons voir le peuple grec en pleine jouissance de la liberté religieuse, et possédant des lois simples, claires, et une justice équitable, prompte, et surtout rendue à peu de frais. Nous désirons que les Grecs aient la paisible possession de ce qui est cher au cœur de tous les hommes : la terre de leurs ancêtres ; que leur pays soit accessible à quiconque voudra s'y établir et y apporter ses capitaux ou son industrie ; qu'ils tendent la main à toutes les nations, et que leurs ports soient ouverts à tous les navires. Nous souhaitons enfin voir triompher leurs armées, et les voir étendre la charité chrétienne même à leurs ennemis. Ce sont les sentiments unanimes de tous les hommes qui ont l'âme élevée. (Gamba, *Expédition de lord Byron en Grèce*, appendix, pages 289-91.)

NOTICE

SUR

M. DEHÈQUE,

PAR M. LÉON HEUZEY.

Des jours plus néfastes encore ont déjà rendu lointains pour nous les tristes jours du siége de Paris. Il faut presque faire un effort de mémoire pour se rappeler les impressions de cette pénible époque, les déceptions incessantes du sentiment patriotique, les anxiétés d'un isolement prolongé, la rareté et la brièveté des dépêches qui parfois, en apportant un sujet de deuil au lieu de la bonne nouvelle attendue, le rendaient doublement douloureux par l'incertitude de leur langage. C'est ainsi que notre Association recevait, sans vouloir d'abord y croire, une funeste nouvelle, qui, en l'atteignant elle-même d'un coup sensible, venait éprouver cruellement, dans ses affections de famille, un de ses membres les plus aimés (1). Nous apprenions que M. Dehèque était mort subitement dans un petit port de Normandie, à Étretat, où son âge l'avait retenu, avec cette partie des siens qui avait dû s'exiler de la capitale menacée. Rien n'avait fait pressentir à ceux qui l'entouraient de leurs soins pieux ce brusque événement, ni l'état de sa santé, ni la sérénité du savant, qui, la veille encore, donnait la leçon à son petit-fils et se plaisait à lui tenir lieu des livres qu'il n'avait pu em-

(1) Notre savant président, M. Egger, gendre de M. Dehèque.

porter. Mais personne ne peut dire quel vide mortel avait dû faire, dans cette vie d'un homme dévoué à la science, une interruption trop prolongée de ses études favorites, le regret d'avoir abandonné ses chers auteurs et ses travaux inachevés, en un mot la suspension de ces habitudes laborieuses qui, après avoir rempli toute une existence, deviennent un soutien nécessaire et comme un aliment pour la vieillesse.

Helléniste par vocation et non par état, M. Dehèque représentait excellemment l'érudition libre, le culte des lettres grecques dégagé des préoccupations professionnelles. La science française a trouvé de tout temps quelques-uns de ses maîtres les plus estimés parmi ces ouvriers volontaires, dont la persévérante initiative sait associer la pratique sévère de la haute philologie à l'activité d'une vie remplie par d'autres devoirs. Mais il appartient à notre Association de les honorer particulièrement; car ils ont leur rôle propre dans le mouvement d'études qu'elle s'est donné pour mission de propager. L'esprit étroit de notre temps n'est que trop porté à considérer la connaissance approfondie de la langue et de la littérature grecques comme une science spéciale, j'allais dire occulte, réservée aux professeurs, et à vouloir en faire un pur instrument pédagogique entre leurs mains. C'est là une exagération mauvaise, qui ne tend pas seulement à enfermer le savant dans une fonction à part, mais aussi à séparer le monde de la science, à priver la société de la légitime influence que les lettres grecques doivent exercer sur son perfectionnement intellectuel et moral. Si l'enseignement apporte avec lui une excitation féconde, et s'il est peut-être le plus actif producteur de la science, il est soumis d'un autre côté à des nécessités d'autorité et de discipline, qui ne le rendent pas toujours favorable au renouvellement des méthodes scientifiques. Il est donc salutaire, pour le progrès des études que nous encourageons, que le grec, à côté de ceux qui le pratiquent à la fois par goût et par devoir, ait aussi ses sectateurs indépendants, ses fervents adorateurs qui ne vivent pas de son culte.

Ce libre attachement à des études de prédilection, cette attitude du *vir bonus græcæ linguæ peritus*, forment l'un des traits les plus intéressants de la physionomie de M. Dehèque. C'est là aussi qu'il faut chercher le secret de ses préférences et de la direction qu'il a donnée à ses travaux. Il laissera volontiers aux interprètes publics et officiels des lettres anciennes l'enviable privilége de revenir sans cesse sur les grands textes classiques. Ce n'est pas qu'il ne les aime et qu'il ne les cultive autant qu'eux ; mais, dans ses recherches personnelles, il préférera souvent explorer des régions moins connues et jusqu'aux extrémités les moins fréquentées de la philologie grecque. S'il y a une lacune à combler, un service à rendre à la science, quelque tâche négligée ou même dédaignée par ses devanciers, nous l'y verrons courir avec la curiosité désintéressée du vrai savant, comme à un devoir qui lui est imposé par son indépendance même.

La vie de notre savant confrère semble s'être arrangée d'elle-même pour lui laisser, dans ses études, cette indépendance et cette libre initiative, qu'il aimait, sans les rechercher. *Félix-Désiré* Dehèque naquit à Paris, en 1794. Il fut instruit au collége des Irlandais, où il fit connaissance avec le grec plutôt qu'il ne l'apprit à fond ; il réussit pourtant à en savoir plus que ne paraissent en avoir enseigné ses professeurs, puisqu'il était obligé, comme il le racontait lui-même, de faire corriger ses devoirs grecs par de vieux prêtres étrangers internés dans la maison. Son oncle, l'abbé Fontanel, théologien distingué, mais qui ne savait pas le grec, destinait le jeune Dehèque à l'enseignement, et le dirigea vers l'École normale. Il y fut admis, et tint toujours à honneur de faire partie de l'Association des anciens élèves ; mais il n'y entra pas réellement, s'étant laissé détourner par son protecteur lui-même, qui l'avait proposé pour faire une éducation privée dans la famille du comte de Montesquiou, ancien chambellan de l'empereur. Ce n'est pas là non plus qu'il rencontra aucune obligation de poursuivre ses études helléniques, puisque le grec était exclu du cercle de connaissances qu'il devait faire parcourir à son élève ;

mais il y trouva, avec du recueillement et quelques loisirs, le contact d'une société distinguée, amie des lettres, qui honorait et goûtait le savoir. Retenu comme secrétaire dans la même famille, après la mort de son élève, par la reconnaissance d'un père cruellement éprouvé, il put conquérir ses grades universitaires, y compris l'agrégation, et il se trouva prêt, quand le moment fut venu, à reprendre la carrière de l'enseignement public. Mais une circonstance fortuite le détourna de nouveau du professorat, au moment où il s'y essayait. N'obtenant pas aussi vite qu'il le désirait la position régulière dont il avait besoin, il accepta à titre provisoire les fonctions de secrétaire à la mairie du dixième arrondissement de Paris, qui est le septième aujourd'hui. La gravité de ses nouveaux devoirs et la conscience des services qu'il rendait l'attachèrent insensiblement à des occupations qui lui donnaient l'occasion de faire beaucoup de bien. Il faudrait ne pas avoir connu le caractère de cet homme excellent et naturellement dévoué pour en être surpris. Cette fonction tout administrative, par laquelle il n'avait dû que passer, devint ainsi, pendant quarante-trois ans, sa carrière officielle, qu'il sut mener de front avec sa carrière scientifique, sans faire tort à l'une plutôt qu'à l'autre de l'activité qu'il leur devait à toutes deux.

Un moment décisif dans la jeunesse studieuse de M. Dehèque fut l'époque où il commença à suivre le cours de grec moderne professé par M. Hase, et où il devint l'un des plus zélés disciples du savant philologue. Ces leçons, rendues presque personnelles par des conseils directs et par une correspondance affectueuse, lui firent envisager l'étude de la langue grecque sous une forme plus large et plus vivante. On sait de quelle faveur on entourait alors, dans notre société française, tout ce qui touchait à la Grèce renaissante. Cet enthousiasme, né des souvenirs classiques, profitait, par un juste retour, aux études grecques, et les mettait plus que jamais en honneur. Il en fut ainsi pour M. Dehèque, et il put trouver, jusque dans le monde, un milieu qui favorisait singulièrement le développement de ses

goûts scientifiques. On peut dire que le grec moderne le confirma dans sa vocation d'helléniste. Ses premières publications sont consacrées surtout à la langue nouvelle, qu'il a étudiée avec le souvenir toujours présent de la langue antique. C'est alors qu'il compose son dictionnaire grec moderne, au grand profit des nombreux lecteurs des chants populaires et de tous les voyageurs qui depuis ont exploré l'Orient grec. Un petit opuscule nous le montre aussi, dès cette époque, ennemi déclaré de la prononciation érasmienne, et partisan des idées, alors nouvelles et hardies, qu'il devait plus tard être chargé d'exposer dans un rapport officiel, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Dans ces études, il devait inévitablement rencontrer un helléniste non moins passionné que lui pour le double culte de la Grèce ancienne et moderne, M. Brunet de Presle, qui se lia de bonne heure avec lui d'une étroite amitié. Ils publièrent alors ensemble plusieurs travaux, parmi lesquels une traduction en grec moderne des *Doveri* de Silvio Pellico, entreprise sans doute avec l'intention généreuse de contribuer à la moralisation du nouvel État grec, par l'exemple des principes de haute vertu qu'une âme d'élite avait su conserver au milieu des malheurs de l'oppression étrangère. Les deux savants amis continuaient ainsi, de concert et avec les armes de la philologie, la croisade entreprise par le philhellénisme en faveur de la Grèce.

M. Dehèque avait amassé de nombreux matériaux pour une édition plus complète et plus scientifique de son dictionnaire. Mais peut-être la première édition, qui n'est pas encore épuisée, comme on l'avait cru longtemps, a-t-elle une valeur particulière, justement parce qu'elle est faite simplement, sans aucune prétention, avec les lexiques de la langue vulgaire et avec les chansons nationales. Je ne puis feuilleter le petit lexique de M. Dehèque sans me rappeler, avec un plaisir infini, tous les bons services que m'a rendus en Grèce, sous la forme modeste de dictionnaire de poche et de voyage, ce miroir fidèle de la langue romaïque, telle qu'elle est encore parlée communément de Cons-

tantinople à Calamata et de Corfou jusqu'à Smyrne. Plus maniable à la fois et mieux rempli que tel volumineux lexique, il n'a pas encore l'ambition de régénérer la langue moderne. Il n'est pas encombré de termes anciens, jusqu'à faire double emploi avec les vocabulaires de la langue antique; mais, en revanche, on n'est pas exposé à y chercher en vain beaucoup de mots frappés au coin de l'idiome populaire, et qui sont sans cesse dans la bouche de tous. On n'y rencontre pas surtout, aux dernières pages, ce πίναξ ξένων καὶ ἀποβλητέων λέξεων, vraies tables de proscription, dressées par les répugnances d'un patriotisme mal compris plutôt encore que par des scrupules de purisme littéraire : car ce nouveau genre d'ostracisme dirigé contre les mots menace d'appauvrir la langue des modernes Hellènes, absolument comme l'expulsion des Maures contribua à ruiner, au seizième siècle, l'industrie espagnole.

Il est certain que les progrès de la civilisation occidentale ont introduit en Grèce une complexité d'idées et de rapports qui a forcé les classes instruites à faire de nombreux emprunts à la langue ancienne, comme à un riche dépôt qui n'avait jamais été fermé. Mais autre chose est de compléter, d'amender même le dictionnaire, pour les besoins de la langue littéraire et savante, autre chose est de vouloir le renouveler. Par quel néologisme à figure antique remplacer des mots comme τουφέκι, ce nom de l'arme nationale (τὸ ἑλληνικὸ τουφέκι), qu'il suffit de prononcer pour rallumer dans l'imagination du peuple grec tous ses souvenirs guerriers, y compris ceux d'Alexandre, de Léonidas et d'Achille? Comment bannir d'ailleurs un mot aussi populaire, quand il faudrait expulser avec lui toute une famille de dérivés bien vivants et parfaitement conformés, comme τουφεκίζω, τουφεκισμός, τουφεκία, qu'il a fait naître du sein même de la langue hellénique? S'agit-il même des choses qui avaient leur nom dans le grec ancien, ce nom ne saurait remplacer exactement leur nom moderne. Il n'y a pas de volonté humaine qui puisse ressusciter un terme dans la simplicité de sa signification antique. Tout mot rendu à la langue par un

effort d'érudition y reparaît nécessairement comme une expression savante et recherchée, portant la marque de sa noble origine, et sentant l'école par où il a dû passer. S'il arrive que le mot ἵππος vous soit jeté, non sans emphase, par les cochers en fustanelle qui vont du Pirée à Athènes, ne vous hâtez pas d'y voir le synonyme du vulgaire ἄλογον ; ce mot représente actuellement une nuance analogue à celle de *coursier* ou de *dextrier ;* c'est-à-dire que, déjà prétentieux dans la langue écrite, il devient ridicule et déplacé dans le langage usuel.

Il en est ainsi de plusieurs milliers de mots et de tournures copiés de l'antique, qui forment une langue correcte et savante, mais artificielle et sans originalité, une langue qui ne se parle que sur un ton doctoral, et dans laquelle on ne peut avoir ni style ni esprit; car elle n'est pas assez maîtresse d'elle-même pour se plier à toutes les vivacités de la pensée et à cette familiarité hardie, qui est l'éloquence du langage. C'est ainsi que, tout en voulant trop se rapprocher de la forme classique, on s'écarte en réalité du véritable esprit de l'ancien grec, qui était la plus libre, la plus souple des langues et la plus ennemie de l'affectation.

Les Grecs modernes, par un effort extraordinaire de ce génie grammatical qui est resté l'une des aptitudes de leur race, ont réussi, il est vrai, à se refaire, avec ces dépouilles du passé, une langue qui s'écrit, qui se parle dans la société polie et qui pénètre même par lambeaux jusque dans les classes populaires. Mais qu'arrive-t-il dans la pratique? On s'aborde avec cette langue apprise, on échange pendant un certain temps des phrases toutes faites ; cependant, si la conversation s'anime, si elle devient plus personnelle, le démon romaïque ne tarde pas à reparaître, avec ses franches saillies, avec sa vivacité pénétrante et ses allusions à mille usages intimes de la nation, pour lesquels la langue moderne a seule un vocabulaire. Il en est de même de la poésie, toutes les fois qu'elle s'attaque au présent et aux véritables sentiments nationaux, plutôt que de produire, en style de thème grec, des imitations plus ou moins affaiblies de Lamartine et des

poëtes de son école. Je sais telle chanson inédite, ayant trait à des choses toutes récentes, où le lyrisme poétique et le ton de la satire se mêlent avec un charme inexprimable, comme dans un chœur de la Vieille Comédie, et cela grâce à une verve particulière dans la création des mots, qui est restée le privilége de la langue populaire, et qui rappelle par instants les hardiesses les plus heureuses d'Eschyle ou d'Aristophane. Ainsi, le mépris de la race supérieure éclatera dans l'ethnique de forme comique Στραβαράπαδαις, qui désigne l'*armée nègre* envoyée par le vice-roi d'Égypte au secours du sultan; plus loin, l'épithète μισοτζάρουχος évoquera d'un seul mot l'image du farouche Albanais, avec ses sandales de peau de chèvre, les populaires *tzarouques*, usées *jusqu'à la moitié du pied* sur la roche des sentiers. Il y a là des trésors d'expression dont le patriotisme devrait s'enorgueillir, loin de les répudier. Sous la couche, beaucoup plus superficielle que l'on ne paraît le croire, de l'idiome néo-hellénique, palpite encore une langue féconde, la véritable langue historique et vivante de la Grèce moderne, que le grec universitaire détruira peut-être, mais qu'il ne saurait remplacer.

Je sais bien que M. Dehèque, surtout dans les dernières années de sa vie, ne m'aurait peut-être pas suivi jusqu'au bout dans ces réflexions que m'inspire une des œuvres de sa jeunesse. Il s'était associé, avec un enthousiasme philologique trop prévenu, au mouvement de rénovation des modernes Hellènes, pour ne pas se laisser glisser un peu, en même temps qu'eux, sur la pente qui les entraîne à la résurrection artificielle de la langue classique. Quoi de plus naturel, en effet, pour ceux qui ont été conduits à l'étude du grec moderne par leur enthousiasme pour l'antiquité hellénique, que de se laisser séduire par l'idée de faire refleurir un jour, sur les bords du golfe Saronique, la langue de Xénophon, ou tout au moins celle des Évangiles? Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir cette opinion faire école parmi tous ceux qui ont le culte des lettres grecques, et rencontrer nombre d'esprits distingués et généreux, qui lui prêtent l'autorité

de leur suffrage. En revanche, M. Dehèque aurait trouvé tout près de lui un professeur éminent, qu'un juste sentiment des conditions historiques du développement des langues a tenu en garde contre les mêmes entraînements (1). Mais je veux en appeler à M. Dehèque lui-même, à l'helléniste philhellène de 1825, qui écrivait cet éloge mérité de la langue moderne : « Cette langue est, « sans contredit, une des plus belles qu'on puisse parler et « écrire, puisqu'elle réunit un grand nombre des avantages « du grec ancien, tels que la variété des désinences dans les « noms et dans les verbes, les temps nombreux et déclina- « bles des participes, la formation concise d'adjectifs com- « posés, à toute la clarté, résultat de la simplification philo- « sophique des syntaxes modernes; et comme, indépen- « damment de tous les mots qui lui sont propres, elle a à sa « disposition l'inépuisable trésor de la langue hellénique, on « peut dire qu'elle est la plus riche de celles que parlent les « hommes (2). »

M. Dehèque avait coutume de dire que le grec moderne et le grec ancien ne formaient qu'une seule et même langue. Tout le monde peut adhérer à cette déclaration, mais à une condition : c'est que cette langue unique, conservant son ancienne élasticité, reste assez large pour comprendre le grec vulgaire, avec tous les degrés qui le séparent plus ou moins du grec classique. Que le grec romaïque, au lieu d'être un patois proscrit et méprisé, soit, comme autrefois le dorien ou l'éolien, un dialecte, le dialecte de la conversation, de la littérature familière, et aussi d'une certaine forme de la poésie héroïque et nationale : c'est là le rôle qui lui appartient en fait et en droit, ainsi que le reconnaîtront tous ceux qui, ayant vécu au milieu des populations modernes de la Grèce, ont eu le plaisir de manier cet instrument si agile et

(1) Voir, dans le beau livre que M. Egger a consacré à l'*Hellénisme* (vol. I, appendice 1), le chapitre intitulé : *De l'état actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit.*

(2) Préface du Dictionnaire grec moderne.

brillant. Il y a là, nous en avons la conviction profonde, un terme de conciliation, qui répond à l'état vrai de la langue grecque, et qui mériterait d'être adopté par une association comme la nôtre; car ce ne serait pas rendre service aux Grecs que de les encourager dans la voie d'exclusion où leur amour-propre national et le génie philologique dont j'ai parlé ne les conduiront que trop vite et trop loin.

Depuis les premiers travaux de M. Dehèque sur le grec moderne jusqu'en l'année 1853, nous ne trouvons de lui aucune publication importante. Cette période de près de trente ans fut cependant l'époque la plus active de sa vie, celle où il aborda résolûment les écrivains de l'antiquité, et où il prépara les traductions savantes qui devaient assurer sa réputation. C'est en effet dans des traductions élégantes et précises qu'il aimait à résumer tout le travail philologique dont il avait entouré les textes anciens. Par modestie autant que par bon goût, il ne tenait pas à faire valoir sa peine, et il rejetait volontiers les échafaudages qui lui avaient servi à construire son œuvre. Pour lui, une bonne traduction était le dernier terme du commentaire, sa forme parfaite et définitive. Il faut dire aussi que cette forme convenait singulièrement aux facultés dont il était doué. Un sens très-délicat des beautés littéraires, servi par une rare souplesse de style, l'invitait naturellement à faire passer dans notre langue l'esprit même des auteurs qu'il avait étudiés. Son œuvre la plus considérable en ce genre fut assurément sa traduction de Pindare, qui partagea en 1853 le prix de l'Académie française, mais qui n'a pas été publiée. Elle devait trouver place dans la *Bibliothèque internationale universelle:* il faut espérer que l'interruption de ce recueil ne privera pas le public d'un travail aussi important. Au contraire, la traduction de Lycophron et celle de l'Anthologie furent publiées successivement, en 1853 et en 1863.

La *Cassandre* de Lycophron n'avait jamais été traduite en français. Les difficultés du travail et la mauvaise réputation que l'obscurité proverbiale de ce poëme avait value à son auteur n'étaient pas faites pour tenter les entrepreneurs de

traductions courantes. Mais un helléniste aussi sérieux que M. Dehèque devait envisager tout autrement un pareil labeur. Pour lui les difficultés étaient un attrait, les obscurités devenaient autant de problèmes scientifiques à résoudre, et l'impopularité littéraire qui a frappé l'œuvre du poëte alexandrin ne devait pas être une raison pour laisser perdre le fruit que la science peut retirer de sa lecture. Si puéril que soit le sentiment qui a inspiré cette imitation par trop réussie du style des oracles, ce perpétuel logogriphe de près de quinze cents vers, l'auteur n'en a pas moins dépensé à ce jeu d'esprit un véritable talent, et surtout une prodigieuse érudition. C'est dans son érudition même qu'il a trouvé le secret de l'obscurité répandue à profusion sur ses vers. En effet, cette obscurité volontaire n'a rien de commun avec celle de Thucydide ou de Pindare; elle ne vient ni de la pensée ni même du style. Elle est le produit tout artificiel d'un double procédé, qui consiste à employer simultanément les mots les plus rares, les ἅπαξ εἰρημένα du vocabulaire poétique, avec les détails les plus minutieux et les plus ignorés de la légende, pour désigner, par voie d'allusion et de périphrase, des personnages connus de tous, et pour chanter après tant d'autres les malheurs de la guerre de Troie. Il en résulte que la longue prophétie de Cassandre, même après les justes arrêts qui l'ont condamnée au nom du goût, reste pour nous un précieux recueil de curiosités lexicographiques, un répertoire des raretés de la mythologie et de la géographie héroïque, où les savants peuvent trouver l'occasion de plus d'une heureuse découverte.

De nos jours surtout, au milieu du grand mouvement des sciences qui ont l'antiquité pour objet, il était plus que jamais utile de mettre ces fruits cachés à la portée du lecteur. L'étude des monuments figurés, en particulier, exige de ceux qui s'en occupent une connaissance détaillée des moindres légendes locales, qui trouve tout à fait son compte dans le poétique étalage que l'auteur de la *Cassandre* fait de son érudition alexandrine. Pour ne citer qu'un exemple, la prétentieuse périphrase qui appelle les Sirènes des « rossi-

gnols aux membres de Harpyes, » sera un trait de lumière pour l'archéologue, et lui expliquera le double caractère des oiseaux à tête humaine qu'il rencontre fréquemment dans les représentations antiques, et dont l'art grec avait emprunté la forme aux traditions de l'ancienne Égypte. Il en est de même de cent détails, que l'on ne trouverait pas ailleurs et qui intéressent la philologie, la topographie antique, l'histoire si importante de la diffusion de la race grecque aux temps primitifs. On voit quelle était l'opportunité du travail de M. Dehèque : c'était, en même temps qu'une entreprise philologique des plus ardues, un service signalé rendu à toutes les branches de l'érudition classique.

Le défi jeté par la muse de Lycophron à la sagacité et à la science des commentateurs n'avait pu manquer d'exciter leur zèle et de multiplier les tentatives d'interprétation. Aussi voyons-nous, dès l'antiquité, la *Cassandre* servir comme de champ d'exercice aux grammairiens, et, dans les temps modernes, plusieurs doctes éditions venir successivement élucider la plupart des difficultés qui s'y rattachent. Après la traduction latine de Cantler et la paraphrase de Reinhardt, également en latin, après les commentaires de Meursius et de Potler, la volumineuse publication des Scholies de Tzetzès par le P. Stéphani, et l'excellent texte grec donné en dernier lieu par Bachmann, il n'y avait plus guère d'énigme qui n'eût rencontré un devin. M. Dehèque trouvait donc le terrain déblayé devant lui. Cependant, malgré ses savants efforts, la lecture du poëme n'avait pas cessé d'être un travail, même pour ceux qui savaient parfaitement le grec : on ne pouvait le mener à bonne fin, qu'en recourant, presque mot pour mot, et avec une grande perte de temps, aux lexiques et aux commentaires. En cela, M. Dehèque a réalisé un progrès considérable sur ses devanciers, non-seulement par son excellente traduction, mais par la construction très-heureusement combinée de son livre. La traduction, placée en face du texte, qui est celui de Bachmann sévèrement contrôlé, permet de recourir sans cesse de l'un à l'autre et de les lire en quelque sorte

simultanément. Au-dessous des deux colonnes du grec et du français, l'interprétation sommaire de Reinhardt sert de fil pour comprendre l'enchaînement des faits. Des notes nombreuses et brèves, placées au bas des pages, justifient le sens donné aux passages énigmatiques; car ce n'est pas assez pour le lecteur curieux de comprendre l'énigme, il veut encore s'en rendre compte et savoir pourquoi il la comprend. Chaque page porte ainsi avec elle tout ce qu'il faut pour l'intelligence du texte, et, grâce à ces multiples secours, il a été possible pour la première fois de lire à livre ouvert et de parcourir même l'œuvre de Lycophron. On embrasse d'un coup d'œil le plan, en réalité assez simple, du sombre labyrinthe, et l'on ne peut s'empêcher de sourire du peu de complication des détours, que la nuit seule rendait effrayants.

La traduction, qui est surtout la partie originale de l'édition de M. Dehèque, présentait des difficultés particulières. Les oracles de Cassandre, en passant dans un autre idiome, ne devaient pas cesser d'être impénétrables. Pour rester dans les conditions du genre, il fallait se condamner à être obscur, en français, dans la langue de la clarté même, et s'efforcer de traduire pour ne pas être compris. S'y prendre autrement eût été faire une paraphrase au lieu d'une traduction, et ce n'était pas ce que voulait M. Dehèque. Même en face d'un texte aussi énigmatique, il tenait à remplir son devoir de traducteur, c'est-à-dire à faire connaître le style et la manière de Lycophron, en même temps que son œuvre, et à reproduire dans notre langue quelque chose de l'impression que ce poëme étrange devait faire sur les lecteurs grecs. C'est que l'obscurité savante des vers de la *Cassandre* n'avait pas seule fait leur renom parmi les anciens. Pour être juste envers le poëte, il faut lui accorder une véritable valeur littéraire, un souffle tragique, un rhythme sonore et saisissant, qui rendent cette obscurité éloquente, en faisant pressentir à l'imagination troublée des révélations terribles et inattendues. L'horreur prophétique habite réellement ces ténèbres. De belles comparaisons, des vers énergiques et bien frap-

pés, rappellent, en plus d'un endroit, la couleur d'Eschyle; la continuité seule du procédé le rend fastidieux et insupportable. La traduction de M. Dehèque donne parfaitement une idée de ces qualités, par lesquelles Lycophron avait mérité d'avoir une place dans la pléiade alexandrine, à côté d'Aratus, d'Apollonius de Rhodes et de Théocrite. Sa demi-transparence rend bien compte du texte grec, sans dévoiler les secrets qu'il enveloppe dans ses métaphores laborieuses. Le mouvement de la phrase attache l'esprit du lecteur aux choses mêmes qu'il ne comprend pas, et l'encourage vivement à pénétrer le mystère. Le traducteur a le droit de dire dans sa préface, en empruntant un trait célèbre de Milton, que, « s'il n'a pas entièrement dissipé ces ténèbres, il les a du « moins rendues visibles ». Et il ajoute, non moins justement : « Avec un peu de persévérance, en se familiarisant avec ce « demi-jour, on ne tardera pas à voir plus clair, et bientôt « la lumière arrivera jusqu'aux yeux. Alors apparaîtront les « défauts nombreux et les nombreuses beautés du poëme. » Il est certain que cette traduction savante arrive parfaitement à son but : elle excite le lecteur à aborder le texte de Lycophron, et elle sait en rendre la lecture intéressante.

Quelques années après la publication de son Lycophron, M. Dehèque donnait une autre traduction d'un caractère tout différent, celle de l'*Anthologie*, montrant ainsi son activité féconde et la variété de ses études. Autant, en effet, la *Cassandre* avait été délaissée même des hellénistes, autant la charmante collection des épigrammes grecques était populaire, non-seulement auprès de ceux qui pouvaient la lire dans la langue originale, mais auprès de tous les gens de goût. Les traductions partielles et les nombreuses imitations qui avaient été faites dans notre langue, souvent même en vers et de la main de nos meilleurs poëtes, nous avaient fait connaître et aimer un recueil où l'esprit français retrouve, non sans plaisir, les preuves de son affinité avec l'ancien atticisme. En menant parallèlement ces deux traductions, M. Dehèque semble s'être ménagé à lui-même une récréation savante et une douce compensation au labeur ingrat qu'il

s'était imposé d'un autre côté. On ne peut imaginer un régal plus délicat, pour un homme de goût, friand de la belle langue grecque, que le plaisir d'étudier un à un et de savourer tous ces morceaux de choix dont chacun est un petit poëme en quelques vers. L'auteur ne veut pas qu'on s'y trompe : il prend lui-même soin de nous apprendre, dans sa dédicace, que « cette traduction n'a pas été faite comme « une tâche, et qu'il ne l'a entreprise que pour le plaisir de « la faire. » Les personnes qui ont assisté à ses travaux et qui ont eu la confidence de ses pensées nous disent que ce fut, en effet, son œuvre de prédilection, celle qu'il se plut à caresser le plus longtemps et qu'il laissa le plus difficilement arracher de ses mains. Sans parler de la variété des genres, de la diversité des tons, bien faite pour amuser une plume souple et fine, c'était surtout pour lui un vif plaisir de suivre, dans une série d'œuvres restreintes, la marche du génie hellénique et de le voir se soutenir par l'esprit, même au sein de la décadence politique la plus profonde. Il aimait à y retrouver, depuis les temps voisins de l'âge héroïque jusqu'aux derniers jours du moyen âge byzantin, depuis Homère jusqu'à Maxime Planude, l'histoire complète et vivante de cette langue grecque à l'étude de laquelle il avait voué sa vie, et qu'il appelle avec raison « une langue presque « éternelle ».

Mais, dans sa traduction de l'*Anthologie*, M. Dehèque n'était pas guidé uniquement par un plaisir élevé : il y voyait un nouveau service à rendre aux lettres grecques. L'*Anthologie*, comme le poëme de Lycophron, bien qu'à de tout autres titres, sortait du cercle des livres classiques ; la faveur, un peu mondaine, dont elle jouissait parmi nous, n'avait pas empêché qu'elle n'y fût trop négligée par la critique, et, même après les grands travaux de Brunck et de Jacobs, nous n'en possédions encore en français aucune traduction complète et savante. Le besoin s'en faisait d'autant plus sentir que ce trésor de petits chefs-d'œuvre poétiques est aussi une mine inépuisable de renseignements pour la mythologie, pour l'histoire, pour la connaissance des usages de l'antiquité,

et tout particulièrement pour celle des chefs-d'œuvre de l'art grec. Combien d'ouvrages célèbres de Myron, de Praxitèle, de Lysippe, de Zeuxis, ne nous sont connus que par des épigrammes, dont la précision vaut presque un croquis ! Dans l'étalage de ces richesses, le traducteur n'a pas cru devoir adopter, comme Brunck dans ses *Analecta*, la classification par époques et par noms d'auteurs. Il accepte modestement l'ordre commun, qui débute par l'Anthologie de Céphalas, en la faisant suivre des suppléments tirés de l'Anthologie de Planude, et en respectant la division par genres, à laquelle les éditeurs anciens ne se sont pas eux-mêmes toujours astreints rigoureusement. En cela sans doute, il a été moins guidé par son sentiment personnel que par la préoccupation de ne pas dérouter ceux qui ont entre leurs mains les éditions ordinaires. Le même esprit pratique lui fait rejeter tout l'appareil des commentaires ; mais de courtes notes, qui, presque à chaque page, proposent des leçons nouvelles ou justifient celles que l'auteur a préférées, montrent que, derrière cette traduction élégante, se cache une révision attentive du texte grec.

A ce travail viennent s'ajouter plus de deux cents notices littéraires sur les poëtes de l'Anthologie, c'est-à-dire sur presque tous les poëtes grecs. Ce sont autant de petits portraits rapides et achevés, qui montrent que chez M. Dehèque le critique et l'écrivain délicat ne le cédaient en rien à l'érudit. Dans beaucoup de longs chapitres d'histoire littéraire, on ne trouverait pas autant de substance ni autant d'esprit que dans ces fines esquisses, dont les plus longues n'ont pas plus de deux pages. En dépit de la modestie de l'ordre alphabétique, c'est, sous forme abrégée, une charmante histoire de la poésie grecque, tout à fait à sa place à la suite de l'Anthologie, qui est l'abrégé de cette poésie même.

Il nous faut mentionner encore une traduction de M. Dehèque, moins importante par son étendue que par l'intérêt et par la nouveauté du texte qu'elle a fait passer dans notre langue. On sait quel appoint inespéré les papyrus grecs de l'É-

gypte ont apporté de nos jours à la somme des richesses littéraires qui nous sont restées de l'antiquité. En 1858, grâce aux savants efforts de M. Churchill Babington, la collection du Musée Britannique rendait à l'admiration des amis des lettres toute la première partie d'un discours perdu d'Hypéride, qui se trouvait être l'un des plus célèbres de cet orateur et dont la péroraison seule nous avait été conservée par Stobée : c'est l'oraison funèbre de Léosthène et des soldats athéniens tués dans la guerre lamiaque. Ils ont été assurément bien inspirés, ces Grecs de l'Égypte, qui, perfectionnant à leur manière les usages funéraires du pays, faisaient déposer dans leur sépulture, au lieu des interminables rouleaux du rituel funéraire, les plus beaux morceaux de poésie et d'éloquence qui les avaient charmés pendant leur vie. Ils comptaient sans doute en charmer aussi leurs loisirs dans l'Hadès, comme ce jeune éphèbe qui est représenté, sur la stèle de son tombeau, déroulant attentivement un *volumen :* leur précaution naïve aura du moins profité à la gloire de leurs auteurs favoris et à l'instruction de la postérité. L'ἐπιτάφιος λόγος d'Hypéride était particulièrement bien choisi pour un pareil usage ; car on y trouve une certaine onction morale qui n'est pas commune chez les anciens orateurs grecs, et une expression accentuée des espérances de la vie future, qui, pour la première fois peut-être, sortaient des traités platoniciens pour se produire dans une harangue publique. Ces qualités étaient faites pour exciter doublement l'enthousiasme de M. Dehèque. Il s'empressa de payer son tribut d'admiration au discours nouvellement découvert, en le traduisant et en le publiant, l'année même, avec le texte, dans le format des *Auteurs grecs* de Didot, ne voulant pas que ce joyau manquât à l'édition française des Orateurs attiques. Bien que ce texte ait subi depuis de notables modifications (1), le travail de M. Dehèque n'en reste moins un mo-

(1) Nous signalerons en particulier les leçons proposées par M. Caffiaux dans la *Revue archéologique* et dans la *Revue de l'instruction publique.*

dèle de traduction élégante et une marque précieuse du zèle littéraire de son auteur.

En 1859, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ouvrait ses portes à M. Dehèque et l'appelait à remplacer M. Auguste Le Prévost. Elle récompensait ainsi, non-seulement les savantes publications que nous avons analysées, mais toute une vie consacrée à l'étude et à la propagation des lettres grecques. En effet, les ouvrages auxquels le nom de M. Dehèque reste attaché ne peuvent donner une idée de la somme de travail qu'a produit cette existence aussi modeste que bien remplie. Peu de savants se sont montrés à la fois plus prodigues de leur savoir et moins jaloux de la publicité (1). Ses conseils et ses lumières étaient au service de tous les travailleurs sérieux ; sa collaboration était acquise à toutes les entreprises qui pouvaient profiter à la science, et c'était pour lui un bonheur que de disparaître, comme simple ouvrier, dans une œuvre utile et commune. Il a prêté ainsi à la publication de plusieurs collections de textes antiques ou byzantins, et même à celle de certains grands ouvrages historiques, un concours officieux et anonyme, dont la part n'est pas facile à faire. L'*Encyclopédie des gens du monde* et le *Supplément à la Biographie universelle de Michaud* contiennent aussi de lui un grand nombre d'articles. Je dois surtout rappeler ici les notices très-vivantes dans lesquelles il signale à la reconnaissance du public les travaux des érudits et des hellénistes modernes, comme les Letronne et les Paul-Louis Courier.

La même indifférence pour la publicité a fait que M. Dehèque a laissé dans ses cartons d'importants travaux inédits. Sans parler de la traduction de Pindare, nous savons qu'il avait traduit, au moins en partie, les *Images* de Philostrate, ce livre trop peu connu de nos artistes, qui a fourni à ceux de la Renaissance le sujet de quelques-unes de leurs plus

(1) Il a poussé, sur ce point, l'abnégation jusqu'à refuser de signer, autrement que de ses initiales, la traduction de l'Anthologie et celle du discours d'Hypéride.

belles compositions, et qui a suggéré aussi aux archéologues l'interprétation de plus d'une œuvre de l'art antique. La traduction du petit poëme de Tryphiodore sur la *Prise d'Ilion*, que l'Annuaire de l'Association des études grecques se réserve de publier, comme un hommage à la mémoire de notre savant confrère, est encore une tentative de cet esprit curieux et dévoué, pour ramener à l'étude de certains textes oubliés, par la séduction d'une interprétation élégante. Enfin de nombreuses notes de lexicographie sur le grec moderne, particulièrement sur le poëme de l'*Erotocritos*, dont M. Dehèque avait fait une étude spéciale, ferment en quelque sorte le cercle de ces travaux, qui embrassent toute l'histoire de l'hellénisme.

Ce n'est peut-être pas ici le lieu d'entrer dans le détail des travaux de M. Dehèque à l'Académie. Mais un ancien membre de l'École française d'Athènes ne peut pas oublier qu'il a été, par deux fois, rapporteur de la commission chargée d'examiner les travaux de cette école, entre les années 1863 et 1865. Par sa fermeté bienveillante, M. Dehèque continua la salutaire impulsion donnée par ses savants prédécesseurs, MM. Guigniaut et Egger, aux travaux de notre mission permanente en Grèce, et il montra les heureux fruits de la haute direction de l'Institut, direction que de mesquines considérations administratives ont pu rendre moins immédiate et moins officielle, sans empêcher qu'elle ne fût commandée par la nécessité des choses et par les intérêts de la science. Notre Association doit aussi garder le souvenir du rôle qu'il a joué dans l'importante déclaration faite par l'Académie, au sujet de la prononciation du grec. Chargé de rédiger le rapport en réponse à la question posée par le Ministre de l'instruction publique (1), il vit ses collègues repousser unanimement le système d'Érasme, et réclamer l'adoption, dans l'enseignement, de la prononciation conservée par les Grecs modernes. Il eut ainsi la satisfaction, très-flat-

(1) Ce rapport a été publié dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie*, année 1864.

teuse pour un savant, de mesurer les progrès faits par une opinion qu'il avait soutenue dès sa jeunesse, et d'en proclamer lui-même le triomphe.

Ce fut aussi pour lui, dans ces dernières années de sa carrière, une joie profondément ressentie, de voir s'établir pour la propagation des mêmes idées et de toutes celles qui peuvent contribuer au progrès des études grecques, une société née de l'initiative privée des amis de la Grèce. Aussi fut-il l'un des premiers fondateurs et des apôtres les plus zélés de notre Association, qui réalisait un de ses vœux les plus chers : car elle lui montrait une armée s'organisant pour la défense de la cause qu'il avait servie avec éclat. S'il eut la douleur de voir, en mourant, la France subissant les terribles effets d'une défaillance momentanée, il put du moins emporter avec lui la conviction que les études qui forment les générations sérieuses et fortes n'étaient pas chez nous en décadence. Or il avait trop de foi dans la puissance de l'esprit et dans la vertu de la science, pour ne pas voir dans cette activité studieuse le présage d'un meilleur avenir.

Il appartient à ceux qui ont connu de près M. Dehèque, de donner de son caractère et de sa vie une image plus complète, plus fidèle dans ses détails que je n'ai pu le faire dans les pages qu'on vient de lire (1). Cependant, à travers la description, très-imparfaite elle-même, de ses travaux philologiques, le lecteur aura entrevu, je l'espère, quelques-uns des traits de cette physionomie douce et attachante. On peut dire que, chez notre regretté confrère, la haute culture hellénique n'avait pas été seulement un instrument de travail, un simple aliment à son activité scientifique : l'hellénisme, dans ce qu'il a de plus élevé et de plus pur, l'hellénisme des Socrate, des Platon et des Chrysostome, avait

(1) Je ne puis mieux faire que de rappeler les paroles touchantes que M. Brunet de Presle, notre président de l'année dernière, a consacrées, dans son discours, à son ami M. Dehèque. Un de nos collègues, M. Albert Dumont, dans la *Revue des cours littéraires* (n° du 19 août 1871), donne aussi sur la biographie de M. Dehèque des détails pleins d'intérêt et de charme.

pénétré l'homme tout entier. Il devait à cette éducation, autant peut-être qu'à la nature, la rare distinction de son esprit, une curiosité littéraire que les recherches de l'érudition ne faisaient qu'exciter, le goût vif et délicat du beau, inséparable pour lui de celui du bien. On ne peut nier enfin qu'il n'eût puisé en partie à la même source quelques-unes des qualités les plus aimables de son caractère, surtout cette bonne grâce dans la modestie et dans la bonté, cette simplicité clairvoyante et fine, qui sont l'atticisme de la vie.

LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUE.

CONSEILS

A

FRANCESCHI,

PAR SAKHLIKIS,

publiés et annotés

PAR ÉMILE LEGRAND.

PRÉFACE.

Ἑλλαδικῆς περίπυστον ἐπεὶ κλέος ὤλεσεν αἴης
Ἄρης πανδαμάτωρ, τῷ δ' ἅμα Βαρβαρίη,
Οὐκ ἔτι δὴ μένεν Ἑλλὰς ἐν Ἑλλάδι· τίς κε πίθοιτο;
Ἑλλαδικῇ γλώσσῃ μίγνυτο Βαρβαρική·
Φωναὶ δ' ἀλλήλῃσι πάλαι μίγεν· οὐδ' ἔα γῆρυς
Ὀψιγόνοισιν ἔην τοῖς ποτὲ γενομένοις.
DANIEL HEINSIUS.

Le petit poëme inédit que je publie aujourd'hui, grâce à la fraternelle hospitalité que veut bien lui accorder l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France*, existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris, sous le n° 2909; il a jadis appartenu à la riche collection de Jacques de Mentel (1). J'en possède une copie — un vrai chef-d'œuvre calligraphique

(1) Ce savant médecin possédait un très-grand nombre de précieux manuscrits, qui furent à sa mort (1671) transportés à la Bibliothèque royale. Sur le ms. 2909, consulter A. Melot, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ Regiæ* (Paris, 1740), vol. 2, p. 568.

— qui, à en juger par l'écriture, ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle.

J'ai déjà raconté ailleurs (Préface grecque de *la Belle Bergère*) comment, en furetant dans les cases de bouquins exposées sur les quais, j'avais eu l'heureuse fortune de mettre la main sur un magnifique exemplaire du Lexique grec vulgaire de Somavera (1), savamment annoté par Huet, l'illustre évêque d'Avranches; c'est d'une façon analogue que j'ai acquis pour quelques sous la copie du poëme de Stephanos Sakhlikis. C'est un volume in-octavo de cent quatre-vingt-dix-huit feuillets, relié en maroquin violet et doré sur tranche. Les vingt-cinq premières pages seules sont écrites, et le premier feuillet porte au recto le titre suivant, à l'encre rouge :

Stephani Sachlecis, Candiotæ, adhortatio ad Franciscum quemdam, versibus barbarogræcis conscripta.

La facilité, la finesse, la netteté, l'exquise élégance de l'écriture, révèlent une main exercée de longue date à tracer des caractères grecs. Le copiste semble avoir pris à tâche d'employer le plus grand nombre d'abréviations possible, mais il a si artistement exécuté les ligatures qu'on n'est pas en droit de lui reprocher un caprice, du reste, bien pardonnable.

Il a reproduit avec la plus scrupuleuse exactitude le manuscrit 2909 de la Bibliothèque nationale : vers alignés les uns à la suite des autres, comme de la prose, et séparés seulement par un petit point rouge, orthographe absurde, accentuation défectueuse, absence à peu près complète de ponctuation, rien n'y manque; mais, ce qui prouve que ce n'est pas par pure ignorance des règles les plus élémen-

(1) Voici la reproduction intégrale du curieux titre de cet ouvrage : « Θησαυρὸς τῆς ῥωμαίκης καὶ τῆς φράγκικης γλώσσας, ἤγουν Λεξικὸν ῥωμαϊκον καὶ φράγκικον πλουσιώτατον ὁποῦ περιέχει πρῶτον ὅλαις τῆς λέξες ὡραμάϊ τῆς ῥωμαίκης καὶ τῆς φράγκικης γλώσσας, καὶ μάλιστα τῆς ἰδιαλεξίαις · δεύτερον, ἄλλαις πολλαῖς ἑλληνικαῖς λέξες, μάλιστα ἐκείναις ὁποῦ ἐγγίζουν τῆς Γραμματικῆς, τῆς Φιλοσοφίας, καὶ τῆς Θεολογίας · τρίτον, κάποια ξεχωριστὰ κατάστιχα, καὶ ἄλλα μικρὰ κεφάλαια πολλὰ ὠφέλιμα καὶ χρεια-

taires que le scribe s'est astreint à suivre aussi servilement la détestable orthographe du poëme de Sakhlikis, c'est qu'en plusieurs endroits il a, dans l'interligne ou en marge, très-correctement écrit au carmin le mot mal orthographié de l'original. Le manuscrit que je possède est accompagné de quelques notes marginales explicatives en latin ; elles sont parfois fort défectueuses, ce qui n'a rien de surprenant pour une époque où l'Europe occidentale soupçonnait à peine l'existence d'une langue grecque vulgaire. Je n'ai rien changé à ces notes ; je me suis contenté de les rectifier brièvement, quand le besoin s'en est fait sentir.

En outre, le copiste a donné une traduction latine de quelques passages, que je reproduis toutes les fois qu'elle se présente.

Voici maintenant six vers qui font suite, dans mon manuscrit, au poëme de Stephanos Sakhlikis ; ils sont de la même main que les annotations latines du texte

Quæ tibi direxit Stephanus, Francisce, Sachleces,
Hæc ego non parvâ transcripsi carmina curâ.
O utinam ipse foret vates sua dicta secutus,
Dum bulliret adhùc circùm præcordia sanguis
Fervidus, et firmo starent dùm poplite crura!
Tot mala non esset crudeli in carcere passus.

— Sauf une dizaine de cas, et contrairement à l'usage suivi par certains éditeurs (surtout allemands), je n'ai pas jugé à propos de mettre en note l'orthographe du manuscrit ; il eût fallu pour cela imprimer presque intégralement

ζούμενα. Ἔργον ὀφίγονον ἀπὸ τὸν Πατέρα Ἀλέξιον τὸν Σουμαβεραῖον, Καπουτζίνον Φραντζέζον, Μισιονάριον Ἀποστόλικον, καὶ Κουστόδες ὁλονῶν μας Μισιόνων τῆς Ἑλλάδας· καὶ στὸ φαινώμενον (sic) βαλμένον ἀπὸ τὸν Πατέρα Θωμάζον Παριτζινὸν, Μισιονάριον Ἀποστόλικον τοῦ ἰδίου σχήματος. Ἀφιερώνεται τοῦ ἐκλαμπρότατου Ἄρχοντα Ἡγουμένου Μπινοιωνῆ. Στὸ Παρίτζι. Ἀπὸ τὴν τυπωγραφίαν (sic) τοῦ Μιχαὴλ Γκινιάρδ, στὴν ῥύμην τοῦ Ἁγίου Γιάκουμου, ἀπὸ κάτω στὸ σημάδι τοῦ μέγα Ἰωάννη. Πουλιέται καὶ ὅλας στὴν Μαρσίλιαν εἰς τὸν Πέτρον Κάρι, κοντὰ στὸν λυμηῶνα· φ ψ' θ'. Μὲ προνόμιον καὶ Βασιλικὸν θέλημα. » — 2 volumes in-4°.

le texte original, et c'eût été grossir inutilement le volume sans aucun profit pour la science philologique.

Coray a largement mis à contribution le poëme de Sakhlikis dans la rédaction de son Γλωσσογραφικῆς ὕλης Δοκίμιον (1). Il a toutefois négligé de donner l'interprétation d'un assez grand nombre de mots difficiles, dont, très-probablement, il n'aurait pu préciser lui-même la vraie signification. Je n'ai certes pas la prétention d'avoir été plus heureux que mon illustre devancier, et ce n'a jamais été sans une grande défiance de moi-même que j'ai abordé les questions ardues auxquelles il s'était prudemment abstenu de toucher; aussi me suis-je fait un devoir de marcher sur ses traces toutes les fois qu'il m'a fourni des éclaircissements relatifs au texte qui m'occupe.

C'est à la même source que Du Cange a puisé pour son *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ Græcitatis;* presque à chaque page, il cite des vers de Sakhlikis; malheureusement, le mot dont une citation vient attester l'existence n'est pas toujours traduit; il y a même des passages que, malgré la facilité de l'écriture du manuscrit, Du Cange n'a pas su lire, et qui, conséquemment, sont ou tronqués ou mal interprétés. Du Cange mentionne ainsi, dans son *Index* des auteurs grecs inédits, les deux poëmes de Sakhlikis :

« STEPHANI SACHLECIS *opuscula duo versibus politicis græco-barbaris conscripta, quorum alterum inscribitur :* Γραφαὶ καὶ στίχοι καὶ ἑρμηνεῖαι, ἔτι καὶ ἀφηγήσεις κυροῦ Στεφάνου τοῦ Σαχλήκη. *Alterum eamdem inscriptionem continet, seu Monita ad filium* (2), *ut abstineat a meretricibus et alea, et ne noctu vagetur.* — Ex codice Menteliano, nunc Regio. »

Huet connaissait également les deux poëmes de Sakhlikis; voici en quels termes il en parle : *Lexicon Græcæ linguæ vulgaris conficere volenti ditissimam vocabulorum sege-*

(1) Dans le second volume de ses Ἄτακτα.

(2) Ce n'est pas à son propre fils, mais bien au fils de l'un de ses amis que Sakhlikis adresse ses *Monita*. Du Cange, qui lisait à la hâte, est fréquemment tombé dans de semblables erreurs.

tem sufficient duo Stephani cujusdam Sachlecis poemata, quæ versibus græcobarbaris conscripta Regios inter codices manent adhuc inedita (1).

C'est aussi le n° 2909 qui contient l'autre poëme de Stephanos Sakhlikis, mentionné par Huet et Du Cange. J'eusse vivement désiré l'éditer avec celui-ci, si la terrible crise que nous traversons ne m'avait fermé l'accès de notre Bibliothèque nationale. Je m'empresserai de le publier aussitôt que j'aurai pu en prendre copie, c'est-à-dire après le siége de Paris, si toutefois les bombes que nous lancent les compatriotes du docteur Mommsen ne viennent pas réduire en cendres les trésors que renferme le précieux dépôt de la rue Richelieu (2).

— Il ne sera peut-être pas inutile de donner place ici à la notice que Coray a consacrée à Sakhlikis, dans les Prolégomènes du deuxième volume de ses Ἄτακτα. Après avoir parlé d'Emmanuel Georgillas et du poëme de *Bertrand le Romain* (3), Coray continue ainsi :

« Ὁ τρίτος ποιητὴς ὀνομάζεται Στέφανος Σαχλήκης. Τὸ ποίημά του φέρει τὴν ἐπιγραφὴν ταύτην· « Γραφαὶ καὶ στίχοι καὶ ἑρμηνεῖαι, ἔτι καὶ ἀφηγήσεις κυροῦ Στεφάνου τοῦ Σαχλήκη », καὶ ἀρχίζει ἀπὸ τοὺς ἑξῆς στίχους :

Ἀπὸ τὴν ὥραν τὴν κακὴν ὁποῦ μὲ φυλακήσαν,
Ὁ λογισμός μου ἐδιάζε με, ὁ νοῦς μου ἠνάγκαζέ με,
Λέγοντα· γράψε γράμματα, Στέφανε, διὰ τοὺς φίλους,
Πῶς τοὺς ἀγαποῦν καὶ διὰ τί, τοὺς φίλους των οἱ φίλοι,
Καὶ οἱ συγγενεῖς τοὺς συγγενοὺς, καὶ πῶς τοὺς ἀπαρνοῦνται.

(1) Petri Danielis Huetii in lingvam græcobarbaram Animadversiones, necnon Addenda ad Lexicon Patris Somaveræ (feuillet 39, *recto*). — *Manuscrit de ma collection.*

(2) Le jour où j'écrivais ces lignes (dimanche, 15 janvier 1871), le bombardement était plus violent que jamais, et les projectiles prussiens menaçaient d'atteindre le centre même de Paris.

(3) Διήγησις ἐξαίρετος Βελθάνδρου τοῦ Ῥωμαίου. (Manuscrit grec 2909 de la Bibliothèque nationale.)

Εἰς ὅλον τὸ ποίημα θρηνεῖ ὅσα ἔπαθε κακὰ εἰς τὴν φυλακήν, παραπονεῖται διὰ τὴν ἀπιστίαν τῶν φίλων του, καὶ στηλιτεύει τὰς ἑταίρας ἢ μᾶλλον τὰς πόρνας τῆς Κρητικῆς Κυδωνίας, ἥτις πιθανὸν ὅτι ἦτο καὶ πατρίς του.

Τὰ παθήματα τῆς φυλακῆς ἱστορεῖ μὲ πολλὴν βωμολοχίαν, καὶ ἐξειρέτως τὰς πανουργίας καὶ τὴν ἀπανθρωπίαν τοῦ δεσμοφύλακος, ὅστις κατέτρωγε τὰ εἰς τὸν Στέφανον ἔξωθεν στελλόμενα μὲ ἄλλους προσκαλεσμένους, διὰ παρηγορίαν, ὡς ὑπεκρίνετο τοῦ φυλακισμένου. Τοὺς συμπότας τούτους σκώπτων ὁ ποιητής, λέγει·

Καὶ κεῖνοι εἰς μίαν ἤρχιζαν νὰ τρώγουν καὶ νὰ πίνουν,
Νὰ τραγῳδοῦν Λατινικὰ (1), καὶ νὰ μὲ πεσκαντάρουν (2).
Καὶ τότε λέγουσι καὶ ἐμὲ: «Βαίνη μπέβρε οὖν τράτον (3).»
Καὶ τότε ἀπῆν μισεύσουσιν, καὶ ὑπᾶν εἰς τοὺς ἀνέμους,
Σιμώνει φυλακάτορας τέχατε πρὸς ἐμένα,
Καὶ λέγει· ἐγὼ τοὺς ἔφερα νὰ σὲ παρηγορήσουν,
Πιστεύοντα (4) νὰ μ' ἔκαμε πολλὰ μεγάλην χάριν.

Ἐκ τούτων συμπεραίνεται καὶ τοῦ Σαχλήκη καὶ τοῦ ποιήματος αὐτοῦ ὁ χρόνος, ὅστις ἦτον ἀδιστάκτως ὅτε οἱ Βενετοὶ ἐκρατοῦσαν ἀκόμη τὴν Κρήτην (5).

Ἤθελα φέρειν μαρτυρίας καὶ ἀπ' ὅσα λέγει περὶ τῶν πορνῶν τῆς Κρήτης, ἂν μὲ τὸ ἐσυγχώρει ὁ χαρακτὴρ τοῦ λόγου τοῦ ποιητοῦ. Ἀλλ' ἔκαμεν αἰσχρότερα τὰ αἰσχρὰ, μὲ τὴν ἄμετρον βωμολοχίαν, ἡ ὁποία δείχνει ὅτι καὶ ἡ νεότης τοῦ ποιητοῦ μας ἐδελεάσθη ἀπὸ τᾶς σειρῆνας, καὶ ἡ ἀπάρνησις τῶν φίλων καὶ ἡ φυλάκισις αὐτοῦ ἦσαν καρποὶ διαγωγῆς ἀτάκτου. Μίαν μάλιστα ἀπὸ τὰς πόρνας, τὴν κορυφαίαν, ὀνομαζομένην ΚΟΥΤΑΓΙΩΤΕΝΑΝ, στηλιτεύει μὲ πολλὴν ὀργὴν, ὡς αἰτίαν τῶν συμφορῶν του:

(1) Λατινικὰ ὀνομάζει τὴν Ἰταλικὴν γλῶσσαν.

(2) Ἀγνοῶ τὴν λέξιν Πεσκαντάρουν· ἂν ἦναι ἀπὸ τὸ Ἰταλικὸν pescare, σημαίνει νὰ μὲ ὀψαρεύωσι, μεταφορικῶς, νὰ μὲ ἐρεύνωσι, ζητοῦντες νὰ μοῦ σύρωσι λόγους καὶ ἐξομολογήσεις βλαβερὰς εἰς ἐμέ.

(3) Ἰταλιστί, *veni bevere un tratto* (viens boire un coup).

(4) Πιστεύοντα, ἀντὶ τοῦ Πιστεύων.

(5) Τὴν ἐπῆραν ἀπ' αὐτοὺς οἱ Τοῦρκοι κατὰ τὸ 1669 ἔτος ἀπὸ Χριστοῦ.

Στὸ Ῥέθεμνος (1) κ' εἰς τὰ Χανεὰ (2), παντοῦ κουδούνισά την
Καὶ 'γὼ τὴν Κουταγιώτενα παντοῦ μανδάτευσά (3) την.

Ἡ στιχουργία τοῦ (Σαχλήκη) εἶναι ὁμοιοτέλευτος, ὡς μαρτυροῦν οἱ ἑξῆς τέσσαρες στίχοι, οἱ ὁποῖοι, μετὰ τέσσαρας ἄλλους στίχους εἰς τὸ ουλα, τέλος ἔχουν τὸ αριν.

Καὶ ἡ κλέπτρα ἡ Κουταγιώτενα εἰς ὅλαις ἐροζονάριν (4),
Εἰπὲ, μωρὴ κυρὰ Κωλὴ, ποῦ τόδρες τὸ λινάριν;
Νὰ πάγω, νὰ πραγματευτῶ κανένα κεντηνάριν (5),
Νὰ κάμνω πέτζαις (6) νὰ πουλῶ, καὶ ν' ἀγοράζω οἰνάριν (7),
Νὰ πίνω, νὰ ζεσταίνωμαι τὸν μῆναν τὸν Γεγνάριν (8).

Cette dernière observation de Coray n'est pas, ce me semble, applicable au poëme que je publie aujourd'hui; à de rares exceptions près, la rime y est toujours rigoureusement observée, et, pour me servir d'une expression toute moderne, je pourrais même dire que Sakhlikis vise sans cesse à rimer richement.

Sakhlikis vivait, selon toutes les apparences, vers le milieu du seizième siècle; c'est du reste l'opinion de Coray et de mon ami M. Constantin Sathas (Νεοελληνικὴ Φιλολογία). La langue qu'il a employée est relativement assez pure; on y trouve bien quelques mots italiens, mais pas un seul d'origine turque ou arabe.

J'aime à croire que le poëme Εἰς τὸν Φραντζεσκήν fut composé longtemps après celui que je me propose de publier plus tard. Il en est en quelque sorte la morale pratique; en effet, les bons conseils adressés à ce jeune

(1) Ἡ παλαιὰ Ῥίθυμνα, ἢ Ῥιθυμνία.

(2) Ἡ παλαιὰ Κυδωνία· τὸ Χανέα (Χανία) λέγεται Ἰταλιστὶ Canea (Canée).

(3) Μανδατεύω, ἢ ὡς προφέρεται σήμερον Μανταταύω (accuser), ἀπὸ τὸ Μανδάτον (Ἰταλιστὶ mandato).

(4) Raisonnait.

(5) Κεντηνάριον, ἀπὸ τὸ Λατινικὸν Centenarius (*quintal*).

(6) Ἀπὸ τὸ Ἰταλικὸν pezza (*pièce de toile*).

(7) Οἰνάριον, ὑποκοριστικὸν τοῦ Οἶνος.

(8) Ἰανουάριον.

homme par notre *poëte* ne pouvaient être inspirés à ce dernier que par une expérience toute personnelle des malheurs où l'avaient précipité le jeu, le vagabondage et la débauche. Rien ne nous empêche de supposer que Franceschi ne fit pas toujours la sourde oreille aux leçons toutes paternelles d'un vieil ami que l'adversité avait rendu sage.

Mon manuscrit du poëme de Stephanos Sakhlikis présente une particularité que je crois ne pas devoir passer sous silence : c'est la transcription interlinéaire, en caractères latins, des vers 51 à 54. Cette transcription atteste d'une façon on ne peut plus évidente que les hellénistes d'Occident n'avaient pas tous été dupes du mauvais tour qu'Érasme avait voulu leur jouer quand il écrivit son spirituel dialogue *Inter ursum et leonem* intitulé : *De recta Latini Græcique sermonis pronuntiatione* (Bâle, 1527).

Je ne crois pas faire une digression inutile en mettant sous les yeux du lecteur la preuve irrécusable que les savants vraiment dignes de ce nom avaient conservé dans toute son intégrité la prononciation enseignée à l'Europe occidentale par les Grecs exilés, et l'avaient maintenue au moins jusqu'au milieu du dix-septième siècle, époque à laquelle un scribe inconnu transcrivit le poëme que je publie aujourd'hui.

Et d'abord il est bon d'observer qu'Érasme lui-même ne considérait son fameux dialogue que comme un jeu d'esprit ; c'est ce dont on peut se convaincre en lisant un autre de ses dialogues intitulé *Echo*, où il fait rimer *eruditionis* avec ὄνοις, *episcopi* avec κόποι, *hariolari* avec λάροι, *famelici* avec λύκοι, *grammatici* avec εἰκῇ, etc.

En outre, un savant d'outre-Rhin, nommé Ræuchlein (en grec Καπνίων), qui avait étudié la langue hellénique à Paris sous Hermonyme de Sparte et non pas dans les livres, Ræuchlein, dis-je, fonda en Allemagne une célèbre école qui conserva longtemps les saines traditions (1).

(1) Cf. Martin Crusius, *Turco-Græcix libri octo*, etc.

Produisons aussi le témoignage de Henri Estienne, que l'on ne soupçonnera certes pas d'avoir ignoré le grec. Voici ses paroles :

« Si Gallicum PAIS, id est *pascis,* proferre velis, memineris quomodo Græcum παῖς pronunties. » (*Hypomn. de Gallica lingua,* page 41.)

Et Amyot : « Il le salua à la grecque, en disant *chéré,* qui vaut autant à dire comme : faites bonne *chère*, χαῖρε. » (Traduction d'Héliodore, livre II.)

A ces témoignages de savants de profession je joindrai celui d'un des plus grands écrivains qui aient illustré la littérature française, de Rabelais. On ne s'attendait probablement guère à me voir citer en faveur de la prononciation grecque un passage de l'auteur de Pantagruel, mais il ne faut pas oublier que l'immortel curé de Meudon était à ses heures un helléniste de premier ordre, qui correspondait en grec avec son ami Guillaume Budée (1).

Dans la rencontre de Panurge et de Pantagruel (livre II, chap. 7), le premier s'adresse successivement en quatorze langues différentes au second, sans parvenir à se faire comprendre. Je citerai seulement le passage grec, en ajoutant les caractères grecs à la transcription en caractères latins que l'on trouve d'une manière plus ou moins défigurée dans les diverses éditions de Rabelais qui ont été publiées jusqu'à nos jours.

Ce morceau, malgré son mode imparfait de transcription, nous prouve que Rabelais prononçait le grec selon la vraie méthode.

« *Despota tinyn panagathe, diati sy mi ouk artodotis? Horas gar limo analiskomenon eme athlion, kè en to metaxy me ouk eleïs oudamos; zitis de par emou ha ou khri. Ke homos philologi pantes homologousi tote logous te ke rimata peritta*

(1) Βουδαίου ἐπιστολαὶ ἑλληνικαί. Parisiis, MDLXXIIII. Voir pages 140 et suivantes la lettre intitulée : *Gulielmus Budæus Francisco Rabalæso, sodali Franciscali, salutem;* et commençant par ces mots : Σὺ μὲν, ὦ χρηστὴ κεφαλὴ, τοῦδε τοῦ ἐνιαυτοῦ, etc.

hyparkhin, hopote pragma afto pasi dilon esti. Entha gar anankeï monon logi isin, hina pragmata (hon peri amphisvitoumen) mi prosphoros epiphenete. »

TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.
Δέσποτα τοίνυν παγάγαθε, διατὶ σύ μοι οὐκ ἀρτοδοτεῖς; ὁρᾷς γὰρ λιμῷ ἀναλισκόμενον ἐμὲ ἄθλιον; καὶ ἐν τῷ μεταξὺ μὲ οὐκ ἐλεεῖς οὐδαμῶς, ζητεῖς δὲ παρ' ἐμοῦ ἃ οὐ χρή· καὶ ὅμως φιλόλογοι πάντες ὁμολογοῦσι, τότε λόγους τε καὶ ῥήματα περιττὰ ὑπάρχειν, ὁπότε πρᾶγμα αὐτὸ πᾶσι δῆλόν ἐστι. Ἔνθα γὰρ ἀναγκαῖοι μόνον λόγοι εἰσίν, ἵνα πράγματα (ὧν περὶ ἀμφισβητοῦμεν) μὴ προσφόρως ἐπιφαίνεται.	Excellent maître, pourquoi ne me donnes-tu pas de pain? malheureux que je suis, tu me vois mourir de faim, et cependant tu n'as pas pitié de moi, mais tu me demandes ce qu'il ne faut pas. Pourtant tous les savants sont d'avis que paroles et discours sont superflus, quand une chose est évidente pour tout le monde. Les discours ne sont nécessaires que dans le cas où les choses (sur lesquelles nous discutons) ne sont pas suffisamment évidentes.

— Je possède un exemplaire de la *Messe grecque* qui se chantait chaque année dans l'église abbatiale de Saint-Denis, en l'honneur de son patron (1); dans ce livre, imprimé à Paris en 1674, je trouve la preuve que les Bénédictins de cette époque prononçaient (au moins en certaines circonstances) le grec conformément aux vrais principes.

En effet, dans l'espace compris entre le texte et le plain-chant, on a figuré le grec en lettres latines, probablement à l'usage des moines qui ne savaient pas le lire autrement. L'écriture est du dix-huitième siècle. Voici deux strophes de la *Prose* avec leur transcription :

(1) Missa in Octava S. Dionysii Areopagitæ et sociorum martyrum ad usum Regalis Ecclesiæ ejusdem S. Dionysij in Francia, ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Mauri. Parisiis, ex officina Roberti Ballard, unici Regiæ Musicæ typographi. MDCLXXIIII.

Ὁ Γάλλων ἀπόστολος	Ho Gallôn apostolos
Ἦλθεν εἰς Λουτηκίαν,	Ilthen is Loutikian
Ἣν κατέσχε δόλιος	Hin katesche dolios
Ἐχθρὸς ὡς τὴν ἰδίαν.	Echthros hos tin idian.
Τὸν τοῦ Χριστοῦ ναὸν κτίζει,	Ton tou Christou naon ktizi,
Ἅπασιν εὐαγγελίζει	Hapasin evangelizi,
Τοῖς σημείοις φανερός.	Tis symiis phaneros.

Après le sacré, le profane. Molière lui-même, dans *les Femmes savantes* (1672), lorsque Trissotin a dit à Vadius :

> Vous avez le tour libre et le beau choix des mots.

fait répondre par celui-ci :

> On voit partout chez vous l'*ithos* et le *pathos*.

Τὸ ἦθος καὶ τὸ πάθος. Molière, lui aussi, connaissait la vraie prononciation.

Terminons enfin par les quatre vers de Stephanos Sakhlikis :

> Gnorize, hyie mou Phrantzeski, na prokopsis an thelis,
> Perikopse ta skotina, ke mi me anayelis.
> Tis nyktas ta yyrismata na ta polismonisis,
> Ke tis himeras tin timin na tin apokinisis.

Que les hellénistes me pardonnent toutes mes citations. Si elles n'offrent aux savants qu'un médiocre intérêt pour l'histoire de la prononciation grecque, on ne pourra pas du moins leur contester le mérite de la nouveauté.

PARIS, 15 janvier 1871.

Émile Legrand.

ΓΡΑΦΑὶ ΚΑὶ ΣΤΙΧΟΙ

ΚΑὶ

ΕΡΜΗΝΕΪΑΙ

ΚΥΡΟΪ ΣΤΕΦΑΝΟΥ ΤΟΪ ΣΑΧΛΗΚΗ

I.

Ηολλὰ ἐκόπιασα εὔκαιρα πολλαῖς φοραῖς δι' ἐσένα,
Νὰ σὲ διατάξω, Φραντζεσκή, νὰ λείπῃς αὐτὰ ξένα.
Καὶ ὅσα σὲ διάτασσα, ἐσὺ πολλὰ 'λίγα ἐκαταπιάσες,
Καὶ ἀπὸ τὰ λόγια μου ποσῶς τίποτις οὐδὲν ἐπιάσες.

Vers 1. Ἐκόπιασα, pour ἐκοπίασα. Le peuple préfère la première forme. En grec vulgaire, Κοπιάζω signifie *travailler*, *se fatiguer*, *se donner de la peine*. Il a encore une autre signification assez curieuse, par exemple, dans ces sortes de phrases : Κόπιασε, σὲ παρακαλῶ, *venez, je vous prie*. Κόπιασε μέσα, *donnez-vous la peine d'entrer*. Κόπιασε εἰς τὸ καλὸν, καὶ μὴ μὲ ἐνοχλῇς, *allez-vous-en, et ne m'ennuyez pas*.

— Εὔκαιρα, *vainement*.

2. Φραντζεσκή, c'est le *Franceschi* des Italiens. Les noms italiens n'étaient pas rares en Crète au moyen âge. L'auteur de l'*Erotocritos*, Cornaro, s'appelait Βιτζεντζό.

3. Ἐκατάπιασες, forme vulgaire pour κατέπιασες. Le verbe Καταπιάνω signifie *entreprendre*.

4. Les Grecs disent indifféremment λόγια et λόγοι.

— Τίποτις, on dit aussi, et plus fréquemment, τίποτε et τίποτες. Τίποτις οὐδέν signifie *absolument rien*. C'est la négation redoublée.

5 Καὶ φαίνεταί μου σπέρνω τα τὰ λόγια μου στὸν ἄμμον,
Καὶ δωριανὰ κολάζομαι, οὐ ξεύρω τί νὰ σοῦ κάμω.
Πουλιὰ πετώμενα θωρῶ καὶ ἁπλώνω νὰ τὰ πιάσω,
Καὶ τὰ Στρομβούλικα βουνιὰ σὰν κάμπους νὰ τὰ πτιάσω.
Μὲ τὴν ματζούκα πολεμῶ τὸν ἄνεμον νὰ δείρω,
10 Καὶ ἀπὸ τὸν ᾅδη τοὺς νεκροὺς κολάζομαι νὰ γύρω·
Τῆς θάλασσας τὰ κύματα θέλω νὰ δεκατίσω,
Καὶ τ' ἄστρη ὁποῦναι ἄμετρα βιάζομαι νὰ μετρήσω.

5. Σπέρνω, *semer*. R. Σπείρω.

Dans les *Adages* manuscrits d'Hermodoros, dont Du Cange possédait une copie, on lit : Ὑγεία σου, Ἰάννη, κουκκία σοῦ σπέρνω.

6. Κολάζομαι, *se donner du mal pour, se damner pour*.

— Δωριανά, *vainement*.

7. Πουλί, *oiseau*. R. Πῶλος. Ce terme se trouve déjà dans le traité *de Matulis* : Καὶ ἃς τρώγῃ ὀρνίθια, καὶ περιστερόπουλα, καὶ ἕτερα πουλιά.

— Ἁπλώνω, *étendre la main* pour saisir quelque chose.

8. Στρομβούλικα βουνιά, *le volcan de Stromboli*, dans les îles Lipari. Voici comment en parle Meletios : « Στρογγύλη, κοινῶς ΣΤΡΟΜΠΟΛΙ, πυροβόλος (νῆσος) καὶ αὕτη, ἀπέχει τῆς Λιπάρας πρὸς Ἀνατολὰς 10 μίλια, ὅσα μίλια εἶναι καὶ ἡ αὐτῆς περίμετρος. » (Μελετίου Γεωγραφία παλαιὰ καὶ νέα, etc. Ἐνετίησι, ᾳψκή. *In-folio ;* à la page 298°.)

— Πτιάσω, de Πτιάνω; ici ce verbe signifie *aplanir*. On dit plus souvent Φτιάνω. R. εὐθειάζω.

9. Ματζούκα (qui vient de μάτζα), *massue*. R. française. Codinus, dans son ouvrage Περὶ Ὀφφικίων, dit quelque part : Φέρει δὲ ἀντὶ δικανικίου, ἣν ἰδιωτικῶς καλοῦσι ματζούκαν, ἀργυρᾶν, κεχρυσωμένην, etc. (Chap. IV, n° 58).

— Πολεμῶ peut s'entendre ici, soit dans le sens que j'ai attribué à Κολάζομαι (*vers* 6), soit dans son acception ordinaire.

10. Γύρω, *ramener, faire rebrousser chemin*. R. γυρόω. On trouve plus fréquemment γύρνω et γέρνω. Il ne faut pas confondre ce verbe avec γύρω, adverbe qui signifie *à l'entour*.

11. Δεκατίζω, *prélever la dîme*.

12. Ἄστρη, forme du pluriel pour ἄστρα, très-usitée dans le dialecte crétois. Voir à ce sujet mes annotations sur le poëme de *la Belle Bergère* (seconde édition, Imprimerie nationale; Paris, 1870).

— Ὁποῦναι pour ὁποῦ εἶναι.

— Μετρήσω, de μετρῶ, avec le sens de *compter*. De même ἄμετρα ne signifie pas *incommensurables*, mais *innombrables*.

Τὴν νύκτα θέλω σκοτεινὰ γράμματα ν' ἀναγνώθω,
Καὶ ἀπὸ τὴν Πόλιν ὡς ἐδῶ τί κάμνουσι νὰ γνώθω·
Καμήλας λέγω πέτασαι καὶ γύρισαι στὰ ὕψη,
Καὶ τὸ φεγγάριν τοῦ οὐρανοῦ χαμαὶ στὴν γῆν νὰ κύψῃ.
Τὴν θάλασσαν τὴν ἄμετρον ὀρθώνω νὰ γλυκαίνῃ,
Καὶ λύκου λέγω πρόβατον ποτὲ νὰ μὴ δαγκάνῃ.
Δένδρον ροζιάρη καὶ κυρτὸ νὰ 'σιάσω μὲ τὰ λόγια,
Καὶ δίχως σκάλαις ν' ἀναιβῶ ἐπάνω εἰς τ' ἀνώγια·
Καὶ ὡσὰν ἐτοῦτα δὲν θαῤῥῶ ποτὲ νὰ συνοδεύσω,
Ἤτις καὶ σὲ οὐδὲν κρατῶ ποτὲ νὰ σοῦ παιδεύσω.

13. Ἀναγνώθω, *lire*. On trouve aussi ἀναγνώνω. R. Ἀναγινώσκω.
— Σκοτεινά (adverbe), *dans l'obscurité*. Χωρὶς φῶς, εἰς τὸ σκότος, dit Coray.

14. Πόλις, *Constantinople;* c'est pour les Grecs la *ville* par excellence. Les Latins disaient de même *Urbs* pour désigner *Rome*.
— Γνώθω, pour γινώσκω, *connaître, savoir*.

15. Καιμύλας, dans mon manuscrit; et Καμύλας dans le 2909. Je préfère cette dernière leçon.

16. Φεγγάριν, *lune*. R. Φέγγος. A la page 254 de l'*Orneosophium*, écrit par ordre de l'empereur Michel, on lit : Μετὰ τὴν ἀπόχυσιν τοῦ Φεγγαρίου, δὸς αὐτῷ θηριακήν. Mon manuscrit traduit ainsi ce vers et le suivant :

Cœlestem in terras jubeo descendere lunam,
Immensique maris salsos dulcescere fluctus.

17. Ὀρθώνω. Mon manuscrit traduit en interligne par *jubeo*; c'est à tort, ce verbe signifie *aplanir*.

18. Τοῦ λύκου, pour τῷ λύκῳ. Dans l'idiome populaire, le génitif remplace constamment le datif qui y est inconnu.

19. Ῥοζιάρης, *noueux*. R. Ῥοζός, qui dérive du grec ancien ὀζός.
— Κυρτός, *courbé*. R. Κυρτόω.
— Σιάσω, pour ἰσιάσω, d'ἰσιάζω, *redresser*.

20. Ἀνώγι, *chambre haute*.

21. Συνοδεύω. Ce vers est ainsi traduit dans mon manuscrit : *Et ut arbitror ista me non posse unquam assequi*.

22. Ἤτις, *de même*. Ἐδήτις est plus usité. Coray interprète ainsi ce vers : « Οὕτω καὶ σὲ δὲν κρατῶ (δὲν ἰσχύω) ποτὲ νὰ σὲ παιδεύσω, σὲ διορθώσω. » Il propose en outre de lire ποτὲ νὰ σὲ παιδεύσω.

Λοιπὸν, παιδί μου, ἔπρεπε μὲ δίκαιον νὰ σ' ἀφήσω,
Καὶ ὅτι κακὸ καὶ ἂς ἔλθῃ, υἱὲ, ἐγὼ νὰ μὴ ψηφίσω.
Ἀμ' ἂν θυμοῦμαι, Φραντζεσκὴ, πῶς εἶσαι γενεαλογημένος,
Κ' εἶσαι μεγάλου ἀνθρώπου υἱὸς, καὶ 'κριβ' ἀναθρεμμένος,
Κ' εἶχα μὲ τὸν πατέρα σου πολλὰ πολλὴν φιλίαν,
Δείπνους καὶ γεύματα πολλὰ, σπλάγχνος καὶ ὁμιλίαν,
Καὶ τοῦ πατρός σου ἡ φιλιὰ φουσκώνει με νὰ κλάψω,
Καὶ σένα πάλιν διαταμοὺς καὶ παιδεύσεις νὰ γράψω.
Καὶ ἂν τὰ πιάσῃς, Φραντζεσκὴ, τὰ λόγια τὰ σὲ γράφω,
Ξεβάλλεις τὴν ψυχοῦλά σου ἀφ' τοῦ ἰνφέρνου τὸν τάφον.

24. Ψηφίζω, *faire cas, estimer.*
— Ἔλθῃ, pour ἔλθῃ ; l'accent est déplacé à cause du rhythme.
25. Ἀμμή, *mais.*
— Γενεαλογημένος, *noble,* issu d'une famille qui a sa *généalogie.*
26. Καὶ ἀκριβὰ ἀναθρεμμένος, *et soigneusement élevé.*
27. Πολλὰ πολλὴ φιλία, *amitié très-étroite.*
28. Γεύμα, pour γεῦμα, *souper.*
— Σπλάγχνος, *tendre affection.* R. Σπλάγχνον.
29. Φουσκώνει με, *me gonfle* le cœur. R. Φύσκη.

Homère a employé οἰδαίνω dans le même sens en plusieurs endroits, et notamment dans son Iliade ; Achille dit à Ajax (*Iliade,* IX, 646) :

Ἀλλά μοι οἰδάνεται κραδίη χόλῳ, ὁππότ' ἐκείνων
Μνήσομαι....

30. Διαταμός, pour διαταγμός, *conseil, avis.*
— Παίδευσις, *instruction, leçon.* Quelquefois ce terme a le sens de *punition.*
31. Πιάνω, (ici) *observer, suivre, exécuter.*
32. Ξεβάλλεις, *tu arrûches.*
— Ψυχοῦλα, *âme ;* diminutif de ψυχή ; ψυχοῦλά σου, *ta pauvre âme.* Voici ce vers tel qu'on le lit dans le manuscrit 2909 :

« Ξεβάλης τὴν ψυχούλα σου αὐτοῦ ἰνφέρνου τὸν τάφον. »

Les mots αὐτοῦ ἰνφέρνου τὸν τάφον ne sont rien moins que faciles à expliquer. Je propose de corriger ainsi : ἀφ 'τοῦ ἰνφέρνου, *etc.,* et le vers peut alors parfaitement se traduire par : *tu arraches ton âme aux gouffres infernaux.* 'Ινφέρνον n'est que l'italien *inferno.*

Ὀμνύω σε, υἱέ μου Φραντζεσκή; εἰς τὴν θεοῦ τὴν χάριν,
Εἰς τὰ σὲ συμβούλεύομαί χαρὰν θέλεις ἐπάρει·
35 Εἰ δὲ καὶ ῥίψῃς τα εἰς μεριὰν, καὶ νὰ τὰ λησμονήσῃς,
Καὶ πάλιν εἰς τὰ πρότερα κακὰ ν' ἀποκινήσῃς,
Ἄλλον ποτὲ ἐκ τὰ χέρια μου οὐ μὴ νὰ ἰδῇς γράμμα,
Οὐ λόγον ἐκ τὸ στόμα μου, ἢ νουθεσίας πρᾶγμα.
Γίνωσκε, υἱέ μου Φραντζεσκή, τὰ λόγια μου ἂν τὰ πιάσῃς,
40 Εἰς τὰ σὲ συμβουλεύομαι ὀλίγα νὰ κοπιάσῃς,
Θέλεις χαρῇ καὶ τιμηθῇ καὶ ζήσειν καὶ πλουτίσειν,
Καὶ τοὺς ἐχθρούς σου εἰς τὸν λαιμὸν θέλεις καταπατήσειν.
Καὶ ὅταν σὲ 'δοῦν καὶ περπατεῖς μὲ φρόνησιν καὶ τάξιν,
Θέλουν χαρῆν οἱ φίλοι σου καὶ οἱ ἐχθροὶ θέλουν πλαντάξειν,
45 Εἰ δ' ἔλθῃ τὸ ξανάστροφον θέλουν χαρῆν οἱ ἐχθροί σου,
Κ' οἱ φίλοι σου καὶ 'ξαφήσουν σε, καὶ σὺ τὴν μοῦζαν χρίσου.

34. Συμβουλεύομαι, comme συμβουλεύω, *conseiller*.

— Ἐπάρει, de παίρνω, ἐπαίρνω. R. ἐπαίρω. Voici le commentaire de Coray : « Ἀπὸ τὸν σωζόμενον ἀόριστον ἐπῆρα, φαίνεται ὅτι τὸ Παίρνω εἶναι παραφθορὰ τοῦ Ἐπαίρω. Φαίνεται δ' ἔτι καὶ ἀπὸ τὴν χρῆσιν τῶν προγενεστέρων, οἱ ὁποῖοι ἐσήμαιναν τὸ αὐτὸ καὶ διὰ τοῦ ἁπλοῦ Αἴρω. — Ὁ Καθολικὸς τὰς οἰκίας μου ἦρε (*Du Cange*, au mot Καθολικός).

35. Εἰδὲ καὶ ῥίψῃς τα εἰς μεριάν, *si tu les jettes dans un coin*.

36. Ἀποκινῶ, *revenir, retourner*. Mon manuscrit met en marge : *Quod si ad vomitum redeas*.

37. Γράμμα ἐκ τὰ χέρια μου, *une lettre de ma main*.

40. Κοπιάσῃς, voir la note du premier vers.

43. Καὶ ὅταν σὲ 'δοῦν καὶ περπατεῖς, *et lorsqu'ils verront que tu marches*. Le second καί n'est autre chose que le *che* italien.

44. Πλαντάξειν, *crever de dépit*. R. Πλατάσσω, mot grec ancien inusité. Lire sur ce terme le commentaire de Coray (Ἄτακτα, tome II, 302-303). Πλαντάξω est encore usité aujourd'hui avec le sens qu'il avait du temps de Sakhlikis. Je l'ai souvent rencontré dans le *Recueil de Chansons Épirotes* de Khasiotis; par exemple :

Ὥρα κακὴ στὰ λόγια σου, καὶ στὴν παρηγοριά σου,
Κ' ἐγὼ ξέρω ποῦ δὲν θὰ βρῶ, νὰ σκάσω, νὰ πλαντάξω.
(Ἡ Φρόσω, page 178.)

45. Ξανάστροφον, *l'inverse*. R. ἐξ, ἀνά, στρέφω.

46. Μοῦζα, *visage barbouillé*. Voir sur ce mot le IIe volume des Ἄτακτα, pages 253-254.

Καὶ κάθ' ἡμέρα, Φραντζεσκὴ, ἐσὺ θέλεις μανθάνειν
Τοὺς πειρασμοὺς καὶ τὰ κακὰ, τὰ ποιὰ θέλεις πανθάνειν.
Λοιπὸν τὰ σὲ γράφω εἰς χαρτὶν, παιδί μου, ἀνάγνωσέ τα,
Ἴδε τα καὶ στοχάζου τα, συχνομελέτησέ τα.
Γνώριζε, υἱέ μου Φραντζεσκὴ, νὰ προκόψῃς ἂν θέλῃς,
Περίκοψε τὰ σκοτεινὰ καὶ μὴ μὲ ἀναγέλῃς.
Τῆς νύκτας τὰ γυρίσματα νὰ τ' ἀπολησμονήσῃς,
Καὶ τῆς ἡμέρας τὴν τιμὴν νὰ τὴν ἀποκινήσῃς·
Ἀρνήσου τα τὰ σκοτεινὰ καὶ ἀγάπα τὴν ἡμέρα,
Πᾶσα καλὸς καὶ φρόνιμος νὰ σὲ κρατῇ ἀπὸ τὴν χέρα.
Τὴν νύκταν ὁποῦ πορπατεῖ ὡς διὰ κακὸν γυρίζει,
Πᾶσα καλὸς τοῦ ὀργίζεται, κ' εἰς μιὰν ἀποχωρίζει.
Τὴν νύκτα πόρνοι περπατοῦν, καὶ κλέπται καὶ φονίσκοι,
Καὶ τὴν ψυχὴν των δίδουσι τοῦ Σατανᾶ κανίσκι.
Τὴν νύκταν ὁποῦ περπατεῖ, καὶ τὴν ψυχήν του βλάπτει,
Ὁμοίως καὶ τὸ σῶμάν του ὡσὰν κερὶν τὸ κάμπτει.

47. Κάθ' ἡμέρα, *chaque jour*. Κάθε est indéclinable. R. καθ' ἕν.

48. Τὰ ποῖα, pour τὰ ὁποῖα, qui est plus usité.

— Πανθάνειν, *souffrir, éprouver*. R. Παθαίνω, Πάσχω.

52. Περικόπτω, *interrompre, rompre* avec une habitude.

— Ἀναγελῶ, *se moquer de*.

53. Τῆς νύκτας γύρισμα, *vagabondage nocturne*. Mon manuscrit traduit : *Abjice nocturnos errores*.

56. Πᾶσα καλός, pour πᾶς ἕνας καλός, *tout homme de bien*.

57. Πορπατῶ, de προπατῶ ; Περπατῶ est plus fréquent.

58. Εἰς μίαν (sous-entendu στιγμήν), *à l'instant, sur l'heure*. On trouve aussi εἰς μίον et 'ς μίο. Voir à ce sujet mes annotations de l'*Histoire du roi d'Écosse et de la reine d'Angleterre*, par Jacques Trivoli, de Corfou (Paris, 1871 ; in-8°).

59. Φόνισκος, *assassin*. R. Φονεύω.

60. Κανίσκι, *don, présent*. Les auteurs qui ont écrit en grec vulgaire au moyen âge ont généralement employé ce mot au lieu de δῶρον, *quia*, dit Du Cange, *dona in* CANISTRIS *deferri solent*. Κανίσκι signifie effectivement *corbeille*. Κανίσκι pour δῶρον, c'est le contenant pour le contenu.

62. Σῶμαν, pour σῶμα.

— Ὡσὰν κερὶν τὸ κάμπτει rappelle le *Cereus in vitium flecti* de l'*Art poétique* d'Horace.

Ταῖς πόρταις παρακάθεται, ν' ἀνοίξῃ δοκιμάζει,
Ἄλλοτες ἀτιμάζουν τον, ἄλλοτες ἀτιμάζει.
Καὶ ἄλλοτε ἀπ' ἔξω κατακροῦ, τὴν πόρνην νὰ μιλήσῃ,
Καὶ ἄλλοτε μπαίνει κλεπτικὰ, θέλει νὰ τὴν φιλήσῃ.
Καὶ μπαίνει καὶ πολλαῖς φοραῖς ἐκεῖ ὅπου νὰ πιστεύῃ
Ὅτι, ἂν ἔμπῃ καὶ πιάσῃ την, θέλει τὴν δυναστεύῃ·
Καὶ μερικοὶ ἐπετύχαντο καὶ μερικοὶ ἀστοχῆσαν,
Καὶ 'βάλαν τους στὴν αὐθεντειὰν, καὶ χάσασιν τὸ κτίσαν.
Τὴν νύκταν ὁποῦ περπατεῖ ἄσχημα ῥοῦχα βάνει,
Σταῖς ἀῤῥαμάδαις τῶν πορτῶν τὰ μάτια του νὰ βάνῃ·
Τὴν νύκταν ὁποῦ περπατεῖ γυρίζει ἀρματωμένος,
Καὶ πᾷ εἰς τοὺς παρακαθισμοὺς, σὰν ἔναι μαθημένος.
Ἄλλοτες τὸν ζυγώνουσι, καὶ ἄλλοτες νὰ ζυγώνῃ,
Καὶ ἄλλοτες τὸν πληγώνουσιν, καὶ ἄλλοτες νὰ πληγώνῃ·
Πολλοὶ ἐγύρισαν σκοτεινὰ καὶ ἤλθασιν πληγωμένοι,
Ἀμὲ πολλοὶ εὑρέθησαν τέλεια σκοτωμένοι.

63. Παρακάθομαι, *se tenir auprès de.*

64. Ἄλλοτες... ἄλλοτες, *tantôt.... tantôt.*

65. Ἀπ' ἔξω, *du dehors.*

— Κατακροῦ, par apocope, pour κατακρούει, *frapper à la porte.*

66. Κλεπτικά, *à la dérobée, furtivement.*

68. Δυναστεύω, *prendre de force, faire violence.*

69. Μερικοί, *quelques-uns.*

71. Ῥοῦχον, *habit.* Cf. le français *rochet.* Ce terme est très-ancien, on le trouve dans Nicétas : Φορῶν ῥοῦχον σχιστὸν ἐκ χρωμάτων δύο (Andronicus, lib. II, n° 6). — Ὁ Θεὸς κατὰ ῥοῦχα μερίζει καὶ τὴν κρυάδα est un proverbe grec moderne qui a pour correspondant en français : *A brebis tondue Dieu mesure le vent.*

72. Ἀῤῥαμάδα, *fente.* Voir Coray, Ἄτακτα, 2e vol., page 67.

73. Ἀρματωμένος, de ἁρματώνω. R. latine *armare.*

74. Παρακαθισμός, *garnison ;* ici *caserne, corps de garde.*

— Ἔναι, très-fréquent en grec vulgaire pour εἶναι ; 3e personne du présent de l'indicatif du verbe εἶμαι. Au singulier, Sophianos n'emploie jamais εἶναι, mais toujours ἔναι. Voir sa *Grammaire* que nous avons éditée (Paris, 1870).

75. Ζυγώνω, *accoster.*

78. Ἀμὲ πολλοί, *etc.*, est ainsi traduit dans mon manuscrit : *Sed*

Ποτὲ κανεὶς στὰ σκοτεινὰ καλὸν οὐδὲν εὑρίσκει,
Εἰμὴ ἀῤῥωστιαῖς καὶ κόλασες, κ' ὕστερα κλάει καὶ πρήσκει·
Ταῖς ξέναις πόρταις κατακροῦ, καὶ παραθύρια ἀνοίγει,
Καὶ τὰ κελλιὰ τῶν πολιτικῶν γυρεύγει νὰ διανοίγῃ.
Πολλαῖς φοραῖς τῆς πολιτικῆς ὄνομα ξένον τῆς λέγει,
Τὸν ἔχει πλεὸν στὰ μάτια της ἐκεῖνον τῆς διαλέγει·
Καὶ ἂν ἦν' καὶ ἀνοίξει του νἄμπῃ ἐγέλασέν την τάχα,
Καὶ τάσσει το εἰς ἀνδραγαθιαῖς εἰς τὴν παλαιάν του τζουβάχα.
Κανεὶς οὐδὲν εὑρίσκεται τὴν νύκτα νὰ γυρίζῃ,
Νὰ μηδὲν πάθῃ τίβοτας καὶ ἄλλους νὰ φοβερίζῃ.
Ἢ δέρνουν ἢ σκοτώνουν τον, ἢ νὰ τὸν φυλακήσουν,
Ἢ νὰ τὸν εὕρουν ἀῤῥωστιαῖς νὰ τὸν κατακοιτήσουν.

multi inventi sunt omnino interfecti. Ἀμέ ou plutôt ἀμμέ signifie *mais*. Nous avons déjà vu ἀμμή.

80. Κόλασες, *coups, châtiments*. Au singulier, Κόλασις signifi *Enfer*.

— Πρήσκει, *il enfle*. Mon manuscrit : *Flendo turgent oculi*.

81. Κατακροῦ, voir la note du vers 65.

— Παραθύρι, *fenêtre*. On dit aussi παράθυρον.

82. Κελλί, *cellule*.

— Πολιτική, *femme de mauvaise vie*.

— Γυρεύγω, pour γυρεύω, *chercher*. Note marginale de mon manuscrit : Γυρεύγει νὰ διανοίγῃ, *aperire tentat*.

83. Πολλαῖς φοραῖς, *souvent*.

84. Μάτι (ὀμμάτιον), *œil*. R. Ὄμμα.

85. Νἄμπῃ = νὰ ἐμπῇ, *pour entrer*.

86. Τζουβάχα. J'ignore la signification de ce terme, que je n'ai trouvé dans aucun glossaire, sauf celui de Du Cange, qui, malheureusement, n'en donne pas la traduction. Coray a également omis ce mot dans son Δοκίμιον.

88. Τίβοτας, *quelque chose*. On trouve aussi τίποτας, τίποτα, τίβοτζι, *etc*. Ce ne sont que des variantes de τίποτε.

89. Σκοτώνω, *tuer*. Mon manuscrit porte en marge : *In tenebras dejicere, id est, occidere*. R. σκοτόω, *couvrir de ténèbres*. Rapprochons encore de cette curieuse expression le vers d'Homère :

.... Τὸν δὲ σκότος ὄσσ' ἐκάλυψεν.

90. Νὰ τὸν κατακοιτήσουν ; *qui (morbi) eum lecto affigant* (Ms.).

Ὁ πέλελος στὰ σκοτεινὰ ἄδηλα νὰ θυμᾶται,
Ἀμὴ ὁποῦναι φρόνιμος στὸ στρῶμάν του κοιμᾶται.
Ὁποῦ γυρίζει σκοτεινὰ κρυφὰ τρώγει καὶ πίνει,
Τὸν βίον του ἐξοδιάζει τον, στὰ κοπριὰ τόνε χύνει·
Τῆς νύκτας τὰ καμώματα ἡ ἡμέρα ἀναγελᾷ τα,
Τῶν πέλελων τὰ πράγματα, τῶν νέων τὰ κοπελάτα.
Τραγουδιστάδες περπατοῦν, παιγνιώταις κατακροῦσιν
* * * * * * * * * * * * * * *
Καὶ συναντοῦνται, χαίρουνται, γελοῦν καὶ κατακροῦσιν,
Μεγάλα ἀνακατώνουνται, φλυαροῦν, βαττολογοῦσιν,
Καὶ βάνει ὁ νοῦς των ὑψηλὰ, καὶ εἰς ὅσον ὑψηλώνει,
Τόσον καὶ ἄλλον πλεώτερον ἀκόμη χαμηλώνει.
Ἀλλ' ὅμως οἱ εὐγενικοὶ, ὡσὰν 'γερθοῦν ἐκ τὸν δεῖπνον,
Ὑπάγουν πρὸς τὴν κλίνην των νὰ πάρουν 'λίγον ὕπνον.
Καὶ ὁποῦνεν' μέγας πέλελος ἀπομακρεὰ χωρίζει,
Καὶ ὅταν βρέχῃ καὶ βροντᾷ εἰς τὰ στενὰ γυρίζει.
Ὁποῦ γυρίζει σκοτεινὰ λαχάνει καὶ φονεύγει,
Καὶ πιάνουν καὶ φουρκίζουν τον, ἢ ἀπὸ τὴν χώρα φεύγει.

91. Πέλελος, *fou, sot*. Voici le commentaire de Coray : Εἰς τὸν Ἡσύχιον εὑρίσκω « Παιλλὸς.... νήπιος », καὶ « Παλαιὸς, ὁ ταῖς φρεσὶν ἐξεφθαρμένος ἤδη, ἄφρων, ὁ καὶ ἠλίθιος. » Voir aussi Ἄτακτα, II, 189.

92. Στρῶμαν, pour στρῶμα, *lit*.

93. Κρυφά, *en cachette*.

94. Κόπριόν, *fumier, ordures*.

96. Κοπελάτα, *folies de jeunesse*. Le glossaire de Du Cange traduit ce mot par *acta juvenilia*.

97. Τραγουδιστής, *chanteur*. — Παιγνιώτης, *joueur d'instruments*.

98. Ce vers manque dans le manuscrit 2909.

99. Συναντοῦνται, *ils se rassemblent*. R. Συνάντημα.

100. Ἀνακατώνομαι, *s'ingérer dans, se mêler de*. Ici, ce mot peut se traduire par : discourir à tort et à travers. R. ἄνω, κάτω.

103. Οἱ εὐγενικοί, *les gens comme il faut*.

104. Ἀίγος, pour ὀλίγος.

105. Ὁποῦνεν = ὁποῦ νὰ ἶναι, *celui qui est*.

106. Στενόν, *ruelle*.

107. Λαχάνει, *il arrive* (*accidit*, Ms.). R. λαγχάνω.

108. Φονεύγω, comme Φονεύω, *tuer*.

Ἡ νύκτα χάνει τὴν τιμὴν κ' ἡμέρα τήνε παίρνει,
110 Καὶ ὁποῦ γυρίζει σκοτεινὰ μεγάλα παραδέρνει.
Καὶ δι' αὔτο τὸ εἶπεν ὁ Χριστὸς εἰς τ' ἅγιον εὐαγγέλιον,
Ὁποῦ γυρίζει σκοτεινὰ εἶν' τοῦ δαίμονου γέλοιον,
Οὐδὲν κατέχει ποῦ περνᾷ, οὐκ οἶδε ποῦ παγαίνει,
Κ' ἐκ τὸ καλὸν ὁλότελα σκοτίζεται κ' εὐγαίνει.
115 Χάνει ψυχὴν καὶ τὸ κορμὶν, καὶ τοῦτο οὐδὲν ἔνι ψῶμα,
Κ' εὑρίσκομέν το στὴν γραφὴν ἐκ τοῦ Χριστοῦ τὸ στόμα.
Λοιπὸν τὸ πρῶτον λέγω σου· τὰς νύκτας μὴ γυρίζῃς,
Ἂν ἦν' καὶ θέλεις τὰ καλὰ νὰ μὴν τ' ἀποχωρίζῃς.

II.

Δεύτερον συμβουλεύω σε τὰ ἀζάρια νὰ μισήσῃς,
120 Καὶ δι' αὐτὰ τὴν χεῖρά σου ποτὲ νὰ μὴ τὴν σείσῃς.
Ὀργίζου των τῶν ἀζαριῶν, ἀπὸ τὸν νοῦν σου ἂς εὔγουν,
Διοτὶ ὁποῦ τ' ἀγαποῦν αὐτὰ ταῖς ἀτυχιαῖς δουλεύγουν.
Δὲν ἔχει νοῦν ὁ ζαριστὴς, γυρίζει σκοτισμένος,
Δὲν ἔχει κρίσιν ἢ τιμὴν, ἀμ' ἔναι ἐντροπιασμένος.

109. Φουρκίζω, *pendre*. R. latine *furca*.

110. Παραδέρνω, *être vivement inquiet*. R. Παρά, δέρω, *écorcher*.

112. Δαίμονου, pour δαίμονος. — Γέλοιον, *risée*.

113. *Non intelligit quo sua debeat dirigere vestigia* (Ms.).

115. Κορμίν, *corps*, Κορμίν ou κορμίον n'est que le diminutif de Κορμός, *tronc*.

— Ἔνι, pour εἶναι; 3e personne de εἶμαι.

— Ψῶμα, *mensonge*. R. ψεῦμα.

118. Ἂν ἦν' καί, *si tant est que*. On trouve aussi Ἀνέν = ἂν ἔναι.

119. Ἀζάρι, *dé, jeu de dés*. Ce mot, que Coray n'a pas cité dans son Δοκίμιον, n'aurait-il pas pour racine notre mot français *hasard?* Dans tous les cas, il est ancien; on le trouve dans la *Corona pretiosa* et dans les glossaires de Portios, Meursius et autres.

122. Δουλεύγω, pour δουλεύω, *être l'esclave de*. Ταῖς ἀτυχιαῖς δουλεύγουν, *miseriæ inserviunt* (Ms.).

123. Ζαριστής, *joueur de dés*. R. Ἀζάρι.

124. Ἐντροπιάζομαι, *être perdu de réputation*.

125 Ἀλλοῦ ἐρημιὰν ἐπεθυμᾷ, ἀλλοῦ θὲ νὰ πτωχάνῃ,
Τὰ ξένα ῥοῦχα ᾽ρέγεται, καὶ τὰ δικά του χάνει.
Ὁ ζαριστὴς ὀρέγεται πάντα νὰ ζυγανεύγῃ,
Καὶ μ᾽ ἀδικιὰ ψιλοκοπᾷ πάντα νὰ μηχανεύγῃ·
Ὁ ζαριστὴς ἀγανακτᾷ, θυμώνεται, μανίζει,
130 Τὴν πίστιν του καὶ τὸν Χριστὸν καὶ τοὺς ἅγιους ὑβρίζει,
Ὁ ζαριστὴς οὐδὲν ψηφᾷ, ἂν ἦν᾽ καὶ ὀμώσῃ ψῶμα,
Ὀμνεῖ καὶ πάντα ἀφιορκᾷ τὸ δολερόν του στόμα·
Καὶ πεθυμᾷ κακότυχος μὲ ξένα νὰ πλουτίσῃ,
Καὶ κεῖνος ἀπὸ τὴν πτωχειὰν πολλὰ ν᾽ ἀγανακτήσῃ.
135 Ὅταν δὲν ἔχῃ ὁ ζαριστὴς, τὰ ῥοῦχά του μαχεύγει,
Καὶ παίζει τα, καὶ χρειώνεται, καὶ ἀπὸ τὴν χῶρα φεύγει.
Ἀμ᾽ ὅταν κάτζῃ ἄτυχος καὶ παίξῃ τὸ ἰδικόν του,
Ῥοῦχά του, καὶ δηνέρια του, καὶ ὅλον τὸ σπιτικόν του,

125. Θέ, très-fréquent en grec vulgaire pour θέλει, mais ne se trouve jamais employé que pour indiquer le futur.

126. ᾽Ρέγεται = ὀρέγεται. Ἀδικός = ἐδικός.

127. Ζυγανεύγω (?).

128. Ψιλοκοπῶ ou (ὑ)ψηλοκοπῶ. — Ἴσως, dit Coray, ἀπὸ τὸ ὑψηλοκοπῶ, καυχῶμαι, *se vanter*. Ἐνδέχεται δὲ καὶ νὰ ἐσφάλῃ ἡ γραφὴ, ἀντὶ τοῦ ψιλοκοπῶ, τὸ ὁποῖον σημαίνει Λεπτολογῶ.

— Μηχανεύγω, pour μηχανεύω.

131. Ψηφῶ, *faire cas, estimer*.

132. Ἀφιορκῶ, pour ἐπιορκῶ, *se parjurer*.

133. Πεθυμῶ, pour ἐπιθυμῶ, *désirer, souhaiter*.

134. Κεῖνος, pour ἐκεῖνος.

135. Μαχεύγω = μαχεύω. En grec ancien, Ἐνέχυρον τίθημι, ἢ δίδωμι (Coray). Ce verbe signifie *mettre en gage*.

136. Χρειώνομαι, *s'endetter*.

138. Δηνέριον, *pièce de monnaie, denier*. R. latine, *denarius*.

— Σπιτικόν, *mobilier*. Πάντα τὰ ἐν οἴκῳ, dit une note de mon manuscrit. Σπιτικόν est ici pour ὁσπιτικόν. La racine de ce mot est ὁσπίτιον (avec esprit rude, comme dérivant du latin *hospitium*), ou bien ὀσπήτιον, que Minoïde Mynas (*Grammaire grecque*, page 174) prétend venir de ὀπή, ὀπήτιον. Le mot ὁσπίτιον se trouve déjà dans le glossaire de Suidas, et dans les Actes du Concile de Chalcédoine : « Καταχθεὶς ἔν τινι ὁσπιτίῳ περιέμενον καὶ τοὺς ἑτέρους ἐπισκόπους. »

Δίχως νὰ φᾷ, χωρὶς νὰ πιῇ, κάθεται χορτασμένος,
140 Μὲ τὴν χολὴν τοῦ παιγνιδιοῦ ἔναι θεραπεμένος,
Καὶ μερονύκτιν κάθεται, νᾶπες ὅτι ἔναι δεμένος,
Νᾶπες ὅτι ἐκαρφώσαν τον καὶ στέκει καρφωμένος.
Ὅταν κερδέσῃ ὁ ζαριστὴς στὸν ἄμμον τὰ σκορπίζει,
Καὶ δὲν σκοπᾷ ὁ ἄτυχος, οὐδὲ ποτέ του ἐλπίζει,
145 Ὅτι τὰ κέρδεσε γοργὸν ἐγρήγορα τὰ χάνει,
Καὶ νὰ γένῃ παντέρημος, τέλεια νὰ πτωχάνῃ.
Θέλεις νὰ 'δῇς τὸν ζαριστὴν ἂν ἦν' καὶ ἔχει κρίσιν,
Ἂν ἔχῃ πέρπυρα πολλὰ, νᾶχῃ λογάριν βρύσιν,

139. Φᾷ, pour φάγῃ. *Absque mero, sine pane, sedet satur* (Ms.).

140. Χολὴ παιγνιδίου, *raye du jeu.*

141. Μερονύκτιν, *nuit et jour*. R. Ἡμέρα, νύξ.

— Νᾶπες, pour νὰ εἴπες, *tu dirais*. Grec ancien, εἴπες ἄν.

142. Καρφώνω, *clouer*. R. Καρφί, *clou*, qui a lui-même pour racine Κάρφος ou Κορυφή.

144. Σκοπῶ, *viser, aspirer*. R. σκοπός.

145. Ἐγρήγορα, *sans délai, promptement*. On trouve plus souvent γρήγορα, et surtout γλήγορα. Le vers 145 me rappelle les vers suivants de l'Histoire de Stavrakis, que j'ai éditée (Paris, 1870) :

« Τὰ ἀνεμομαζώματα ὁ ἄνεμος τὰ φέρνει,
« Τὰ ξένα καὶ τὰ ἄδικα ὁ διάβολος τὰ παίρνει. »

Et le proverbe grec ancien : « Τὸ κακῶς πορισθὲν, κακῶς ὄλλυται. »

146. Παντέρημος, *dénué de tout.*

147. Au lieu de κρίσιν, qui est certainement la vraie leçon, mon manuscrit donne χρεῖσιν, et celui de la Bibliothèque nationale χρήσην.

148. Πέρπυρα et ὑπέρπυρα, en grec ancien χρήματα. Le ὑπέρπυρον était une pièce d'or à l'effigie des empereurs grecs de Constantinople. Du Cange a longuement disserté sur ce mot dans son *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, au savant article *Hyperperum*. Voici la judicieuse remarque de Coray (Ἄτακτα, II, 296) : « Ὑπέρπυρρα — μὲ διπλοῦν ρ — πιθανὸν ὅτι ὠνομάσθησαν πρῶτον τὰ χρυσᾶ νομίσματα, διὰ τὸ χρῶμα, ἔπειτα τὰ παντὸς εἴδους νομίσματα, ὡς τὸ argent τῶν Γάλλων. »

— Λογάριν, *somme d'argent*, qui peut se compter (λογαριάζω). Λογάριν βρύσιν, littéralement *une source d'argent ;* nous disons en français, dans le langage familier, *une mare d'argent*. Βρύσις, *source*, vient de Βρύω.

Τριὰ κομματζούλια κόκκαλα ν' ἔχουν κουκούδια μαῦρα,
Τὸν βάνουσιν τὸν ζαριστὴν εἰς τὴν ἠστιὰν καὶ λαῦρα,
Κυλεῖ τα κακορρίζικος καὶ δυνατὰ τ' ἀπώθει,
Καὶ γίνεται παντέρημος καὶ κεῖνος δὲν τὸ γνώθει.
Κυλεῖ τὰ ζάρια ὁ ζαριστὴς καὶ 'δρώνει σὰν νὰ σκάπτῃ,
Χάνει ψυχὴν καὶ τὸ κορμὶ καὶ τὰ παιδιά του βλάπτει.
Ὅταν κερδαίνῃ ὁ ζαριστὴς, πολλοὶ τὸν συντροφιάζουν,
Ἀμ' ὅταν χάνῃ ἀφίνουν τον, καὶ οὐδὲν τὸν ἀναμνειάζουν,
Καὶ ὅταν κερδέσῃ μιὰ φορὰ, χάνει ἀπ' ὀπίσω δέκα,
Καὶ τῶν παιδιῶν του ὀργίζεται, καὶ δέρνει τὴν γυναῖκα.
Καὶ ἐγδύνεται κακότυχος ν' ἀναπαυτῇ στὸ στρῶμα,
Νᾶπες ὅτι ἐστρώσαν τον ἀκάνθαις σὰν τὸ χῶμα.
'Ο ζαριστὴς ὀρέγεται νὰ κάτζῃ στὸ παιγνίδιν,'
Τὰ κοκαλάκια νὰ κυλῇ στὸ μαλακὸν σανίδιν.

149. Κομματζοῦλι, *petit morceau.*
— Κόκκαλον, *os.*
— Κουκκοῦδι, *marque ronde et noire* qui se trouve sur les dés. R. κοκκίδιον et κόκκος.
150. Ἠστιά, pour ἑστία, *feu, foyer.* On trouve aussi 'στιά.
— Λαῦρα ou λάβρα, *fournaise, flamme ardente,* et aussi *fièvre.*
151. Κακορρίζικος, *infortuné.* R. Κακός et *rischio.*
— Ἀπώθω, *pousser.* Ce vers est ainsi *orthographié* dans l'original :

« Κοιλή τα κακορήζικος καὶ δυνατὰ τὰ πόθη ».

152. Γνώθω, voir la note du vers 14.
153. 'Δρώνει, pour ἰδρώνει, *il sue.*
154. Βλάπτω, *faire tort.*
156. Ἀναμνειάζω, *se souvenir.* R. Ἀνάμνησις.
157. Μία φορά, *une fois.*
— Ἀπ' ὀπίσω, *ensuite,* ou peut-être *à la file.*
158. 'Οργίζομαι (avec le génitif), *se fâcher contre.*
— Δέρνω, *battre, frapper.*
159. 'Εγδύνομαι, *se déshabiller.*
160. Στρώνω, *faire le lit.*
— Χῶμα, χώματος, *terre, sol.*
161. Παιγνίδιν, *jeu.*
162. Κοκκαλάκι, *dé à jouer.*
— Μαλακὸν σανίδιν, *la planche lisse,* c'est-à-dire *la table de jeu.*

Κερδαίνω, χάνω, μοναχὰ ἔναι ὅλη του ἡ ὁμιλία,
Καὶ φαίνεταί του νόστιμος ἡ τέτοιανα δουλεία.
165 Καὶ καίεται κακότυχος καὶ κεῖνος δὲν τὸ γνώθει,
Καὶ ἀφοῦ τὸν ἐρημάζουσιν ἐτότες μεταγνώθει.
Πολλοὶ ἀπὸ βιὰν τοῦ παιγνιδιοῦ ἐπήγασιν καὶ ἐκλέψαν,
Καὶ ηὕρασιν καὶ πιάσαν τους, στὴν φούρκαν τοὺς ἐπέμψαν.
Θέλεις νὰ 'δῇς διὰ τὸν ζαριστὴν ἕνα καλὸν σημάδιν;
170 Ὅπου 'ναι πλέον μάστορας ἔναι καὶ πλέον ἐρημάδιν,
Κυλεῖ τὰ ζάρια ὁ ζαριστὴς καὶ τάβλαις παίζει ὁμάδιν,
Ἐτότες γίνεται πτωχὸς καὶ κεῖθεν ἐρημάδιν,
Ὁ μάστορας ὁ ζαριστὴς θέλει νὰ προφητεύῃ,
Καὶ μὲ ἀδικιὰν ψιλοκοπᾷ πάντα νὰ μηχανεύῃ·
175 Ταῖς ἐσοδιαῖς καὶ πραγματειαῖς ὅσαις καὶ ἂν ἔχῃ τρῷ ταις,
Καὶ τὰ παιδιά του πιάνουσι τῶν Χριστιανῶν ταῖς πόρταις,

164. Τέτοιανα, pour τέτοια, *telle*. Voici ce que dit Portios au sujet de cette particule νά : « Interdum denique νά solet esse particula repletiva, et ornatùs causa maxime apud Chios qui dicunt ἐκεινά pro ἐκεῖ, τουτονά pro τοῦτον, quam etiam replicantes satis molliter sonant ἐκεινανά, et τουτονανά. (Portios, Γραμματικὴ τῆς ῥωμαίκης γλώσσας, Paris, 1638). — Sur l'harmonie de ce bizarre redoublement de particules, Girolamo Germano, l'auteur de la première grammaire grecque vulgaire publiée, n'est pas tout à fait du même avis que Portios : *A me che non sono Greco*, dit-il, *nè nato in Grecia, per quel che hò pratticato, pare, che la pronuntia della lingua di Scio sia netta, pura, et bella, se gli levarete certe particelle, come quel* na *et* ne, *che la fanno molle et feminile in alcune parole.* (Vocabolario italiano et greco, etc., Roma, 1622).

166. Ἀφοῦ, *dès que;* pour ἀφ' οὗ καιροῦ. — Ἐρημάζω, *dépouiller*. — Ἐτότες (pour τότε), *alors*.

168. Φούρκα, *potence, gibet*. R. latine, *furca*.

169. Ἰδῇς, pour ἰδῇς. — Σημάδιν, *note, signe*.

170. Ἐρημάδιν, *dévastation; état de celui qui n'a pas d'argent*. — Μάστορας, *maître*. Ce mot n'est autre que l'italien *maestro*. On dit au féminin μαστόρισσα.

171. Τάβλα, *table* R. latine *tabula*. — Ὁμάδιν, *ensemble, avec*.

174. Ψιλοκοπῶ, voir le vers 128.

175. Τρῷ, pour τρώγει, *dévorer*.

Ὁ μάστορας ὁ ζαριστὴς πιστεύει νὰ εὐγατίσῃ,
Καὶ μ' ἀδικιαῖς ψιλοκοπᾷ, ἐλπίζει νὰ πλουτίσῃ.
Καὶ κεῖνος μὰ τὴν μοῦζάν του, μὰ τὴν κακήν του μοῖραν,
180 Τὰ ῥοῦχά του 'νεν ἄτζαλα, καὶ γέμουσιν τὴν ψεῖραν.
Ὁ λογισμὸς τοῦ παιγνιδιοῦ ὡσὰν ἐχθρὸς τὸν βιάζει,
Ὅσα 'παθεν, ὅσα 'πραξεν, ἐκεῖνα λογαριάζει·
Καὶ ἀγανακτᾷ τὴν μοῖράν του, καὶ κλάει τὸ ῥιζικόν του,
Τὸ πῶς ἔκατζεν ἄτυχος, καὶ ἔχασε τὸ ἰδικόν του.
185 Καὶ ἀναθυμᾶται ταῖς βουλαῖς ὁποῦ τὸν ἔπτωχάναν,
Καὶ λέγει· ἐζυγάνευγα μὲ τὰ ζαριὰ καὶ δι' αὐτὸ ἐχάνα,
Ἂν εἶχαν ἔλθειν ἕνδεκα στὴν ἰδικήν μου χέραν,
Ἐκέρδαινα τὰ ὑπέρπυρα καὶ εἶχα καλὴν ἡμέρα.
Ἑπτά 'θελε καὶ 'γὼ ἕνδεκα κ' ἤλθασιν τέρναις καὶ ἄσω,
190 Τὰ ζάρια μοῦ 'λεγαν κακὸν, καὶ ἀνακείτομαι νὰ χάσω·
Ἀπὸ δεκάζη τὸ κρατεῖ, στὴν ὥκα πανδαλάσω,
Ἔχασα τὰ δηνέρια μου, καὶ πάλιν ἂς γελάσω·

177. Εὐγατίζω, *profiter, avancer, faire des progrès.* Coray (Ἄτακτα, II, 134) dit que la vraie orthographe de ce mot est Αὐγατίζω, et que ce verbe dérive de l'inusité αὔγω ou αὐγέω (latin *augeo*). Du Cange (*Appendix*, page 30) cite ce passage de Théophylacte, où Αὐγατίζω a le sens d'*augere* : Ὕστερον δὲ ὁ μέγας Κωνσταντῖνος τὸ (κάστρον) αὐγάτησεν εἰς τὴν θέσιν ὅπου φαίνεται τώρα. — Αὐγατίζω s'emploie encore aujourd'hui dans la même acception; on lit, en effet, dans le recueil de *Chants populaires* de Khasiotis, les vers suivants :

« Ποιὸς εἶν' αὐτὸς ποῦ φλίβεται καὶ βαργιωναστενάζει;
« Ἂν ἦν' ἀπὸ τοὺς δούλους μου, νὰ τ' αὐγατίσω τ' ῥόγα. »
(Ὁ ΑΝΑΓΝΩΡΙΣΜΟΣ.)

180. Ἄτζαλος, *sale, malpropre;* quelquefois aussi *lascif,* comme dans ce distique inédit de ma collection :

« Ὁ Ἔρωτας εἶν' ἄτζαλος εἰς τὰ καμώματά του,
« Καὶ στῶν κοπέλων τὰ μουνιὰ τὰ μηχανήματά του. »

182. Λογαριάζω, *compter.*
183. Ῥιζικόν, *sort.* R. italienne, *Rischio.*
185. Ἀναθυμᾶται, *il se rappelle.*
187. Χέραν, pour χεῖρα, *main.*
187-192. Voici ce que dit Du Cange sur ces termes de jeu : « Ἄσω

Καὶ κεῖνον ὁποῦ κέρδεσε, μᾶλλον ἐκεῖνον ψέγουν,
Οὐδὲν κατέχει ταῖς βουλαῖς τῶν ἀζαριῶν νὰ λέγουν.
195 Ἀσχημάζει τὴν χέραν του, ῥίπτει τα σὰν ψημένος,
Καὶ οὐδὲν κατέχει τίβοτας, δὲν εἶναι μαθημένος.
Ἐκεῖνοι πάλιν λέγουσιν : ἄφες νὰρθῇ κ' εἰς ἄλλην,
Καὶ κεῖνος ἐγλυκάθηκε καὶ ἀποκάτου νὰ βάλῃ·
Ὅσα καὶ ἂν μᾶς ἐκέρδεσε διπλὰ τὰ θέλει χάσει,
200 Ἔρημον νὰ τὸν κάμωμεν, καὶ ὅλα νὰ τὰ ἐξεχάσῃ·
Καὶ νὰ βροῦν πρωτοζαριστὴν καὶ νὰ τὸν ἐμπρεδέσουν,
Καὶ νὰ τοὺς δώσουν τὸ ταβλὶν καὶ ἐμπρός του νὰ τὸ θέσουν,
Ἔχασαν τὰ δηνέρια των, ῥοῦχά τῶν ἐμαχεύσαν,
Καὶ ἀπὸ τὰ ζάρια ἐγέρθησαν ἔρημοι καὶ μισεύσαν,
205 Καὶ ἂν χάσουν, οὐδὲν παιδεύουνται, θέλουν νὰ 'κδικαιωθοῦσιν,
Καὶ πάλιν νὰ διαγύρουσιν κ' εἰς τὸ ταβλὶν νὰλθοῦσιν·

est quod *as* dicimus; τέρνε vox Gallica; ὥκα, nescio an ludus aleatorius nuper in usum apud nos revocatus, quem *Oca* vocant. » Coray a jugé à propos de ne rien dire à ce sujet, et j'avoue ne pas en savoir plus que lui.

— Ἀνακείτομαι, *être exposé à*.

— Δεκάξῃ, *seize*. R. δέκα, ἕξ.

— Πανδαλάσω. Je ne sais ce que veut dire ce mot. Ne faut-il pas écrire πάντ' ἀλλάσσω? Avec cette leçon, le vers sera du moins susceptible d'une interprétation quelconque.

195. Ψημένος. de ψήνω. Mon manuscrit traduit le second hémistiche par : *Illa abjicit tanquàm igne tactus.*

197. Ἄφες νὰρθῇ, *laisse-le venir*.

200. Ἐξεχάνω, *oublier*. R. ἐξ, χάζω.

201. Βροῦν, pour εὕρουν, εὕρωσι.

— Πρωτοζαριστής. — Πρῶτος ἢ κορυφαῖος εἰς τὴν τέχνην τῶν ζαρίων (maître au jeu de dés). (*Coray*.)

— Ἐμπρεδένω, *enlacer*, *faire tomber dans le piége*. Ἐμπροδένω et ἐμπεριδεύω ont la même signification.

202. Au lieu de Δώσῃ, nous pensons avec Coray (Ἄτακτα, II, 120) qu'on doit lire δώσουν. Le manuscrit 2909 de la Bibliothèque nationale, ainsi que le mien, donnent la leçon δώσῃ.

203. Μαχεύω. Voir la note du vers 135.

204. Μισεύω, *s'en aller*, *partir*.

205. Ἐκδικαιωθοῦσιν, de ἐκδικαιώνομαι, *prendre une revanche*.

206. Ταβλίν (ταυλὴν dans le Ms.), *table de jeu*. R. latine, *tabula*.

Θαῤῥῶντα νὰ κερδήσουσιν ἔχασαν ὅ,τι εἶχαν,
Καὶ εἴτι τοὺς ἐπόμεινεν οὐδὲν ἀξίζει τρίχα.
Ὁ ζαριστὴς καθήμενος διὰ κέρδος ἔχει θάῤῥος,
Καὶ κεῖνος ἀπὸ τὴν πτωχειὰν ἔχει μεγάλο βάρος·
Τὸ κέρδος ὁποῦ πεθυμᾷ οὐδὲν τὸ ἐπιτυχαίνει,
Καὶ πάντοτε εἰς τὸν χαϊμὸν καθήμενος πτωχαίνει,
Πιστεύει νἆναι φρόνιμος καὶ κεῖνος ἓν' βουβάλι,
Τὸν νοῦν του, καὶ τὸ πρᾶγμάν του στὰ ζάρια νὰ τὸν βάλῃ.
Μὲ τ' αὔριον, μὲ τὸ σήμερον θαῤῥῶντα νὰ πλουτίσῃ,
Σπίτια ἀπὸ τὰ ζάρια ποτὲ οὐδὲν θέλει κτίσει,
Ἀμὴ ἂν ἔχῃ καὶ τίβοτας πρᾶγμα νὰ τὸ πουλήσῃ,
Τὸ σπίτι του, τὸ ἔχειν του ὅλον νὰ τὸ ποντίσῃ.
Εἶδες τὸ ψάριν πῶς ἁρπᾷ στὸ πέλαγος τὴν τρίχα,
Ἀμὲ τ' ὀπίσω ῥίπτουν το τ' ἀγκίστριν μὲ τὴν τρίχα·
Ἤτις τὸ κάμνει ὁ ζαριστὴς ὅταν κερδέσῃ ὀλίγον,
Ὕστερον παίρνει τράχουσα καὶ πόνον μὲ τὸ ῥῖγον.

207. Θαῤῥῶντα, on dirait aujourd'hui θαῤῥῶντας, ou mieux encore θαῤῥῶντες.
208. Ἐπόμεινεν, pour ἐπέμεινεν.
— Τρίχα, *un cheveu*. R. θρίξ, τριχός.
210. Κεῖνος, pour ἐκεῖνος.
211. Πεθυμᾷ, pour ἐπιθυμᾷ = ἐπιθυμεῖ, *désire*.
— Ἐπιτυχαίνω, *réussir*.
212. Χαϊμός, *perte, ruine*. R. χάνω.
213. Νἆναι, pour νὰ ἦναι. — Ἓν' pour ἔνι, εἶναι.
— Βουβάλι, *lourdaud;* littéralement, *buffle*.
214. Πρᾶγμαν = πρᾶγμα, *chose possédée*.
216. Σπίτια ἀπὸ τὰ ζάρια, *talis ædificata domus*, dit mon ms.
218. Τὸ ἔχειν του, *son avoir*.
— Ποντίζω, *submerger*.
219. Ψάρι, *poisson*. R. ὀψάριον.
— Ἁρπῶ, comme ἁρπάζω, *saisir*.
220. Ἀγκίστριν, *hameçon*. Grec ancien, ἄγκιστρον.
221. Ἤτις, *ainsi*.
222. Τράχουσα, *tracas*. R. Τραχύς.
— Ῥῖγος, *frisson*.

Ὅταν πιστεύῃ ζαριστὴς καὶ κάτζεν ἐνδυμένος,
Ἐγέρθηκεν ὁλόγυμνος καὶ πᾷ παραπονεμένος,
225 Εἰς τὸ παιγνίδιν του θαῤῥεῖ, στὸν ἄνεμον ἐλπίζει,
Κ' εἰς ταῦκαιρα κ' εἰς τ' ἄδηλα τὸ πρᾶγμάν του σκορπίζει,
Καὶ ὥσπου χάνει ἄτυχος πλεώτερα πεισματώνει,
Καὶ ἂν ἀμαχεύσῃ καὶ ῥοῦχά του ποτὲ δὲν τὰ γλυτώνει.
Ὁ ζαριστὴς ἐσμίγεται μὲ σύντροφον, μὲ φίλον,
230 Καὶ νὰ κερδέσῃ πεθυμᾷ καὶ δράσσει σὰν τὸν σκύλον.
Εἰδωλολάτρης ἔγινε τὰ ζάρια νὰ ἑορτάζῃ,
Καὶ ν' ἀτιμάζῃ τὸν θεὸν, τὸν δαίμονα νὰ κράζῃ·
Καὶ ἂν ἔχῃ κύριν ἢ γονεὸν, ἔχασε τὴν εὐχή του,
Ἔχασε καὶ τὸ πρᾶγμάν του, χάνει καὶ τὴν ψυχήν του·
235 Θωρεῖς, υἱέ μου Φραντζεσκὴ, τὰ κάμνει τὸ παιγνίδιν,
Τὰ κοκκαλάκια τὰ μικρὰ στὸ μαλακὸν σανίδιν.
Λοιπὸν, παιδί μου, ἀνάκειται νὰ τ' ἀπολησμονήσῃς,
Ἂν θέλῃς τὴν καλὴν ζωὴν νὰ τὴν ἀποκερδήσῃς·
Ἄφες καὶ ταῖς πολιτικαῖς, μίσησε καὶ τὰ ἀζάρια,
240 Τῆς νύκτας τὰ γυρίσματα, τὴν πέλεκην ἀγγάρεια.

224. Πᾷ = πάγει, ὑπάγει, *il va*, *il marche*.

226. Ταῦκαιρα, pour τὰ εὔκαιρα, *les choses vaines*. Rare avec cette signification. Voir le premier vers, où εὔκαιρα est pris adverbialement.

227. Πεισματώνω, *s'obstiner*, *s'entêter*.

228. Γλυτώνω, *reprendre*, *délivrer*. R. ἐκ, λύω.

229. Ἐσμίγομαι, *faire société*.

230. Σκύλος, *chien*. R. σκύλαξ.

233. Κύρις, *père*. R. Κύριος. En Orient, le *père* règne en *maître* sur sa famille.

235. Θωρεῖς, pour θεωρεῖς, *tu vois*.

240. Ἀγγαρεία, *corvée*. Ἡ ἀκούσιος καὶ ἐκ βίας γινομένη ὑπηρεσία (Du Cange, *Addenda*).

III.

Τρίτη βουλὴ τοῦ Σαχλήχη πρὸς τὸν Φραντζεσκήν.

ο τρίτον συμβουλεύω σε ταῖς πολιτικαῖς ν' ἀφήσης,
Καὶ ὡς διὰ καμμιὰν πολιτικὴν τίποτε μὴ ψηφίσῃς.
Ὅτι τοὺς νεοὺς ἡ πολιτικαῖς πολλὰ τοὺς ἐμποδίζουν,
Τὰ παλληκάρια ἐγδέρνουσι, τοὺς γέροντας μαδίζουν.
245 Ἡ πολιτικὴ ὅτε γροικᾷ καὶ ἔχει νὰ κερδέσῃ,
Περιλαμβάνει σε σφικτὰ ὡς διὰ νὰ σὲ ἐμπροδέσῃ.
Καὶ ἀπήτις φᾷ καὶ γλείψει σε, τότε ἀποχουντουρίζει,
Καὶ ἄλλον εὕρισκει νὰ τὸν τρῷ καὶ σέν' ἀποχωρίζει.
Κ' εὕρισκει πολλαῖς ἀφορμαῖς μὲ ψώματα καὶ σούραις,
250 Καὶ ἂν τῆς εἰπῇς διὰ ψωμὶν, λέγει σου διὰ κουλοῦριν.

244. Παλληκάρι, *jeune garçon*. R. Πάλλαξ.

— Μαδίζω, *plumer*. Employé ici au figuré.

245. Γροικῶ et ἀγροικῶ, *entendre*. — M. Dehèque (*Dictionnaire grec vulgaire*) donne ce mot comme étant de racine slave. Coray (Ἄτακτα, II, 95) explique son origine d'une façon fort ingénieuse : « Μόνη ὀρθὴ γραφὴ, dit-il, εἶναι ἡ διὰ διφθόγγου καὶ χωρὶς τὸ α (Γροικῶ). Διότι τὸ χυδαϊκὸν ἐξάμβλωμα τοῦτο παράγεται ἀπὸ τὸ Ἄγροικος (rustre), σύνθετον ὄνομα ἀπὸ τὸ Ἀγρὸς καὶ οἰκῶ. Ἡ χυδαιότης, ἀκούουσα τὸ Ἀγροικίζομαι, ἐνόμισε τὸ α στερητικὸν, καὶ ἀκολούθως ἐσυμπέρανε ὅτι τὸ χωρὶς τῆς στερήσεως, Γροικίζω, Γροικίζομαι, Γροικῶ, ἔπρεπε νὰ σημαίνῃ ἐναντίον τί τοῦ Ἀγροικίζομαι, ἤγουν νοῶ, καταλαμβάνω. »

247. Ἀπήτις et ἀπήν, *lorsque, après que*. R. ἀπό, ἔτι.

— Ἀποκουντουρίζω, *s'éloigner, se retirer*. R. ἀπό, κοντά.

248. Τρῷ, pour τρώγῃ.

249. Σοῦρα, *mensonge ; défaut*. On trouve également Σουρέα. Ainsi, dans un chant populaire sur la fête de saint Basile :

Ἔχεις καὶ κόρην εὔμορφην, ποῦ δὲν ἔχει σουρέαν.

Passow (*Index verborum*) traduit le second hémistiche par *quæ omni vitio caret*. R. Σύρω (?).

250. Κουλοῦριν, *gimblette*, sorte de pâtisserie.

Εἰς τὴν ἀρχήν της τῆς πολιτικῆς πριχοῦ τήνε γνωρίσουν,
Ὅλοι τὴν ἐξετρέχουσιν ὡς διὰ νὰ τὴν χαρίσουν.
Καὶ ὅποιον εὕρῃ πέλελον καὶ ἔχει νὰ τὴν χαρίσῃ,
Μὲ λόγια καὶ μὲ πράγματα σὰν μῦλον τὸν γυρίζει.
255 Ἡ πολιτική, ἂν τὴν δώσουσι, μετὰ χαρᾶς τὰ παίρνει·
Καὶ ὡς διὰ τὰ δόσια ἡ πολιτικὴ κειλημουντρᾷ καὶ γέρνει,
Χαροκοπᾷ πολιτική, καὶ δίδει τὸ κορμίν της,
Ἐξωπουλεῖ τὰ κάλλη της, καὶ χάνει τὴν τιμήν της·
Ποτέ της ἡ πολιτικὴ εἰς ἕνα οὐδὲν ἱστέκει,
260 Ἑνὸς σακκοῦλι τάσσεται καὶ ἄλλου γαϊτάνι πλέκει.
Τὸν ἕναν ἀποχαιρετᾷ καὶ ἄλλον περιλαμβάνει,
Καὶ ὅποιος τὴν δώσῃ πλεώτερα, ἐκεῖνος τὴν λαμβάνει·
Τοῦ πρώτου καύχου ἡ πολιτικὴ παίρνει του ὅ,τι μπορέσῃ,
Καὶ τότε σὰν τὸν βαρεθῇ νὰ τὸν ταλαιπωρέσῃ·
265 Ἀγανακτᾷ καὶ ἀφίνει τον καὶ κάμνει σὰν κατέχει,
Στὴν αὐθεντειὰν θέλει νὰ πᾷ νὰ τόνε καταλέγχῃ.

256. Δόσια, *cadeaux, présents.* — Χειλημουντρῶ et Κειλημουντρῶ, *hennir.*

257. Χαροκοπῶ, *faire ripaille.*

258. Ἐξωπουλῶ, *étaler pour vendre.* — Κάλλη, *charmes, appas.*

259. Ἱστέκω, pour στέκω. Εἰς ἕνα οὐδὲν ἱστέκει. *elle ne s'en tient pas à un seul.*

260. Ce vers est un proverbe; il peut se traduire par : *A l'un elle promet une bourse, à l'autre elle tresse un cordon,* C'est-à-dire elle trame quelque chose contre l'un et l'autre.

— Γαϊτάνι, *ganse.*

— Τάσσεται, nous avons déjà vu plus haut ce verbe avec le sens de *promettre.* On dit aujourd'hui τάσσω ou τάζω.

261. Ἀποχαιρετῶ, littéralement *saluer; envoyer promener.*

263. Καῦχος et καῦκος, *amant.* (Ἐραστὴς κρύφιος, Coray.) V. Du Cange.

— Μπορῶ = ἠμπορῶ, *pouvoir.*

264. Βαρεθῇ, de Βαρειοῦμαι; employé ici activement, *avoir quelqu'un à charge,* molestum aliquem habere. R. Βάρος.

265. Ἀγανακτῶ, *s'indigner, se mettre en colère.*

266. Αὐθεντειά, *autorité.*

— Καταλέγχω, *accuser, porter plainte.*

Καὶ ὁπῶδειχνε καὶ 'γάπαν τον, κ' εἶχε τὴν λιγομάραν,
'Εμπρὸς στὸν δοῦκα προσκυνᾷ μὲ τὴν πολλὴν τρομάραν.
Καὶ λέγει τον : Αὐθέντη μου, ἦλθεν νὰ μὲ δυναστέψῃ,
270 Νὰ μὲ δικαιώσῃς, διὰ τὸν Θεὸν· καὶ ἡ κρίσις σου ἂς τὸν παιδέψῃ.
Καὶ κλάει πολλὰ καὶ ἀγανακτᾷ τὸ καταφρόνεμάν της,
Τὴν εὐγενείαν της πονεῖ, πῶς νἄβγῃ τ' ὄνομάν της.
Καὶ οὐδὲ γενεᾶς ἐντρέπεται νὰ πᾷ ν' ἀποφουμίσῃ
'Οποῦ ἔζην ἡ πολιτικὴ πάντα μὲ τὸ γαμήσει.
275 Καὶ τἄλεγε προτῆτερα ὅλα νὰ τὰ ξεχάσῃ,
Καὶ ἂν ἠμπορῇ τὸν καῦχόν της τέλεια νὰ τὸν χάσῃ,
'Η πολιτικὴ ἂς ξεκδικαιωθῇ καὶ ἀπεκεῖ ἂς ἀποθάνῃ,
Νὰ βλάψῃ καῦχον οὐ ψηφᾷ εἰς ὅσα κακὰ πανθάνει.

267. 'Οπῶδειχνε pour ὁποῦ ἔδειχνε. — Καὶ 'γάπαν = ὅτι ἠγάπα.
— Λιγομάρα, *pâmoison, défaillance.*
268. Δοῦκας, *doge.* R. dux. — Τρομάρα, *épouvante.*
269. Αὐθέντης, *seigneur.* De ce mot les Turcs ont fait *Effendi.*
— Δυναστεύω, *prendre de force, faire violence.*
270. Παιδεύω, *châtier, punir.* On trouve aussi παιδεμή, παιδομή, *danger, circonstance fâcheuse.* Exemple :

Κ' εἷς φρόνιμος βοσκός 'ς ἐμμορφα κάλλη,
Εὑρέθηκε σὲ παιδεμὴ μεγάλη.
(*La Belle Bergère.*)

271. Κλάει pour κλαίει. — Καταφρόνεμαν, *mépris* (dont elle es l'objet).
272. Νἄβγῃ = νὰ εὕγῃ. — 'Όνομαν, *réputation.*
273. Ἀποφουμίζω, comme ἀποφημίζω. R. Ἀπό, φήμη.
274. *Meretrix quæ semper vixit in fornicationibus.* En grec vulgaire, Γαμεῖν a le même sens que Βινεῖν dans Aristophane. Voici un chant de *Berceuse* (Passow, CCLXXXV) où ce verbe se trouve deux fois avec la signification que lui donne Sakhlikis :

Γαμῶ τὴν μάννα σ' τὴ νιὰ,
Ποῦχει δώδεκα μουνιὰ,
Τὸν' ἀνοῖ καὶ τἄλλο κλεῖ,
Καὶ τὸν Θιὸν παρακαλεῖ,
Νὰ τῆς δώσῃ μιὰ ψωλὴ,
Νὰ γαμιέται μοναχή.

275. Τἄλεγε, pour τὰ ὁποῖα ἔλεγε. — Προτῆτερα, *auparavant.*
278. Πανθάνω, *souffrir.* R. Παθαίνω.

Ῥοῦχα, δηνέρια, καὶ φελλοὺς, καὶ ψούνια εἰς τ' ἀρμάρι,
Καὶ ὅταν εὕρῃ ἀκρόνεον κάμνει τον ἀφορμάρη.
Καὶ κεῖνος ὁποῦ 'ρέγεται ὡς διὰ νὰ τήνε πηδήσῃ,
Νικᾶται ὁ κακότυχος νὰ τὴν καλοκαρδίσῃ.
Δίδει την ῥοῦχα καὶ φελλοὺς, δηνέρια νὰ 'ξοδιάζῃ,
Κλέπτει, καταμιτώνεται, καὶ τὸν ἑαυτόν του βιάζει.
Ἡ πολιτικὴ τὸν καῦχόν της καλὰ τὸν ἐξανοίγει,
Καὶ ἂν τὸν εὕρῃ ἀπόνηρον ὡς τὴν τρυγίαν τὸν πνίγει,
Ὡσὰν ἀνέμην καὶ τροχὸν, σὰν μῦλον τὸν γυρίζει,
Καὶ ὥστε νὰ νοιώσῃ πέλελος ὀλίγον τότε ἀξίζει.
Ποτέ της ἡ πολιτικὴ οὐκ εἶπεν μιὰν ἀλήθεια,
Ἀμὴ ὁ φρόνιμός τὰ λόγιά της τάσσει τα εἰς παραμύθια·
Καὶ ὁ πέλελος τοῦ φαίνεται σὰν ζάχαριν καὶ μέλι,
Καὶ κείνη σὰν μαστορευθῇ, βάνει τον ὅπου θέλει.
Τυφλώνει καὶ ἐγδέρνει τον, παίζει τον καὶ γελᾷ τον,
Δείχνει τον τ' ἄσπρον κίτρινον, τὸ μαῦρο σκαργελάτον.

279. Δηνέριον, ce mot au pluriel a la même signification que χρήματα en grec ancien.

— Φελλός, *pantoufle*. Suivant Budée, πᾶν et φελλός ont formé notre mot français *pantoufle*.

— Ψούνια, *victuailles*. R. latine *obsonium*. — Ἀρμάρι, *armoire*.

280. Ἀκρόνεος, *adolescent*. — Ἀφορμάρης, *fou*. R. Ἀπό, ὁρμή.

281. Πηδῶ, comme le grec ancien Βατεῖν ; *salire*, en latin.

282. Καλοκαρδίζω (activement), *mettre en belle humeur*.

283. Ἐξοδιάζω, *dépenser*.

284. Καταμιτώνομαι, *mettre ses biens en gage*. Coray donne pour racine Κατά, *mitto*.

285. Ἐξανοίγω, *observer*, *espionner*.

286. Τρυγία, *lie*.

287. Ἀνέμη, *dévidoir*.

290. Τάσσει τα εἰς παραμύθια, *il les met au rang des contes ;* il n'en croit rien.

291. Ζάχαριν, *sucre*. R. Σακχάριον.

292. Μαστορεύομαι, *devenir maître*. R. Μάστορας.

294. Ἄσπρος, *blanc*. R. Ἄσπιλος (?).

— Σκαργελάτος, *écarlate*. R. italienne, *scarlato*.

295 Γελᾷ τον τὸν παντέρημον ὡσὰν μικρὸν κοπέλι,
Σὰν τὸν ἐποδιάβαζεν ἡ μάννα του μὲ παστέλι.
Ἡ πολιτικὴ τὸν καϋχόν της ἂν νοιώσῃ καὶ ἀγαπᾷ την,
Καὶ 'ρέγεται, καὶ θέλει την, συχνοχαροκοπᾷ την,
Εὑρίσκει την καὶ κάθεται σὰν κακοκαρδισμένη,
300 Καὶ κάμνει καὶ τὰ τζένια της σὰν εἶναι μαθημένη.
Καὶ κεῖνος λέγει την εἰς μιὰν: « ἴντα 'χεις, συνοδιά μου,
Φῶς μου, ψυχή μου, ὀμμάτια μου, γλυκοπαρηγοριά μου; »
Καὶ κείνη τ' ἀποκρίνεται: « ἂς ἔχω τὴν σκουτούραν,
'Εσὺ μὲ ξεφανέρωσες καὶ κώλυσε μὲ σοῦρα·
305 Καὶ μόνον ἐντροπιάσθηκα καὶ ἀπὸ σὲ καλὸν οὐκ εἶχα,
Καὶ οὐκ εἶχα τίποτες καλὸν ὅσον ν' ἀξίζῃ τρίχα.
Καὶ ἀφ' ὅτις ἐντροπιάσθηκα καὶ χάθην μετὰ σένα,
Κάλλιόν μου 'τον νᾶχα ξορισθῆν καὶ νᾶχα πᾷ στὰ ξένα.

295. Ὡσὰν μικρὸν κοπέλι, *comme un petit garçon.*

296. 'Εποδιάβαζεν = 'Απεδιάβαζεν, activement, *faire lire quelqu'un.* Ce vers peut se traduire ainsi : « Comme un petit garçon à qui sa mère donne des bonbons quand il a fini de lire. »

— Παστέλι, *gâteau de miel.*

297. 'Αν νοιώσῃ καὶ ἀγαπᾷ την, si elle s'aperçoit qu'il (son amant) l'aime.

298. 'Ρέγεται pour ὀρέγεται. — Συχνοχαροκοπῶ, *faire faire ripaille à quelqu'un.*

299. Κακοκαρδισμένη, *affligée.* R. Κακός, Καρδία.

300. Τζένια, *grimaces.* R. ital. *zane,* ou latine *sanna.*

301. 'Ιντα pour τίνα. 'Ιντα 'χεις, *qu'as-tu?*

302. Φῶς μου, *ma lumière,* mot d'amour.

— Ψυχή μου, *mon âme,* mot d'amour.

— 'Ομμάτια μου, *mes yeux,* mot d'amour.

— Γλυκοπαρηγοριά μου, *ma douce consolation,* mot d'amour.

303. Σκουτούρα, *étourdissement.* R. Σκότος.

306. 'Οσον ν' ἀξίζῃ τρίχα, qui vaille un cheveu.

307. 'Αφ' ὅτις, *depuis que.*

308. Κάλλιόν μου 'τον (ἦτον) νᾶχα ξορισθῆν, mieux eût valu pour moi m'exiler.

— Καὶ νᾶχα πᾷ = Καὶ νὰ εἶχα πάγει.

— Στὰ ξένα, *à l'étranger.*

Καὶ πάντα μὲ τὴν μάγιταν νὰ κλάῃ, ν' ἀναστενάζῃ,
310 Τὴν μοῖράν της ν' ἀγανακτᾷ, τὴν τύχην ν' ἀτιμάζῃ.
Γελᾷ τον ἡ πολιτικὴ τὸν κόπελον τὸν νέον,
Καὶ ἂν εὕρῃ γέρον πέλελον, κάμνει τον κοῦρον νέον,
Ὅταν σοῦ λέγῃ κούρβα « ναὶ », λέγει σε πάλιν « ὄχι » ·
Καὶ πιάνει σε στὰ δίκτυα της, σὰν ψάριν μὲ τ' ἀπόχι.
315 Ἡ πολιτικὴ ψηλὰ θωρεῖ καὶ χαμηλὰ ξαμώνει,
Καὶ ὁπῶβρῃ τὸ πιδέξιον της, μετὰ χαρᾶς σιμώνει.
Πολλοὺς γελοῦν ἡ πολιτικαῖς, ἀμὴ πολλὰ γελοῦνται,
Καὶ ὅσα καὶ ἂν ἦν' μαστόρισσαις, πάλιν τὸν ἄνθον λοῦνται,
Ἡ πολιτικὴ τοῦ καύχου της κάμνει μου τὸν τζητζούνια,
320 Κ' ἡ μάννα της μαλώνει τον ὡς διὰ νὰ φέρνῃ ψούνια.
Καὶ ὅταν ἰδῇ τὸν καῦχόν της κάθεται χολιασμένη,
Ὡσὰν θλιμμένη κάθεται καὶ παραπονεμένη ·
Καὶ ὁ καῦχός της τὴν ἐρωτᾷ καὶ οὐδὲν ἀπηλογᾶται,
Καὶ οὐδὲν τοῦ ἀποκρίνεται εἰς ὅ,τι τῆς δηγᾶται ·

309. Μάνιτα, *fureur*. R. Μανία.
311. Γέρος πέλελος, *un vieux fou*.
313. Κούρβα, *prostituée*. Voici sur ce terme un curieux passage des *Glossæ Basilicæ*, cité par Du Cange (*Glossaire*, p. 737) : « Κοῦρβον, τὸ κάμπυλον, καὶ σκαμβόν · κ' ἀντεῦθεν τὰ ξυλίκια τῆς σέλλας Κούρβια λέγονται ὡς κάμπυλα · διότι δὲ πάλαι τὰ τοιαῦτα κούρβια εἰς ὀχείαν ἀεὶ ὑπόκειντα τοῖς ἐφίπποις, διὰ τοῦτο μεταφορικῶς καὶ τὴν πόρνην ΚΟΎΡΒΑΝ λέγομεν, διὰ τὸ ἀεὶ ὀχεῖσθαι. »
Dans l'autre poëme de Sakhlikis, on trouve ce vers :

Καὶ δάνειζες τὴν σάρκάν σου, κούρβα, χίλιων καὶ μύριων !

Ce mot est encore actuellement usité en Grèce. La langue albanaise possède Κούρβεα avec le même sens.
314. Ἀπόχι, *sorte de filet*.
315. Ξαμώνω, *lever* ou *étendre la main*.
316. Ὁπῶβρῃ pour ὅπου εὕρῃ.
319. Ce vers est ainsi orthographié dans le manuscrit :

Ἡ πολυτικὴ τοῦ καύχου τις κάμνη μοῦτον τζητζούνια.

Du Cange cité τζητζούνια sans en donner la traduction; Coray ne l'a pas inséré dans son Δοκίμιον. J'ignore la signification de ce mot.

325 Ἐξαπωλᾷ καὶ λέγει της ὁ φίλος της : « ἴντά 'χεις ;
Τὸ κεφαλάκιν σου πονεῖς, ἢ μετὰ μέναν 'τἄχεις ; »
Καὶ ἀπηλογᾶται μάννα της μὲ τὴν πολλὴν μανίαν,
Ὡσὰν μανδάτον θλιβερὸν ἀπὸ τὴν Ῥωμανίαν :
« Ἄφες την τὴν κακότυχον, μηδὲν τὴν δίδῃς κάψαν,
330 Λέγω τὰ ψούνια τἄφερες ἐκεῖνα τὴν ἐβλάψαν.
Δυὸ ἡμέραις ἔχει νηστικὴ καὶ θέλει ν' ἀποθάνῃ,
Καὶ ὡς ποτὲ τοῦτο τὸ κακὸ πάντα νὰ τὸ παθάνῃ ;
Ἐσὺ ἔχεις ὅλα σου σωστὰ, πάντα σου 'γάπε δέξια,
Καὶ αὐτὴ ἔχει ἄθητα στὴν τύχην της καὶ τὰ μεγάλα ἀδέξια·
335 Καὶ ὡσὰν μᾶς ἐκατέστησες ὁ θεὸς νὰ σὲ πλερώσῃ,
Ὅσον καλὸν μᾶς ἔκαμες διπλοῦ νὰ σὲ τὰ δώσῃ ! »
Ὁ νοῦς της τῆς πολιτικῆς εἰς τὸ κακὸ γυρίζει,
Ἀγκρίζει κύριν καὶ παιδιὰ καὶ ἀνδρόγυνα χωρίζει·
Καὶ φαίνεταί της νόστιμον σὰν ζάχαριν καὶ μέλι,
340 Ὅταν τελειώσῃ τὸ κακὸ τ' ὀρέγεται καὶ θέλει.
Μετὰ χαρᾶς ἡ πολιτικὴ θέλει κρυφὸν γαμήσει,
Ὡς ὅτε ν' ἀποδιαντραπῇ, ὥστε ν' ἀποκινήσῃ.
Καὶ ὅποιος νὰ τὴν κρατῇ κρυφὴν βιάζεται νὰ τὴν παίρνῃ,
Ῥοῦχα, καὶ μπόταις, καὶ φελλοὺς, καὶ ψούνια νὰ τὴν φέρνῃ.

326. Κεφαλάκιν, *petite tête*. — Μέναν = ἐμένα, ἐμοῦ.

329. Κάψα, *fièvre*. R. Καψώνω, qui a lui-même pour racine Καίω, au futur καύσω, ou κάψω.

330. Τἄφερες = τὰ ὁποῖα ἔφερες.

331. Δυὸ ἡμέραις ἔχει νηστική, il y a deux jours qu'elle ne mange pas.

335. Ἐκατέστησες, de Κατασταίνω, *établir*, *constituer*.

336. Διπλοῦ (adverbe), *doublement*.

338. Ἀγκρίζω, *offenser*, *blesser*.

— Ἀνδρόγυνον, *couple*, *le mari et la femme*. R. ἀνήρ et γυνή.

339. Νόστιμος, *agréable*.

341. Γαμῶ, comme plus haut (vers 274) dans le sens du grec ancien βινεῖν, *futuere*. — Γάμος signifie *mariage*, et Γαμός (avec l'accent sur la dernière syllabe) a le sens de Συνουσία. (Cf. Somavera, *Lexique grec vulgaire*, page 78.)

344. Μπότα, *bottine*. R. française.

345 Καὶ πρὶν ν' ἀφήσῃ, λέγω, αὐτόν, ἄλλον γυρεύγει νἄβρῃ,
Τὸν ἕνα νἄχῃ σήμερον, τὸν ἄλλον νἄχῃ αὔρι.
Ἡ πολιτικὴ τὸν κόπελον τὸν ἔχει νὰ γελάσῃ,
Τὴν ὄψιν καὶ τὴν γνώμην της ὅλην της τὴν ἀλλάσσει,
Καὶ ἄλλον παίρνει σπίτιν της ὅλα της νὰ μετέχῃ,
350 Τὸν ἄλλον καὶ κομπώνει τον, ὡσὰν τὸν Μάϊ ποῦ βρέχει.
Μηδὲν πιστεύῃς τὴν πολιτικὴν καὶ ἔχῃς την μοναχός σου,
Καὶ σὺ 'σαι μόνος καῦχός της κρατῇς στὸν ἐμαυτόν σου,
Ἀμ' ὅταν τὴν φιλῇς ἐσὺ ἔχει καὶ κείνη ἄλλον φίλον·
Καὶ λέγει ἐσὲ « τριαντάφυλλον », καὶ κεῖνον λέγει « μῆλον ».
355 Ὁποῦ φρονεῖ τῆς πολιτικῆς ὅταν τὴν μαντατέψῃ,
Δι' ἄλλον ἀγαπητικὸν ποτὲ μὴ τὴν πιστέψῃ,
Ὅτι ποτὲ ἡ πολιτικὴ οὐκ ἔχει ἐμπιστοσύνην,
Τὸν βάλλει εἰς τὰ βρόχια της, ἀλλὴ τότε τοῦ γίνῃ!
Ὥστε ποῦ τρῷ τὸν ἄνθρωπον, ὥστε ποῦ τόνε γλείφει,
360 Γελᾷ καὶ κολακεύγει τον, ταῖς μούζαις τὸν ἀλείφει.
Ἀμ' ὅταν ἰδῇ καὶ φύρασε τοῦ ἀνθρώπου τὸ σακκοῦλι,
Ἡ πολιτικὴ ἂν ἠμπόρεσεν διὰ φόλαν τὸν ἐπούλει.
Ἑνὸς ἐπαίρνει πολιτικὴ καὶ ἄλλου τὰ μεταδίδει,
Ἕνα, σοῦ φαίνεται, κρατεῖ κ' εἰς τοὺς πάντας τὸ δίδει.

345. Ἄλλον γυρεύγει νἄβρῃ (νὰ εὕρῃ), elle cherche à en trouver un autre.

346. Νἄχῃ, pour νὰ ἔχῃ.

349. Σπίτιν της, *chez elle*. Expression encore actuellement usitée.

350. Ὡσὰν τὸν Μάϊ ποῦ βρέχει (proverbe), elle le trompe, *comme* (nous trompe) *ondée en Mai*.

352. Καὶ σὺ 'σαι, pour Καὶ σὺ εἶσαι.

— Στὸν ἐμαυτόν σου, *en toi-même*.

354. Τριαντάφυλλον, *rose* (la fleur aux trente pétales). R. τριάντα (τριάκοντα) et φύλλον. Dans Philé on trouve Τριακοντάφυλλον. (Voir *Manuelis Philæ Carmina*, vol. I, p, 341, éd. Miller.)

360. Κολακεύγω, pour κολακεύω, *flatter*.

361. Φύρασε, de Φυραίνω (neutre ou actif), *diminuer; consumer*. R. Φύρα, *déchet*.

362. Φόλα, *pièce de menue monnaie*.

365 — Θωρεῖς, υἱέ μου Φραντζεσκὴ, τὰ κάμνουν ἡ πουτάναις,
Τὰ κάμνουν ἡ πολιτικαῖς μὲ ταῖς πικραῖς των μάνναις·
Πῶς δείχνουσιν καὶ ἀγαποῦν σὰν ἔνι μαθημέναις,
Καὶ πῶς ἐπιβουλεύουνται, διατὶ ἔνεν ἐντροπιασμέναις.

365. Πουτάνα, *prostituée*. R. italienne.
367. Ἔνι, pour εἶναι.
368. Ἔνεν, pour εἶναι. Ἐντροπιασμένος, *éhonté*.

ΤΕΛΟΣ

SUPPLÉMENT

AUX ANNOTATIONS

(Δευτέραι Φροντίδες.)

Les remarques suivantes nous ont été adressées par MM. Gidel et Argyropoulos; nous sommes heureux de les publier.

Vers 8. Πτιάσω. Au lieu de la racine εὐθειάζω ne serait-il pas plus vrai de donner ὑπτιάζω? (Gidel.)

9. A propos de Ματζούκα qui vient de μάτζα, *massue*, ne vaudrait-il pas mieux donner *masse* que *massue?* C'est encore ainsi qu'on appelle les insignes portés devant chacune des facultés, des Lettres, de Droit, etc. (Gidel.)

15. En écrivant καὶ Μύλας avec une capitale, ce mot désignerait les îles appelées Μύλαι, qui sont situées au couchant de l'île de Crète. — Cf. *Géographie de Mélétios*, volume III, p. 32; seconde édition, *Venise*, 1807. (Argyropoulos.)

Le manuscrit 2909 et le mien donnent μύλας sans majuscule. On peut à la rigueur expliquer les deux leçons.

28. Au mot γειῶμα pour γεῦμα répond moins le mot de *souper* que celui de *petit souper*, *comissatio* en latin, partie de plaisir et de débauche qui a lieu pendant la nuit. (Gidel.)

32. La correction ἀφ' τοῦ ἰνφέρνου est-elle si nécessaire avec ξεβάλλεις? (Gidel.)

Nous pensons que le vers serait peu compréhensible en conservant αὐτοῦ. Il ne faut pas oublier que Sakhlikis parle la langue *barbare*, et que les particules jointes au verbe n'ont pas, en romaïque, la même puissance qu'en grec ancien.

38. Πρᾶμμα, qui est fréquent en grec vulgaire pour πρᾶγμα, rimerait plus richement avec γράμμα. (Argyr.)

55. Le premier τα n'est pas superflu, comme semble le croire M. Gidel. En le supprimant l'hémistiche serait trop court d'une syllabe. Que de fois ne rencontre-t-on pas dans les chants populaires des expressions telles que celles-ci : Καλῶς τον τὸν λεβέντη, Καλῶς τα τὰ παιδιά? — Ἀργήσου τα τὰ σκοτεινά se traduirait littéralement en français par : *les ténèbres, évite-les*. Le premier τα est ici pour αὐτά.

59. Le grec ancien avait aussi πόρνος dans le même sens. (Argyr.)

78. Sakhlikis emploie indifféremment ἀμέ et ἀμή dans le sens de ἀλλά. (Argyr.)

82. Κελλί. Les Latins employaient le mot *cella* en parlant de la chambre des courtisanes. Voir la VIe satire de Juvénal (*Épisode de Messaline*).

86. Καὶ τασ ητο dans le manuscrit.

— Τζουβάχα. Je ne sais pas plus que vous ce que veut dire ce mot (turc très-probablement), à moins qu'il ne faille y voir le mot italien *vacca*, pris dans un sens crapuleux, comme le mot *vache* en français. Peut-être aussi est-ce le sens de *vomitus*, qui est bien éloigné de l'autre. (Gidel.)

[Ne pourrait-on pas considérer Τζουβάχα comme un nom propre? Les *Tchouwaches* sont une peuplade qui habite les bords du Volga et reconnait la suzeraineté de la Russie. Mélétios (*Géographie*, IV, 123) les appelle Τσουβάσχοι. Cette horde barbare connaît tous les raffinements de la débauche. La femme Tchouwache, aussi lascive que son mari, tient à honneur d'obéir à ses plus lubriques désirs. De là peut-être l'application du mot Τζουβάχα à une hétaïre de bas étage. — E. L.]

91-96. Remarquons en passant la richesse de la rime dans ces six vers. Coray, qui prétend que Sakhlikis rime d'une façon très-incorrecte, n'avait sans doute pas lu ce passage, et, disons-le, une foule d'autres du même genre.

113. Au lieu de οἶδε on pourrait aussi lire εἶδε. Ces deux mots sont souvent confondus dans les manuscrits en grec vulgaire.

115. Οὐδέν se disait encore à cette époque aussi fréquemment que δέν, qui a prévalu plus tard, sans doute à cause de sa brièveté. Un siècle après Sakhlikis la négation οὐκ a disparu à peu près complètement. (Argyropoulos.)

121. Le premier των est ici pour αὐτῶν. Voir vers 55.

136. Le manuscrit 2909 donne Καὶ πέζητα.

138. Δηνέριον; c'est aussi le *denaro* italien; *dinaro*, *dinari*, dans le dialecte vénitien. (Gidel.) — Le manuscrit donne δυναίρια.

150. Du Cange, dans son *Glossaire* (au mot κοιλή), cite ce vers et les suivants sans les comprendre. (Argyr.)

189-192. Ὤκα. Si Du Cange s'est trompé sur le jeu du *hoca*, il a peut-être justement indiqué à ce mot une origine espagnole. Je proposerais à votre attention le mot *ocho* qui, en espagnol, désigne le nombre *huit* et le caractère ou chiffre qui le représente. Il s'agit là, si je ne me trompe, d'un coup tout à fait contraire aux intérêts et à l'attente du joueur; il attend *seize* et il n'amène que *huit*. Quant à votre correction πάντ' ἀλλάσσω, j'aimerais mieux tout simplement ἀπαλλάσσω, qui voudrait dire j'*amène*, je *fais sortir*, je *lâche*, j'*envoie*. (Gidel.)

201. Pour Ἐμπρεδένω ne voyez-vous pas une ressemblance avec notre mot français *embrener? — Tant plus elle s'efforce de soy depestrer de la poix, tant plus elle s'en embrène*. Rabelais, t. III, p. 198. (Gidel.)

222. Τράχουσα; croyez-vous qu'il soit bien nécessaire et bien juste de rapprocher comme racine τραχύς?

240. Ἀγγαρεία, *corvée*. Vous pourriez ajouter :

Ἄγγαροι, *courriers des Persans*.

Ἄγγαρος, *portefaix*. Ἀγγαρεύω, *engager* et *contraindre* à

porter quelque chose, d'où vient *angariare* dans l'Évangile. — Jardin des Racines grecques de Port-Royal. (Gidel.)

244. Μαδίζω, vient du grec ancien Μαδός, *sans poil;* μαδάω, *être chauve, n'avoir point de poil.* (Gidel.)

279. Ψούνια. Vous dites R. latine *obsonium*, mais le grec ancien avait ὄψον. (Gidel.)

302. Les anciens Grecs disaient de même Ζωή, ψυχή, et les Latins, qui répétaient ces mots grecs, disaient encore *mi ocelle.* (Gidel.)

ADIEUX A L'ITALIE

DE RIZOS NÉROULOS

PUBLIÉS

PAR M. LE Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE.

PRÉFACE.

Les poésies de Rizos Néroulos sont rares et difficiles à retrouver; cependant Rizos a beaucoup écrit, mais, doué d'une grande facilité et d'une insouciance excessive, il ne conservait jamais copie de ce qu'il écrivait. Ses poésies, toutes de circonstance et inspirées, ou par les luttes héroïques que la Grèce soutenait à l'époque des guerres de l'Indépendance, ou par des événements qui lui étaient personnels, il les livrait à ses amis, sans se soucier de ce que ceux-ci pouvaient en faire, et sans se douter peut-être qu'un jour la postérité rechercherait ces œuvres qui, pour elle, ont un double attrait : d'abord celui de leur valeur réelle, ensuite celui de la curiosité, car nous vivons vite aujourd'hui, et les événements de la Grèce de 1821 sont aussi intéressants pour nous que s'il s'agissait de l'histoire ancienne.

L'insouciance de Rizos à l'égard des productions de sa plume était telle, qu'après sa mort, ses enfants ne trouvèrent pas dans ses papiers une seule œuvre de leur père, qui, pourtant, s'était exercé dans tous les genres. Il avait fait des comédies dont trois ont été publiées, une sous son propre nom, les Κορακιστικά (1812), les deux autres sous un pseudonyme, Ἐρωτηματικὴ οἰκογένεια (1837) et Ἐφημεριδοφόβος (1837); des tragédies, entre autres *Aspasie* (1811) et *Polyxène* (1813), des poëmes héroïques dont deux, l'un sur le massacre de Scio, et l'autre sur le désastre de Psara, sont encore inédits; même, un poëme héroï-comique, l'*Enlèvement du Dindon;* enfin un curieux cours de littérature grecque moderne. De plus, chaque circonstance importante de sa vie était pour lui matière à poésie. C'est ainsi qu'au moment de quitter Pise où il était venu rétablir sa santé ébranlée, il adressa sous forme d'*Adieux à l'Italie*, à cette terre hospitalière qu'on n'aime pas à moitié, et qui lui était devenue doublement chère depuis qu'elle gardait le tombeau de son fils aîné,

enterré à Livourne, et dont la perte faillit le faire mourir de douleur, les vers que nous imprimons ici pour la première fois.

Nous en devons la connaissance à l'obligeance si éprouvée de M. Bétant, actuellement consul de Grèce à Genève, ancien secrétaire du dictateur Capodistrias. Ami particulier de Rizos Néroulos, M. Bétant s'était appliqué à rechercher et à recueillir toutes les poésies que Rizos, si prodigue, livrait en quelque sorte à tous les vents, sans en garder copie, et sans s'inquiéter de leur sort. Il était parvenu à sauver ainsi du naufrage quelques épaves de l'œuvre de ce fécond esprit, lorsque, sur les instances des fils de Rizos, il consentit à se dessaisir en leur faveur de ce précieux trésor. Cependant il garda quelques pièces; les unes ont déjà été publiées, les autres le seront bientôt, nous l'espérons du moins. Celle-ci, que nous croyons complétement inédite, fut donnée par M. Bétant à la bibliothèque publique de Genève. C'est là qu'il a bien voulu la copier pour nous, et, en nous l'envoyant, il nous a autorisé à la publier. Nous avons cru ne pouvoir mieux faire que d'en donner la primeur à l'Annuaire de la Société pour l'encouragement des études grecques. Sa place était marquée dans ce recueil, auquel rien de ce qui intéresse la Grèce ancienne ou moderne ne doit rester étranger. Au reste, cette pièce de vers est curieuse à plus d'un titre, et intéressera particulièrement, croyons-nous, les philologues, qui y trouveront un spécimen intéressant de la langue des lettrés en Grèce à l'époque de la Régénération, car cette pièce est datée de 1826 : on verra à quel degré de pureté relative était déjà parvenue la langue grecque à cette époque.

D'un autre côté, nous espérons que la publication de cette pièce, à laquelle nous n'osons pas donner le nom trop prétentieux de poëme, ne sera pas inutile, et qu'elle engagera les personnes qui, en Grèce ou en France, possèdent des poésies inédites de Rizos Néroulos, à les livrer à la publicité. On pourra réunir ainsi les membres épars du poëte, *disjecti membra poetæ*, de manière à en former un recueil des plus intéressants pour l'histoire de la Grèce moderne et pour les amis de la littérature néo-hellénique, littérature trop peu connue en France, trop dédaignée en Grèce, et qui compte déjà, sinon de grands, au moins de vrais poëtes, parmi lesquels, pour ne parler que des morts, l'illustre et infortuné Rhigas, Alexandre Soutzo, le premier poëte lyrique et satirique de la Grèce moderne, et Rizos Néroulos, occupent le premier rang.

ΙΑΚΟΒΑΚΗ ΡΙΖΟΥ

ΑΠΟΧΑΙΡΕΤΙΣΜΟΣ

ΕΙΣ ΙΤΑΛΙΑΝ.

Πείσα 17 Ἀπριλίου 1826.

Ὦ ἀδελφὴ τῆς δυστυχοῦς Ἑλλάδος θαυμασία,
Θυγάτηρ δευτερότοκος τῆς δόξης Ἰταλία·
Ὦ ἄγκυρα πολιτισμοῦ, τεχνῶν, φιλοσοφίας,
Εἰς τόσας ἀπαράσυρτος τοῦ χρόνου τρικυμίας·
Ὦ γῆ, ὅπου ἐχάραξαν περνῶντες ἄλλοι ἄλλας
Αἰῶνες ἑκατόμποδες τὰς μνήμας των μεγάλας·
Ὦ σὺ, ὅπου διέλαμψεν ὁ Γαλιλαῖος, στήσας
Τὸν ἥλιον, κ' ἀκίνητον τὴν γῆν περιδινήσας·
Ὦ ἔδαφος τερπνότατον, σ' ἀφήνω, ἔχ' ὑγείαν,
Τῶν ἀγαθῶν σὲ εὔχομαι ποικίλην ἀφθονίαν.
Τὸ αἴσθημά μου ἄδολον ἀποδημῶν ἐκφράζω,
Παρὼν ἐγὼ σιώπησα, ἀπὼν σ' ἐγκωμιάζω.
Ἦλθ' ἀφανὴς καὶ ἄσημος, ἀναχωρῶ τοιοῦτος·
Ποτὲ δὲν μ' ἴδαν κόλακα ἢ δύναμις ἢ πλοῦτος·

15 Οἱ τόσοι πολυκτήμονες, οἱ τόσοι εὐγενεῖς σου
Ἦσαν 'ς ἐμέν' ἀγνώριστοι, κ' ἐγὼ 'ς αὐτοὺς ἐξίσου.
Περιπατῶν τους ἔβλεπα, ὁπόταν μ' ἀρμαμάξας
Μὲ ἔθλιβεν ὁ δρόμος των, τὸ βῆμά μου ταράξας,
Οἱ νόμοι πλὴν μ' ἐγνώρισαν Τοσκάνας τῆς γλυκείας,
20 Κ' ἐγὼ αὐτῶν ἐγνώρισα τὰς αὐστηρὰς εὐνοίας.
Ἢ; μόνος ἠὖρ' ἀκίνδυνον ἐγὼ ἐδὼ τὸν βιόν;
Δὲν εἶν' ἡ γῆ τῶν Τοσκανῶν κοινὸν ξενοδοχεῖον;
Ἢ πῶς; ὅλους τοὺς πρόσφυγας δὲν περιθάλπει μόνος
Αὐτὸς ὁ Λεοπόλδειος ἐπισκιάζων θρόνος;
25 Κ' οἱ ναυαγοὶ κρατούμενοι ἀπὸ λεπτὴν σανίδα
Ἐδῶ τῆς σωτηρίας των δὲν ἔχουν τὴν ἐλπίδα;
Ἐδῶ κ' ἐγὼ διασωθεὶς, ἀναχωρῶ εὐγνώμων,
Θαυμάζων βασιλεύουσαν τὴν ἀρετὴν τῶν νόμων.
Καθὼς καὶ εἰς πολίχνια καὶ πόλεις τῆς Ἀσίας
30 Ἐμβαίνουν ἀνεμπόδιστοι πτωχὰς εἰς τὰς οἰκίας,
Προσφέρετ' εὐθὺς ἄμισθος τραπέζης ἱλαρότης,
Καὶ μηδ' αὐτοὶ γνωρίζονται, μηδ' ὁ οἰκοδεσπότης,
Ἀλλ' ἄγνωστοι κ' ἐμβαίνοντες κ' ἐκβαίνοντες ὁμοίως,
Σωπηλοὶ μὲν εὔχονται, ἀλλ' εὔχοντ' ἐγκαρδίως,
35 Οὕτω κ' ἐγὼ ἀναχωρῶ ἀπὸ τὴν Ἐτρουρίαν
Μὲ σιωπὴν εὐγνώμονα, μ' εὐχέτριαν καρδίαν.
Ἂν εἶχα ψυχὴν ἥσυχον, ψυχὴν γαληνιῶσαν,
Ἂν δὲν μὲ παρεμπόδιζαν οἱ στεναγμοὶ τὴν γλῶσσαν,
Ἂν δὲν μὲ τὰς παρέλυε τὰς χεῖρας ἡ ὀδύνη,
40 Ὀδύνη κατακάρδιος, ἀνελλιπὴς, φλογίνη,
Τότ' ἤθελα παρατηρεῖ ἐγὼ ἕνα πρὸς ἕνα,
Ὦ γῆ κλεινὴ, τὰ κάλλη σου δι' εὐτυχεῖς πλασμένα.
Ἡ γλῶσσα τότ' ἐπρόφερε τὰς ζωηράς της φράσεις,
Ὁ κάλαμός μου χάραττε ποιητικὰς ἐμφάσεις.
45 Ἀλλ' ἔχων νοῦν ἐγκύμονα μὲ μαύρας φαντασίας,
Καρδίαν ἔχων πάσχουσαν ἀπὸ πληγὰς βαθείας,
Νὰ ἐντρυφῶ 'ς τὴν ἡδονὴν τῶν φυσικῶν χαρίτων
Τῆς Ἰταλίας εὔκολον ἢ δυνατὸν πῶς ἦτον;

Ὦ σὺ αὐγὴ ὁμηρικὴ Τοσκανικῆς ἡμέρας,
Ὦ λυκαυγὲς γλυκύτατον Τοσκανικῆς ἑσπέρας!
Ὦ χρῶμα θελκτικώτατον τοῦ ἱλαροῦ αἰθέρος,
Ὅλον βαθὺ σαπφείρινον 'ν αὐτὸ τῆς γῆς τὸ μέρος!
Τοιοῦτον γλυκὺ θέαμα ποτὲ ποτὲ δὲν ἴδα,
Μὲ μόνην παραβάλλεται γλαυκόμματον Ἀγγλίδα.
Καὶ τί ἄρα παράδοξον, ἐὰν ἡ Ἐτρουρία
Ὑπὸ τοιοῦτον οὐρανὸν εἶν' εὐτυχὴς, ὀλβία;
Ἂς ἔλθουν 'ς αὐτὴν πάντοθεν τὴν γῆν αἱ ἀηδόνες,
Ἂς ἐξυμνήσουν μύριοι τὰς ὥρας της Τομπσῶνες.
Ἀλλογενεῖς, ἀλλόγλωσσοι καθώραν ἂς συῤῥέουν,
Τοσκάνας τὸν ζεφύρινον ἀέρ' ἂς ἀναπνέουν.
Ἂς θεωροῦν τὰ κάλλη της, καὶ ἂς τ' ἀπολαμβάνουν,
Χωρὶς νὰ δολιεύωνται, χωρὶς νὰ τὰ βασκάνουν.
Ἂς ἀνταμείβουν, φεύγοντες, τὴν ἱερὰν ξενίαν,
Μ' ἐνθύμησιν εὐγνώμονα, καὶ μὲ τὴν εὐφημίαν.
Ἀλλ' ἠμποροῦσεν ὄφελος ποτὲ νὰ κατορθώνῃ
Τοῦ οὐρανοῦ ἡ εὔνοια εὐεργετοῦσα μόνη;
Ἂν ἦτον σκῆπτρον σιδηροῦν τεκοῤῥοφοῦντος Κρόνου;
Ἂν δὲν ὑπῆρχεν εὐμενὴς ἐπιῤῥοὴ τοῦ θρόνου;
Ὅλα συντρέχουν σύμφωνα 'ς τὴν γῆν τῆς Ἐτρουρίας,
Τὰ πρόξενα τοῦ πλούτου της καὶ τῆς εὐδαιμονίας,
Κλίμα γλυκὺ, διοίκησις, καθὼς αὐτὸ, γλυκεία,
Καὶ τῶν κατοίκων ἠθικὴ κατάστασις ὁμοία.
Κ' ἐγὼ αὐτὸν ἐπάτησα τὸν τόπον τῶν μακάρων,
Ἀπὸ τὸ ῥεῦμα κυλισθεὶς πολιτικῶν χειμάῤῥων.
Πλὴν φεῦ! καθὼς ὁ Τάνταλος, 'ς τὰς ἡδονὰς πλησίον,
Μὲ στεναγμοὺς τρισάθλιον ἐξαγοράζω βίον.
Ἐν ᾧ τὸ πᾶν ἡ ἄνοιξις μὲ τ' ἄνθη της εὐφραίνει,
Λύπης χειμὼν καρδίαν μου τὴν τρυφερὰν μαραίνει.
Ἐν ᾧ παντοῦ προσμειδιᾷ φαιδρότης νηνεμίας,
Ἔχ' ἡ ψυχή μου λαίλαπας κ' ἀπαύστους τρικυμίας.
Οἱ χλοεροὶ περίπατοι 'ς τὴν σεβασμίαν Πείσαν
Ἀπὸ ἐμὲν' ἀσύχναστοι καὶ ἄγνωστοι δὲν ἦσαν,

Ῥυθμὸς ὅμως τοὺς πόδας μου μηχανικὸς κινοῦσε,
Πατοῦσαν εἰς τὸ ἔδαφος, κ' ὁ νοῦς ἀλλοῦ πετοῦσε.
Μ' αὐτὸν τὸν ταχυδρόμον της οἰκιακὰς εἰδήσεις
Ἐλάμβαν' ἡ καρδία μου, καὶ ἔστελλεν ἐπίσης.
Γοργὴ ἡ φαντασία μου τὰ ὕψη τῶν ὀρέων
Πετῶσα εἰς διάστημα καιροῦ ἀκαριαῖον,
Καὶ λίμνας διαπλέουσα καὶ ποταμίας δίνας,
Καὶ πεδιάδας τρέχουσα τὰς ἀρκτικὰς ἐκείνας,
Ἀκάματος ἐπρόφθανεν εἰς τὴν Βεσσαραβίαν,
Καὶ ἔμβαινε 'ς τὴν φίλην μου πλὴν σκυθρωπὴν οἰκίαν.
Καὶ ὅταν ἀντικείμενα σπουδαῖα μ' ἀπαντοῦσαν,
'ς αὐτοὺς τοὺς περιπάτους μου, καὶ τοὺς ἐπιπροσθοῦσαν,
Εὐθὺς, καθὼς ἡ ἀστραπὴ 'ς τὰ σκότη τῶν συννέφων,
Ὁ νοῦς 'ς τὸν Ἄρνον μ' ἔφθανεν, ἀπὸ τὸν Ἴστρον στρέφων.
Καὶ πάλιν αὐτὸς ἔπειτα πετῶν εἰς τὴν Ἑλλάδα,
Ἐθεωροῦσε συμφορῶν ἐκεῖ τὴν Ἰλιάδα.
Ἐθεωροῦσε, κ' ἤκουε 'ς τοῦ Πέλοπος τὴν νῆσον
Φλόγας πυρὸς, κτύπους ξιφῶν καὶ κρότους τῶν ἁλύσεων.
Ἐπισκοποῦσα νοερῶς τὴν πόλιν τῶν Ἑλλήνων (1)
Ἡρωϊκὰ ν' ἀνθίσταται 'ς τὸ πλῆθος τῶν κινδύνων.
Διὰ θαλάσσης ἔφοδοι, ἀπὸ ξηρᾶς συγχρόνως,
Βέλη παντοῦ καὶ πάντοθεν, πληγαὶ παντοῦ καὶ φόνος;
Βοαὶ, βρονταὶ καὶ ἀστραπαὶ, κ' ἐκρήξεις ὑπονόμων
Δὲν προξενοῦσαν ὅλ' αὐτὰ 'ς ἐμένα τόσον τρόμον,
Μὲ ὅσην φρίκην ἔβλεπα υἱοὺς τῶν σταυροφόρων
Ἀργυρωνήτους στρατηγοὺς Ἀράβων αἱμοβόρων.
Κ' ὑποδημίους μισθωτοὺς τῶν ἀσεβῶν δημίων
Τοὺς ὁμοθρήσκους μαθητὰς Βωμπαίων κ' Εὐγενίων.
Αὐτὰ τ' ἄγρια τέρατα κ' ἀνθρωπομορφωμένα,
Ὡς κ' εἰς τὸν Τοῦρκον βδελυκτὰ καὶ περιφρονημένα.
Ἃς ἦτον πρᾶγμα δυνατὸν, καθὼς ὁ νοῦς μου τρέχει,
Ὅσην ὁρμὴν καὶ κίνησιν ἀκαριαίαν ἔχει,

(1) Τὸ Μεσολόγγιον, ἡ μόνη πόλις ἀξία νὰ καλῆται πόλις Ἑλληνίς.

115 Μὲ τόσην καὶ τοῦ στόλου μας τοῦ ἰσχυροῦ ἐκείνου
Αἱ μοῖραι εἰς τὰς ἐκβολὰς νὰ φθάσουν τοῦ Εὐήνου (1) !
Ἂς ἦτον τρόπος ὁ ἐχθρὸς τοσάκις νὰ νικᾶται,
Ὁσάκις ἡ καρδία μου φρικτὰ τὸν καταρᾶται !
Ἰδοῦ 'ς αὐτοὺς τοὺς στοχασμοὺς τοὺς μαύρους βυθισμένος,
120 Θανάτου βλέπων κίνδυνον 'ς τὸ δυστυχές μου γένος,
Καὶ ἄλλοτ' ἀσχαλούμενος 'ς τὴν μνήμην τῶν φιλτάτων
Πικρὰν, ἀπαραγόρητον καὶ διὰ τῶν γραμμάτων,
Τὴν Ἰταλίαν ἔβλεπα χωρὶς νὰ εὐθυμήσω,
Ἐθαύμαζα τὰ κάλλη της, χωρὶς νὰ τὰ ἐλπίσω.
125 Τοιοῦτος ἕνας ἄθλιος, ὅταν αὐτὸν ἐπίσης
Καὶ δυσειδῆ κ' εὐαίσθητον τὸν ἔπλασεν ἡ φύσις,
Βλέπει τὸ κάλλος, θέλγεται, νὰ θέλξῃ δὲν ἐλπίζει,
Διότι εἶναι δύσμορφος, κ' ὅτ' εἶναι τὸ γνωρίζει.
Καὶ τοῦ καλοῦ τὸ αἴσθημα ἀντὶ νὰ τὸν ἡδύνῃ,
130 Εἶν' ἀγωνία εἰς αὐτὸν, καὶ βάσανος κ' ὀδύνη.
Ὦ Ἰταλία πάγκαλε, ὑγίαινε, σ' ἀφήνω.
Εὐτύχει, κ' ἐγὼ δάκρυα ἀναχωρῶν ἂς χύνω!
Μὲ στεναγμοὺς ἡ μνήμη σου βαθεῖς συντροφευμένη,
Ἔμελλε 'ς τὴν καρδίαν μου διαπαντὸς νὰ μένῃ !
135 Εἰς τὸ ἑξῆς ὅπου σταθῶ, κ' ὅπου μὲ ῥίψ' ἡ τύχη,
Εἰς τῆς Λιβόρνου νοερῶς ἀνελλιπὴς τὰ τείχη
'ς τὴν γῆν τῶν προαστείων της, ὅπου τῶν τάφων τόπος,
Θέλω θρηνεῖ ὁ ἄθλιος ἐγὼ ἀδιακόπως.
Ἡ πατρικὴ ἀγάπη μου τὸ πένθος ἐνθυμένη,
140 Θέλει φιλεῖ αἰώνια πρηνὴς γονατισμένη
Τὸ μνῆμα τοῦ φιλτάτου μου χαριεστάτου νέου,
Τοῦ ἐναρέτου, τοῦ καλοῦ, κ' ἐμμούσου καὶ γενναίου.
Πρεεία καὶ λιγύφθογγε, ὦ Ἐτρουρία, χαῖρε.
Ἂς σ' ἀνατέλλουν πάντοτε λαμπραὶ χαρᾶς ἡμέραι.
145 Οἱ εὐτυχεῖς σου κάτοικοι ἂς βλέπουν μ' εὐφροσύνην
Τὴν πεύκην, τὴν ἐλαίαν σου, τὴν δάφνην, τὴν μυρσίνην.

(1) Εὔηνος ποταμὸς, Φιδάρι ἀπὸ τὴν κοινὴν γλῶσσαν ὀνομαζόμενος, εἰσβάλλων εἰς τὴν θάλασσαν κατὰ τὸ ἀνατολικὸν μέρος τοῦ Μεσολογγίου.

Καὶ ὄχι καθὼς βλέπομεν τῶν δένδρων μας τοὺς κλῶνας
Νὰ κατασταίν' ὁ βάρβαρος Χριστιανῶν ἀγχόνας.
Ἂς θεωρῇ τὸν Ἄρνον σου ὁ κάτοικός σου χαίρων,
Καὶ δι' αὐτοῦ τὸν φόρτον του ἡσύχως μεταφέρων.
Κ' ὄχι καθὼς τὸν Ἀλφειὸν, καθὼς τὸν Ἀχελῷον
Ἡμεῖς βλέπομεν μ' αἵματα βαμμένους τῶν ἀθώων.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

I.

Les Synonymes du Nouveau Testament, *par le docteur* **Trench**. — *Meyrueis, éditeur.*

Appréciation analytique, par M. E. Talbot.

Si l'étude intelligente et consciencieuse des mots est la voie certaine de la logique appliquée, le moyen sûr de pénétrer jusqu'à l'idée même, on ne peut nier qu'elle ne soit de la plus haute conséquence pour les interprètes des Livres Saints. Non-seulement il importe aux prêtres et aux pasteurs de connaître à fond la signification rigoureuse des termes qu'ils emploient dans les rites et dans les prières, mais il est un grand nombre de questions dogmatiques ou de controverses qui seraient promptement résolues, si l'on remontait au vrai sens des mots. En même temps, la prédication n'est-elle pas plus instructive, plus variée, plus édifiante, quand le ministre de la parole de Dieu est vraiment familier avec la valeur propre et le sens réel des mots dont il use? C'est en vue de faciliter et de propager cette étude, trop souvent négligée, qu'est écrit le livre du respectable docteur Trench, archevêque de Dublin. « Les vocables du Nouveau Testament, dit-il, sont les éléments (στοιχεῖα) de la théologie chrétienne. Aussi l'élève, qui ne commence point par une étude patiente de ces vocables, ne fera jamais de progrès en théologie, en exégèse, en prédication. » Une étroite communauté de sentiments et d'érudition avec le pieux archevêque a engagé M. Clément de Faye, pasteur, à écrire, avec l'autorisation de l'auteur, une traduction française de ce beau livre. C'est de ce double travail que nous présentons une appréciation sommaire à notre comité. On verra que, doutant parfois de notre compétence, nous n'avons pas toujours circonscrit cette appréciation dans le domaine purement exégétique, mais, à l'exemple même du savant archevêque, nous avons essayé d'y introduire un peu de philologie et de critique littéraire.

L'ouvrage se compose de quatre-vingt-douze articles, d'étendue variable, répartis en 383 pages de texte in-8°. Comme distribution de la matière, on peut regretter que l'auteur ait adopté un ordre qui semble arbitraire et qui n'a pas de raison d'être suffisamment déterminé. Au lieu de prendre, par exemple, d'abord les synoptiques, puis le quatrième Évangile et les Actes, au lieu de répartir les articles en séries, où il serait question successivement de Dieu, du Christ, des Apôtres, des Juifs, des Gentils, de la foi, de la prière, de la morale, des faits de

la vie commune, etc., ou enfin de procéder simplement par l'ordre alphabétique, l'auteur débute par Ἐκκλησία, suivi bientôt de Θάλασσα, qui lui-même est suivi d'Ἀσωτία. Πραότης coudoie Κλέπτης; Δίκτυον, Λυπέομαι; Σοφία, Λαλέω; Τύπος, Λοιδορέω. Cette sorte de pêle-mêle répand peut-être plus de variété et d'inattendu sur l'ouvrage ; mais n'y introduit-elle pas aussi quelque confusion ? Et cependant, chose remarquable, l'éminente qualité du docteur Trench, c'est la clarté. Chacun de ses articles est un modèle de précision : son esprit méthodique, rigoureux et net excelle à faire saisir les nuances et les délicatesses des termes qu'il éclaire l'un par l'autre.

C'est ainsi qu'il établit clairement la différence entre ἱερόν et ναός, traduits à tort tous les deux par *temple*. Ἱερόν, c'est toute l'étendue de l'enceinte sacrée, le τέμενος, *templum*, comprenant le parvis, les porches et les autres bâtiments qui dépendent du saint édifice. Ναός, c'est l'habitation même de Dieu, οἶκος τοῦ Θεοῦ, le lieu saint, le saint des saints, quelquefois Ἅγίασμα. Cette distinction, déjà faite pour les temples anciens par Hérodote (I, 181, 183) et par Thucydide (V, 18), et pour celui du vrai Dieu par Josèphe (*Ant.*, VIII, 3, 9), Philon (*Leg. ad Caium*, 31) et par les Septante, sert à déterminer avec avantage plusieurs textes du Nouveau Testament. Quand Zacharie (Luc, I, 10) entre dans l'enceinte sacrée pour y brûler de l'encens, il est dans le ναός, et le peuple qui l'attend au dehors est dans le ἱερόν : si l'on traduit deux fois par le mot *temple*, on ne comprend rien de ce qui se passe. Lorsque Jésus chasse les marchands du temple (Matth., XXI, 12; Jean, II, 14), avec leurs brebis et leurs bœufs, il va sans dire qu'il est dans le ἱερόν et eux aussi. Quant au ναός, jamais le Christ n'y est entré durant son séjour sur la terre : traduisons donc ναός par le mot *temple* et ἱερόν par le mot *parvis*.

Une discussion très-fine est celle qui marque strictement en quoi ἀληθής diffère d'ἀληθινός : l'un est *verax*, l'autre *verus*. Ainsi Dieu est ἀληθής, ἀψευδής en tant qu'il ne peut pas mentir :

> Dieu saura vous prouver, par d'importants bienfaits,
> Que sa parole est stable et ne trompe jamais.
> (RACINE, *Athalie*, I, 1.)

il est ἀληθινός en tant que véritablement Dieu, distinct des idoles, qui n'ont pas d'existence substantielle dans le monde des réalités. Le judicieux Matthiæ ne me semble pas avoir établi si nettement cette différence, que le docteur Trench confirme par des exemples abondants.

L'article θάλασσα et πέλαγος est aussi une source d'observations délicates. Θάλασσα, rapproché trop hardiment peut-être de ταράσσω, est la mer, la nappe d'eau qui se trouble et s'agite ; en tout cas c'est l'eau salée, rapprochée alors de ἅλς, ἁλός : πέλαγος d'après Sophocle (*Œdip. col.*, 659), Hérodote (II, 92), Platon (*Timée*, 25), Aristote (*de Mund.*, 3 ; *Meteorol.*, II, 1), Plutarque (*Timol.*, 8), et le latin *pelagus* de Virgile (*Æn.*, V, 8, 9), c'est la vaste mer, l'immense étendue, rattachée à l'idée de πλάξ, de πλατύς. Seul, le grand Océan atlantique prend le nom de πέλαγος. La Méditerranée, qui n'est qu'un port, un lac salé,

ayant pour entrée l'étroit espace des colonnes d'Hercule, reçoit le nom de θάλασσα. Saint Matthieu ou son traducteur grec (XVIII, 6) a donc raison d'écrire : « Il vaudrait mieux qu'on lui pendît au cou une meule d'âne et qu'on le jetât dans l'immensité de la mer, καὶ καταποντισθῇ ἐν τῷ πελάγει τῆς θαλάσσης...

A propos de la différence entre στέφανος et διάδημα, le savant docteur Trench montre combien il est versé dans la littérature classique. Afin de prouver comment le στέφανος, dont parle saint Paul (1 Cor. IX, 24-26; Tim., II, 5), est toujours celui du conquérant et non du roi, il s'appuie du témoignage de Plutarque (*Cæs.* 61) montrant Antoine qui offre au dictateur διάδημα στεφάνῳ δάφνης περιπεπλεγμένον. Στέφανος est bien ici la tresse, la guirlande, la branche de laurier à laquelle s'appliquait le diadème. C'est en cela que consiste la ruse d'Antoine et son calcul de connivence avec César. A l'aide de la couronne, à laquelle César a droit par une décision du sénat, Antoine le ceint du diadème auquel il n'a pas droit, et l'empire est fait, si le peuple s'y prête. Il peut être intéressant de remarquer que Shakspeare est entré dans cette distinction (*Jul. Cés.*, act. I, sc. II) lorsqu'il fait dire à Cassius : « J'ai vu Marc-Antoine offrir à César une couronne, *crown;* encore n'était-ce pas tout à fait une couronne, mais une de ces petites couronnes, *coronets.* » Voltaire, qui explique (*Jules César*, acte I, sc. V, note) ce que c'est qu'un *coronet*, petite coiffure des pairesses, aurait été mieux inspiré en recherchant l'origine de la restriction du grand poëte anglais. Il n'aurait pas représenté Antoine offrant la couronne et le sceptre à César, qui,

> Feignant des sentiments longtemps étudiés,
> Jette et sceptre et couronne, et les foule à ses pieds.
> (VOLTAIRE, *Mort de César*, II, 3.)

Plutarque, Shakspeare et le docteur Trench sont dans le vrai : Voltaire fait de la bonne érudition, mais de la mauvaise rhétorique.

Dans le dialogue où le Christ donne à saint Pierre (Jean, XXI, 15, 17) le triple ordre de paître ses agneaux, ses brebis et encore ses brebis, le texte grec porte βόσκε, puis ποίμαινε et encore βόσκε. Ce retour dans le troisième ordre au terme employé dans le premier a fait croire à quelques interprètes que le sens des deux verbes est absolument identique. Le docteur Trench ne pense pas qu'on puisse considérer comme accidentel le changement de ces mots. Βόσκω, en latin *pasco*, signifie simplement paître, mais ποιμαίνω implique toute la charge du berger : c'est guider, protéger, parquer le troupeau aussi bien que lui trouver la nourriture. Mais si ποιμαίνειν est le mot dont la signification embrasse le plus, et si, pour cette raison, il est ajouté à βόσκε, comment le Christ revient-il à ce dernier mot, après avoir employé ποίμαινε ? Selon le savant archevêque, et comme l'explique également le doyen Stanley, la leçon donnée ici par les paroles du Christ est une des plus importantes : elle doit être méditée et pratiquée par les véritables pasteurs de l'Église. Quels que soient le nombre des règles de discipline et la hiérarchie de ces bergers des âmes, nourrir le troupeau, lui trou-

ver la pâture spirituelle, n'en est pas moins leur premier et leur dernier devoir : rien ne peut en tenir lieu. Le tableau, que le pinceau finement ému de La Bruyère (*Du Souverain et de la République*) a fait d'un pasteur de peuple, s'applique également à ceux auxquels est confiée la direction morale du bercail qui se nourrit de la parole de Dieu.

Le mot Ἀντίχριστος, particulier aux Épîtres de saint Jean, où il se trouve cinq fois (I, Ép., II, 18, *bis*; II, 22; IV, 3; II Ép., 7), n'étant nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament, est longuement expliqué par saint Paul (2 *Thes.*, II, 3, 8). Seulement l'Antichrist ou l'Antechrist est-il une seule personne ou une suite de personnes? Est-ce une personne ou un système? L'Ἀντίχριστος prétend-il qu'il n'y a point de Christ ou qu'il est lui-même le Christ? Ce sont là autant de questions très-importantes, mais très-difficiles à résoudre. Le docteur Trench, ne touchant pas, pour ainsi dire, à la moelle du fait apocalyptique, analyse, avec une grande sagacité et une richesse précieuse de témoignages, les procédés de l'esprit en vertu desquels ἀντί signifie tantôt *contre*, tantôt *à la place de*. Il conclut ensuite non à l'idée de substitution, mais à celle de résistance : selon lui, le mot Antechrist n'implique pas le sens d'usurpation de titre, de fonctions, de caractère, mais celui de défi, de lutte, d'indépendance, sens que les Allemands rendent très-bien par le mot *Widerchrist*, ἐναντίος τῷ Χριστῷ.

Les mots μωρολογία, αἰσχρολογία, εὐτραπελία, expriment des nuances de péchés de langue, que le docteur Trench discerne avec une extrême finesse de goût. Μωρολογία, employé par Aristote (*Hist. an.*, I, 11), mais d'un usage assez rare jusqu'à l'époque de la décadence du grec, est bien rendu dans la Vulgate (Eph. V, 4), par *stultiloquium*, expression que Plaute a peut-être fabriquée pour son *Miles gloriosus* (II, 3, 25), *stultiloquy*, introduit en anglais par Jeremy Taylor, et à rapprocher d'*estoutie* dans le roman-wallon : c'est le *lubricum loqui* de saint Ambroise, la loquèle de la langue, l'infirmité native des babillards. Αἰσχρολογία, comme l'entendent les Pères grecs, c'est *turpiloquium*, la parole licencieuse d'une langue sans frein, qui injurie les autres, le langage sottisier où ont tristement excellé quelques polémistes soi-disant ecclésiastiques. Εὐτραπελία, mot gracieux, digne en tout point des Attiques qui l'ont créé, mis en circulation et en œuvre par Thucydide (II, 41), Platon (*Rep.*, VIII, 563 a), Aristote (*Ethic. Nic.* IV, 8), Isocrate (VII, 49), et après eux Plutarque (*De adul. et amic.* 7), Philon (*Leg. ad Cai.* 45), et Josèphe (*Ant.* XII, 4, 3), c'est la raillerie piquante, ingénieuse, la saillie qui mord sans fiel et qui reprend sans aigreur. Néanmoins saint Paul et les Pères grecs en ont étendu le sens au persiflage et au sarcasme voisin de la moquerie triviale et bouffonne. Trois mots latins, qui le traduisent à des degrés différents, semblent en fixer l'histoire : Quintilien dit *urbanitas*, équivalent à πεπαιδευμένη ὕβρις; saint Jérôme, *jocularitas*, et la Vulgate *scurrilitas*.

Ἑβραῖος, Ἰουδαῖος, Ἰσραηλίτης désignent tous trois la famille élue, la race choisie, mais avec des variétés lexicologiques et historiques, qui demandent à être signalées. Ἑβραῖος est le premier en date : il exis-

tait avant qu'il fût question des autres. D'après le lexique de Léopold, il se rattache au mot hébreu, *hebr*, qui signifie *passage* et *région d'au-delà* : la version des Septante appelle donc justement Abram l'*hébreu*, Ἄβραμ ὁ περάτης (Gen. XIV, 13) c'est-à-dire d'au-delà du fleuve, de l'autre côté de l'Euphrate. Tant que la nationalité hébraïque subsiste sans mélange, elle conserve le nom de son premier auteur. Plus tard ce nom se trouve circonscrit aux seuls habitants de la Palestine, à ceux qui ont conservé la langue sacrée des Hébreux comme leur langue nationale. Le nom de Ἰουδαῖος est d'origine plus récente. Il ne fait pas remonter au berceau du peuple hébreu, alors que le père des croyants traverse le fleuve et entre dans le pays de son héritage, mais il appartient à une période de division et de déclin : il naît au temps de la séparation des tribus en deux royaumes rivaux, Israël et Juda. Josèphe (*Ant.*, X, 10, 1) l'emploie pour la première fois en parlant de Daniel et de ses jeunes compagnons. Il a, de bonne heure, un sens défavorable, odieux. Horace s'en moque à diverses reprises. Le moyen âge l'a en horreur. De nos jours, il contient encore un semblant de mépris. Les Juifs n'aimaient pas qu'on les désignât par ce nom : ils lui préféraient celui d' Ἰσραηλῖται. Ainsi les soldats romains et le gouverneur romain donnent au Christ, en le raillant, le titre de *Roi des Juifs*, tandis que ses propres concitoyens, les souverains sacrificateurs, le somment de prouver, par sa descente de la croix, qu'il est roi d'Israël. Ἰσραηλίτης, c'est donc le titre auguste par excellence, c'est celui du Juif membre de la théocratie, héritier des promesses divines, c'est le caractère de la nationalité. Le génie de Racine ne s'y est pas trompé : Joad dit à Abner :

> Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
> Que vous avez encor le cœur israélite ;
> (RACINE, *Athalie*, I, 1.)

et il lui rappelle les espérances de la grandeur que la bouche de Dieu même a prédite à son peuple bien-aimé.

Quoique Κλέπτης et Λῃστής se présentent ensemble dans le quatrième Évangile (X, 1, 8), ils n'y constituent pas une tautologie, ni une rédondance oratoire. Le κλέπτης, *fur*, voleur, dérobe par fraude et en secret ; le λῃστής, *latro*, brigand, pillard, procède ouvertement et par la violence. La nuance s'est accusée davantage et modifiée avec le temps et les circonstances : de même que le nom de *gueux* s'est anobli par le mépris même de Barleymont et de Marguerite de Parme, de même, κλέπτης a fini par devenir κλέφτης, le klephte, le héros de l'indépendance hellénique : λῃστής est resté le brigand féroce, hideux, sauvage, qui vient de déshonorer les champs de Marathon, en faisant rougir et gémir la civilisation européenne.

L'article στρηνιάω, τρυφάω, σπαταλάω est un des plus curieux du livre du docteur Trench. Dans tous ces mots gît la notion d'excès, de libertinage, d'une vie de dissolution, de prodigalité, de jouissances personnelles ; mais ils diffèrent en certains points. Στρηνιάω est un terme de la nouvelle comédie : Lycophron (cité par Athénée, X, 420, b.),

Sophile (*ibid.*, III, 100 a) et Antiphane (*Ibid.*, III, 127 d), en font usage, mais les puristes grecs le rejettent. Auguste Meineke ne le donne pas dans son *Index* de Philémon et de Ménandre, tandis qu'il porte τρυφᾷν et σπαθᾷν, dont σπαταλᾷν est une forme allongée. Qu'est-ce donc que le fait moral, ou plutôt immoral, exprimé par στρηνιάω? C'est l'insolence de la richesse, le libertinage et l'impertinence provenant de la plénitude, quelque chose comme le *lascivire* des Latins. Est-ce aller trop loin d'y voir un mot qui se rattache à la racine *strang* et *string* (voir Bailly, *Man. des rac. gr. et lat.*, p. 417)? Examinons.

Strangulare peut avoir, d'après Cicéron (*Ad Fam.*, IX, 22, 4) un double sens obscène, et Stace (*Sylv.*, 2, 2, 150) dit, en parlant d'un coffre qui ne regorge pas de richesses : *Non strangulat divitias*. Par une image analogue Salluste dit (*Catil.* 14) *pecuniam vexare, lacerare*. Au fond, στρηνιάω, rattaché à στρηνής et parent de *strenuus*, joint une idée de force et d'emportement à celle de débauche. Τρυφάω donne l'idée de jouissance molle et douce, un peu du *kef* oriental et du *far niente* italien. La Genèse (II, 15) appelle l'Éden, Παράδεισος τῆς τρυφῆς. Le bon Strepsiade, dans les *Nuées* d'Aristophane (v. 55), dit à sa femme, la nièce du fastueux Mégaclès : « Ὦ γύναι, λίαν σπαθᾷς : O femme, tu presses trop les fils ou tu dépenses trop. » Σπαθάω peut avoir, en effet, ces deux sens. Σπαταλάω, en grec moderne σπαταλίζω, a gardé spécialement le dernier : c'est la prodigalité plutôt encore que la dépense. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que σπαθάω est de la même famille que σπάθη, σπάθα en dorien, *spatha* en latin, à la fois navette et épée, et nous voici revenus par ce dernier mot à *vexare, lacerare* applicables à tous les bourreaux d'argent.

Νέος et καινός ne sont pas identiques comme le croient plusieurs interprètes des Livres saints. Νέος fait envisager les faits sous le point de vue du temps ; καινός, sous celui de la qualité. Eschyle (*Prom.*, 991, 996) appelle νέους θεοὺς Jupiter, Apollon et les autres habitants de l'Olympe, opposés à Saturne, à Ops et à la vieille dynastie. Platon et Xénophon disent que Socrate fut accusé d'avoir introduit à Athènes καινοὺς θεούς, καινὰ δαιμόνια, c'est-à-dire un nouveau panthéon, des dieux étrangers ou étranges, ce que Victor Cousin traduit par des *extravagances démoniaques*. Ainsi, dans le Nouveau Testament, Joseph d'Arimathée (Matth., XXVII, 60) couche le corps du Christ dans un sépulcre appelé καινὸν μνημεῖον, non que ce tombeau ne fût pas taillé depuis longtemps dans le roc, mais il n'avait pas encore servi, aucun autre mort n'y avait été mis : le contraire aurait souillé l'endroit sous le rapport cérémoniel. Creusé, par exemple, cent ans auparavant, il n'aurait pas été νέον : n'ayant pas servi, il était encore καινόν : c'est la nuance qui existe en français entre *nouveau* et *neuf* : et il devait en être ainsi : cela faisait partie du décorum divin dont le Christ s'entoure au milieu même des humiliations de sa vie terrestre.

La Vulgate traduit καπηλεύω et δολόω par *adulterare*, mais les interprètes ont tort de confondre les deux sens : il y a une distinction à faire dans cette double idée de falsification. Καπηλεύω parcourt tout le champ de δολόω, mais il va plus loin. Κάπηλος, c'est le regrattier, le

petit marchand, particulièrement le vendeur de vin, *caupo*, qui mêle de l'eau à sa denrée, ou qui donne une mesure insuffisante. Δολοῦν n'est qu'une partie de καπηλεύειν : il frelate, mais il ne présente pas l'idée que cette fraude s'opère en vue d'un gain déshonnête. Un passage de l'*Hermotimus* de Lucien (58) distingue parfaitement l'un et l'autre verbe au sens classique ; un passage d'un sermon de Bentley établit la même différence au sens canonique.

Nous avons vu plus haut qu'il ne faut pas confondre νέος et καινός : il en est de même pour ἀρχαῖος et παλαιός. Ἀρχαῖος c'est ce qui est dès l'origine, ἀπ' ἀρχῆς, ancien, vieux, antique ; παλαιός, c'est aussi ce qui est vieux, mais suranné, usé.

Μορφή, σχῆμα, ἰδέα, sont très-importants à discerner : les deux premiers, *forme* et *façon*, ou *manière d'être*, sont objectifs : l'ἰδέα, l'*idée*, l'*image*, l'*apparence*, est un terme subjectif : la forme est par elle-même indépendamment de l'être qui la perçoit ; l'image a besoin d'un autre être pour être perçue. Cette première distinction forme une antonymie très-nette entre les deux premiers mots et le dernier. Mais il existe, en outre, une différence remarquable entre μορφή et σχῆμα. Le docteur Trench y insiste avec d'autant plus de détails que la diversité des interprétations a été le point de départ entre les Pères grecs et les Ariens, entre les Luthériens et les Sociniens. Μορφή touche à l'essence de la chose : nous ne pouvons concevoir une chose séparée de sa *formalité* comme on disait au moyen âge. Σχῆμα, c'est la manière d'être accidentelle, changeante, qui laisse intacte la chose essentielle et même formelle. Les verbes, composés de ces mots, indiquent clairement cette distinction. Satan peut se μετασχηματίζειν en ange de lumière, en avoir l'apparence ; mais cette transformation serait mal exprimée par μεταμορφοῦσθαι, parce que ce terme impliquerait un changement essentiel de nature hors du pouvoir de Satan. « Si je changeais, dit finement le docteur Trench, un jardin hollandais en jardin italien, cette transformation serait un μετασχηματισμός ; mais, si je changeais un jardin en une cité, cette transformation serait une μεταμόρφωσις. » On voit par cette citation comment le vénérable archevêque, ainsi que saint François de Sales, sait répandre des fleurs sur des sujets sévères et ardus.

Nous n'étendrons pas davantage ce compte-rendu trop long déjà peut-être : nous appellerons cependant l'attention des lecteurs de cet excellent ouvrage sur quelques autres articles qui nous ont paru pleins d'intérêt :

Ἀγαπάω et φιλεῖν, où l'auteur fait observer qu'ἔρως, ἐρᾷν et ἐραστής ne se rencontrent jamais dans le Nouveau Testament ; βίος et ζωή, rempli de remarques judicieuses et profondes ; πνοή, πνεῦμα, ἄνεμος, dont le sens, purement physique, est très-nettement déterminé ; δοκεῖν et φαίνεσθαι, qui correspondent à deux idées tout à fait distinctes ; κύριος et δεσπότης qu'il importe beaucoup de ne pas confondre ; πενής et πτωχός qui indiquent deux genres bien différents de pauvreté ; ἄφεσις et πάρεσις ; θεοσεβής, εὐσεβής, εὐλαβής, θρήσκος, δεισιδαίμων ; μετανοέω et μεταμέλομαι ; εὐχή, προσευχή, δέησις, ἔντευξις,

εὐχαριστία, αἴτημα, ἱκετήρια, où l'on rencontre des détails techniques d'une très-grande valeur pour la théologie.

Dans un autre ordre de faits, à propos d'ἀλαζών, comparé à ὑπερήφανος et à ὑβριστής, et pris dans le sens de fanfaron comme *gloriosus* en latin, l'auteur montre qu'il n'est point enfermé dans le cercle exclusif de l'exégèse : il prouve une fois de plus et son goût littéraire et ses fortes études classiques. On trouve, en effet, dans cet article une appréciation intéressante et juste des rôles de Falstaff et de Paroles dans Shakspeare, de celui de Bessus dans la pièce de *King and no King* par Beaumont et Flechter, et de Tamerlan du *Tamburlaine the great* de Marlowe. Il y aurait là un sujet de rapprochements entre ces personnages de comédies anglaises et les matamores espagnols, les capitans, les fiers-à-bras, dont Corneille a tracé une si amusante esquisse dans l'*Illusion comique*. Érudition aimable, variée, qui charme et qui tient en haleine au milieu des aspects sévères des autres sujets !

Pour tout dire, quelques-unes des expressions du texte grec traduites en français établissent entre les synonymes une distinction plus tranchée qu'elle ne l'est en latin ou en anglais. Par exemple, καπηλεύω, dont nous avons parlé, offre avec δολόω une différence que *frelater* et *falsifier* rendent de telle sorte qu'il n'y a pas de confusion possible. Mais c'est un avis donné aux interprètes de ne point glisser à la légère sur des termes, qui, après avoir paru identiques au premier coup d'œil, présentent des nuances très-sensibles à la sagacité pénétrante d'un esprit juste et délicat. Certes, il ne faut pas tomber dans les chicanes subtiles de Barlaam et d'Acyndine avec les moines byzantins sur la lumière incréée ou créée du Thabor : la haute raison de Montesquieu en a fait justice. Mais il y a un abîme entre les disputes stériles des oisifs et les recherches consciencieuses des philologues. De même que l'on ne doute plus aujourd'hui que la version des Septante ne soit souvent d'une faiblesse comparable à celle d'un devoir d'écolier, qui prend dans son dictionnaire la première expression venue et se figure qu'il a traduit, de même on ne peut plus nier la différence frappante qu'il y a dans le style des divers livres du Nouveau Testament. Saint Matthieu diffère de saint Luc, qui écrit autrement que saint Jean ou l'auteur, quel qu'il soit, du quatrième évangile, lequel est bien différent de saint Paul. De là des nuances ou des rapports, des rapprochements ou des contrastes, qu'il importe au plus haut point de constater et de faire saisir. Comment y arriver? En montrant de quelle manière l'idiome hellénique, si souple d'ailleurs, a été, chez les Juifs hellénisés et chez les Gentils convertis à la foi, pénétré par l'esprit chrétien et par les idées qu'il a développées. Ces idées se cherchant, durant cette période de transition, une expression adéquate dans le vocabulaire grec soit pour la réflexion théologique, soit pour la prédication morale, ont fini par créer une langue nouvelle, où l'on voit encore, pour ainsi parler, les attaches du passé, mais ayant aussi ses membres libres et ses mouvements personnels. Le bel ouvrage du docteur Trench transporté dans notre langue par

une plume facile et ferme, élégante et solide, surtout lumineuse et précise, fait comprendre à merveille cette double nature. On peut donc en recommander la lecture à tous les penseurs et à tous les érudits, qui préfèrent l'aliment sain d'une philologie à la fois sérieuse et gracieuse, solide et enjouée, profonde et claire, aux lambeaux mal digérés d'une critique superficielle ou d'une polémique passionnée, tranchante et parfois déloyale.

II.

MÉLANGES DE LITTÉRATURE GRECQUE, *contenant un grand nombre de textes inédits, par* E. MILLER, *membre de l'Institut. Paris, Imprimerie impériale*, 1 *vol. in*-4°, 1868.

Notice par M. A. CHASSANG.

Il y a peu de paléographes dont la carrière ait été aussi heureuse que celle de M. Miller; mais les bonheurs qui lui sont advenus sont de ceux qui demeurent le privilége exclusif du plus éminent mérite. M. Hase lui-même, avec son savoir paléographique si justement vanté, n'a trouvé à publier d'autre texte intéressant et inédit que celui de Lydus. M. Miller a débuté en 1839 par donner un *Supplément aux petits géographes grecs;* puis, persuadé, comme Boissonade, qu'il y a pour l'étude de la littérature et de la langue grecques un intérêt à publier tous les textes inédits antérieurs à la prise de Constantinople, il a donné une édition du poëte byzantin Manuel Philé; plus favorisé, en 1851, il a publié pour la première fois un texte deux fois réédité depuis, les *Philosophumena*, ouvrage attribué à Origène, mais qui, quel qu'en soit l'auteur, est de la plus haute importance pour l'histoire des premières hérésies et du conflit des doctrines au sein de l'Église naissante. Enfin, à la suite de deux missions en Orient et de fréquents voyages dans les bibliothèques de l'Europe, il a eu la bonne fortune de trouver et de publier plusieurs textes entièrement nouveaux, parmi lesquels se trouvent des fragments assez nombreux des poëtes classiques. De tels résultats donnent une grande autorité à M. Miller, quand il exprime (p. 7) le regret de ne pas voir relever la chaire de paléographie si longtemps occupée par M. Hase, et dont la suppression n'a été qu'imparfaitement compensée par la création d'une section de « philologie et archéologie grecques » à l'École des hautes études, d'autant plus que nul ne sait aujourd'hui le sort réservé à cette école.

Le volume de M. Miller s'ouvre par une intéressante *Préface*, où il présente l'historique et expose les résultats de ses deux missions en Orient, dont la première avait pour but de rechercher au mont Athos des ouvrages ou des fragments d'ouvrages de la belle époque. On s'imagine volontiers, depuis le voyage de Minoïde Minas, que les mo-

nastères du mont Athos renferment des trésors sans prix : il était bon qu'un œil aussi exercé que celui de M. Miller vît une bonne fois ce qu'il en faut attendre, à savoir des *chrysobulles* et des compilations de l'époque byzantine. Ce n'est pas du mont Athos que M. Miller a rapporté le principal des morceaux qu'il publie dans ces mélanges. Chose remarquable, et dont il s'étonne avec raison, c'est dans une bibliothèque bien autrement accessible que celle des couvents du mont Athos, et bien souvent explorée, c'est à la bibliothèque Laurentienne de Florence qu'il a trouvé un manuscrit de l'*Etymologicum magnum*, plus ancien (dixième siècle) et plus complet que tous ceux que l'on connaissait jusqu'ici. M. Miller en publie les parties nouvelles, qui remplissent les 318 premières pages de son volume de *Mélanges*. Parmi les citations qui accompagnent et expliquent chaque mot (et il y en a plus d'un qu'on chercherait vainement dans le *Thesaurus*), on trouve un assez grand nombre de fragments tout à fait inédits des poëtes et des orateurs de l'ancienne Grèce; précieux débris que les hellénistes recueilleront avec joie, comme des reliefs de la table des dieux. Les citations de passages déjà connus ont aussi, au point de vue de la critique verbale, un grand intérêt, car plusieurs offrent des leçons nouvelles sur le texte d'Homère, d'Hésiode, d'Apollonius de Rhodes, etc.

Le même genre d'utilité (et ce n'est pas le seul) se retrouve dans les opuscules divers qui sont publiés par M. Miller à la suite des parties inédites de l'*Etymologicum magnum* et de l'*Etymologicum parvum*. Ces opuscules sont les suivants :

Un recueil de *Proverbes grecs*, qui vient s'ajouter aux collections de Gaisford et de Leustch ;

Un fragment d'un ouvrage perdu de Claude Casilen (*Questions relatives aux orateurs attiques*) ;

Un opuscule de Didyme d'Alexandrie sur *les Mots difficiles employés par Platon*, qui complète fort à propos l'insuffisant *Lexique* du sophiste Timée ;

Un autre, de Zénodore, sur *le Langage vulgaire comparé avec celui d'Homère;*

Deux fragments grecs de Suétone, l'un sur *les Noms ou termes ironiques*, l'autre sur *les Jeux des Grecs* (ce sont les seuls spécimens de style grec du grammairien qui s'est illustré par ses biographies des Césars) ;

Deux compilations d'Aristophane de Byzance sur *les Mots non en usage chez les Anciens*, et sur *les Dénominations des différents âges et des différentes parentés*.

Chacun de ces ouvrages est précédé d'une notice et accompagné de notes : les unes sont de M. Miller, les autres, imprimées à part à la fin du volume, sont du regrettable M. Dübner. Pour avoir la primeur de ces textes inédits, cet helléniste s'était chargé de la correction des épreuves, et avait, chemin faisant, jeté sur le papier des remarques que M. Miller n'a pas voulu laisser perdre pour les érudits.

On le voit, la publication de M. Miller est surtout intéressante pour

la philologie et pour la littérature grecque. Ce n'est pas que l'archéologue et l'historien n'y trouvent aussi à glaner. On sait que de sa seconde mission en Orient il a rapporté ces beaux bas-reliefs de Thasos qu'on admire au Louvre, dans la salle des anciens monuments de la sculpture grecque. Il y a parmi les *Mélanges* de M. Miller, dans le recueil nouveau de *Proverbes grecs*, un passage qu'il fait remarquer avec raison (p. 344), et qui ajoute un trait à ce que l'on sait de la difformité du visage de Socrate : c'est qu'il avait la bouche tournée, c'est-à-dire sans doute qu'il tournait la bouche en parlant. Cette dernière explication fait comprendre comment ce détail a pu échapper à la minutieuse description que Visconti fait de la figure de Socrate dans son *Iconographie grecque :* les marbres qui nous ont conservé les traits du philosophe nous représentent naturellement la bouche au repos.

Une dernière publication de textes inédits, qui clôt le volume et qui se sépare des autres par la provenance, intéresse surtout l'histoire de la religion et de la philosophie grecques. Ce sont trois fragments d'*Hymnes Orphiques,* l'un *Au Soleil,* l'autre *A la Lune,* l'autre *A Hécate,* que M. Miller nous donne avec une traduction et un commentaire littéraire et archéologique, tel qu'il l'a présenté en 1867 dans un *Mémoire* à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

« Trois questions maintenant se présentent tout naturellement, disait alors M. Miller lui-même : où, quand, comment ai-je fait cette découverte? Je demande la permission, quant à présent, de ne pas répondre à ces questions. Cela viendra en temps et lieu. Aujourd'hui je me contente de publier ces *Hymnes*, afin que le monde savant ne soit pas plus longtemps privé de ces précieux monuments de la religion des Orphiques. Du reste, on peut être tranquille sur leur origine ; elle est parfaitement authentique. Le trop célèbre Simonidès n'y est pour rien, comme on le verra plus tard. »

Tous ceux qui connaissent M. Miller devaient se tenir pour satisfaits, le sachant incapable de se jouer de la bonne foi des érudits auxquels il s'adresse. Mais il leur a donné depuis satisfaction plus entière. Dans la séance de l'Académie des Inscriptions du 4 août 1871, il a fait savoir quelle était leur provenance. Ces *Hymnes* ne viennent ni d'Orient, ni des diverses bibliothèques d'Espagne ou d'Italie, qu'a explorées M. Miller. Ils sont tout simplement tirés d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris : c'est le manuscrit acquis à la vente de la collection Anastasi, qui était inscrit au n° 1073 du Catalogue de cette vente, et qui contient divers ouvrages de magie, au milieu desquels étaient les trois fragments d'Hymnes orphiques.

On le voit par les *Mélanges* de M. Miller, comme par les *Analecta* que nous donnent de temps à autre les érudits versés dans la science paléographique, par les publications qui se font tous les jours d'inscriptions inédites, de papyri grecs non déchiffrés jusqu'ici, de textes nouveaux comme ceux qu'a publiés récemment M. Wescher dans son ouvrage sur *la Poliorcétique des Grecs:* l'antiquité hellénique n'a pas encore dit son dernier mot. M. Miller lui-même (page x de sa *Préface*) signale quelques manuscrits qui demeurent inédits et qui tente-

ront peut-être quelque élève de l'École des hautes études; et peut-être aussi quelque membre de l'École d'Athènes aura-t-il l'idée de copier à Constantinople et de publier pour nous un des manuscrits grecs de la bibliothèque du Sérail que M. Miller (page IV de la *Préface*) indique comme dignes d'être imprimés. Déjà l'un d'eux, l'*Histoire de Mahomet II de* 1451 *à* 1467, par Critobule, vient d'être publié dans le cinquième volume des *Fragmenta historicorum græcorum*, dont nous allons parler.

III.

FRAGMENTA HISTORICORUM GRÆCORUM, *de la collection grecque-latine de M. Firmin Didot, tome cinquième, première partie.*

Notice par M. A. CHASSANG (1).

La belle collection des auteurs grecs, poursuivie par M. Ambroise-Firmin Didot à travers bien des événements peu favorables à de telles publications, vient de s'enrichir d'un nouveau volume que nous nous empressons de signaler aux amis des lettres grecques.

Nous n'avons encore, il est vrai, que la première partie de ce cinquième volume; mais la seconde partie, qui doit contenir les historiens grecs conservés par les écrivains arméniens, avec une traduction et un travail critique de M. Victor Langlois, nous est promise pour bientôt et viendra compléter cet immense répertoire de renseignements historiques et bibliographiques formé par les *Fragmenta historicorum græcorum* qu'a publiés M. Charles Müller.

C'est encore M. Müller qui nous donne la première section de ce cinquième volume, laquelle est en grande partie inédite. L'inédit n'est pas le seul attrait de ce volume, car l'éditeur déclare qu'il ferait bon marché d'une publication qui n'aurait pas d'autre mérite : « Multa « enim eduntur quæ nullo litterarum damno in bibliothecarum locu- « lis sepulta manerent. » Il soutient avec raison dans sa *Préface* que les ouvrages qu'il publie ont une utilité réelle et un intérêt qui n'est pas seulement celui de la nouveauté : plusieurs d'entre eux apportent à l'histoire de Constantinople, avant ou après la conquête musulmane, des documents non encore connus. On en jugera par la simple analyse que nous allons donner de ce volume. Comme la composition en est un peu compliquée (209 pages de texte et lxxj pages de *Prolégomènes*, suivis d'*Addenda*), nous mettrons de l'ordre dans cette liste en groupant autour de chaque nom d'auteur et de chaque titre de livre les principaux renseignements épars dans les diverses parties dont se composent les *Prolégomènes*, et dans les notes qui accompagnent et qui éclaircissent les textes.

(1) Cette notice était écrite quand a paru l'article consacré à ce volume par M. Egger dans le 1er numéro du *Journal des Savants* de 1871.

1° Ce sont d'abord les fragments d'Aristodème, publiés déjà par M. Wescher à la suite de son volume de la *Poliorcétique des Grecs*, et réédités par lui avec quelques notes critiques nouvelles dans la *Revue archéologique de* 1868 et dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques* (2e année, 1868). M. Müller décrit (*Prolégomènes*, p. vij-xiij) le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (207, *Supplém.*) d'où ont été tirés les fragments d'Aristodème. Il donne (*Prolégom.*, p. xxij-l) une notice sur ce fragment; il traite à ce sujet de la chronologie d'Aristodème, qui est fort confuse et souvent erronée, et la corrige; il en prend occasion pour faire toute une savante dissertation *De Atticæ historiæ epochis*, dissertation que pourra utilement compléter et contrôler le récent Essai de M. Albert Dumont *sur la Chronologie des archontes athéniens*. Enfin (*Prolégom.*, p. lvj-lvij) il donne et discute diverses leçons de l'édition du fragment d'Aristodème donnée par M. Wescher après l'impression du texte établi par lui-même (p. 1-20). On sait que les fragments d'Aristodème (probablement Aristodème de Nysa, contemporain de Strabon) comprennent l'histoire de la période de cinquante ans, ou *pentécontaëtéride*, qui s'écoula entre la fin des guerres médiques et le commencement de la guerre du Péloponnèse, et servent à combler la lacune qui s'étend entre l'histoire d'Hérodote et celle de Thucydide.

2° Suivent trois fragments peu étendus, mais tout à fait nouveaux, et tirés du manuscrit 607 de la Bibliothèque nationale : l'un du livre IX d'Eusèbe, sur le siége de Thessalonique par les Scythes; les deux autres de Priscus, sur le siége de Novidunum et sur celui de Naïsse (p. 21-26). M. Müller complète dans ses *Addenda* (p. lvij) les notes dont il accompagne le texte de ces fragments.

3° Viennent ensuite, d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial, décrit dans les *Prolégomènes* (p. xiv), des fragments intéressants de Jean d'Antioche sur les règnes des empereurs Zénon, Anastase, Maurice et Phocas, et un fragment de Jean Malalas, qui, au jugement de M. Müller, « quamvis in majori operis parte plane helluo « et pecus sit, attamen Antiochiæ urbis historiæ fons est præcipuus « et de suæ ætatis rebus Byzantinis auctor haud spernendus » (p. 27-39).

4° Le morceau capital du volume est l'édition, donnée pour la première fois, de cette *Histoire de Mahomet II, de* 1451 *à* 1467, dont nous parlions tout à l'heure à propos des *Mélanges* de M. Miller, et dans laquelle ce savant voit avec raison « un supplément utile à la collection grecque de la Byzantine ». Cette *Histoire*, qui se compose de cinq livres, occupe dans le volume de la page 40 à la page 161. M. Müller, dans ses *Prolégomènes* (p. xiv-xv), décrit le manuscrit de la bibliothèque du Sérail où est contenu cet ouvrage, jusqu'ici inédit, et qui emprunte un réel intérêt aux faits qu'il relate et à la personne du narrateur, contemporain des événements : cette *Histoire de Mahomet II* est dédiée à Mahomet II lui-même, et, dans sa dédicace, Critobule a soin d'établir que la gloire du conquérant n'aurait pas sa consécration dernière, si la mémoire de ses hauts faits n'était célébrée par

la langue grecque, bien autrement répandue que celles des historiens arabes ou persans qui pourront entreprendre de la perpétuer.

Dans sa préface (p. vj), M. Müller juge le nouvel auteur, qui désormais prend sa place à la suite des écrivains de l'histoire byzantine, et il le fait en termes pleins de modération et de justesse : « Homo novus « et antea ne nomine quidem notus procedit Critobulus, qui Græcus « natione a Turcis Imbro præfectus, res Mechemetis scribere et ipsi « Turcorum imperatori opus dedicare ausus, singularem inter coævos « historicos locum obtinet. Non noveramus nisi Ducam et Phrantzem « et Chalcondylam, græcorum principum ministros et nominis Tur- « cici osores acerbissimi. Gratum igitur præsto jam adesse etiam his- « toricum ex adversariorum castris profectum, quem licet fateamur « longe abesse ut studio liber partes suas rite expleverit, nemo tamen « negaverit permulta ab eo suppeditari ab alio nullo prodita, et « quæ ad penitiorem rerum tum temporis gestarum intelligentiam « haud levis momenti sint. Huc accedit quod orationis virtute Crito- « bulus ceteros ejus ætatis scriptores longe superat et narrationis « perspicuitate et spiritu quodam poetico lectorem demulcet. » Il suffit de parcourir le livre de Critobule pour se convaincre que, en effet, si l'auteur était un mauvais patriote, ce n'est nullement un historien à dédaigner (1).

5° M. Müller dit lui-même que c'est une sorte de parenté de sujet, *argumenti quædam necessitudo*, qui, dans ce volume où l'histoire de Constantinople a la plus grande part, lui a fait donner ici, d'après un manuscrit du mont Athos, déjà publié par Aug. Nauk, deux homélies du patriarche Photius sur la première expédition des Russes à Constantinople, en l'an 865, εἰς τὴν ἔφοδον τῶν Ρῶς. (P. 162-173. — Voir les *Prolégomènes*, p. xvj) (2).

6° C'est sans doute une raison du même genre, la proximité des lieux décrits, qui lui a fait ajouter des fragments du *Périple du Pont-Euxin*, par un auteur anonyme (p. 174-184), et du *Voyage dans le Bosphore*, par Denys de Byzance (p. 188-190), qu'on s'attendait plutôt à trouver dans la collection des *Geographi minores*, du même M. Müller. Les fragments de l'auteur anonyme du *Périple du Pont-Euxin* sont tirés, comme ceux de Denys de Byzance, d'un manuscrit du *British Museum*, sur lequel se trouve une notice étendue dans les *Prolégomènes* (p. xvj-xxij). Le *Périple* est éclairci par une concordance avec Arrien, Ptolémée, Scylax, Pline et la table de Peutinger (p. 185-187).

7° Si nous nous en tenions aux promesses du titre placé en tête du volume, nous croirions en avoir énuméré tout le contenu. Et cependant nous ne l'avons pas épuisé. Les *Addenda* nous fournissent (de la p. lix à la p. lxxj) un *Appendice* qui a sa valeur, et qui se compose des pièces suivantes :

(1) M. Ubicini a fait sur l'ouvrage et l'auteur une étude qui se trouve plus haut p. 49 et suiv.

(2) Nous avons nous-même étudié ces deux Homélies dans quelques pages qu'on peut voir plus haut, p. 75 et suiv.

Notes critiques sur les fragments de Denys, Polyen et Dexippe édités par C. Müller à la suite de Josèphe (p. lix);

Fragments de Polybe sur le siége de Syracuse, d'après le *Codex Parisinus* (p. lx-lxv);

Fragment du XXIVe livre d'Appien (p. lxv), fragment déjà publié par M. Miller, avec traduction française et notes, dans la *Revue archéologique* et dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 3e année, 1869;

Des fragments d'un *Lexique géographique* grec, déjà publié par Fr. Lenormant dans le *Philologus* (p. lxvj-lxxj).

Pour que cette notice soit complète, nous devons ajouter que cette première partie du cinquième volume des *Fragmenta historicorum græcorum* est close par un ample et précieux *Index nominum et rerum*. Pour plus d'exactitude, et afin que personne ne soit trompé par les habitudes générales de la *Bibliothèque grecque-latine*, dont fait partie ce volume, nous devons avertir que les fragments d'Aristodème, d'Eusèbe, de Priscus, ceux de l'auteur anonyme du *Périple du Pont-Euxin* et ceux de Denys de Byzance sont les seuls qui soient accompagnés d'une traduction latine; pour Jean d'Antioche, Jean Malalas, Critobule, Photius et les fragments des *Addenda*, M. Müller se borne à donner le texte et des notes, plus des arguments en latin en tête de Critobule. Ce n'est de notre part ni une objection ni une critique, car il est bien évident que ce volume ne s'adresse qu'à des hellénistes.

IV.

ESSAI SUR LA CHRONOLOGIE DES ARCHONTES ATHÉNIENS POSTÉRIEUREMENT A LA CXXII^e OLYMPIADE, ET SUR LA SUCCESSION DES MAGISTRATS ÉPHÉBIQUES, *par* M. ALBERT DUMONT, *ancien membre de l'École française d'Athènes.*

Compte rendu par M. CH.-EM. RUELLE.

Au mois de mai 1870, M. Albert Dumont disait, dans sa dissertation sur *une Inscription des murs d'Athènes* (1): « Il est peu intéressant pour l'histoire générale de savoir que l'ancêtre d'un vainqueur dans les jeux équestres a contribué à la construction d'une tour, ou que le descendant d'un citoyen nommé par une inscription des murs d'Athènes a remporté le prix de la course au temps d'Eumènes II. Ces sortes de recherches, quand elles sont encore peu nombreuses, n'ont qu'un intérêt de curiosité. Mais l'exemple qu'on vient de voir prouve, je crois, qu'on peut souvent retrouver la généalogie des principaux citoyens d'Athènes pour l'époque qu'on connaît le moins, c'est-à-dire

(1) *Revue archéologique*, p. 325.

pour celle où les récits écrits nous manquent, et où les inscriptions sont la seule source d'information. Quelques années après l'archontat de Sosigénès (1), le travail devient relativement très-facile, parce qu'alors nous rencontrons la riche série des stèles éphébiques qui nous donne l'état civil de la plupart des familles de l'Attique et surtout des plus importantes. Quand ces stèles seront classées, le *Livre des familles d'Athènes* pour cette période sera possible. Un pareil ouvrage demande une longue patience, mais il rendrait des services; on reconnaîtra en effet facilement combien il serait utile pour l'épigraphie et pour l'histoire de pouvoir consulter une série de généalogies où on trouverait, avec les noms et la succession des différents membres des grandes familles, la liste des charges que ces citoyens ont exercées. »

Cette longue et patiente entreprise, M. Dumont lui-même vient de l'accomplir, et les résultats en sont consignés dans le travail dont il fait hommage à l'Association pour l'encouragement des études grecques; c'est la première partie d'un ouvrage en deux volumes, actuellement sous presse, intitulé : *Essai sur l'éphébie attique*. Ce travail a pour objet une classification des archontes athéniens éponymes.

La chronologie des archontes ne laisse rien à désirer dans la période comprise entre la LXXIe olympiade et l'olympiade CXXII (496 à 292 av. J. C.). Il est peu probable, comme l'observe M. Dumont, que l'on parvienne jamais à la complète restitution de la période antérieure (752 à 497). Notre savant confrère s'occupe particulièrement de celle qui correspond à l'érection des stèles éphébiques, et qui, partant, ou peu s'en faut, de la CXXIIe olympiade, se prolonge jusqu'au règne de l'empereur Gordien, vers le milieu du troisième siècle de notre ère. Pendant cet intervalle de plus de cinq siècles, l'histoire de la Grèce est souvent bien pâle; une influence étrangère, tour à tour macédonienne et romaine, s'implante d'une façon presque absolue sur cette terre jadis si favorable au culte de l'indépendance nationale. Aussi est-ce au prix d'efforts inouïs que l'érudition a ressaisi de temps à autre quelque chaînon de la succession éponymique. Scaliger, Corsini, Clinton, le *Corpus Inscriptionum Græcarum*, avaient apporté certains résultats; mais il était réservé à d'infatigables archéologues, tels que les Rhangabé, les Pittakis, les Rossopoulos, et surtout à l'École française d'Athènes (2), dans la personne de M. Albert Dumont, de tirer parti d'un grand nombre d'inscriptions récemment découvertes sur lesquelles figurent, au-dessus du nom des éphèbes enrôlés ou honorés d'une récompense, celui des magistrats du collége éphébique et des archontes éponymes.

« Au temps de la liberté, comme l'écrivait naguère M. Geffroy, précisément à propos du livre qui nous occupe (3), on appelait *éphèbes* à

(1) Aux environs de la CXXVIIIe olympiade, dans les premières années de la période élucidée par M. Dumont.

(2) Je me propose de mettre en pleine lumière cette participation, dans un travail déjà fort avancé sur les services rendus par l'École d'Athènes aux diverses branches de l'érudition.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1870.

Athènes les jeunes hommes de 18 à 19 ans (ou plutôt de 18 *et* 19 ans). Ils formaient une sorte de garde civique destinée à faire des promenades militaires et des campements au dehors de la ville pour tenir en respect les ennemis ou les brigands, ou même les loups des montagnes. A l'intérieur, ils avaient des fêtes, des exercices, des jeux sacrés qui leur étaient communs, toute une éducation à la fois militaire et civile qui les préparait directement à leur futur rôle de citoyens. Lorsque Athènes eut perdu, avec son indépendance, son rôle politique, elle n'en resta pas moins la ville de la religion et des lettres, et le collége éphébique devint une sorte d'athénée ou d'université conservant à la fois les traditions du culte et celles de l'enseignement. Comme autrefois, les jeunes gens y adoraient les dieux suivant les rites consacrés; plus que jamais, sous la conduite de nombreux maîtres, ils s'y exerçaient à la musique, à la danse et à la poésie. Chaque année, on inscrivait sur le marbre les noms de ceux qui avaient remporté le prix dans chacun de ces exercices; on y ajoutait les noms des magistrats ou professeurs particuliers au collége éphébique, et même on gravait au début les noms des magistrats publics qui se trouvaient alors en fonction. Or on a trouvé dans Athènes, depuis quelques années seulement, grâce à la démolition d'un mur de la ville composé de ces débris, des centaines de nouvelles inscriptions éphébiques; on a maintenant, par ces marbres, une sorte d'histoire de l'université athénienne à travers les siècles, particulièrement pendant presque toute la période occupée par l'empire romain. Grâce à tant de noms de fonctionnaires, la plupart annuels, chacun de ces marbres est évidemment un groupe de précieuses indications chronologiques, à condition qu'on les interprète les unes par les autres à l'aide d'une comparaison attentive et d'une critique aiguisée. »

M. Dumont a fait un examen comparé de ces monuments au triple point de vue de la chronologie grecque, de l'institution éphébique, et de la généalogie des grandes familles athéniennes. Le travail que nous avons sous les yeux envisage le côté chronologique de cette vaste étude. Essayons, tout en énumérant les données nouvelles que renferme ce travail, de faire connaître par quelques exemples la méthode archéologique de l'auteur, méthode où la précision mathématique est mise au service d'une sagacité supérieure.

Indépendamment des archontes isolés dont la date a pu être fixée par M. A. Dumont, soit d'une manière absolue, soit approximativement, on doit à son *Essai* plusieurs groupes d'éponymes comportant à peine quelques vides. Enfin tels archontes apparaissent pour la première fois, auxquels une date même approximative n'a pas été affectée, mais que permettra sans doute de classer un jour cette première notion de leur existence, et parfois même de leur succession relative. On peut disposer en groupes des séries presque complétement restituées par M. Dumont.

1er groupe.	Ol. CXXII—CXXVI;	292—274 av. J.-C.
2e —	Ol. CLXI—CLXV;	133—118 av. J.-C.

3° — Ol. CLXXIX—CXXXII; 62—52 av. J.-C.
4° — Ol. CXCII—CCXX; 9 av. J.-C.—61 ap. J.-C.
5° — Ol. CCXXVIII—CCXXXVII; 133—212 ap. J.C. (groupe moins complet que les précédents).

Le premier groupe fait mentir l'adage : *Quod abundat non vitiat.* Le chronologiste éprouve quelque embarras à répartir *neuf* éponymes entre *sept* années seulement. C'est à M. Dumont de vérifier si deux de ces archontes ne doivent pas descendre de quelques années, bien que les rangs, là aussi, semblent assez pressés. Des recherches ultérieures dissiperont sans doute cette difficulté.

Nous trouvons, dans le second groupe, deux séries d'archontes. L'une en comprend neuf qui, pour la plupart, ne sont susceptibles que d'un classement relatif; l'autre, qui suit immédiatement la première, fait connaître sept éponymes, auxquels est assignée une date précise.

Le troisième groupe donne lieu à des hypothèses assez vagues en ce qui regarde la place chronologique des magistratures dont il conserve le souvenir; mais le mérite de M. Dumont est d'avoir reconnu dans ce groupe une suite d'archontes éponymes.

Nous nous arrêterons plus longtemps sur le quatrième groupe, qui offre un intérêt particulier, tant à cause du grand nombre des magistrats éponymiques auxquels M. Dumont a pu assigner une date définitive, que par l'occasion saillante qu'il nous offre d'apprécier la méthode du jeune et savant chronologiste.

Pour restituer ce groupe, l'auteur avait à sa disposition les stèles éphébiques portant les numéros 34 à 40 dans sa classification. Ces stèles fournissent les noms de certains archontes qui se retrouvent en partie, avec plusieurs autres, sur une inscription mutilée dont M. Neubauer avait reconnu le caractère éponymique, mais à laquelle les conclusions hasardées de ce philologue avaient donné une signification inexacte. « Les données du problème sont les suivantes, observe M. Dumont (page 60). Nous avons un marbre sur lequel un certain nombre d'archontes sont classés par ordre chronologique et divisés en colonnes; les colonnes sont incomplètes; la partie supérieure de chacune d'elles a disparu, et nous ignorons le nombre des éponymes que contenait l'entête du catalogue... » — « Il reste, ajoute-t-il, à déterminer le nombre des éponymes enlevés par la fracture de la pierre. » Après avoir établi ce fait, que deux des archontes portés sur l'inscription doivent nécessairement être classés, l'un entre 42 et 55 après Jésus-Christ, l'autre dans l'intervalle de temps compris entre l'année 11 avant notre ère et l'an 1 après Jésus-Christ, M. Dumont laisse à un ami, M. Bourgeois, ancien élève de l'École polytechnique, le soin de dégager l'inconnue. La solution mathématique, sous la forme d'une valeur approximative, sort des mains de M. Bourgeois avec cent soixante-huit combinaisons que fort heureusement il a bientôt réduites à quarante-deux. L'archéologue reprend à son tour la solution chronologique, fait rapidement un choix de quatre combinaisons, parmi lesquelles une seule résiste à son travail d'élimination, et devient

texte d'un tableau où figurent à leur rang, outre les archontes antérieurement classés, 1° ceux des stèles éphébiques 34 à 40 ; 2° ceux de l'inscription élucidée ainsi par l'algèbre ; et 3° résultat plus remarquable encore, l'indication du nombre de cases vides correspondant à la partie détruite de ce précieux monument.

Ce que nous appelons cinquième groupe offre un ensemble beaucoup moins compacte que les séries précédentes. Les quinze ou vingt premiers archontes de cette période ont été, pour la plupart, relevés par M. Dumont sur des stèles qui se trouvaient classées naturellement d'après les années d'exercice d'un paidotribe, Abascantos, qui compta dans cette charge au moins trente-quatre ans de service. M. Dumont en fait lui-même la remarque (page 4) : « L'usage de l'éphébie a été, à toutes les époques, d'inscrire sur les marbres le nom de ses principaux fonctionnaires et celui des éphèbes. Ces fonctionnaires sont nombreux : on en compte quelquefois jusqu'à dix et douze. De plus, dès le début de l'histoire du collége, quelques-uns d'entre eux restent plusieurs années dans la même charge. Il est évident que nous devons rapprocher les marbres qui portent les mêmes noms, et que si nous comparons, à une époque donnée, les titulaires des différentes charges, nous arrivons le plus souvent à un classement chronologique des marbres assez précis. » A peine est-il utile d'ajouter que ce classement relatif des stèles éphébiques emporte avec lui l'ordre relatif aussi des magistrats éponymes inscrits sur ces stèles.

On le voit, M. Albert Dumont sait donner à son esprit la liberté nécessaire pour tirer tout le parti possible de telle ou telle déduction légitime; mais il est retenu dans cette voie par le culte de la vérité positive, ce qui l'a mis en mesure de relever et de battre en brèche, chez M. Bœckh comme chez ses disciples d'outre-Rhin, plus d'une conjecture erronée, qu'une érudition moins sévère pour elle-même eût acceptée sans hésitation. Le jeune critique ne peut redouter un traitement semblable, et généralement son opinion se retranche derrière un double et triple rempart d'arguments décisifs. Aussi ne doit-on attacher qu'une importance toute secondaire aux observations de détail qui vont suivre. Nous cédons surtout, en les présentant, au désir de convaincre le savant auteur, et du même coup nos confrères de l'Association, que l'*Essai sur la chronologie des archontes athéniens* a été, de notre part, l'objet d'un examen approfondi, je dirais presque d'une véritable étude.

Le seul regret sérieux que je croie devoir exprimer, c'est que M. Dumont n'ait pas placé, à la suite de son Catalogue alphabétique des éponymes et des huit tableaux où est retracée la succession des fonctionnaires éphébiques, base de la classification affectée aux archontes, une table chronologique de ces magistrats (1). D'abord, cette table aurait facilité la lecture de l'ouvrage, lequel, malgré la lucidité de l'argumentation, ne pouvait dépouiller entièrement la sécheresse in-

(1) Nous avons fait ce travail d'après le livre de M. Albert Dumont. Il se lit plus loin à la suite du présent compte-rendu.

hérente à toute discussion chronologique. Puis on l'aurait retrouvée un jour ou l'autre dans telle publication encyclopédique où les travailleurs l'eussent consultée avec intérêt (1).

Faut-il rectifier ici quelques fautes typographiques qui pourraient induire en erreur un lecteur sans défiance? M. Dumont est si rigoureux et si précis dans sa critique, que son exemple vous gagne, et que l'on entend ici ne rien passer à son imprimeur. Page 94, lire CCXXVII, 1, $\frac{148}{149}$. Page 101 : Péonidès, étant éphèbe en 163, a vingt-huit ans en 173. Page 110 : la 3e année de l'olympiade CCLVII correspond à l'année 251. Page 116 : ΑΡΙΣΤΟ (Ἀριστοκλῆς). Cet archonte est en charge l'an 54 avant Jésus-Christ.

Au risque de me faire justement appliquer le *ne sus Minervam*, je proposerai à M. Dumont d'ajouter une observation, page 69, relativement à la date du premier archonte portant le nom d'Ἀντίπατρος, dont il fait reposer l'existence sur cette unique raison que l'on rencontre en l'an 45 de Jésus-Christ un Ἀντίπατρος νεώτερος. La date en question, qui ne devra pas trop s'éloigner du second Antipater, ne pourra cependant descendre au-delà de l'an 36, terme d'une période de six ans dépourvue d'archontes. M. Dumont aurait pu hasarder la conjecture, très-plausible à mon sens, que l'Ἀντίπατρος [πρεσβύτερος] exerça pendant l'année 38, entre Rémétalcas et Pythagoras, année pour laquelle l'inscription reproduite page 57 donne les caractères ΑΓ ϟ si voisins du mot ΑΝΤΙΠΑΤΡΟϹ. Du reste, loin d'insister sur cette restitution que je soumets à M. Dumont, mon avis est que, se plaçant à un tout autre point de vue, l'on pourrait aussi bien contester l'existence même d'un archonte « Antipater l'Ancien », et demander à l'auteur si l'expression νεώτερος lui paraît être nécessairement corrélative à un homonyme archonte plutôt qu'à tout autre magistrat. Je passe à un détail qui s'explique peut-être par une faute typographique. L'archonte Φίλιππος, page 132, est placé ol. CXXII, 2e année, et, page 18, son éponymat correspondait avec plus de raison à la première année de cette olympiade.

Je ne doute pas que M. Dumont n'emploie quelques lignes de *corrigenda* à faire justice de ces vétilles, conséquences inévitables des conditions tout exceptionnelles où s'est faite l'impression de ce livre, lorsqu'il publiera la suite de son importante étude sur l'éphébie athénienne. Le point capital, le titre acquis par le savant archéologue à la reconnaissance des érudits et même des gens du monde soucieux de s'instruire, c'est que, grâce aux recherches consignées dans son *Essai sur la chronologie des archontes athéniens*, les éponymes définitivement reconnus jusqu'à ce jour depuis la CXXIIe olympiade s'élèvent

(1) Il est à souhaiter que la liste générale des archontes figure dans le *Dictionnaire d'archéologie grecque et romaine* de MM. Daremberg et Saglio, actuellement sous presse. L'*Encyclopédie méthodique* (supplément, art. OLYMPIADE, année 1767) est le seul recueil français où je l'aie rencontrée. Elle va jusqu'aux environs de la 122e Olympiade. Par contre, je lis dans le dernier dictionnaire historique publié en France (1867) que l'archontat subsista seulement jusqu'à la conquête d'Athènes par Démétrius Poliorcète, 296 ans avant J.-C.

au nombre de *cent*. Je ne fais pas entrer en ligne de compte soixante et onze de ces magistrats dont M. Dumont a rencontré les noms sur des stèles qui ne lui fournissaient pas d'éléments suffisants pour leur assigner une date précise. Puisse notre École d'Athènes, à laquelle les travaux de M. Albert Dumont font tant d'honneur (1), concourir, avec la Société archéologique de cette ville, à la restauration intégrale des fastes éponymiques ! Tel est notre vœu, et telle aussi notre espérance.

(1) *Inscriptions céramiques de la Grèce.* Paris, Imprimerie nationale, et chez Thorin, 1870. — *Journal de la campagne que le grand-vizir Ali-Pacha a faite en 1715 pour la conquête de la Morée.* Paris, Thorin, 1870. — *De plumbeis apud Græcos tesseris.* Paris, Thorin, 1870. — *Rapport sur un voyage archéologique en Thrace* (sous presse), Imprimerie nationale. M. Dumont fera paraître prochainement, outre son *Essai sur l'éphébie attique* (sous presse), *Etude d'archéologie figurée, les Banquets funèbres,* ouvrage couronné par l'Institut ; *Études archéologiques en Thracé*, etc.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

ARCHONTES ÉPONYMES

POSTÉRIEURS A LA CXXII^e OLYMPIADE

dressé

D'APRÈS LES RECHERCHES DE M. ALBERT DUMONT

PAR CH. ÉM. RUELLE.

Olympiades.		Années av. J. C.	Archontes éponymes.
CXXII.	1	292	Φίλιππος.
	2	291	
	3	290	Καλλιμήδης.
	4	289	Θερσίλοχος (1).
CXXIII.	1	288	Δίφιλος.
	2	287	Διοκλῆς.
	3	286	Διότιμος.
	4	285	Ἴσαῖος (2).
CXXIV.	1	284	Εὐθίας.
	2	283	Κίμων (?).
	3	282	
	4	281	Νικίας (3).
CXXV.	1	280	Γοργίας.
	2	279	Ἀναξικράτης.
	3	278	Δημοκλῆς.
	4	277	Πολύευκτος (?).
CXXVI.	1	276	
	2	275	
	3	274	
	4	273 (4)	
CXXVII.	1	272	
	2	271	Πυθάρατος.
	3	270	Ἀρίσταρχος (?).
	4	269	
CXXVIII.	1	268	
	2	267	
	3	266	
	4	265	Διομέδων(?) (voir l'an 262) (5).
CXXIX.	1	264	Διόγνητος.

(1) Vers l'olympiade CXXII : Φίλων, Ἀρχέλαος, Ἀγασίας.

(2) Vers l'ol. CXXIII : Δημογένης.

(3) Vers l'ol. CXXIV : Διοκλῆς Διοκλέους, Σωνικός (ce dernier peut-être archonte l'an 282).

(4) Vers l'ol. CXXVI : Ξενόφων, Εὔδουλος, Ὄλδιος.

(5) Vers l'ol. CXXVIII : Κλεόμαχος... Σοσιγένης.

Olympiades.		Années av. J. C.	Archontes éponymes.
	2	263	
	3	262	Διομέδων(?) (voir l'an 265).
	4	261	
CXXX.	1	260	Ἀρρενίδης (1).
	2	259	
	3	258	
	4	257	
CXXXI.	1	256	
	2	255	
	3	254	
	4	253	
CXXXII.	1	252	
	2	251	
	3	250	
	4	249	
CXXXIII.	1	248	
	2	247	
	3	246	
	4	245	
CXXXIV.	1	244	
	2	243	
	3	242	
	4	241	
CXXXV.	1	240	
	2	239	
	3	238	
	4	237	
CXXXVI.	1	236	
	2	235	
	3	234	
	4	233	
CXXXVII.	1	232	
	2	231	
	3	230	
	4	229	
CXXXVIII.	1	228	
	2	227	
	3	226	
	4	225	
CXXXIX.	1	224	
	2	223	
	3	222	
	4	221	
CXL.	1	220	
	2	219	
	3	218	
	4	217	
CXLI.	1	216	
	2	215	
	3	214	
	4	213	
CXLII.	1	212	
	2	211	
	3	210	
	4	209 (2)	
CXLIII.	1	208	
	2	207	
	3	206	
	4	205	
CXLIV.	1	204	
	2	203	
	3	202	
	4	201 (3)	
CXLV.	1	200	
	2	199	
	3	198	
	4	197	Ἀχαιος (?) (d'apr. Rhangabé) (4) (voir l'an 158).

(1) Voir, pour la période comprise entre les ol. CXXX et CXLII, la Note additionnelle, à la suite du tableau.

(2) Vers l'ol. CXLII : Ἀνθεστήριος, Ἀριστόδημος.

(3) Vers l'ol. CXLIV : Ἐργοκλῆς, Ἐπικλῆς.

(4) Vers l'ol. CXLV : Ἀγνόθεος.

Olympiades.		Années av. J. C.	Archontes éponymes.
CXLVI.	1	196	
	2	195	
	3	194	
	4	193 (1)	
CXLVII.	1	192	
	2	191	
	3	190	
	4	189	
CXLVIII.	1	188	
	2	187	
	3	186	
	4	185	
CXLIX.	1	184	
	2	183	
	3	182	
	4	181	
CL.	1	180	
	2	179	
	3	178	
	4	177	
CLI.	1	176	
	2	175	
	3	174	
	4	173	
CLII.	1	172	
	2	171	
	3	170	
	4	169	
CLIII.	1	168	Φιλιστείδης.
	2	167	
	3	166	
	4	165 (2)	
CLIV.	1	164	
	2	163	
	3	162	
	4	161	
CLV.	1	160	
	2	159	
	3	158	Ἀχαιος (?) (d'après Rhangabé) (voir l'an 197).
	4	157	
CLVI.	1	156	
	2	155	
	3	154	
	4	153	
CLVII.	1	152	
	2	151	
	3	150	
	4	149	
CLVIII.	1	148	
	2	147	
	3	146	
	4	145	
CLIX.	1	144	
	2	143	
	3	142	
	4	141	
CLX.	1	140	Ἀντίθεος.
	2	139	
	3	138	
	4	137 (3)	
CLXI.	1	136	
	2	135	
	3	134	
	4	133 (4)	Ἵππαρχος (?).
CLXII.	1	132	Λήναιος (?).
	2	131	Δημήτριος (?).
	3	130	Νικόδημος (?).
	4	129	Μηνοίτης (?).
CLXIII.	1	128	Σαραπίων.
	2	127	Ἀρίσταρχος.

(1) Vers l'ol. CXLVI : Φαιδρίας.
(2) Vers l'ol. CLII ou l'ol. CLIII : Αἴλιος Γέλως.
(3) Vers l'ol. CLX : Σαραπίων.
(4) Vers l'ol. CLXI : Μητροφάνης.

Olympiades.		Années av. J. C.	Archontes éponymes.
	3	126	Ἀγαθοκλῆς (1).
	4	125	Ἰάσων.
CLXIV.	1	124	Ἐχεκράτης.
	2	123	Μήδειος.
	3	122	Θεοδώσιος.
	4	121	Προκλῆς.
CLXV.	1	120	Ἄργειος.
	2	119	Ἄργειος β'.
	3	118	Ἡράκλειτος.
	4	117	
CLXVI.	1	116 (2)	
	2	115	
	3	114	
	4	113	
CLXVII.	1	112	
	2	111	
	3	110	
	4	109	
CLXVIII.	1	108	
	2	107	
	3	106	
	4	105	
CLXIX.	1	104	
	2	103	
	3	102	
	4	101	
CLXX.	1	100	
	2	99	
	3	98	
	4	97	
CLXXI.	1	96	
	2	95	
	3	94	
	4	93	
CLXXII.	1	92	
	2	91	

Olympiades.		Années av. J. C.	Archontes éponymes.
	3	90	
	4	89	
CLXXIII.	1	88	
	2	87	
	3	86	
	4	85	
CLXXIV.	1	84	
	2	83	
	3	82	
	4	81	
CLXXV.	1	80	
	2	79	
	3	78	
	4	77	
CLXXVI.	1	76	
	2	75	
	3	74	
	4	73	
CLXXVII.	1	72	Σωσικράτης (?).
	2	71	
	3	70	
	4	69	
CLXXVIII.	1	68	
	2	67	
	3	66	
	4	65	
CLXXIX.	1	64	
	2	63	
	3	62	Θεόφημος.
	4	61	Κλησέπτιτος.
CLXXX.	1	60	Ἡρώδης.
	2	59 (3)	
	3	58	
	4	57	
CLXXXI.	1	56	
	2	55	

(1) Point de départ de la 1re ennéaétéride délienne.

(2) Vers l'ol. CLXV ou l'ol. CLXVI : Πολύκλειτος, puis : Ἰάσων ὁ μετὰ Πολύκλειτον.

(3) Vers l'ol. CLXXX : Ἀπόληξις, Ἀριστόξενος.

Olympiades.		Années av. J. C.	Archontes éponymes.
	3	54	Ἀριστοκλῆς.
	4	53 (1)	Γεν...
CLXXXII.	1	52	Πολύχαρμος.
	2	51	
	3	50	
	4	49	
CLXXXIII.	1	48	
	2	47	
	3	46	
	4	45	
CLXXXIV.	1	44	
	2	43	
	3	42	
	4	41	
CLXXXV.	1	40	
	2	39	Μένανδρος.
	3	38	Καλλικρατίδης.
	4	37 (2)	
CLXXXVI.	1	36	
	2	35	
	3	34	
	4	33	
CLXXXVII.	1	32	
	2	31	
	3	30	
	4	29	
CLXXXVIII.	1	28	Κλ. Ἄτταλος.
	2	27	
	3	26	
	4	25	
CLXXXIX.	1	24	
	2	23	
	3	22	
	4	21	
CXC.	1	20	
	2	19	

Olympiades.		Années av. J. C.	Archontes éponymes.
	3	18	
	4	17	
CXCI.	1	16	
	2	15	
	3	14	
	4	13 (3)	
CXCII.	1	12	
	2	11	
	3	10	
	4	9	Ναυσίας.
CXCIII.	1	8	Λυκίσκος.
	2	7	Διονύσιος.
	3	6	Θεοδωρίδης.
	4	5	Διότιμος.
CXCIV.	1	4	Ἰάσων.
	2	3	Νικίας.
	3	2	Ἰσιγένης.
	4	1	..ΟΗΤ.
CXCV.	1	1 ap. J. C.	
	2	2	
	3	3	
	4	4	
CXCVI.	1	5	
	2	6	
	3	7	
	4	8	
CXCVII.	1	9	
	2	10	Μήδειος.
	3	11	Μήδειος.
	4	12	Μήδειος.
CXCVIII.	1	13	ΑΝΑΡΧΙΑ.
	2	14	Φιλάνθης.
	3	15	..ΔΠΙΣ.
	4	16	
CXCIX.	1	17	
	2	18	

(1) Vers les ol. CLXXX — CLXXXI : Λεύκιος, Καλλιφάνης, Διοκλῆς, Κλησέπτιτος, Ἀριστοκλῆς, Ζήνων.

(2) Vers l'ol. CLXXXV : Αἰσχραῖος.

(3) Vers l'ol. CXCI : Ἄρειος Δωρίωνος.

Olympiades.		Années ap. J. C.	Archontes éponymes.
	3	19	
	4	20	
CC.	1	21	
	2	22	
	3	23	Τιϐ. Κλ...
	4	24	
CCI.	1	25	Διόδωρος.
	2	26	Λύσανδρος.
	3	27	Λυσιάδης.
	4	28	Δημήτριος.
CCII.	1	29	Δημοχάρης.
	2	30	..ΙΛ (1).
	3	31	
	4	32	
CCIII.	1	33	
	2	34	
	3	35	
	4	36 (2)	
CCIV.	1	37	Ῥοιμητάλκας.
	2	38	ΑΓ...
	3	39	Πυθαγόρας.
	4	40	Ἀντίοχος.
CCV.	1	41	Πολύαινος.
	2	42	Ζήνων.
	3	43	Ἀθωνίθης.
	4	44	Θεόφιλος (3).
CCVI.	1	45	Ἀντίπατρος ν.(4).
	2	46	
	3	47	
	4	48	
CCVII.	1	49	Δεινόφιλας.
	2	50	
	3	51	
	4	52	Διονυσόδωρος(5).
CCVIII.	1	53	Μ[ητρόδωρος].
	2	54	ΧΑΡ..
	3	55	Καλλικρατίδης.
	4	56	Πάμφιλος.
CCIX.	1	57	Κόνων.
	2	58	Θεμιστοκλῆς.
	3	59	Οἰνόφιλος.
	4	60	Βόηθος.
CCX.	1	61	Θράσυλλος.
	2	62	
	3	63	
	4	64	
CCXI.	1	65	Δημόστρατος.
	2	66	
	3	67	
	4	68 (6)	
CCXII.	1	69	
	2	70	
	3	71	
	4	72	
CCXIII.	1	73	
	2	74	
	3	75	
	4	76	
CCXIV.	1	77	
	2	78	
	3	79	
	4	80	
CCXV.	1	81	
	2	82	
	3	83	
	4	84	
CCXVI.	1	85	
	2	86	

(1) ΜιθρΙΔάτης?
(2) Vers l'ol. CCIII : Ποδύκιπος.
(3) Entre l'an 34 et l'an 44 : Ἀντίπατρος. Voir ci-dessus, page ....
(4) Sc. νεώτερος.
(5) Vers l'ol. CCVII : Αἰολίων.
(6) Dans le cours des ol. CCX ou CCXI : Ἄλκων ou Λάκων.

Olympiades.		Années ap. J. C.	Archontes éponymes.
	3	87	
	4	88	
CCXVII.	1	89	
	2	90	
	3	91	
	4	92 (1)	
CCXVIII.	1	93	
	2	94	
	3	95	
	4	96	
CCXIX.	1	97	
	2	98	
	3	99	
	4	100	
CCXX.	1	101	
	2	102	
	3	103	
	4	104	
CCXXI.	1	105	
	2	106	
	3	107	
	4	108	Ἰ. Κάσιος Ἀπολλώνιος (2).
CCXXII.	1	109	Α. Οὐιβούλλιος Ἵππαρχος.
	2	110	
	3	111	Αἴλιος Ἀδριανός.
	4	112	
CCXXIII.	1	113	
	2	114	
	3	115	
	4	116	Φλ. Μακρεῖνος Ἵππαρχος.
CCXXIV.	1	117	
	2	118	
	3	119	
	4	120	
CCXXV.	1	121	
	2	122	
	3	123	
	4	124	
CCXXVI.	1	125	
	2	126	
	3	127	
	4	128	
CCXXVII.	1	129	
	2	130	
	3	131	Σαλλουστιανός.
	4	132	
CCXXVIII.	1	133	Τιβ. Κλ. Ἡρώδ. Ἀττικός.
	2	134	
	3	135 (3)	
	4	136	Πο. Αἴλ. Βιβούλλιος Ῥοῦφος.
CCXXIX.	1	137	Πο. Αἴλ. Φιλέας.
	2	138	Τ.. alias Σαλλουστιανός.
	3	139	Τί. Φλ. Ἀλκιβιάδης Παιανεύς.
	4	140	
CCXXX.	1	141	
	2	142	Τί. (inconnu).
	3	143	
	4	144	
CCXXXI.	1	145	Ἀρριανός.
	2	146	Τί. Φλ. Ἀλκιβιάδης β'.
	3	147	
	4	148	
CCXXXII.	1	149	
	2	150	
	3	151	
	4	152	

(1) Entre l'an 83 et l'an 92 : Δομετιανός.
(2) Dans le cours des ol. CCXX ou CCXXI : Δείδιος Σεκοῦνδος.
(3) Entre l'an 111 et l'an 135 : Φούριος Μητρόδωρος.

Olympiades.		Années ap. J. C.	Archontes éponymes.
CCXXXIII.	1	153	
	2	154	Πραξαγόρας.
	3	155	Ποπ. Θεότιμος.
	4	156	
CCXXXIV.	1	157	
	2	158	Τ. Αὐρ. Φιλήμων.
	3	159	
	4	160	
CCXXXV.	1	161	Μέμμιος.
	2	162	
	3	163	Φιλιστείδης.
	4	164	Τι. Κλ. Ἡρακλείδης (?).
CCXXXVI.	1	165	Βαλ. Μαμερτῖνος.
	2	166	ΑΝΑΡΧΙΑ.
	3	167	Σέξτος Φαληρεύς.
	4	168	Τηνήιος Ποντικός (1).
CCXXXVII.	1	169	ΑΝΑΡΧΙΑ.
	2	170	
	3	171	
	4	172 (2)	
CCXXXVIII.	1	173	
	2	174	
	3	175	
	4	176	
CCXXXIX.	1	177	
	2	178	
	3	179	
	4	180	
CCXL.	1	181	
	2	182	
	3	183	
	4	184 (3)	
CCXLI.	1	185	
	2	186	
	3	187	
	4	188	
CCXLII.	1	189	
	2	190 (4)	
	3	191	
	4	192	
CCXLIII.	1	193	
	2	194	
	3	195	
	4	196 (5)	
CCXLIV.	1	197	
	2	198	Φλ. Διογένης Μαραθώνιος.
	3	199	
	4	200	
CCXLV.	1	201	
	2	202	
	3	203	
	4	204	
CCXLVI.	1	205	
	2	206	
	3	207	
	4	208 (6)	
CCXLVII.	1	209	Κάσιος Ἀπολλώνιος.
	2	210	Γ. Κύϊντος Ἴμερτος Μαραθών.
	3	211	ΑΝΑΡΧΙΑ.
	4	212	
CCXLVIII.	1	213	
	2	214	
	3	215	

(1) Vers la même époque : Ἀθηνόδωρος.
(2) Vers l'ol. CCXXXVI : Βιήσιος Πείσων.
(3) Au milieu de l'ol. CCXL : Φιλιστείδης fils.
(4) Vers l'an 189 ou 190 : Τιβ. Κλ. Βραδούας. — Vers l'an 191 ou 192 : Φιλότειμος.
(5) Vers l'ol. CCXLIII : Γ. Ἐλβίδιος Σεκοῦνδος.
(6) Vers l'ol. CCXLVI : Πεινάριος Πρόκλος Ἀγνούσιας... Ἀραβιανός.

Olympiades.		Années ap. J. C.	Archontes éponymes.
	4	216	
CCXLIX.	1	217	
	2	218	
	3	219	
	4	220	
CCL.	1	221	
	2	222	
	3	223	
	4	224	
CCLI.	1	225	
	2	226	
	3	227	
	4	228	
CCLII.	1	229	
	2	230	
	3	231	
	4	232	
CCLIII.	1	233	
	2	234	
	3	235	
	4	236	
CCLIV.	1	237	
	2	238	
	3	239	
	4	240	
CCLV.	1	241	
	2	242	
	3	243	
	4	244 (1)	
CCLVI.	1	245	
	2	246	
	3	247	
	4	248	
CCLVII.	1	249	
	2	250	
	3	251 (2)	
	4	252	
CCLVIII.	1	253	
	2	254	
	3	255	
	4	256	
CCLIX.	1	257	
	2	258	
	3	259	
	4	260 (3)	
CCLX.	1	261	
	2	262	
	3	263	
	4	264	
CCLXI.	1	265	
	2	266	Ἐρέννιος Δέξιππος Ἑρμειος.
	3	267	
	4	268	
CCLXII.	1	269	
	2	270	
	3	271	
	4	272	
CCLXIII.	1	273	
	2	274	
	3	275	
	4	276	
CCLXIV.	1	277	
	2	278	
	3	279	
	4	280	
CCLXV.	1	281	
	2	282	
	3	283	
	4	284	
CCLXVI.	1	285	
	2	286	
	3	287	
	4	288	

(1) Vers l'ol. CCLV : Φλ. Ἀσκληπιάδης.
(2) L'an 250 ou 251 : Φιλόστρατος.
(3) Vers l'an 259 ou 260 : Γαλλίηνος.

Olympiades.		Années ap. J. C.	Archontes éponymes.
CCLXVII.	1	289	
	2	290	
	3	291	
	4	292	
CCLXVIII.	1	293	
	2	294	
	3	295	
	4	296	
CCLXIX.	1	297	
	2	298	
	3	299	
	4	300	
CCLXX.	1	301	

NOTE ADDITIONNELLE.

Archontes éponymes dont l'époque est indéterminée.

Ἀγνίας.
Αἴσχρων (3e siècle avant J. C.).
Διομεύς.
Λεοχάρης.
Θεόφιλος.
Ἐργοχάρης.
Νικήτης.
.....ς Ἐρχιεύς.
Διοκλῆς.
Εὐφίλητος.
Ἡράκλειτος.
.....
Ἀντίφιλος.
Μενεκράτης.
Θυμοχάρης.
Μηνογένης.

} Série continue à placer entre les ol. CXXX et CXLII.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages
Statuts	V
Membres fondateurs (1867)	IX
Membres du bureau et du comité pour 1871-1872	XI
Commission administrative et commission de publication	XII
Membres donateurs	XIII
Liste générale des membres au 20 juillet 1871	XV
Assemblée générale du 20 juillet 1871.— Discours de M. Brunet de Presle, président	XLI
Rapport de M. Chassang, secrétaire, sur les travaux de l'année 1870-1871	LIII
Rapport de la commission administrative	LIX

DEUXIÈME PARTIE.

RAPPORT.

Pages

Rapport de la commission du prix Zographos. — M. Albert Dumont, rapporteur..... 1

MÉMOIRES ET NOTICES.

Observations sur l'*Éroticos*, inséré, sous le nom de Lysias, dans le Phèdre de Platon, par M. E. Egger..... 17

Observations sur l'emploi des modes dans les propositions suppositives, par M. Charles Thurot..... 39

Chronique du règne de Mahomet II, par Critobule d'Imbros.— Notice par M. Ubicini..... 49

Deux homélies de Photius au sujet de la première expédition des Russes contre Constantinople (855). — Notice par M. A. Chassang..... 75

Sur l'édition de l'Iliade et de l'Odyssée publiée par Emmanuel Bekker à Bonn, en 1858. — Remarques par M. Meunier..... 86

Étude sur une Apocalypse de la vierge Marie, par M. Gidel.... 99

Les Supplices de l'Enfer, d'après les peintures byzantines, par M. Léon Heuzey..... 114

Lettre à un membre du comité du Cobden-Club à Londres, et considérations préliminaires sur une langue internationale universelle, lues à la séance du 20 juillet 1871, par M. Gustave d'Eichthal..... 120

Pages

Note relative au dialecte de l'île d'Andros, par M. Carle Wescher. 137

La presse dans la Grèce moderne, depuis l'indépendance jusqu'en 1871, par M. le marquis Queux de Saint-Hilaire..... 147

Notice sur M. Dehèque, par M. Léon Heuzey..... 180

LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUE.

Conseils à Franceschi, par Sakhlikis, publiés et annotés par M. Émile Legrand..... 201

Adieux à l'Italie, de Rizos Néroulos, publiés avec une préface par M. le marquis Queux de Saint-Hilaire..... 243

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

I. Les Synonymes du Nouveau Testament, par le docteur Trench. — Appréciation analytique par M. Talbot..... 251

II. Mélanges de littérature grecque, contenant un grand nombre de textes inédits, par E. Miller, membre de l'Institut. — Notice par M. A. Chassang..... 249

III. Fragmenta historicorum græcorum (tome V), de la collection grecque-latine de MM. Firmin Didot. — Notice par M. Chassang..... 262

IV. Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurement à la CXXII^e olympiade, et sur la succession des ma-

Page

gistrats éphébiques, par M. Albert Dumont. — Compte-rendu par M. Ch.-Ém. Ruelle..... 265

Tableau chronologique des archontes éponymes postérieurs à la CXXII^e olymqiade, dressé d'après les recherches de M. Albert Dumont, par M. Ch. Ém. Ruelle..... 273

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Impr. Adolphe Lainé, rue des Saints-Pères, 19.